L'enquête de Québec sur Logexpo révèle de nombreuses fraudes et irrégularités

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ | Montréal, mardi 1er août 1967 / saint Pierre aux Liens / 83e année, No 176 / 4 cahiers / 44 pages / La météo : nuageux, se dégageant / Minimum 60 / Maximum 78

Pages 24 et 25

La compagnie de papier Rolland ne s'établira pas à Saint-Jérôme • **Page 21**

par Florian BERNARD

Le gouvernement du Québec s'apprête à porter un grand coup à Logexpo. L'enquête déclenchée il y a quelques semaines a progressé rapidement et, déjà, des dossiers très compromettants ont été accumulés contre plusieurs hauts-fonctionnaires de cet organisme. Des arrestations doivent avoir lieu d'ici une dizaine de jours.

A la suite de huit perquisitions effectuées au cours des derniers jours, les enquêteurs ont réussi à mettre la main sur de nombreux documents, établissant qu'au moins quatre dirigeants de Logexpo ont participé à des opérations de trafic d'influence.

De plus, les enquêteurs ont en main de nombreux affidavits signés par des propriétaires d'établissement qui ont dû verser certains montants ou certaines commissions à de hauts-fonctionnaires de Logexpo en vue d'obtenir des clients.

Tous ces renseignements ont été communiqués à LA PRESSE, hier, par une source très sûre. Ces renseignements ont d'ailleurs corroboré d'autres informations que possédait le journal depuis un certain temps. LA PRESSE a également appris les noms des quatres hauts-fonctionnaires de Logexpo contre lesquels les enquêteurs ont obtenu des preuves de trafic d'influence. Ces quatre noms (et peut-être d'autres) seront bientôt divulgués par les enquêteurs du gouvernement et il est fort probable que des mandats d'arrestations soient délivrés d'ici une dizaine de jours.

Les perquisitions effectuées ces derniers temps dans divers établissements et la collaboration de certains propriétaires de motels ont facilité le travail des enquêteurs.

Par ailleurs, jeudi dernier, dans le plus grand secret, une réunion urgente avait été convoquée à Québec afin d'étudier la situation.

Au cours de cette réunion à laquelle participait le premier ministre M. Daniel Johnson, les principaux responsables de l'enquête ont passé en revue le travail accompli jusqu'à maintenant et ont élaboré des mesures en vue de prévenir certaines irrégularités qui pourraient se produire d'ici la fin de l'Expo. Le procureur spécial du gouvernement, Me Yves Mayrand, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, le représentant du gouvernement à l'Expo, M. Robert Letendre de même que le directeur du Service provincial de logement, M. Jean Lacoste ont participé à cette réunion.

De Gaulle confirme

"Les problèmes politiques du Canada peuvent être résolus au Canada", dit Daniel Johnson

par Pierre SAINT-GERMAIN

correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — "La France entend aider les Canadiens français à atteindre les buts libérateurs qu'eux-mêmes se sont donnés."

C'est la phrase clé des conclusions tirées par de Gaulle de son voyage au Canada, celle qui s'étale aujourd'hui en manchette des premières éditions des quotidiens français, celle qui a déjà fait le tour du monde.

Immédiatement après que l'"explication" du chef de l'Etat eut été rendue publique, plusieurs observateurs confiaient :

"Non seulement de Gaulle n'a pas fait marche arrière, mais il a peut-être été plus brutal encore qu'à Montréal. C'est la rentrée de la France dans l'histoire du Canada, deux siècles après!"

A preuve, on citait alors ces extraits de la déclaration lue à l'issue du conseil des ministres :

"Il a noté chez les Français canadiens la conviction unanime qu'après le siècle d'oppression qui suivit pour eux la conquête anglaise, son second siècle écoulé sous le système défini par l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867, ne leur avait pas assuré, dans leur propre pays, la liberté, l'égalité et la fraternité. Il a été amené à mesurer leur volonté de parvenir, grâce, si possible, à l'évolution qu'accomplirait éventuellement l'ensemble canadien, à disposer d'eux-mêmes à tous égards, et en particulier à devenir maîtres de leur propre progrès. Il a, enfin, recueilli de toutes parts l'appel ardent adressé à la France pour que, après deux cents ans d'éloignement physique et moral, elle organise et étende de plus en plus ses liens avec le peuple français du Canada."

Les premières impressions des commentateurs indiquent qu'une bonne partie de la presse française demeurera hostile au général.

On considère également que le général de Gaulle a traité de haut le gouvernement fédéral canadien. Il a d'abord fait passer au second plan l'invitation que lui a faite Ottawa de venir au Canada "à l'occasion de l'Exposition de Montréal". Il est à noter que le chef de l'Etat s'est abstenu de parler du centenaire de la Confédération.

Une interprétation qui ne plaira pas

Pour ce qui est de la déclaration du gouvernement fédéral jugeant "inacceptables" certains propos tenus par le général de Gaulle à Montréal, le communiqué officiel lui donne une interprétation qui ne plaira pas à Ottawa. Il estime que cette déclaration qualifiait d'"inacceptable" le souhait que le Québec soit libre, tel que l'avait exprimé le général de Gaulle, et que cela rendait "cette visite évidemment impossible".

Voir DE GAULLE en page 2

• **Page 17 :** *pleins feux sur le Canada hier à Paris*

• **Page 23 :** *une semaine après... sur le Chemin du Roy*

Johnson nie qu'il ait visé la déclaration de de Gaulle

FREDERICTON — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré hier soir: "Je crois que nous pourrons résoudre au Canada les problèmes politiques du Canada."

M. Johnson a cependant nié, ce matin, que — comme l'écrivait la Presse canadienne — cette déclaration s'appliquât au communiqué du gouvernement français. M. Johnson affirme qu'il faisait alors allusion aux travaux de la conférence des premiers ministres.

Le premier ministre du Québec a publié une déclaration sur le sujet dont voici le texte intégral :

"Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, arrivé à Fredéricton hier soir pour discuter avec les autres premiers ministres de problèmes communs, s'étonne de ce que la Canadian Press applique des commentaires qu'il faisait à ce sujet, à la déclaration du gouvernement français.

"M. Johnson avait clairement établi qu'il ne commenterait pas cette déclaration."

Commentaires de Johnson selon la Presse canadienne

Pourtant, la Presse canadienne mettait dans sa dépêche des

Le premier ministre a été incommentaires sur le fameux communiqué français dans la bouche de M. Johnson. Ce dernier soulignait que les mots "buts libérateurs" du texte signifiaient les accords culturels conclus entre le Québec et la France.

terviewé, selon la PC, peu après son arrivée, à Fredericton, à bord d'un appareil du ministère des Transports du Québec. Il a expliqué n'avoir eu qu'un moment pour étudier le communiqué avant de quitter Québec.

Comme la PC lui demandait s'il croyait, comme le disait le communiqué, que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'avait pas assuré, dans leur propre pays, "la liberté, l'éga-

Voir PROBLEMES en page 2

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Journée du Venezuela, demain

La reine du 4e centenaire de Caracas et ses deux duchesses sont à Montréal où elles doivent participer aux manifestations qui accompagnent la journée nationale du Venezuela à l'Expo, demain. De gauche à droite, Cherry Nunez, étudiante, deuxième duchesse, Elsy Manzano, diplomate, reine du 4e centenaire, et Griselda Quintero, avocate, première duchesse.

Ottawa espère que sa réponse clora le débat

par Luc BEAUREGARD et Jacques PIGEON

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement canadien prépare une réponse à la déclaration du gouvernement français qui, espère-t-il, ne prêtera pas à la réplique et mettra un point final à la crise suscitée par le général de Gaulle.

Hier soir, le premier ministre a scrupuleusement étudié la déclaration du gouvernement de la Ve République et a entamé des consultations avec ses collègues, prélude à une déclaration officielle du gouvernement canadien.

Cette déclaration, les milieux politiques d'Ottawa la prévoient modérée en sorte que le général de Gaulle ne dispose pas de nouvelles armes dans cette guerre verbale.

M. Pearson se doutait un peu de ce que lui réservait la déclaration française. Hier, à midi, sur un ton sévère, il a fait plusieurs allusions aux thèses du général, les condamnant catégoriquement. Mais y aller de nouvelles remarques violentes aujourd'hui, dit-on, ne ferait que prêter le flanc à nouveau.

Il reste que le Canada attend une déclaration de son premier ministre. Avant de se prononcer, ce dernier voudra peut-être consulter encore son cabinet. Le conseil des ministres se réunit habituellement le mercredi matin, mais il ne faut pas écarter la possibilité d'une réunion extraordinaire.

Ici, les observateurs anglophones n'ont pas été surpris outre mesure de la déclaration du gouvernement français publiée à l'issue du conseil des ministres, mais ils ne sont pas moins inquiets.

Quand le général de Gaulle déclare que "le second siècle écoulé sous le système défini par l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 ne leur (Canadiens français) avait pas assuré, dans leur propre pays, la liberté, l'égalité et la fraternité", il provoque l'indignation dans les milieux canadiens-anglais de la capitale qui y voient une condamnation sans équivoque du régime fédératif qui, affirment-ils, a bien servi le Canada.

Ce qui revolte surtout les anglophones, c'est tout l'aspect "colonial" de l'incident de Gaulle, le fait que toute une partie du pays tende les bras à ce qu'eux appellent du pur colonialisme. Ils affir-

Voir OTTAWA en page 2

Québec engage M. Foucart

Le directeur du camping à Logexpo, M. Bernard Foucart, congédié la semaine dernière par la Compagnie de l'exposition universelle, vient d'être embauché par le gouvernement de la province.

La nouvelle a été confirmée, hier soir, par le ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Gabriel Loubier qui a profité de la circonstance pour fustiger Logexpo et pour déclarer "qu'il y a bien des choses sur lesquelles il s'interroge".

M. Foucart a été congédié la semaine dernière par suite des déclarations qu'il avait faites au Soleil, le 11 juillet dernier, vou-

Voir QUEBEC en page 2

$150,000,000 de blé canadien vendu à l'URSS

par André LUCHAIRE

Le ministre canadien du Commerce, M. Robert Winters, a annoncé aujourd'hui que l'Union soviétique avait acheté au Canada pour un minimum de 75,000,000 boisseaux de blé dans le cadre d'un accord triennal pour 9,000,000 tonnes conclu en juin dernier à Moscou. Il a précisé que les premiers envois se feraient dès ce mois d'août. Le contrat a été passé entre la Commission canadienne du Blé et l'Exportkhelb, l'agence soviétique pour le blé.

La vente annoncée ce matin porte à 5,000,000 de tonnes fortes le total des achats de blé canadien par l'Union soviétique.

Le ministre canadien du commerce a refusé d'indiquer à quel prix exact a été effectué l'achat, mais il a seulement indiqué que ce prix restait "dans le cadre des prix conclus dans ce genre d'opérations", — le montant total devant être de l'ordre de $150,000,000.

L'annonce officielle en a été faite au cours d'une conférence de presse tenue ce matin au Pavillon de l'Administration de l'Expo 67 conjointement par M. Winters et M. N. S. Patolichev, ministre soviétique du Commerce extérieur.

M. Winters a souligné à cette occasion l'importance que le Canada accorde aux achats soviétiques de céréales, qui constituent de loin l'item le plus important des exportations canadiennes vers l'URSS. Les exportations ont atteint une valeur de $320,605,000 en 1966, et les seuls achats de céréales, $319,907,000. En contrepartie, les achats canadiens en URSS ne se chiffraient, l'année dernière, qu'à $11,654,000.

Voir BLE en page 2

Adrien Arcand est décédé

M. Adrien Arcand, qui fut un temps stigmatisé comme le "Fuehrer Canadien", est décédé ce matin à l'hôpital après une maladie d'une durée de six mois.

M. Arcand avait acquis une célébrité nationale en 1938 en tant que chef du parti antisémite de "L'Unité Nationale". Il fut interné au cours de la seconde guerre mondiale.

M. Arcand vivait retiré depuis quelques années à Lanoraie, sr les bords du St-Laurent.

AUJOURD'HUI

Belafonte : Show biz et problèmes raciaux

Le populaire chanteur noir américain Harry Belafonte donnait hier soir à la Place des Arts la première de son tour de chant, présenté dans le cadre du Festival mondial de l'Expo. Plus tôt dans la journée, il avait donné une conférence de presse, au cours de laquelle il a été question, évidemment, des récents troubles raciaux du Michigan et d'ailleurs.

— Pages 18 et 19

Un Québécois remporte une médaille à Winnipeg

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux Panaméricains, le Canada a gagné une médaille d'or dans le cyclisme. Et c'est un petit gars du Québec qui a réussi l'exploit. Marcel Roy, du Lac Mégantic, est sorti vainqueur dans la course des 150 kilomètres (93.75 milles).

— Page 26

5,000 marins peuvent se mettre en grève demain

par Jacques LAFRENIERE

Le Syndicat international des marins canadiens met aujourd'hui la dernière main aux préparatifs en vue d'une grève de ses 5,000 membres, qui apparaît inévitable, et qui pourrait être déclenchée dès demain.

On avait cru hier que la grève ne pourrait être déclenchée légalement que lundi prochain. Les dirigeants syndicaux soutiennent que le dépôt du rapport du conseil d'arbitrage a été fait il y a six jours et qu'en conséquence, la grève serait légale dès demain.

A cause du front commun établi la semaine dernière entre cinq syndicats d'employés du transport maritime, il semble assuré que les 15,000 autres marins canadiens cesseront de travailler lorsque les premiers débraieront, car tous ont le même problème à résoudre, et leur solidarité semble assurée.

Les dirigeants du SIMC se sont réunis aujourd'hui à Montréal. Ils ont d'abord pris connaissance du rapport d'un conseil d'arbitrage qui n'a pas donné suite à leurs principales revendications, à savoir la réduction de la semaine de travail et le nombre des membres d'équipage sur certains navires.

Le SIMC a invité les dirigeants des quatre autres syndicats à assister à cette réunion, dont M. Gilbert Gauthier, président de l'Association des officiers de pont, qui agit comme porte-parole des 20,000 marins canadiens.

Le syndicat tiendra demain des réunions dans toutes ses permanences à travers le Canada afin d'informer ses membres et leur demander de se prononcer pour ou contre la grève.

Répercussions considérables

Cette grève paralyserait complètement le transport maritime sur les Grands Lacs et les

Voir MARINS en page 2

Les émeutes raciales éclatent aux abords de la Maison-Blanche

D'après PA et UPI

La vague des émeutes raciales a déferlé sur Washington même cette nuit. Des bandes de jeunes Noirs ont fait voler des vitrines en éclats et ont lancé des pierres et des bouteilles. Des incendies ont éclaté dans un quartier noir, à moins d'un mille de la Maison-Blanche.

La police a procédé à 30 arrestations, mais il semble y avoir eu très peu de pillage et de vols. L'émeute n'a duré que deux heures et demie et seulement deux personnes ont subi des blessures légères. On sait que les deux tiers des 750,000 habitants de la capitale américaine sont de race noire.

Entre-temps, Milwaukee qui ressemble aujourd'hui à une ville fantôme, revient péniblement au calme. On estime à 6,700 le nombre de policiers et de gardes nationaux qui demeurent de faction dans la grande ville du Wisconsin qui, en deux jours d'émeute, a eu trois morts, tout près d'une centaine de blessés et 288 arrestations.

Une troisième victime

L'émeute de Milwaukee a fait ce matin une troisième victime. Une jeune Noir de 34 ans, Willie Ella Green, a succombé à une crise cardiaque en fuyant sa demeure près de laquelle venait d'éclater une bombe incendiaire.

Voir EMEUTES en page 2

Les visiteurs à L'EXPO

hier
274,305
on en prévoyait
286,700
aujourd'hui (prévisions)
351,676
depuis l'ouverture
26,300,755

SOMMAIRE

Annonces classées / 34 à 42
Bandes dessinées / 30
Calendrier des pionniers / 8
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc / 31
Editorial / 4
Finance / 20 à 22
Horoscope / 32
La bonne table / 11 à 13
Mots croisés / 36
Nouvelles internationales / 33
Nouvelles nationales / 17
Radio et télévision / 29 et 32
Spectacles et concerts / 18 et 19
Sports / 26 à 28
Tribunaux / 8
Vie dans les parcs / 30
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 32

CKAC 73 AU CADRAN

Pearson: nous n'avons pas besoin d'intervention étrangère pour résoudre nos difficultés en tant que Canadiens

par Jacques PIGEON

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — "Nous n'avons besoin d'aucune intervention étrangère pour résoudre nos difficultés en tant que Canadiens" ; voilà l'essence d'un discours que le premier ministre Pearson a prononcé devant quelques centaines de jeunes Canadiens d'origine ukrainienne, sur la colline parlementaire hier midi.

Dans ce discours d'une dizaine de minutes, M. Pearson n'a pas mentionné le nom du président de la République française mais ses propos équivalent à une autre condamnation de l'attitude de de Gaulle.

M. Pearson n'avait pas encore eu connaissance du communiqué du gouvernement français quand il a prononcé son discours.

"Ni révolution ni guerre civile

"Nous n'avons eu besoin ni d'une révolution, ni d'une guerre civile, ni d'une intervention étrangère pour résoudre nos difficultés en tant que Canadiens, pour faire en sorte que nous demeurions libres, pour conduire nos propres affaires selon nos propres vues," a dit le premier ministre.

"Il y a deux races fondatrices, deux langues, deux cultures au Canada: anglaises et françaises. Notre pays ne peut survivre, se développer que si l'élément anglophone accepte la minorité française en tant qu'élément spécial de l'Etat canadien. Les récentes surexcitations ne doivent pas obscurcir ce fait."

Dans tout le discours, on lit de claires allusions aux propos du général de Gaulle. M. Pearson parle d'abord d'une intervention étrangère et de liberté (allusion à "une atmosphère de libération"). Puis il offre une autre condamnation du séparatisme québecois (allusion au "Québec libre") et, enfin, parle de récentes surexcitations.

C'était, hier matin, la première occasion pour le premier ministre de s'exprimer publiquement depuis le départ précipité du général de Gaulle.

Durant toute la matinée d'hier, le premier ministre a apporté des retouches à ce discours qu'il voulait important, le texte est court, mais très clair.

Appel à l'unité

M. Pearson note d abord l'importante contribution du groupe ukrainien à la nation canadienne mais rappelle un grand fait important : le pays est basé sur la dualité culturelle. De là, il lance un appel à l'unité nationale.

"Au seuil de notre deuxième centenaire, les Canadiens de toutes les races doivent travailler ensemble comme dans le passé pour construire un pays uni et libre qui est plus grand que la somme de ses parties et qui donne entière liberté à tous ses citoyens pour s'épanouir comme ils l'entendent mais, en tant que canadiens."

"Nous apprenons à estimer l'héritage de nos diverses cultures et traditions en tant que contributions positives à notre développement."

"Nous apprécirons de plus en plus, non seulement l'importance de nos assises non seulement bilingues et biculturelles, mais aussi multiraciales ainsi que la nature multiculturelle de la société canadienne d'aujourd'hui et de demain."

"Nous avons eu, dans ce pays, la chance de créer une nouvelle et plus large dimension de la démocratie que n'importe quel autre pays auparavant. Nous avons créé une nation dans laquelle aucun groupe ethnique n'est en minorité parce que tous les groupes bénéficient des privilèges égaux qui leur permettent de préserver les attaches culturelles qu'ils chérissent tant."

Texte intégral de la déclaration de Paris

PARIS (AFP) — **Voici le texte de la déclaration qui a été publiée hier soir à l'issue du conseil des ministres :**

"Le général de Gaulle a fait connaître au conseil des ministres les impressions et conclusions qu'il a tirées de son récent voyage au Québec.

"Ce voyage, projeté depuis longtemps, a eu lieu à l'invitation du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson et de son gouvernement et à l'occasion de l'Exposition de Montréal que de son côté le gouvernement fédéral canadien demandait au président de la République de venir visiter. C'est ainsi que le chef de l'Etat, conformément à ce qui était prévu et en compagnie de M. Daniel Johnson, a pu prendre contact étroitement et d'un bout à l'autre avec les autorités et la population du Canada français.

"Le général de Gaulle a constaté l'immense ferveur française manifesté partout à son passage. Il a noté chez les Français canadiens la conviction unanime qu'après le siècle d'oppression qui suivit pour eux la conquête anglaise, le second siècle écoulé sous le système défini par "l'Acte de l'Amérique du nord britannique" de 1867, ne leur avait pas assuré dans leur propre pays, la liberté, l'égalité et la fraternité.

"Il a été amené à mesurer leur volonté de parvenir, grâce, si possible, à l'évolution qu'accomplirait éventuellement l'ensemble canadien, à disposer d'eux-mêmes à tous égards, et en particulier à devenir maîtres de leur propre progrès. Il a, enfin, recueilli de toute part l'appel ardent adressé à la France pour que, après deux cents ans d'éloignement physique et moral, elle organise et étende de plus en plus ses liens avec le peuple français du Canada. C'est ce que prévoient, d'ailleurs, les accords conclus au cours des récentes années entre les gouvernements de Paris et de Québec, celui-ci présidé successivement par MM. Lesage et Johnson, notamment en ce qui concerne le développement culturel, économique, scientifique et technique, dont la communauté française a besoin pour survivre, en tant que telle, sur le continent américain.

"Prenant acte de cette vague indescriptible d'émotions et de résolutions, le général de Gaulle a marqué sans équivoque aux Canadiens français et à leur gouvernement que la France entendait les aider à atteindre les buts libérateurs qu'eux-mêmes se sont fixés".

"Au terme de son voyage, ayant parcouru dans le plus émouvant enthousiasme populaire Montréal, la deuxième ville française du monde et la magnifique exposition universelle dont elle est le siège, le président de la république est rentré à Paris sans passer par Ottawa, comme il avait d'abord accepté de le faire.

"En effet, une déclaration publié par le gouvernement fédéral canadien et qualifiant d' "inacceptable" le souhait que le Québec soit libre, tel que l'avait exprimé le général de Gaulle, rendait cette visite évidemment impossible.

"Il va de soi, a conclu le président de la République, que la France n'a aucune visée de direction, ni, "a fortiori", de souveraineté, sur tout ou partie du Canada d'aujourd'hui. Mais, étant donné qu'elle a fondé le Canada, qu'elle l'a seule, pendant deux siècles et demi, administré, peuplé, mis en valeur, qu'elle y constate l'existence et l'ardente personnalité d'une communauté française comprenant six millions et demi d'habitants, dont quatre millions et demi dans le Québec, elle ne saurait, à coup sûr, ni se désintéresser du sort présent et futur d'une population venue de son propre peuple et admirablement fidèle à sa patrie d'origine, ni considérer le Canada comme un pays qui lui serait étranger au même titre que tout autre."

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE 1

Par ailleurs, le ministre français de l'Information déclarait à la presse :

"Cet incident me paraît très mineur, et je crains qu'il n'ait servi un peu à masquer le fond du problème, et est ce que je vous ai dit tout à l'heure". Cependant, le ministre avait dit auparavant que, bien que ne sachant pas si l'incident allait "geler" pendant longtemps les relations franco-canadiennes, personne ne le souhaitait et "nous (la France) ne le souhaitons pas."

Malgré cette réserve, les observateurs craignent que le ton de la déclaration gouvernementale ne soit mal pris à Ottawa et n'envenime davantage les relations Paris-Ottawa.

"De Gaulle relance encore la crise franco-canadienne", titre "L'Aurore", quotidien de droite farouchement antigaullite. "Le Figaro", de tendance modérée, écrit en éditorial que la réponse du général est "sèche et sans appel . . . et en fait, au lieu de le résoudre, déplace le problème".

Selon l'édition européenne du "Herald Tribune", l'utilisation par de Gaulle du slogan de la révolution française, "liberté, égalité, fraternité", va sûrement être généralement interprétée comme un appel aux barricades.

On verra en lisant attentivement le communiqué officiel et, surtout, les commentaires du ministre de l'Information, M. Gorse, que les milieux gouvernementaux vont qualifier de fantaisiste une telle interprétation.

En fait, si le chef de l'Etat français approuve les Canadiens français de vouloir "disposer d'eux-mêmes à tous égards", et "en particulier à devenir maitres de leurs propres progrès", il ne propose pas de solution précise. "Aucune n'est exclue", a souligné le ministre de l'Information.

Le communiqué gouvernemental soutient même que la solution peut être trouvée dans le cadre de l'évolution du Canada tout entier. C'est du moins l'interprétation que l'on donne à l'expression "si possible" dans la phrase suivante: "Il a été amené à mesurer leur volonté de parvenir, grâce, si possible, à l'évolution qu'accomplira éventuellement l'ensemble canadien . ."

Si le but à atteindre n'était pas possible dans de telles conditions, de Gaulle considérerait légitime que les Canadiens français, s'ils le veulent ainsi, se dirigent vers l'indépendance, estime-t-on dans des milieux informés.

Quel serait cet appui ?

Dans l'hypothèse où le Canada français serait amené à opter pour l'indépendance, ni le communiqué officiel, ni l'"éclairage" donné par M. Gorse ne permettent de prévoir quel pourrait être l'appui de la France.

On est porté à croire, à la lecture du dernier paragraphe de la déclaration gouvernementale, qu'aux yeux de De Gaulle la France se sent liée au Canada.

La France n'a aucune visée de direction, ni "à fortiori de souveraineté, sur tout ou partie du Canada d'aujourd'hui" affirme ce paragraphe. Cependant, il y est dit, et c'est sans doute de Gaulle qui parle, comme d'ailleurs dans tout le communiqué, que la France a fondé le Canada, qu'elle l'a seule, pendant deux siècles et demi administré, peuplé, mis en valeur, qu'elle y constate l'existence et l'ardente personnalité d'une communauté française comprenant six millions et demi d'habitants, dont quatre millions et demi dans le Québec. Alors apparait la partie la plus significative de ce paragraphe, le mot de la fin qui, pense-t-on, montre que la France ne "laissera pas tomber" le Canada français: "Elle ne saurait, à coup sûr, ni se désintéresser du sort présent et futur d'une population venue de son propre peuple et admirablement fidèle à sa patrie d'origine, ni considérer le Canada comme un pays qui lui serait étranger au même titre que tout autre."

Une page d'histoire ?

On notera de plus que le ministre de l'Information a mis l'accent sur l'etat d'infériorité économique dans lequel se trouvent les Canadiens français. Ils sont réduits "à la portion congrue" et c'est là "une des bases de ce qu'on peut appeler leurs revendications".

Puis, interrogé sur le développement éventuel des relations franco-québécoises, le ministre a répondu que cet élargissement serait l'une des conséquences de l'attitude adoptée par le gouvernement français et indique que la France s'intéresserait d'une manière très active à la personnalité du Canada français et à son sort, dans le domaine économique et dans le domaine technique".

Pour tout dire, on se demande après ces nouvelles déclarations du général, si le Québec ne vient pas de tourner une page de son histoire.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

ment à qui veut l'entendre qu'ils réagiraient violemment contre un Britannique qui viendrait tenir au Canada un langage semblable à celui du président de la République française.

Les anglophones n'aiment pas tellement non plus qu'on leur rappelle, comme le fait la déclaration française, que la France "a fondé le Canada, qu'elle l'a seule, pendant deux siècles et demi, administré, peuplé, mis en valeur".

Nos collègues de la presse anglophone du pays saisissent toutes les occasions pour que les Canadiens français les rassurent et leur fassent part de leur désapprobation des propos du général de Gaulle.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

lant que 20,000 unités de camping de la région de Montréal étaient dans un piètre état, que les campeurs fuyaient presque tout de suite et que les rapports du service du camping de Logexpo au gouvernement restaient lettre morte.

Ce même quotidien rapporte dans son éditon d'hier une déclaration du ministre Loubier dans laquelle celui-ci confirme avoir chargé son sous-ministre, M. Gilles Charron, de faire une étude des emplois disponibles afin d'offrir un poste à M. Foucart, si possible dans le domaine du camping

Le ministre a dit qu'il trouve malheureux que Logexpo se soit servi de M. Foucart pour donner un exemple de bonne administration et de célérité. "Si Logexpo a des choses graves à lui reprocher qu'on le dise", a ajouté M. Loubier.

Il a indiqué que les déclarations de M. Foucart n'avaient rien de faux, de criminel ou de scandaleux mais qu'au contraire elles avaient eu un excellent résultat, celui de corriger certaines lacunes sans délai.

Puis, M. Loubier a déclaré qu'il s'interroge au sujet de certaines choses qui se passent à Logexpo. "Comment se fait-il, de demander le ministre, qu'un propriétaire de motels a obtenu dans un court laps de temps pour $50,000 à $60,000 de réservations alors que d'autres se sont plaints durant cette même période, de n'en point avoir ?"

BLE

SUITE DE LA PAGE 1

En exprimant toute sa satisfaction de l'allure générale des relations commerciales entre nos deux pays, qui ne cessent de se développer, M. Patolichev a souligné pour sa part que son gouvernement verrait avec satisfaction un accroissement sensible de nos importations d'URSS.

Il a précisé qu'une partie du blé présentement acheté irait à Cuba, mais "la plus grande partie", a-t-il insisté, était réservée à l'URSS elle-même.

MARINS

SUITE DE LA PAGE 1

côtes de l'Atlantique. Les répercussions économiques pourraient être considérables.

Les négociations entreprises au début de l'année entre le SIMC et les compagnies de navigation avaient abouti à une impasse dès les premières discussions. On avait demandé aussitôt la conciliation qui n'avait pas eu plus de succès. Finalement, le gouvernement fédéral nommait un conseil d'arbitrage, présidé par le Dr Louis Fine, afin de trouver si possible une solution à ce problème.

M. Fine, en compagnie du représentant patronal, Me J.W. Heally a signé son rapport qu'il a remis au ministre fédéral du Travail, il y a six jours. En vertu des lois du travail du Canada, les travailleurs ont légalement le droit de débrayer sept jours après le dépôt du rapport du conseil de conciliation, donc demain. M. Emile Boudreault, qui représentait le syndicat, a remis un rapport minoritaire.

Le rapport majoritaire n'accorde pas la semaine de travail de 40 heures. Il invite les compagnies à faire en sorte que d'ici le 1er avril 1969, elles se conforment au Code fédéral du travail et instituent la semaine de 40 heures. On trouve aussi en litige le nombre des membres d'équipage. Le syndicat a accusé à maintes reprises plusieurs compagnies de réduire de façon "dangereuse" le nombre des marins requis sur les navires.

L'indisposition de tous les marins vient du fait que le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, vient d'accorder un nouveau sursis aux compagnies maritimes pour la mise en application du Code du travail. Ce code prévoit la semaine de 40 heures pour tous les travailleurs régis par les lois fédérales. Le gouvernement, par un arrêté, a fait exception en ce qui concerne les marins.

De Gaulle se retire à Colombey

PARIS (AFP) — Le général de Gaulle a quitté Paris lundi dans la soirée pour sa propriété de Colombey - les - deux-églises dans l'est de la France, où, comme chaque année, il passera ses vacances d'été.

Le président de la République interrompra ses vacances les 9 et 23 août afin de présider le Conseil des ministres. Il doit, d'autre part, prononcer le 10 août une allocution radio-télévisée.

Plusieurs sujets à l'ordre du jour à la conférence des premiers ministres

par Claude TURCOTTE

envoyé spécial de LA PRESSE

FREDERICTON — On ne savait trop hier soir ce qui ressortira de la huitième conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, qui a débuté ce matin dans la capitale du Nouveau-Brunswick.

Il est à noter que quatre des dix premiers ministres sont absents.

Ce n'est qu'au cours des première heures de délibération, semble-t-il que les premiers ministres décideront des principales questions à discuter, même si un ordre du jour fort chargé a déjà été préparé.

Il semble cependant que les travaux préparatoires de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution, telle qu'elle a été suggérée par le premier ministre ontarien, M. Robarts, seront l'un des points les plus importants, du moins pour le Québec, qui souhaite que toutes les provinces considèrent cette conférence sur "la Confédération de demain" comme nécessaire.

La conférence de M. Robarts aurait lieu le 26 novembre prochain. Le premier ministre de l'Ontario s'est d'ailleurs rendu à Fredericton et on s'attend qu'il fournisse plus d'explications sur sa conception de cette conférence, qui apparaît de plus en plus urgente depuis les événements de la semaine dernière.

Selon le premier ministre Campbell, le communiqué français publié hier, fera certainement l'objet de discussions à la conférence.

Le rapport Carter

Les premiers ministres provinciaux vont en outre se communiquer leurs idées respectives sur le rapport de la commission Carter, qui traite de la fiscalité au Canada.

Le gouvernement québécois n'est pas prêt actuellement à porter un jugement sur l'ensemble de ce rapport, puisqu'il n'en a pas encore terminé l'étude. Toutefois, le Québec ne semble pas poser d'objections aux structures fiscales proposées.

Des divergences avec le pouvoir central et peut-être aussi avec les autres provinces existent déjà en ce qui concerne les champs de taxation.

Les droits miniers et sous-marins constituent un autre sujet de discussion fort sensible qui sera abordé à Fredericton.

Qu'on se rappelle la décision relativement récente du gouvernement québécois de donner un permis d'exploration dans le golfe Saint-Laurent alors que de son côté le pouvoir central avait déjà demandé à la Cour suprême de donner son avis au sujet de ces droits.

Le Québec estime qu'il s'agit d'un problème constitutionnel à régler entre Ottawa et les provinces et non par un tribunal qui relève du gouvernement fédéral.

Il y a bien d'autres sujets qui pourront être discutés par les sept premiers ministres provinciaux qui se sont rendus à Fredericton.

M. Smallwood, de Terre-Neuve, qui a manifesté son mépris pour ce genre de conférence, "où l'on perd son temps", se trouve au Japon. M. Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, poursuit sa tournée électorale en vue de la convention conservatrice. Et M. Thatcher, de la Saskatchewan, est entré à l'hôpital pour un examen. Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, est également absent. M. Roblin est demeuré à Winnipeg où, croit-on, il annoncera aujourd'hui sa candidature à la direction du parti conservateur.

On pourra donc discuter d'assurance-maladie, d'entente culturelle, d'entente sur la santé et le bien-être social des Indiens, d'éducation (financement au niveau post-secondaire surtout), de législation concernant les titres et valeurs, des lois de la circulation que l'on songe à uniformiser.

Tous ces sujets ont déjà été abordés l'an dernier.

Parmi les nouveautés, on a proposé de parler des négociations collectives dans la fonction publique. On dit que les provinces veulent profiter de l'expérience du Québec qui a appris beaucoup dans ce domaine au cours des dernières années.

Outre M. Johnson, la délégation du Québec comprend entre autres M. Jean-Noël Tremblay, qui assiste surtout en tant que conseiller du premier ministre en matière constitutionnelle, et M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires inter-gouvernementales.

Cette conférence, présidée par M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, se terminera demain soir.

Enfin, hier à Fredericton, on se serait cru en pleine campagne électorale, alors que le sénateur Wallace McCutcheon, candidat, lui aussi, à la convention conservatrice, était à la recherche de votes dans cette partie du Canada

On y a vu également M. J. C. Van Horne, chef conservateur du Nouveau-Brunswick, qui donne son appui à M. George Hees.

PROBLEMES

SUITE DE LA PAGE 1

lité et la fraternité" aux Canadiens français, M. Johnson a répondu : "Oui, s'il parle des Canadiens français de tout le Canada, il a raison." Toutefois, selon M. Johnson, le président de Gaulle ne voulait pas inclure le Québec dans le contexte du communiqué.

Selon le premier ministre, si l'on veut une culture française "de bonne qualité" dans ce pays, les échanges culturels deviennent nécessaires entre le Québec et la France.

Robarts, aucune importance

Les premiers ministres John Robarts, d'Ontario, et E. C. Manning, d'Alberta, ont commenté brièvement le communiqué du gouvernement français.

M. Robarts a déclaré qu'il ne porterait pas attention au communiqué.

"Nous allons régler nos propres affaires," a précisé le premier ontarien. Il a ajouté que les conseils et l'aide du président de la République française n'étaient pas nécessaires.

Manning : injustifiable

Pour sa part, M. Manning a commenté que le communiqué était injustifiable. "Personne ne peut réellement dire qu'une telle injustice règne au Canada. Les déclarations du président de Gaulle sont absurdes".

Robichaud : pas de commentaire

Pour sa part, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud a refusé de commenter immédiatement le communiqué français.

Durant la visite du général au Québec, M. Robichaud avait refusé d'assister à un banquet civique en l'honneur du général, à Montréal, et avait émis un communiqué dans lequel il condamnait sévèrement les activités séparatistes.

Les premiers ministres W. A. C. Bennett, de la Colombie-Britannique et Alex Campbell, de l'Ile - du - Prince - Edouard, n'ont pu être rejoints pour commenter le communiqué français.

EMEUTES

SUITE DE LA PAGE 1

Les deux victimes d'hier sont un policier de 24 ans, Bryan Moschea, et une veuve(blanche) agée de 77 ans qu'on a trouvée morte près d'une maison en flammes où la police a eu du mal à réduire au silence un tireur noir isolé. Il a été arrêté et identifié comme étant John Tucker (51 ans), concierge dans une école de Blancs. Tous ceux qui connaissent ce concierge sont atterrés. Ses employeurs le décrivent comme "un vrai bon diable".

Le couvre-feu sévère qu'on maintient depuis deux jours à Milwaukee n'a été levé aujourd'hui que pour permettre aux gens d'aller se ravitailler dans les épiceries, ou encore pour se rendre à leur travail.

La vente d'armes à feu, d'alcool et de bière est prohibée à Milwaukee et à Newark. Les stations d'essence ont ouvert leur porte, mais refusent de vendre du pétrole en bidons.

L'achat d'armes à feu a considérablement augmenté dans plusieurs villes américaines ces derniers jours. Il y a énormément d'acheteurs dans les villes récemment éprouvées par des émeutes. Quelques armuriers ont annoncé qu'ils refuseraient temporairement de vendre des armes.

Une enquête effectuée par l'Associated Press révèle que la plupart de ceux qui veulent se procurer des armes sont des Blancs qui entendent défendre leur établissement commercial ou leur demeure. De grandes maisons comme Sears Roebuck and Co. et Montgomery Ward annoncent qu'elles discontinuent pour le moment la vente d'armes. Plusieurs marchands d'articles de sport, à New York, avouent faire présentement des affaires d'or. Tout le monde veut acheter des fusils de chasse. A Newark, nombreux sont les Blancs qui cherchent à se procurer des armes à feu.

Et la ronde continue

En plus de Washington, la ronde des émeutes atteint aujourd'hui Providence (Rhode Island) Erie (Pennsylvanie) et West Palm Beach (Floride). Dans toutes ces villes, la police doit combattre des bandes de Noirs qui lancent des pierres et qui cherchent à mettre le feu.

Un incident a été révélé hier, dans un article protégé par les droits d'auteur, dans le quotidien "Detroit News". Cet article précise que des gardes nationaux ont pénétré dans un motel de Détroit mercredi dernier, et qu'après avois battu deux Noirs pendant 45 minutes, ils les ont tués. La police de Détroit a confirmé qu'une enquête est en cours au sujet des corps de trois personnes trouvées le même soir dans le motel Algiers à Détroit.

"Les USA surmonteront les émeutes raciales malgré le coût de la guerre au Vietnam"

— *Lyndon B. Johnson*

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — Le président Johnson a dit hier, "avoir confiance que le pays sera capable de faire le nécessaire pour surmonter les émeutes raciales, sans tenir compte du coût de la guerre au Vietnam".

Il a même laissé entendre qu'il songeait à une hausse des impôts.

Le problème des émeutes dans plusieurs grandes villes américaines a fait le sujet d'une conférence de presse impromptu, convoquée par le président.

Cette réunion s'est déroulée peu avant que le gouverneur du Michigan George Romney, tienne sa propre conférence de presse à Détroit et au cours de laquelle il a accusé le président Johnson "d avoir fait de la politique pendant une période tragique d'émeutes", en retardant vraisemblablement délibérément d'envoyer des troupes à Détroit la semaine dernière.

Interrogé à ce sujet, le président Johnson a dit : "Je ne crois pas qu'il y ait quoi que ce soit à gagner en tentant d'expliquer ou de justifier ce qui s'est passé." Il a ajouté que la Commission chargée d'enquêter sur ces émeutes saura mettre en lumière les facteurs qui ont contribué aux émeutes de Détroit.

Faisant état de la richesse des Etats-Unis, au cours de sa conférence de presse, le président Johnson a souligné que le pays peut se permettre tout à la fois de poursuivre les opérations au Vietnam et de mener à bien les programmes de la "grande société". M. Johnson a indiqué à ce propos qu'une augmentation des impôts demeure à ses yeux un objet de première nécessité. Il a même révélé, sans toutefois donner d'autres précisions, qu'il apportera sans doute "quelques modifications" à la demande qu'il a soumise au Congrès au début de l'année en vue d'imposer une surtaxe sur l'impôt sur le revenu.

La Presse canadienne répond aux critiques des journalistes

La Presse canadienne a fait état hier des critiques lancées par deux groupes de journalistes de langue française contre l'attitude des organes d'information de langue anglaise au cours de la visite du président de Gaulle, et s'est défendue d'avoir diffusé des "inexactitudes".

L'agence de nouvelles avait d'abord refusé vendredi soir de transmettre à ses membres une déclaration d'une quinzaine de journalistes montréalais qui protestaient contre la façon dont les journaux et les réseaux de télévision de langue anglaise avaient présenté à la population du pays la visite du chef d'Etat français.

Cette déclaration avait ensuite été appuyée par la Presse étudiante nationale, un organisme qui groupe quelque 1,000 rédacteurs de journaux étudiants du Québec.

Dans une dépêche transmise hier, la Presse canadienne rapporte que "les éditions de fin de semaine des journaux montréalais de langue française ont publié une déclaration de 13 journalistes et de deux membres du réseau français de Radio-Canada mentionnant un certain nombre d'"inexactitudes" dans les comptes-rendus de la presse anglophone.

Elle précise ensuite que dans l'un des cas où elle est elle-même mise en cause, ses renseignements lui venaient de l'inspecteur Benoit Saint-Martin de la Sûreté municipale de Montréal, et qu'elle avait d'ailleurs fait état d'autres renseignements plus tard.

Dans un autre cas, elle se borne à rapporter la critique faite par les journalistes sans y répondre.

Par ailleurs, un quotidien de Toronto qui était particulièrement visé par la déclaration des journalistes montréalais, le Globe and Mail, a aussi mentionné cette déclaration mais sans y répondre.

LA METEO

MINIMUM : 58
MAXIMUM : 78

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa et le sud des Laurentides : nuageux avec périodes ensoleillées dans la matinée; température légèrement au-dessous de la normale; vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 53 et 78; Ste-Agathe : 53 et 75. Demain : généralement ensoleillé.

Régions du St-Maurice, du Lac-St-Jean, du nord des Laurentides, de Québec, Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : clair avec périodes nuageuses; temps frais; vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi, La Tuque, Baie-Comeau, Mont-Joli, Rivière-du-Loup, Gaspé et Sept-Iles : 50 et 70; Québec : 55 et 75. Demain : généralement ensoleillé et moins frais.

VOYAGEUR en PLOMBERIE
demandé
expérience dans le domaine nécessaire, entregent facile, excellentes conditions de travail, discrétion assurée, adressez votre demande à
OMER DeSERRES LTEE,
1406, rue St-Denis,
a/s M. Jean Massicotte
Tél. 288-0251

FENÊTRES · PORTES
EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles

• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
• CLAPBOARD EN ALUMINIUM
Téléphonez maintenant
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN – MONTREAL

DES TOITS VIVANTS...
POUR DES MAISONS SAINES!
Cet espace d'air permet un toit qui respire, protège contre la glace et la condensation, offre isolation et confort.

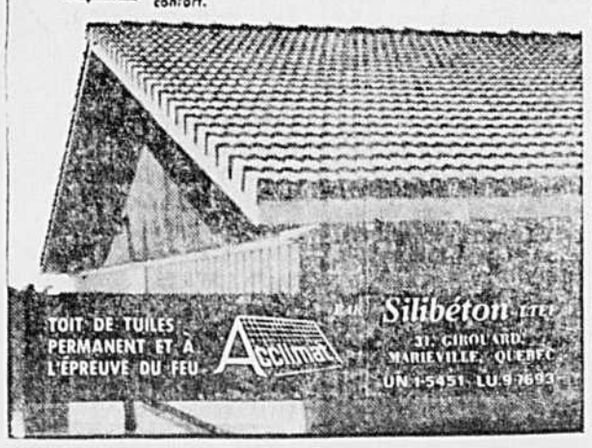

HOMMES ET FEMMES 16 A 45 ANS
songez à votre avenir

Inscrivez-vous aux cours
MACHINES IBM
Fonctionnement — Circuit — Perforation
Renseignements en téléphonant 861-5426
Ecrivez pour demander renseignements gratuits
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242 rue Peel, Montréal, Québec
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements nécessaires au sujet des cours de machines IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
G. A. I

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7070 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MARDI 1er AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 176

Stanfield rencontre Drapeau

Le maire Jean Drapeau a reçu dans son bureau, ce matin, M. Robert Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse et candidat à la direction du parti conservateur. A la suite de leur entretien de courte durée, le maire de Montréal a déclaré que la visite de M. Stanfield en est une de politesse, et qu'il lui fait toujours plaisir de recevoir les hommes d'Etat qui lui rendent visite.

Arrivé à Montréal, hier soir, M. Stanfield poursuit sa tournée nationale en tenant des conférences de presse au sujet de sa candidature à la direction du parti conservateur. Après avoir fait des escales à Terre-Neuve et à l'Ile-du-Prince-Edouard, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse passera deux jours à Montréal, et continuera sa tournée dans les principales villes canadiennes.

En fin d'après-midi, M. Stanfield doit donner une conférence où il exposera son programme en présence des délégués conservateurs de la région métropolitaine et de la presse montréalaise.

photo LA PRESSE

Des mesures en vue de parer à toute éventualité d'attaques à la bombe

par Claude MASSON et Gilles NORMAND

Le maire de Greenfield Park, M. Maurice King, a dû interrompre ses vacances, hier, pour convoquer de toute urgence une réunion spéciale, tenue dans le plus grand huis clos, en vue de parer à toute éventualité d'attaques à la bombe.

Cette réunion, à laquelle ont assisté, outre le maire de Greenfield Park, quelques conseillers municipaux, le directeur de police Adrien Poulin, le directeur du Service d'incendie Georges Berri, le capitaine Gilles Legault, ainsi que certaines personnes en autorité, faisait suite à de nouvelles menaces proférées par le Mouvement de libération du Québec au moyen de lettres et d'appels téléphoniques anonymes.

Dans une lettre, signée par le Mouvement de libération du Québec, on sommait les autorités municipales de Greenfield Park d'enlever sur-le-champ toute affiche rappelant le Centenaire de la Confédération sur les murs d'immeubles publics de même que sur des poteaux.

Dans le cas contraire, disait-on en substance dans la lettre, corroborant d'ailleurs les récentes menaces proférées par téléphone, le MLQ devait réaliser ses actes terroristes dès le 1er août (soit aujourd'hui) et au cours des prochains jours.

Jeudi dernier, comme l'on sait, une bombe de fabrication domestique était trouvée dans le hall de l'hôtel de ville de Greenfield Park, aussitôt après un appel téléphonique anonyme d'un individu qui se disait membre du Mouvement de libération du Québec. La bombe a explosé dans un champ voisin, quinze minutes après le désamorçage.

Des instructions sévères

La réunion convoquée par le maire King a débuté au cours de la matinée d'hier et s'est terminée au début de l'après-midi. Les participants ont entre autres tenté de connaître les raisons précises d'un tel acharnement terroriste sur Greenfield Park.

On s'est notamment interrogé sur le travail d'organisation du comité du Centenaire de Confédération dans cette ville à majorité anglophone.

Des instructions sévères ont été données aux participants ainsi qu'à tout le personnel de l'hôtel de ville pour que le plus grand silence entoure les mesures de sécurité envisagées par les autorités.

Le directeur de police Adrien Poulin a affirmé qu'il n'était nullement question d'enlever les affiches du Centenaire de la Confédération. Il a cependant tenu à souligner que la réunion d'hier ne revêtait aucun caractère exceptionnel et qu'il s'agissait d'une assemblée régulière des chefs de service de la ville.

Il a été impossible de faire commenter la nouvelle par le maire King qui, d'ailleurs, se réserve seul ce droit.

D'autres municipalités de la rive sud auraient reçu ou seraient sur le point de recevoir des menaces du même genre. A St-Lambert, notamment, un haut fonctionnaire a été prévenu qu'il devait s'attendre, au cours des prochaines heures, à des menaces semblables.

La ville de St-Lambert, pour célébrer le Centenaire de la Confédération, s'est procuré 500 drapeaux canadiens, qui flottent aux mâts des principaux immeubles publics et ailleurs, ce qui n'aurait pas l'heur de plaire aux partisans du MLQ.

A Longueuil, un seul appel téléphonique a été reçu jusqu'ici, au Service de la police, soit vendredi dernier. L'hôtel de ville a été évacué d'urgence, mais le personnel a réintégré ses locaux quelques heures plus tard, après une inspection minutieuse des lieux.

La PP sur un pied d'alerte

Par ailleurs, le directeur de la Sûreté provinciale du Québec, M. J.-Adrien Robert, nous a déclaré hier que la PP se tenait sur un pied d'alerte, advenant le cas où les menaces se concrétiseraient.

"L'escouade de la sécurité travaille constamment sur les agissements terroristes et s'intéresse de très près à tous développements. Des mesures nécessaires ont été prises pour répondre aux besoins des villes qui pourraient être touchées", a souligné le directeur Robert.

Brossard interdit les kiosques privés de renseignements touristiques pour l'Expo

par Claude MASSON

Le nouveau conseil municipal de Brossard a décidé à l'unanimité d'interdire tout bureau privé de renseignements touristiques déjà installé ou projeté dans les limites de cette municipalité pour la période de l'Expo.

Cette décision soudaine, prise trois mois après le début de cet événement international, a passablement irrité les propriétaires de ces kiosques, particulièrement nombreux à Brossard. Plus de 150 citoyens étaient donc présents, hier soir, à l'assemblée du conseil, et plusieurs d'entre eux n'ont pas manqué de faire connaître leur mécontentement.

Le conseiller municipal Léon Lefebvre a tout d'abord déclaré qu'un règlement municipal défend l'exploitation de kiosques touristiques privés sur le territoire de Brossard. Il a aussitôt ajouté qu'un règlement provincial existe également à cet effet et le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, vraisemblablement à la requête de la municipalité, a demandé de faire observer cette loi.

Depuis de nombreuses années, sous l'administration de l'ex-maire Georges-Henri Brossard, il y avait eu une certaine tolérance dans ce domaine. Mais le nouveau conseil qui siégeait pour la première fois hier soir en assemblée publique a décidé de prendre le taureau par les cornes et de voir à la stricte observance du règlement.

C'est la période choisie, au milieu de l'Expo, qui a déplu aux propriétaires de kiosques. Plusieurs, en effet, profitaient de ces kiosques pour diriger des étrangers vers leurs chambres de préférence.

Un peu plus et même la grande majorité des locateurs de chambres auraient aussi été touchés, car le conseil municipal voulait même les obliger à se conformer à sa directive concernant les affiches. Le conseil voulait, en effet, que les panneaux-réclames ne mesurent pas plus de 12" par 36". Déjà, au cours de la fin de semaine, et même dimanche, des policiers avaient commencé de patrouiller la ville, avertissant les locateurs de se conformer à la décision des conseillers municipaux.

Cependant, devant l'impopularité de sa directive, l'administration municipale a décidé d'obtempérer et de tolérer les affiches déjà existantes, à condition toutefois qu'il n'y ait pas de solliciteurs postés près de ces affiches.

"Pourquoi ne pas faire comme les autres villes et tolérer à peu près tout ?" a demandé une dame, aux applaudissements nourris de l'assistance.

"Est-ce que la ville a des permis provinciaux pour exploiter ses deux kiosques?" a demandé un autre contribuable. Le conseiller Lefebvre a répondu dans l'affirmative, mais il a admis que les permis provinciaux n'ont pas été affichés.

Quelques payeurs de taxes qui exploitaient jusqu'ici des bureaux privés de renseignements touristiques en vue de s'attirer de la clientèle pour la location de chambres se sont interrogés, à savoir si la décision de la ville avait pour but de protéger les propriétaires de motels. "Eux, ils sont là temporairement, mais nous, nous continuerons de payer des taxes à la municipalité." "La majorité de ces motels temporaires sont des poulaillers !", s'est écrié un autre.

Le nouveau maire, M. Léon Gravel, est demeuré bouche bée durant presque toute la discussion qui a commencé dès le début de l'assemblée. Après 13 minutes — et une demi-heure de retard par une chaleur quasi torride — M. Gravel a demandé le silence. Le débat s'est longuement poursuivi jusqu'à la fin de la réunion du conseil.

Un conseiller de Brossard demande un rapport sur la dette totale

(par C.M.) — Le seul conseiller municipal qui n'a pas été élu sous l'égide du Parti populaire de Brossard, lors des récentes élections municipales qui ont eu lieu dans cette ville de la rive sud, a profité de sa première présence au conseil pour demander un état détaillé des finances de la municipalité.

M. William Drew, qui avait mené sa campagne électorale sous la bannière du Parti civique de Brossard, a demandé au secrétaire de préparer un bilan complet des dettes de la ville ainsi qu'un tableau de l'état financier au 30 juin dernier.

Ces deux rapports, à la requête du conseiller Drew, devraient être soumis au conseil municipal à sa prochaine assemblée régulière, le 14 août.

Par ailleurs, le nouveau conseil a procédé hier soir à l'engagement d'un ingénieur municipal. Il s'agit de M. Richard Labrecque, qui était à l'emploi d'une firme d'ingénieurs-conseils de la région de Québec. Son salaire a été fixé à $12,600 par année.

Notre-Dame : 17 radiologistes s'apprêtent à démissionner

par Claire Dutrisac

Dix-sept radiologistes, attachés à l'hôpital Notre-Dame, s'apprêtent à démissionner. La Fédération des médecins spécialistes donne ordre à ses membres de traiter directement avec les assistés sociaux et non avec le gouvernement.

Tel est aujourd'hui le bilan des négociations entre le gouvernement et les spécialistes au sujet des soins gratuits aux assistés sociaux. Les radiologistes, qui désirent être rémunérés pour les services professionnels qu'ils donneraient à leur bureau, ont amorcé, il y a plus de trois semaines, une "grève perlée" qui s'est intensifiée depuis.

Le Dr Jean-Louis Léger, chef du service de radiologie à l'hôpital Notre-Dame, a démissionné hier comme président du conseil médical et sa démission a été acceptée. Il démissionnera également, on a lieu de le croire, comme chef de service et comme professeur à l'université, ces deux postes étant, par tradition, liés l'un à l'autre. Le Dr Léger est aussi président de l'Association des radiologistes. Il a déclaré qu'il posait ces gestes par protestation contre la façon dont le gouvernement traite les radiologistes.

Des comptes aux assistés sociaux

Le prolongement de l'entente qui liait les médecins spécialistes et le gouvernement en ce qui concerne les soins aux assistés sociaux a pris fin aujourd'hui. La Fédération a donné à ses membres les directives suivantes : ils traiteront les assistés sociaux et leur adresseront un compte que les patients en cause devront faire parvenir au gouvernement. Si le gouvernement paie les assistés sociaux, les médecins spécialistes accepteront les honoraires ainsi versés. Si le gouvernement refuse de payer, aucune pression ne sera faite auprès des assistés sociaux afin de percevoir ces comptes. "Les assistés sociaux seront soignés gratuitement par les médecins comme par le passé" a déclaré le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération. Il a ajouté : "C'est le premier pas de la Fédération vers la po-

Voir RADIOLOGISTES en page 6

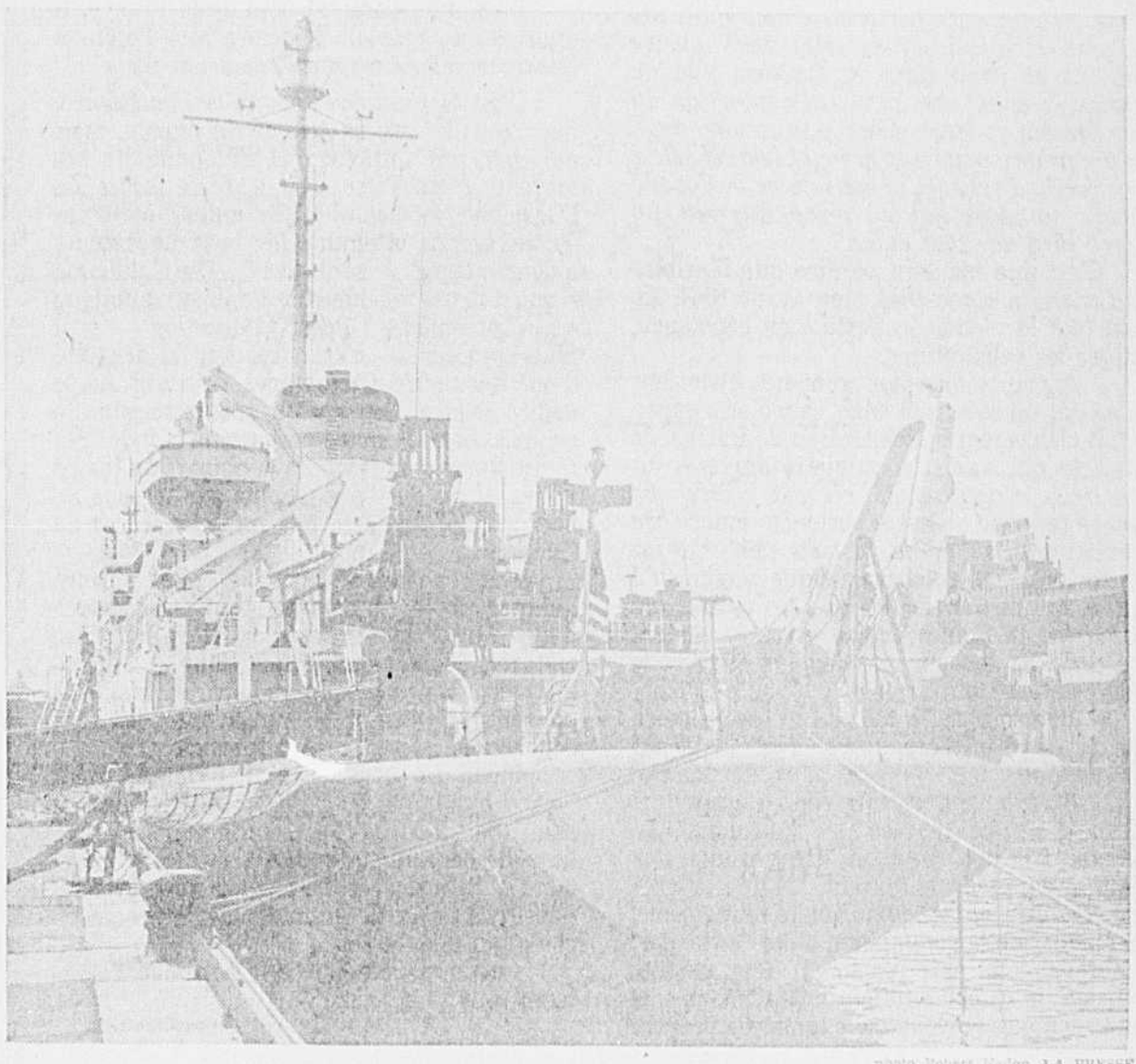

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le navire américain "US Kane" amarré jusqu'à dimanche au quai Mark-Drouin

C'est la première fois que le "US Kane", navire spécialement construit pour effectuer des relevés océanographiques, sera ouvert au public. Il est amarré au quai Mark-Drouin.

Ouvert au public pour la première fois

Le "Kane", deuxième navire de la marine des Etats-Unis à avoir été spécialement construit pour effectuer des relevés océanographiques, est accosté jusqu'à dimanche au quai Mark-Drouin, à l'Expo.

Lancé en septembre 1966 et opérant depuis juin dernier, c'est la première dois que ce navire, qui porte à son bord une cinquantaine d'hommes et de spécialistes, sera ouvert au public. Il pourra être visité tous les jours entre 10 h. du matin et 5 h. de l'après-midi.

Rappelons que son jumeau, le "US Bant", a été lancé en mai 1964 et a actuellement pour mission de recueillir le plus grand nombre possible de données océanographiques. L'équipage du "Kane" est fourni par le Service des transports maritimes de la marine militaire américaine.

Construit au coût de $10 millions et commandé par le capitaine Jesse H. McCandless, le "Kane" doit faire escale à Washington la semaine prochaine, où il pourra être de nouveau visité. Toutes les recherches scientifiques effectuées par le "Kane" sont placées sous la responsabilité du capitaine de la marine T.K. Treadwell.

Véritable laboratoire océanographique flottant

Véritable laboratoire océanographique flottant le "US Kane" est pourvu des installations électroniques les plus modernes. Il comporte des salles de séjour et de travail climatisées, une hélice de proue escamotable dont la puissance de traction est de 350 chevaux à l'arbre, une propulsion assurée par des turbines à gaz et des moteurs diesels.

Comme son "jumeau", le "Bent", on souligne que le Kane est un des navires les mieux équipés pour recueillir les données océanographiques et géophysiques en milieu marin. Long de 83.8 mètres et large de 14.9 mètres, le "Kane" jauge 2,634 tonnes et peut atteindre la vitesse de 16 noeuds.

Son laboratoire, considéré comme le plus perfectionné des laboratoires océanographiques existant actuellement, permet d'effectuer des mesures à bord du navire, aussi bien lorsqu'il est en marche que lorsqu'il est

Voir OUVERT en page 6

Le Bureau des enquêtes criminelles cherche la cause de ses difficultés

Les difficultés qu'éprouve depuis quelque temps le Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale, fait ces jours-ci l'objet d'une étude approfondie de la part des autorités de ce corps policier.

Aujourd'hui même s'est tenue dans le bureau de l'assistant-directeur Leslie Hobbs une importante réunion pour diagnostiquer la cause du profond malaise.

Ce bureau compte une cinquantaine d'hommes.

On sait qu'il n'a rien obtenu sur les sept hold-up commis depuis un an contre les employés de la Brinks, au cours desquels plus de $800,000 ont été volés.

On sait que dans l'affaire de Raymond Sigouin, un évadé de prison soupçonné du hold-up de $20,000 commis le 28 octobre à la succursale de la banque Royale du centre d'achats de Saint-Martin, là encore, rien.

L'attentat a été commis hors des limites de la ville, mais on sait que le suspect ne se serait pas enfui au loin et que ses complices continueraient de vivre ici sans être inquiétés.

On sait enfin que l'inspecteur-détective Adrien Cardinal, chef de la présente escouade, a imposé la consigne du mutisme absolu à ses hommes sous peine de graves sanctions . . . et pour cause.

A quoi attribuer cette longue série d'échecs ? Au système de décentralisation? Au fait que les meilleurs ont été prêtés à l'Expo ? Qu'ils ont quitté les rangs après avoir atteint l'âge limite ? Que les jeunes n'ont pas le feu sacré ? Ou qu'ils manquent d'esprit de corps ?

Doit-on revenir à l'ancien système d'escouades distinctes pour les meurtres, les hold-up, etc., système qui donnait des résultats tellement excellents ?

A tout événement, les autorités se penchent sur le problème qui devient aigu, et dans des milieux autorisés, on s'attend à d'importants changements à la tête et au sein de ce Bureau.

BUREAU EN METAL

Qualité, apparence, économie réunies dans ce bureau de conception MODERNE. Dimensions : 45" x 24". En acier, fini émail cuit de couleur noire. Dessus en bois recouvert d'arborite fini noyer. 2 tiroirs dont un pour dossiers.

Ordinairement : $79.00
SPECIAL PILON $59.95

PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU

• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 331-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171

Grévistes battus sur les piquets de grève

Deux grévistes ont été blessés hier matin sur les piquets devant l'usine d'embouteillage de Seven-Up, lors d'une rixe opposant les sept ou huit grévistes alors de faction et une trentaine d'employés que la compagnie a embauchés depuis le début de la grève.

Le président de la section locale du Syndicat international des travailleurs de brasseries et distilleries (FTQ), M. Roland Paquin, et un membre du syndicat, M. Fernand Dubois, ont été blessés à la figure. Ils ont été transportés à l'hôpital. M. Paquin a pu en ressortir aussitôt, mais l'état de M. Dubois a requis des soins plus attentifs.

La semaine dernière, un autre gréviste avait également subi des blessures au moment où les employés temporaires que les grévistes désignent comme des "scabs" (briseurs de grève) ont franchi leurs piquets de grève pour faire la livraison.

Les livreurs de Seven-Up qui travaillent présentement ne prisent pas le fait que de temps à autre, sur la route, ils soient rejoints par des grévistes ou des sympathisants des grévistes qui leur feraient subir de mauvais traitements.

Cette grève se prolonge depuis plus d'un mois. La FTQ a réussi à obtenir qu'il ne se livre aucune bouteille de Seven-Up sur les îles de l'Expo, où tous les employés sont syndiqués. Il est question que la CSN prête son concours à la FTQ pour apporter son secours moral aux grévistes.

JOURNEE NATIONALE DU VENEZUELA

En raison du deuil national décrété par le gouvernement du Vénézuéla, M. Mayovre, représentant du président du Vénézuéla et chef de la délégation vénézuélienne aux fêtes du Centenaire, et Mme Mayovre ont le grand regret d'annoncer l'annulation de la réception qui devait avoir lieu le mercredi 2 août à 8 heures du soir.

Le Commissaire général du Pavillon du Vénézuéla annonce de son côté l'annulation du spectacle que devait donner la troupe des Ballets Folkloriques du Vénézuéla à la Place des Nations pendant la journée nationale du Vénézuéla.

6741, ST-HUBERT
PAUL-E. Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON
AVEC WEATHER-VANE
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM
PORTES ET FENETRES EN ALUMINIUM
BARDEAUX D'ALUMINIUM

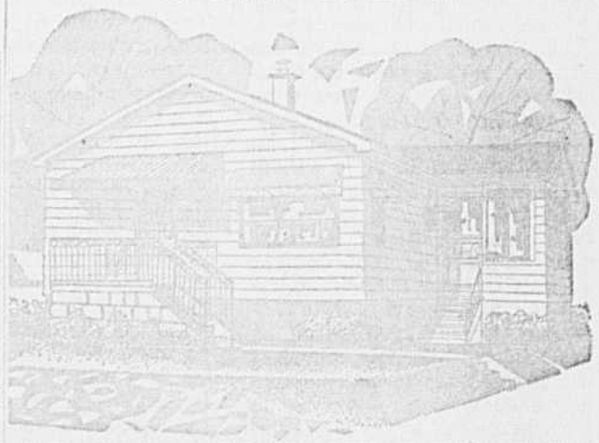

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

LP.
Auvents Weather-Vane ☐ Auvents
2055, av. Verdun ☐ Portes
Verdun, Tél. 767-3053 ☐ Fenêtres
☐ Clapboard
☐ Carports
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

FAITS divers

Trois Québécois victimes de la route au Nouveau-Brunswick

SUSSEX, N.-B. (PC) — La police a enfin révélé les noms des trois Québécois qui ont perdu la vie dans une collision survenue, samedi soir, entre une automobile et un camion-remorque, à environ 15 milles au nord du Sussex, au Nouveau-Brunswick.

Les trois victimes, qui occupaient toutes l'automobile, sont : M. Ernest Maher, de Verdun, et M. et Mme John Hutchison Cunningham, respectivement âgés de 67 et 63 ans, de l'Ile Perrot. Mme Maher, qui a subi de graves blessures dans l'accident, serait toujours dans un état critique.

Le chauffeur du camion, John Hogenhout, de Riverview, N.-B., s'en est tiré avec des contusions mineures.

La police recherche un voleur de sacs à main à domicile

BEAUHARNOIS (J.-G. G.) — Les policiers de Beauharnois et de Maple Grove intensifient leur travail depuis quelque temps afin de capturer un voleur qui se spécialise dans le vol de sacs à main à domicile. Dans la seule journée de dimanche dernier, cet individu aurait commis trois vols avec effraction. Le montant total des vols imputés à ce voleur depuis trois semaines dépasserait $1,600. L'enquête policière se poursuit avec l'espoir que cet individu sera capturé sous peu. La police a de bons indices.

Accident mortel sur une drague

M. Camille Dubois, 36 ans, du 1035A, rue St-Hubert, à Montréal, a été mortellement blessé dans un accident de travail survenu aujourd'hui peu après minuit à bord de la drague William Oxby, qui évoluait alors sur le St-Laurent, à la hauteur de Pointe-aux-Trembles. La victime a succombé à ses blessures durant son transport à l'hôpital Maisonneuve.

Bambin tué par un camion

CHEFFERVILLE — Un bambin de 2 ans, Lucien Patrick, fils de M. et Mme Philippe Patrick, de Schefferville, à environ 180 miles au nord de Sept-Iles, a été tué hier par un camion qui l'a heurté près de la réserve indienne locale.

Américaine tuée près de Rimouski

RIMOUSKI — Une Américaine de 59 ans, Mme Colette Kelly, de la rue Sheridan, à Chicago, Illinois, a perdu la vie quand son automobile a capoté en bordure de la route no 10, à St-Siméon, près de Rimouski.

Auto vs arbre : 1 mort

ST-NAZAIRE. — Un jeune homme de 22 ans, Rosaire Nepton, de St-Nazaire, comté du Lac-St-Jean, s'est tué, hier matin, lorsque son auto s'est écrasée sur un arbre, dans le rang no 7, à St-Nazaire, à 130 milles au nord de Québec.

Tuée par une auto

Une fillette de 7 ans, Chantal Cousineau, dont les parents habitent au 2655 boul. St-Elzéar, dans le quartier Vimont, à Laval, a été heurtée mortellement par une auto, vers 4 h. hier après-midi, en face de chez elle.

L'enfant a succombé à ses blessures dans l'ambulance de la police qui la transportait à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville.

Un adolescent se noie

Un adolescent de 17 ans, Jacques Nadon, fils de M. et Mme Paul-Emile Nadon, du 106 rue Juliette, à Rawdon, s'est noyé, hier après-midi, en se baignant dans le lac Ouareau, près de chez lui. Son corps a été repêché peu après l'accident.

Vol avec violence

Mlle Isabelle Charbonneau, à l'emploi du restaurant Bruno, 15555 est, Sherbrooke, a été fort cavalièrement jetée hors de son auto hier par deux escarpes qui en plus de lui enlever son véhicule, l'ont soulagée des $3,600 appartenant à son patron qu'elle allait déposer à la banque.

L'attentat s'est déroulé comme elle s'immobilisait à un feu rouge à l'intersection de Souligny et du boul. Bernard.

Cambriolages

297 caisses de cigarettes de toutes marques, d'une valeur globale de $30,000, ont été dérobées la nuit dernière dans l'entrepôt de la Van's Importing, 9330, Charles de la Tour, par des inconnus qui ont pratiqué un orifice dans un mur de briques latéral afin de s'introduire sur place.

Des rôdeurs ont brisé le cadenas de la clôture métallique de la Canadian Steel Foundries, 5227 est, rue Notre-Dame, et ont volé 1,900 pieds de fils à souder et un moule en cuivre, le tout d'une valeur de $3,900.

M. Daniel Johnson

M. Louis-J. Robichaud

M. Joseph Smallwood

M. Robert L. Stanfield

M. Alex Campbell

M. John Robarts

M. Dufferin Roblin

M. Ross Thatcher

M. E. C. Manning

M. W. A. C. Bennett

McGill honorera les premiers ministres des provinces

Les 10 premiers ministres provinciaux du Canada ont tous accepté l'invitation d'assister à une cérémonie spéciale le 11 octobre prochain alors que l'université McGill décernera des doctorats honorifiques en droit à neuf d'entre eux, a-t-on annoncé hier.

Le premier ministre du Manitoba, M. Roblin, qui a reçu un tel honneur de l'université McGill en 1966, prononcera le discours de circonstance.

Cette cérémonie fera partie de la Journée des fondateurs pour 1967 et qui est celui aussi de la remise des diplômes aux étudiants de McGill.

Nouveau conflit entre les étudiants de Polytechnique et l'U. de M.

L'Association des étudiants de l'Ecole polytechnique a demandé à ses membres de refuser de payer une partie des frais d'inscription exigés par l'Université de Montréal.

Dans un communiqué, l'Association précise que, "devant le geste unilatéral de l'Université de Montréal d'augmenter les frais pour les services auxiliaires de 150 p. 100, elle demande à ses étudiants de ne pas payer ces frais fixes, dans un geste de remise en cause de tous ces services auxiliaires".

Il s'agit d'une somme de $30, destinée au Centre social et à la Commission des sports de l'Université de Montréal.

"Dans le climat de gratuité scolaire progressive et d'accessibilité générale à l'éducation prônée par l'UGEQ et acceptée en principe par le gouvernement Johnson l'an dernier, il est illogique et impensable qu'une telle hausse nous soit imposée comme telle", poursuit-on dans le communiqué.

L'Association estime que les "services auxiliaires" deviennent de véritables entreprises commerciales, et qu'en conséquence les étudiants doivent être libres de les accepter ou de les refuser.

Le maire de St-Léonard réplique aux accusations du maire de Montréal-Nord

par Florian BERNARD

Les querelles intermunicipales et les petites guerres de bon aloi entre maires et conseils municipaux sont vieilles comme le monde. Rares sont les municipalités qui peuvent se vanter d'y échapper.

Cette fois, c'est entre St-Léonard et Montréal-Nord que les parapets ont été dressés. Deux maires s'affrontent : MM. Paul-Emile Petit, de St-Léonard et Yves Ryan, de Montréal-Nord. Le sujet du litige : la construction éventuelle d'un passage à niveau dans la rue Lacordaire et le prolongement de cette artère jusqu'à Montréal-Nord.

L'encombrement du boulevard Pie-IX et l'augmentation de la circulation ont rendu nécessaire le parachèvement immédiat du boulevard Lacordaire. Là-dessus aucun problème : les deux maires sont parfaitement d'accord.

Il faut, de toute nécessité, ouvrir une nouvelle voie en direction sud-nord. Le boulevard Lacordaire, qui traverse actuellement deux villes, soit Montréal et St-Léonard, ferait bien l'affaire. Il suffirait de le prolonger jusque dans le fief de M. Ryan. Déjà, depuis plusieurs mois, les deux conseils municipaux ont conclu des ententes. On a demandé des plans aux Chemins de fer nationaux. Des montants ont été votés. Le coût total du projet ne devait pas excéder $500,000.

Et c'est justement là que les choses se sont gâtées. Car ce coût initial est passé à $1,100,000, soit plus que le double. Le maire de St-Léonard a bloqué temporairement les études. "Il faut consulter les contribuables", a-t-il dit.

Entre-temps, le maire Ryan a accusé son confrère de regimber et de ne plus vouloir partager les frais tel qu'entendu. Au cours d'une réunion du conseil municipal, le maire Ryan a déclaré que Montréal-Nord et les Chemins de fer nationaux avaient accepté de partager les frais.

Il a ajouté que la ville de St-Léonard "ne veut plus marcher" et que son maire, M. Petit, a recours à des pratiques dilatoires pour retarder l'exécution des travaux.

Hier, le maire Petit a répliqué et de façon énergique. "D'abord, a-t-il dit, M. Ryan ne dit pas la vérité lorsqu'il laisse entendre que les Chemins de fer nationaux payeront une partie des frais. C'est complètement faux. Les Chemins de fer nationaux ne paieront rien du tout."

Effectivement, dans l'ordonnance publiée le 17 janvier dernier par la Commission des transports du Canada on dit clairement que les Chemins de fer nationaux ne paieront rien. Et l'on précise même, à l'article no 3 de l'ordonnance : "Le coût de la construction et les frais d'entretien du passages seront payés dans la proportion de 50 p. 100 par St-Léonard et Montréal-Nord, les deux requérantes".

De plus, le coût initial qui était d'un demi-million de dollars dépasse maintenant, selon les prévisions, un million de dollars. C'est pourquoi St-Léonard "ne marche plus", du moins pour le moment.

Est-ce-à-dire que tout est systématiquement bloqué ? Non. Le maire Petit a déclaré hier soir que les discussions se poursuivront entre les membres de son conseil municipal et ceux de Montréal-Nord. D'autres projets seront étudiés. Il y aurait moyen, par exemple, de prolonger les rues Langelier et Pascal-Gagnon, ce qui éviterait d'avoir à construire un passage à niveau des Chemin de fer nationaux dans St-Léonard.

Les deux maires ont donc accepté de bonne guerre de faire la trêve et, profitant de ce laps où le drapeau blanc flottera, de revoir toute la situation.

OUVERT

SUITE DE LA PAGE 3

immobile. Quand le navire fait route, des treuils spécialement conçus, des câbles gainés et des appareils de détection perfectionnés (remorqués ou montés sur la coque) permettent d'effectuer simultanément les mesures concernant les fonds marins, le champ magnétique total, la température de l'eau de mer en surface et la structure de la couche sous-jacente au fond marin.

Lorsque le navire est immobile pour effectuer des recherches, un appareil de détection placé par-dessus bord mesure et enregistre sans interruption jusqu'à une profondeur maximum de 6,100 mètres la profondeur de l'eau, sa température, sa salinité, la vitesse du son et de la lumière ambiante.

Ce navire de la marine des Etats-Unis se compose également de machines de pont et de laboratoires permettant de manipuler une gamme étendue d'échantillons chimiques, biologiques et géologiques.

Parmi les opérations courantes qu'il peut effectuer, citons la prise de carottes géologiques, la mesure de la température et de la salinité au moyen de la bouteille culbutante de Nansen, le dragage et le prélèvement d'échantillons géologiques et biologiques et la prise de photographies des fonds.

Des laboratoires photographiques et météorologiques, des chambres froides ou frigorifiques de vastes soutes et des circuits électriques spéciaux pour les expériences scientifiques ne sont que quelques-uns des dispositifs qui permettent au "Kane" de faire de façon systématique des relevés multiparamétriques sur toutes les mers du globe.

La Jamaïque veut augmenter ses liens économiques avec le Canada

NEW YORK, (AFP) — M. Hugh Shearer, premier ministre de la Jamaïque, est passé hier soir à New York, venant de Kingston et se dirigeant vers Montréal où il visitera Expo 67, puis à Ottawa où il s'entretiendra avec M. Lester Pearson, premier ministre canadien.

M. Shearer est accompagné de plusieurs ministres qui participeront à une série de discussions avec leurs homologues canadiens sur l'extension des échanges commerciaux entre le Canada et la Jamaïque. Les entretiens politiques avec M. Pearson, a ajouté le premier ministre de la Jamaïque, porteront sur les problèmes "de la paix mondiale, la crise du Moyen-Orient et le Vietnam". Quant aux discussions économiques, M. Shearer a souligné qu'elles constituaient un aspect important de sa visite. "Le Canada est une des sources principales d'investissements en Jamaïque et nous pensons qu'il peut jouer un rôle plus important dans le développement des Antilles ainsi que dans sa stabilité", a-t-il déclaré.

M. Shearer a quitté New York pour Montréal ce matin. Il sera à l'exposition à l'occasion de la journée de la Jamaïque, le 3 août, puis se rendra à Ottawa.

Un seul des 15 manifestants arrêtés samedi a comparu en cour

Des 15 personnes arrêtées samedi lors d'une manifestation de Canado-Ukrainiens sur le site de l'Expo, en face du pavillon de la Russie, deux seulement ont été accusées d'avoir enfreint le règlement 3431 de la ville de Montréal. Les 13 autres ont été relâchées tard samedi soir.

Jerry Pawlowski, du 7725 de la 13e Avenue, à St-Michel, a comparu hier devant le juge municipal Raphaël Beaudet. Il a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir troublé la paix sur les terrains de l'Expo. Son procès a été fixé au 7 août prochain.

George Wolowski, âgé de 24 ans, de Hyattsville, au Maryland, ne s'est pas présenté pour sa comparution. Le dépôt de $25 qu'il avait débourré samedi pour obtenir sa liberté provisoire a été confisqué.

Quatre Américains, originaires de Cuba, sont condamnés à l'amende

Le juge Raphaël Beaudet, de la Cour municipale de Montréal, a condamné quatre Cubains de New York à $25 d'amende chacun à la suite de l'aveu de culpabilité de ces quatre hommes qui avaient été arrêtés samedi dernier sur les terrains de l'Expo alors qu'ils distribuaient des dépliants anti castristes.

Enrique Lopes, Pedro Martin Lopes, Ovidio Valdes et Rogelio Roig Escabar, tous de la région de New York, avaient été remis en liberté, peu après leur arrestation, moyennant des dépôts de $25 chacun.

L'un d'eux, Ovidio Valdes, s'est fait le porte-parole de ses confrères pour déclarer au juge qu'ils ignoraient qu'il était défendu de distribuer des pamphlets à l'Expo. Ils ont promis de retourner à leur domicile aussitôt que la cour aurait disposé de leur cas. Devant cette promesse, le juge Beaudet les a condamnés à $25 d'amende sans frais.

Le représentant du maire de Dawson (Yukon) est mal accueilli

Un vieux résidant du Yukon, M. Dan MacDonald, est arrivé à l'Expo lundi porteur d'un message du maire de Dawson, M. V. C. Mellor, mais aucun représentant de l'Expo n'a encore pu le recevoir.

"Les gens de Montréal sont les plus aimables que j'aie rencontrés, a-t-il dit.

Agé de 81 ans, M. MacDonald, ancien combattant de la Première Guerre mondiale, est à Montréal pour la deuxième fois de sa vie.

"La dernière fois, j'arrivais d'Europe où j'avais servi comme militaire."

Après avoir attendu six heures pour remettre la lettre dont il était le porteur et qui était adressée à M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, il n'avait pu rencontrer un responsable.

La lettre se lit comme suit :

"Permettez-moi, au nom de la population de Dawson, au Klondike, de vous offrir mes voeux et mes salutations et d'exprimer le désir sincère que votre "Terre des hommes" continuera à accueillir plus de visiteurs que vous ne l'espériez."

"Je regrette sincèrement que mes obligations civiques ne me permettent pas de m'y rendre.

Vieux citoyen

"Pour me représenter j'ai choisi un vieux citoyen du Yukon en la personne de M. Dan MacDonald, le porteur de cette lettre. Je désire que vous accordiez à M. MacDonald toute la courtoisie et les privilèges dont j'aurais bénéficié moi-même à titre de représentant de la ville de Dawson."

Mais lundi soir, M. MacDonald n'avait vu que peu de courtoisie et encore moins de privilèges.

En effet, une secrétaire du bureau de M. Dupuy lui a dit de se rendre au pavillon du Yukon où une personne devait lui faire visiter l'Expo.

La personne en question, une femme, n'est arrivée que quatre heures plus tard pour lui déclarer qu'elle ne pouvait s'acquitter de son rôle à cause d'une cheville blessée.

Une fillette de 9 ans commandait la bande...

Pour la troisième fois en quelques semaines, un gang de bandits en herbe, âgés respectivement de 11 ans, de 10 ans et de six ans, et commandée par une fillette de 9 ans, a été capturé hier soir par des limiers de la police municipale.

Les jeunes apaches faisaient alors bombance sur La Ronde, avec des billets verts pleins leurs poches.

Après enquête, la police a découvert qu'ils venaient de piller une roulotte immobilisée sur le parc-auto de Longueuil et voler $200 en argent, des cigarettes et autres articles.

Continuant leurs fouilles, les policiers ont découvert dans un bas de l'un des garçons, à la demeure de ses parents, plus de $100 en billets de banque ainsi qu'un sac rempli de $32 de jouets.

Tout ce petit monde a été écroué aux cellules de l'aide à la Jeunesse.

RADIOLOGISTES

SUITE DE LA PAGE 3

litique de l'Association médicale de l'Ontario qui traite directement avec le malade et non avec le gouvernement."

Le ministre de la Santé doit faire connaître prochainement la position du gouvernement dans les négociations. Les sommes en jeu sont importantes : en 1965, le gouvernement a versé aux 200 radiologistes de la province un peu plus de $5,727,000.

Ayers Wood vend son usine

LACHUTE — Une société forestière de l'Ontario vient de faire l'acquisition de la compagnie Dominion Ayers Wood, à Lachute. La firme Booth Lumber, qui exploite déjà deux entreprises forestières, a confirmé la transaction.

La vente de la Dominion Ayers Wood avait fait le sujet de rumeurs au cours de la semaine passée. Hier soir, les dirigeants syndicaux, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, en ont confirmé la nouvelle. Ils ont précisé à leurs membres que les ententes conclues avec l'ancien propriétaire demeurent valables. Elles avaient été négociées, il y a moins d'un an, au terme d'un dur conflit de travail.

Douceur parfaite: Une variété de tabac doux, notre filtre exclusif Excello—voilà ce qui assure doublement la douceur de la cigarette Matinée. Une douceur telle que Matinée est reconnue partout comme étant la plus douce des cigarettes canadiennes. Essayez Matinée d'abord pour sa douceur, ensuite pour ses prix en argent.

Gagnez $5 à $2,500

Chaque paquet de Matinée contient un coupon. Si celui-ci porte un numéro gagnant et si vous répondez correctement à la question-épreuve, vous pouvez gagner $5, $25, $250, ou même $2,500. Chaque jour, de plus en plus nombreux sont les Canadiens qui gagnent des prix en argent Matinée.

On a tout à gagner à fumer Matinée

Voici quelques récents gagnants de la région:
Mme Germain Ouellet, Gagnonville
M. Paul Dion, Cté. Bonaventure
M. Jean-Marc Grégoire, Québec 6
Mme R. Maher, Ste-Foy
Mme C. Tremblay, Chicoutimi Nord
M. André Boulianne, Roberval Nord
Mme Pierre St-Jacques, Québec 10
M. Jean Jutras, Drummondville
M. F. St-Laurent, Pte. aux Trembles
Mme Benoit Lizotte, Roberval Nord
Christiane Roy, Ville Mont Royal
M. Réal Faust, Montréal Nord
M. André Beaulac, Waterloo
M. Edmond Bélair, Greenfield Park
A. Vella, Montréal
Huguette O'Neill, Arvida

Montréal établit un premier record au tournoi de bridge

Le premier record à être établi au cours du présent tournoi annuel de bridge-duplicate pour les championnats nationaux nord-américains qui se tient actuellement à l'hôtel Reine-Elizabeth (la première fois en cette province) l'a été dimanche dernier quand 608 joueurs se sont inscrits à la première des six séances de l'épreuve des maîtres bridgeurs à vie (plus de 300 points de maîtres) et des maîtres bridgeurs seniors (de 100 à 300). Le record précédent avait été établi à Chicago, en 1965, avec 584 inscriptions pour la même rencontre. A la fin de cette première séance, MM. Harold Guiver, de Long Beach, et Mike Lawrence, de Berkeley, Californie, étaient en tête avec 432½ points de match, suivis de MM. Bill Eisenberg, de New York, et Bob Goldman, de Philadelphie, avec 423½.

Une Montréalaise, Mme Mimi Roncarelli, fait par contre partie de l'équipe actuellement en tête après la deuxième ronde de qualification des équipes de quatre maîtres bridgeurs à vie, les autres membres étant M. et Mme Duncan Phillips, Mme Irene Reingold, le Dr G. Sereny et M. Robert Pugh, tous de Toronto; ils ont récolté, en deux séances, 37 points sur un total possible de 52. En seconde position se trouvent Mme Dorothy Hayden, Mme Emma Jean Hawes, M. B. Jay Becker et le Dr John Fisher. Parmi ceux qui ont été éliminés à la fin de cette deuxième séance, on retrouve des noms aussi connus que Sam Stayman, Alvin Roth, Barbara Rappaport, I. Cohen, Albert Weiss, M. et Mme Julius Rosenblum, Ivan Erdos et S. Leibowitz.

Le championnat des équipes de quatre maîtres bridgeurs sub-seniors (moins de 100 points de maîtres) a été rapporté par un groupe américain formé de MM. Kevin Comins, de Fort Wayne, Indiana, Richard Elder, de Markfield, Ohio, Marty Bergen, de Spring Valley, et Richard Betz, d'Amsterdam, N. Y. En seconde position, on retrouve, à égalité avec une équipe d'Ontario et une autre des Etats-Unis, les joueurs suivants, tous de l'Ile de Montréal, MM. Lucien Parizeau et Paul Hébert, de la métropole, J.-M. Côté, de Dorval, et J.-P. Dagenais, de Saint-Laurent.

Voici par ailleurs, les résultats de diverses autres rencontres de moindre importance tenues dimanche dernier.

Paires libres "Royal Saint Lawrence Yacht Club" : 1ères, Mlles Grace Simm et Rita Seamon, de Miami Beach, Floride; 2es, MM. William R. West, de Saranac, et Fred Root, de North Tonawanda, New York.

Paires "European Bridge Club" : 1ers, MM. André Bleau, de Duvernay, et Lucien Antaki, de Montréal; 2es, Mmes M. O'Brien et W. Luscombe, de Toronto; 3es, M. et Mme E. Werty, de Miami; 4es, M. et Mme Horace Maheux, de Québec.

Paires libres du "Sud de la Nouvelle-Angleterre" : 1ers, Dr E. J. Doherty et M. Ira Lipman, respectivement de Brockton et d'Attleboro, Mass.; 2es, M. et Mme J. W. Hartford, de Détroit.

Paires libres de l'"Est du Massachusetts" : 1ers, MM. Simon W. Kanto, de Schenectady, et D. Allan Collins, de Mechanictville, N.Y.; 2es, M. et Mme B. Wahl, d'Arvida, Québec.

Les bridgeurs du Québec à l'honneur

Les gens de notre province, compte tenu de leur nombre comparé à ceux venus du reste du Canada et des autres pays, ont fait bonne figure dans toutes les sessions tenues depuis vendredi. Ci-dessous, vous trouverez les noms de ceux qui se sont classés aux trois premiers rangs à la fin de diverses rencontres :

Les premiers de sections : Mmes T. Urquhart, de Beaconsfield, et P. Allen, de Pointe-Claire; MM. H. J. Loiselle et E. G. Quigg, de Pointe-Claire; MM. Maurice Lemieux et M. Grinberg, de Montréal; MM. P. Bergeron, de Chicoutimi, et René Hubert, de Kénogami; MM. S. Leznoff, de Montréal, et M. Hoffman, de Côte-Saint-Luc; MM. Réal Olivier et H. Laliberté, de Québec; MM. J. L. et D. Shatsky, de Montréal; MM. F. Girardeau et Claude Laberge, de Montréal, Raoul Julien, de Lemoyne, et Gérard Falardeau, d'Amos; MM. Léo Harvey et André Laliberté, de Québec; M. et Mme Raoul Maltais, de Kénogami; MM. Robert Binsky et Ken Hope, de Montréal.

Au second rang : MM. F. Turcsik, de Montréal, et E. P. Nemeth, de Sarnia; Ontario; MM. V. Smitz, de Montréal, et D. R. MacDonald, de Westmount; MM. M. DeKoven et T. Reiner, de Montréal; MM. A. Thibault, de Port Alfred, et M. Saint-Gelais, de Roberval; Mme J. Bégin, de Montréal, et M. D. Tait, de Saint-Laurent; MM. G. Anderson, J. Crombie, J. Hodkinson et P. A. McArthur, d'Hudson; MM. I. Makowicz, H. Kaplow, E. Kokish et B. Baran, de Montréal; M. et Mme N. W. Duck, Mlles Gladys Eaves et Cécile Leduc, de Montréal; MM. B. MacKenzie, D. O'Connell, de Montréal, P. Ensio, de Saint-Lambert, et M. Stein, de Montréal; Mmes T. Urquhart et M. Glesler, de Beaconsfield; MM. J. Laliberté et M. Larochelle, de Québec.

Enfin, les troisièmes de sections : M. et Mme J. J. Kennedy, de Port Cartier; Mme E. Litwin et M. J. Shuster, de Montréal; Mme Ida Kastner, de Montréal, et M. G. Benesh, de Dorval; MM. Jean Roche, de Québec, et Wilfrid Aziz, de Chicoutimi; MM. M. Prigender et M. Saxenberg, de Montréal; Mme K. Handyside, de Westmount, et Mme E. B. Reiter, de Burlington; MM. D. Fraser, de Montréal, et H. Gross, de Burlington; MM. L. Despatie et R. DeSerres, de Montréal; MM. S. Gold et M. Paul, de Montréal; Mmes J.-R. Barrington et S. W. Law, MM. J. R. Barrington, de Montréal, G. Benesh, de Dorval, et K. S. Dawe, de Renfrew, Ontario.

Entre deux séances de bridge

A l'honneur

Un autre bridgeur du Québec, M. P.-E. Lagueux, de Thetford-Mines, a obtenu, samedi dernier, le titre tant convoité de maître bridgeur à vie de l'American Contract Bridge League. Il a, en effet, avec M. J.-H. Dussault, du même endroit, comme partenaire, gagné les trois points nécessaires pour former le total de 300 requis pour l'obtention de cet honneur. C'est en se classant cinquième, parmi les 500 concurrents de la rencontre des paires libres de "l'âge d'or", que M. Lagueux a réussi cet exploit.

Le titre de maître bridgeur à vie a également été obtenu en fin de semaine par Mmes John Ernest, de Muttontown, N.Y., Harriet Eastman, d'Augusta, Maine, et M. Loren Bernan, de New Britain, Connecticut.

Vers de nouveaux sommets ?

Les organisateurs montréalais du grand tournoi de bridge qui se tient actuellement jusqu'au 6 août à l'hôtel Reine-Elizabeth ne désespèrent pas d'enlever à Chicago le record d'assistance établi il y a deux ans. En effet, dans les trois premiers jours de cet événement, qui a débuté vendredi soir, le total des inscriptions à diverses épreuves se chiffre à 11,388, soit 2032, le 28 juillet, 4564 le lendemain et 4792 dimanche dernier.

"Guitarethon" de 55 heures

LIMA (AFP) — Trois musiciens péruviens viennent de battre le record mondial de "guitare de fond" en jouant de cet instrument pendant 55 heures, se reposant dix minutes par heure.

Juan Rojas, Enrique Linares et Luise Benjamin Cosme, les nouveaux "recordmen", avaient les doigts en sang lorsqu'ils décidèrent de s'arrêter. Le précédent record, détenu par un Espagnol, était de 52 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DU PERSONNEL

AIDE-DENTAIRE — FEMMES — Traitement initial: $2,925. Augmentations annuelles jusqu'à $3,685. Assister un dentiste dans les activités matérielles propres au bon fonctionnement d'une clinique dentaire pour enfants: répondre aux appels téléphoniques, fixer les rendez-vous et en dresser la liste, accueillir les patients, classer les fiches de ces derniers, etc. Au moins 17 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis 1 an à la date de la nomination. De préférence, quelque expérience comme aide-dentaire. **Date limite d'inscription: 4 août 1967.**

BIBLIOTHECAIRE GRADE 1 — HOMMES OU FEMMES — Traitement initial: $6,050. Possibilité d'avancement jusqu'à $7,745. Posséder un baccalauréat en bibliothéconomie d'une université reconnue ou détenir un diplôme technique en bibliothéconomie et avoir au moins quelques années d'expérience récente et à temps complet dans une fonction de bibliothécaire.

CHIMISTE (Service de Santé) — HOMMES OU FEMMES — Traitement jusqu'à $10,800. Effectuer dans un laboratoire municipal, des travaux de recherches scientifiques et des analyses physiques, chimiques, ou autres, d'ordre professionnel. Posséder un diplôme universitaire en chimie d'une institution reconnue. De préférence, être membre en règle de la Corporation des chimistes professionnels du Québec. Quelque expérience récente et à temps complet dans des travaux d'analyses bactériologiques, de préférence dans le domaine des aliments.

COMMIS GRADE 1 — HOMMES — Traitement initial: $3,125. (Hommes mariés: $3,800). Augmentations annuelles jusqu'à $4,425. Au moins 17 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis 1 an à la date de la nomination. Aucune expérience n'est exigée.

PHOTOGRAPHE — HOMMES — Traitement initial: $4,970. Augmentations annuelles jusqu'à $6,050. Il y a actuellement deux postes à combler: l'un comporte du travail de photographie en général, et l'autre comporte surtout du travail de laboratoire. Au moins 19 ans et avoir complété une 9e année d'études. Quelque expérience dans un travail de photographie ou dans des travaux de laboratoire. Les candidats devront être familiers avec toutes les opérations de la photographie, le développement, l'impression, l'agrandissement, la retouche, etc. **Date limite d'inscription: 11 août 1967.**

POLICIER — Traitement initial: $5,000. Augmentations annuelles jusqu'à $7,300, après 3 ans de service. Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir complété une 11e année d'études. Taille minimum: 5'8", pieds nus; poids minimum: 140 livres sans vêtement. Vision minimum: 20-30 chaque oeil sans verres.

PREPOSEE AUX RENSEIGNEMENTS — FEMMES — Traitement initial: $3,625. Augmentations annuelles jusqu'à $4,970. Recevoir et transmettre les appels téléphoniques aux personnes concernées; donner divers renseignements au public et exécuter différents travaux de dactylographie et d'écritures simples. Au moins 17 ans et avoir complété une 11e année d'études. Résidence à Montréal depuis au moins 1 an à la date de la nomination. Quelque expérience dans un travail de réceptionniste ou de dactylo. Posséder une bonne connaissance de la dactylographie. **Date limite d'inscription: 1er août 1967.**

AVANTAGES SOCIAUX: Fonds de pension, vacances, congés de maladie, assurance-maladie et assurance-vie.

DEMANDE D'EMPLOI: Tout candidat doit s'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du personnel, bureau 403 à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone : 872-3236 ou 3237. Le questionnaire devra être retourné au service du personnel dûment complété et accompagné des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport).

Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français ou l'anglais, et posséder une connaissance suffisante de la langue seconde. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées, et jouir d'un état physique satisfaisant.

les tribunaux

Une jolie hôtesse accusée de larcin

Une jeune et jolie Marocaine qui, pour la durée de l'Expo, fait office d'hôtesse au pavillon du Maroc, sur la Terre des Hommes, aurait été tentée un peu trop fort, semble-t-il, par les marchandises à l'étalage dans l'un de nos grands magasins.

Latifa Souihli aurait donc rempli son sac d'articles divers, pour une valeur de $188.97, et aurait tenté de passer les portes du magasin sans avoir préalablement fait le crochet nécessaire (et toujours un peu coûteux) à la caisse.

On l'appréhenda donc, en dépit de ses explications à l'effet que, dans son pays, on peut soi-même, à l'occasion, décider de différer le paiement des marchandises achetées dans de telles conditions, sans avoir recours aux services onéreux d'une quelconque compagnie de finance.

Devant la cour, on fit par ailleurs remarquer, du côté de la poursuite, que sa compagne d'appartement, rue Durocher, avait été appréhendée dans des circonstances fortement semblables, il y a quelques semaines, et qu'elle attendait encore son procès pour ce délit, d'ailleurs.

Dans ces conditions, le tribunal exigea un dépôt de $100 de la belle hôtesse, et fixa son procès au 8 août.

Va pour la marche, mais sans vandalisme

Nos grandes super-artères de circulation ne sont pas faites pour les piétons.

Et des affiches rappellent d'ailleurs, en maints endroits, qu'en ce siècle de la motorisation, le macadam appartient uniquement aux véhicules-moteur.

Mais lorsqu'on tombe en panne, il est évidemment loisible à chacun de continuer son chemin par les moyens du bord. C'est-à-dire les pieds.

Au long de la route, toutefois, il ne faut pas s'amuser outre-mesure de sa mésaventure.

Et pour l'avoir fait, l'autre matin, à Anjou et à Montréal-Est, quatre jeunes gens ont été condamnés à $50 d'amende, hier après-midi, par le juge T.-A. Fontaine.

Les lurons, partrop gais notamment brisé l'enseigne d'un garage, dans la ville du maire Crépeault, pour ensuite ériger une barricade d'obets divers, à Montréal-Est.

Et ce, évidemment, en créant des "hasards" additionnels sur une grande voie de circulation qui en compte déjà assez.

Et cela coûtera donc $50 . . . probablement à quatre paternels trop condescendants.

Accusation tardive de possession de drogue

Un jeune homme de 24 ans, Joseph Laiken, de l'avenue Isabella, à Notre-Dame-de-Grâce, a comparu devant le juge T.-A. Fontaine, hier après-midi, sous une accusation de possession de narcotiques.

Selon la police fédérale, le prévenu aurait accompagné deux jeunes Américains qui, la semaine dernière, avaient été appréhendés en possession d'une certaine quantité de marijuana dissimulée dans le réservoir d'eau de leur essuie-vitre.

Les deux prévenus avaient été appréhendés alors qu'ils venaient de brûler un feu de circulation, dans le centre-ville. Quant à Laiken, il avait alors prétendument pris la fuite, mais son identité connue, il s'était subséquemment livré aux agents de la R.C.M.P.

Représentant ce corps de police devant la cour, Me Louis-Philippe Landry, soumit qu'un cautionnement substantiel devrait être exigé, et le tribunal fixa effectivement une garantie immobilière de $2,000, immédiatement.

Fable

Un vieux renard donne quelques leçons à son fils pour qu'il sache se débrouiller dans la vie : "Retiens surtout bien une chose : prends garde à toutes les personnes qui ont les cheveux roux !"

— "Je ne comprends pas ce que tu veux dire", dit le petit renard, "nous aussi nous sommes roux !"

— "Tu vois bien", répondit le vieux renard, "c'est justement pour cela ! !" (tp)

Faut surtout respecter la maréchaussée

Un pensionné dans la soixantaine, Lionel Valois, a été condamné à $25 d'amende hier après-midi, en Correctionnelle, pour avoir entravé le travail de la police, alors que celle-ci venait "régler" une querelle de voisine dans laquelle sa propre épouse aurait été partie.

Le prévenu, qui a déjà combattu dans les forces armées, se serait apparemment arrogé le droit de prier les policiers dépêchés sur les lieux d'aller s'ébaudir ailleurs avec leur "badge", leur .38 et leur garcette.

Mais c'est lui qui changea plutôt de place, et qui se retrouva au poste, accusé d'être intervenu dans le travail de cette maréchaussée moderne qu'est notre force constabulaire locale.

Apparemment consentant à verser l'obole obligatoire immédiatement, le prévenu demanda et obtint de la cour la permission de se rendre chez lui immédiatement pour chercher les dollars nécessaires à son élargissement final.

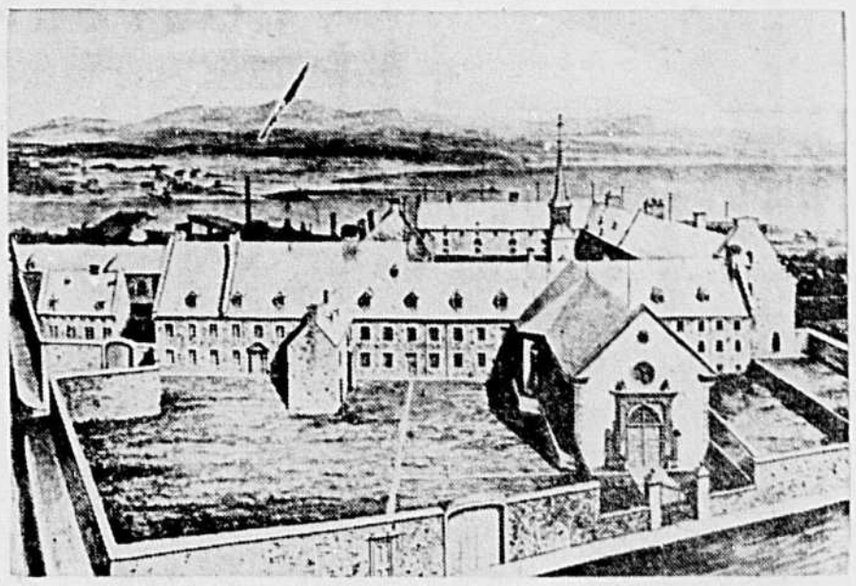

L'Hôtel-Dieu de Québec, qui accueillit les Hospitalières de Dieppe.

1er août 1639

Arrivée des premières Hospitalières de France

La colonisation ne démarra que fort lentement en Nouvelle-France. Les compagnies qui obtinrent l'une après l'autre le privilège de la traite des fourrures se préoccupèrent fort peu des engagements qu'elles avaient pris de faire passer sur les bords du Saint-Laurent des "habitants", c'est-à-dire des recrues qui s'y fixeraient à demeure. En fait, c'est seulement après le retour du Canada à la France et la rentrée de Champlain à Québec que la colonie prit figure d'établissement permanent.

Jusqu'alors, il n'existait à Québec ni hôpital pour accueillir les malades ni institution pour former les jeunes filles. "Il y avait plusieurs années que l'on souhaitait un hôpital en Canada, non seulement pour secourir le peu de Français qui l'habitaient, mais beaucoup plus pour soulager les Sauvages, qui étaient sujets à de grandes maladies, et qui n'avaient aucun moyen d'adoucir la misère dont ils étaient accablés surtout dans leur extrême vieillesse, ce qui faisait que ceux d'entre eux qui suivaient leur ancienne et barbare coutume tuaient les vieillards pour mettre fin à leurs maux, croyant en cela leur rendre un grand service." Voilà sur quelle phrase débutent les "Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec", ce qui laisse voir combien âpre était l'existence dans ce monde nouveau.

Dès après la signature du traité de Saint-Germain-en-Laye, en 1632, les jésuites reviennent à Québec. Leur chef est le père Paul Le Jeune, ancien supérieur du collège de son ordre à Dieppe. La foi et la civilisation ne s'enracineront en Nouvelle-France que par l'enseignement. Aussi songe-t-il à l'établissement d'un "séminaire de garçons". Mais il ne faut pas négliger les jeunes filles, "car les garçons que nous aurons élevés en la connaissance de Dieu venant à se marier à des filles ou femmes sauvages accoutumées à courir dans les bois, écrit-il, leurs maris seront obligés de les suivre, et ainsi retomber dans la barbarie, ou bien de les quitter, qui serait un autre mal fort dangereux".

Le missionnaire espère qu'il se lèvera des femmes vertueuses pour doter la colonie de telles institutions. "Il y a des dames dans Paris, écrit-il encore, qui emploient tous les ans plus de dix mille francs en leurs menus plaisirs. Si elles en appliquaient une partie pour recueillir les gouttes du Sang du Fils de Dieu répandu pour tant d'âmes qui se vont perdant tous les jours faute de secours, elles ne rougiraient pas de honte au jour qu'elles paraîtront devant Dieu pour rendre compte des biens dont il les a faites économes."

La duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, entend l'appel. Les coches de Soissons lui sont affermés et elle décide, à même les profits qu'elle en tire, de constituer un revenu de quinze cents livres au bénéfice d'un Hôtel-Dieu, tout en versant pour les mêmes fins un capital de vingt mille livres. Les hospitalières de Dieppe viennent de se réformer et d'adopter "une manière de vie régulière"; elle les persuade d'envoyer des sujets à Québec. Les trois premières recrues seront les soeurs Marie Guenet de Saint-Ignace, supérieure, Anne le Cointre de Saint-Bernard et Marie Forestier de Saint-Bonaventure-de-Jésus.

Marie-Madeleine de Chauvigny de la Peltrie a aussi été touchée par la lecture de la "Relation" du père Le Jeune. Elle est veuve, dispose d'une grande fortune et veut se consacrer à l'instruction des filles indigènes. En février 1639, elle arrive à Tours afin d'obtenir que des ursulines l'accompagnent en Nouvelle-France; trois d'entre elles l'accompagneront : mère Marie Guyart de l'Incarnation, supérieure, mère Marie de Savonnières de Saint-Joseph et mère Marie-Cécile de Sainte-Croix.

Le 4 mai madame de la Peltrie, sa suivante et les trois ursulines venaient à Dieppe pour s'y joindre aux trois hospitalières, et toutes prenaient place sur un voilier. "Nous fûmes environ quinze jours en rade, avec des vents fort contraires, puis le temps étant devenu favorable, on leva l'ancre et nous perdîmes bientôt la terre de vue." Le 1er août suivant, le canon du fort Saint-Louis annonçait à la petite population de Québec l'arrivée du vaisseau. Charles Huault de Montmagny accueillit les pionnières avec empressement. Ces religieuses étaient les premières qui traversaient l'Atlantique.

Accusée d'avoir conduit une auto sous l'effet de l'alcool

Une jeune femme de 30 ans, Maureen Levie, de Châteauguay, a comparu devant le juge T.-A. Fontaine, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir conduit sa voiture alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Si les signes de cet affaiblissement étaient quelque peu disparus, elle portait tout de même quelques "traces" évidentes de l'aventure sur roues qui s'était terminée à l'entrée du pont Mercier.

Et, parmi ces traces, il y avait notamment un oeil fortement bleui et quelques ecchymoses tout autant évidentes.

Devant le tribunal, elle a toutefois nié être la cause de tout, et son procès a été ajourné à huitaine, un cautionnement de $300 étant fixé par le tribunal.

Au moment de son arrestation, la prévenue avait par ailleurs affirmé à la police que l'auto dans laquelle elle se trouvait était volée.

Mais ce n'était que vantardise, selon toutes les apparences. Elle avait d'ailleurs, en sa possession, tous les papiers se rapportant au véhicule.

Et, conséquemment, c'est "d'affaiblissement" seulement qu'elle a été accusée.

Le calendrier des pionniers

ONGLE INCARNÉ

Soulagez *vite* la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

PIERRETTE CHAMPOUX

vous invite à son émission

"A LA VOTRE MADAME"

Une gracieuseté de :
lundi, mercredi, vendredi
à 3 h. 55 p.m.

7up

CKAC/73

Vos hémorroïdes vous font souffrir?

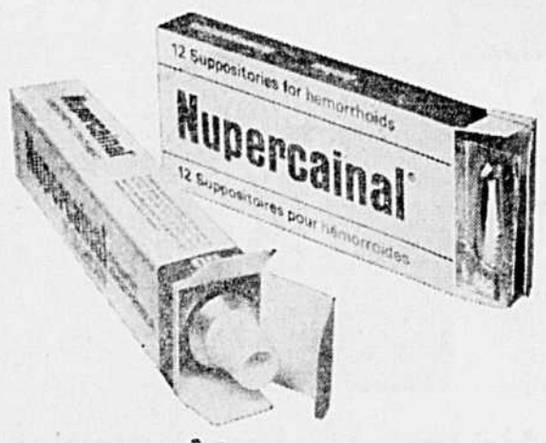

Nupercaïnal®

apaise la démangeaison, supprime la douleur.

Contient de la cinchocaïne, antalgique de haute efficacité à action prolongée. L'onguent et les suppositoires Nupercaïnal — chez votre pharmacien.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

(suite de la page 9)

Service général des Achats

Projet No 2693
Tabourets métalliques,
Ministère de la Santé,
Sherbrooke.
Clôture des soumissions, le 16 août 1967, à 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet No 2694
Tableaux à craies et d'affichage,
Ministère de la Santé,
Sherbrooke.
Clôture des soumissions, le 16 août 1967, à 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet No 2695
125,000 gallons huile à chauffage No 2,
Ministère de la Voirie,
St-Modeste.
Clture des soumissions le 17 août 1967, à 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet No 2696
40,000 gallons huile à chauffage No 2,
Ministère de la Voirie,
Ste-Anne-des-Monts.
Clôture des soumissions, le 17 août 1967, à 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet No 2697
40,000 gallons huile à chauffage No 2,
Ministère de la Voirie,
Matane.
Clôture des soumissions : 17 août 1967, à 4.44 p.m. temps réglementaire.

Projet No 2698
1200 Caisses, Essuie-mains de papier, en rouleaux
Min. du Conseil Exécutif,
Montréal.
Clôture des soumissions, le 17 août 1967, à 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet No 2699
1 camion avec benne et dompeuse, 19,500 lb,
P.B.V. 4 x 4,
Min. des Richesses Naturelles,
Montréal.
Clôture des soumissions, le 11 août 1967, à 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet No 2700
1 debusqueuse,
Min. des Richesses Naturelles,
Montréal.
Clôture des soumissions, le 11 août 1967, à 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet No 2701
1 tracteur à chenilles avec bélier mécanique,
Min. des Richesses Naturelles,
Montréal.
Clôture des soumissions, le 11 août 1967, à 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet No 2702
Contrat d'impression pour 3,000,000 permis de Traverse, (Parcs Provinciaux),
Ministère du Tourisme,
Chasse et Pêche,
Québec.
Clôture des soumissions, le 10 août 1967, à 4.00 p.m., temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au
Service Général des Achats,
Bureau des Appels d'offres,
tél : 693-5426,
585, boulevard Charest Est,
Québec.

Le Directeur Général,
Georges Bussières.

Au grand tournoi de bridge-duplicate

La ville de Montréal offrait hier soir au chalet du Mont-Royal un dîner en l'honneur des participants au grand tournoi de bridge qui se tient actuellement à Montréal. C'est la première fois dans l'histoire du bridge que ce tournoi de bridge-duplicate pour les championnats nationaux nord-américains se tient à Montréal. Ces deux photos nous font voir les personnes qui avaient pris place à la table d'honneur. Ce sont, dans la première photo, de gauche à droite : M. Ralph Cohen, président conjoint du comité d'organisation des championnats nationaux nord-américains ; Madame Henri Parent, M. Frank Westcott, de North Attleboro, Mass., président du comité d'accueil ; Madame Euclide Laliberté, M. John Norwood, président de l'ACBL, de Greenville, Caroline du Sud; M. Euclide Laliberté, représentant le maire Jean Drapeau. Sur la seconde photo, dans le même ordre, Madame John Norwood, M. J.-J. Perrault, président de la Ligue de bridge de Montréal ; Madame Frank Westcott, M. Henri Parent, président conjoint du comité d'organisation des championnats nord-américains, et Madame Ralph Cohen. Le tournoi se continue jusqu'au dimanche 6 août.

Un titre de plus pour la duchesse d'Albe

par Andrew TARNOWSKI

MADRID (Reuter) — L'aristocrate la plus titrée d'Espagne, la duchesse d'Albe, vient de déposer une réclamation légale pour obtenir un autre titre, en plus des 72 qu'elle détient déjà.

La noble dame, mondaine de premier choix et sportive dont les loisirs étaient jadis occupés notamment par la tauromachie à dos de cheval, a intenté une poursuite contre le ministre de la Justice pour obtenir le titre de duchesse d'Almazar, qui appartenait à un frère de son grand-père, le 16e duc d'Albe, au 19e siècle, mais qui est maintenant sans titulaire.

Maria de Rosario Gayetana Fitz James Stuart y Silva, Falco y Gurtubay, connue familièrement sous le nom de Tana, est actuellement sept fois duchesse, mais elle considère ce nouveau titre comme lui revenant de droit. La précédente duchesse d'Almazar vient de mourir sans laisser d'héritier direct.

La duchesse blonde de 41 ans, mère de cinq fils, est également 18 fois Grande d'Espagne, titre qui, si elle était un homme, lui permettrait de garder son chapeau en présence des rois très catholiques.

Fille de la Maja nue

Son nom de Cayetana lui vient du 18e siècle, d'une duchesse d'Albe dont on croit qu'elle aurait posé pour l'une des plus fameuses toiles de Goya, la Maja nue, oeuvre maintenant exposée au Prado de Madrid.

Aujourd'hui, la famille nie fermement que l'aïeule ait jamais posé nue. En 1945, le dernier duc d'Albe fit exhumer le corps pour voir si les traits correspondaient à ceux du portrait, mais les médecins ne purent se prononcer.

L'actuelle duchesse, qui ne manque pas un événement social de classe, est une skieuse et une écuyère accomplie, ainsi que toute dévouée à plusieurs institutions de charité, dont la Croix-Rouge espagnole.

Mais elle a abandonné sa passion de jeunesse pour les combats de taureaux à dos de cheval qu'elle livrait dans ses ranchos privés au sud de l'Espagne. Elle se contente maintenant de promenades à cheval, mais elle aime encore assister aux corridas.

Héritiers d'inestimables fortunes, la duchesse et son mari Luis partagent leur temps entre leurs propriétés dans différentes parties de l'Espagne.

Le mari de la duchesse est Luis Martinez de Irujo, quatrième fils d'un duc espagnol, et ingénieur civil. Comme tous les titres appartiennent à sa femme et qu'il ne peut en hériter, on le surnomme "le duc consort".

L'héritier des titres est leur fils aîné de 18 ans, Carlos Martinez de Irujo Stuart y Silva, duc de Huescar. Il est déjà duc de son propre droit, ayant hérité du titre d'un parent éloigné. Mais la fortune familiale peut être partagée entre lui et ses quatre frères.

Nouvelles brèves

La princesse Sophie attend son 3e enfant

MADRID (Reuter) — La princesse Sophie de Grèce, épouse du prince espagnol Juan Carlos de Bourbon, attend la naissance de son troisième enfant au début de 1968. La nouvelle a été annoncée samedi à Madrid.

Le prince Juan Carlos est censé être le candidat favori du général Franco, comme prétendant au trône d'Espagne.

Miss Monde abandonne son titre

LONDRES (PA) — Reita Faria de l'Inde, qui avait été élue Miss Monde, vient d'abandonner son titre. Son contrat avec les organisateurs ne devait se terminer qu'en novembre prochain, mais Mlle Faria a déclaré à une conférence de presse qu'elle renonçait à son titre parce que les garanties de chaperonnage qu'on lui avait promises n'ont pas été respectées.

Une belle histoire d'amour digne des plus authentiques contes de fée s'est terminée dimanche par le mariage romantique du prince Hans Adam de Liechtenstein avec la comtesse Marie Kinsky. Cette photo a été prise au cours de la cérémonie nuptiale qui a eu lieu à Vaduz.

Mariage royal au Liechtenstein

VADUZ (PA) — Une idylle royale qui tient d'un conte de fée, s'est terminée dimanche par le mariage d'un beau et riche prince et d'une ravissante comtesse allemande, ce qui a donné lieu à des réjouissances se prolongeant toute la nuit dans la petite principauté du Liechtenstein, en Europe centrale.

Dans la chapelle d'un magnifique château médiéval, la comtesse Marie Kinsky, 27 ans, est devenue l'épouse du prince Hans Adam, 22 ans, héritier en titre du Liechtenstein.

A cette occasion, la plus petite monarchie du monde servait de cadre à un libretto d'opéra comique. Après les scènes du fastueux mariage, l'action burlesque a commencé au rythme des comédies du cinéma muet.

Les 18 agents du police du Liechtenstein furent culbutés par l'irruption des 30,000 noceurs venus des pays voisins.

La population de Vaduz, capitale du Liechtenstein est de 3,995 habitants.

Un contingent de police des deux pays voisins, l'Autriche et la Suisse, ne réussit pas à calmer les joyeux convives. La police abandonna l'idée de conduire à l'unique prison, qui ne contient que 20 personnes, tous les gens en état d'ébriété, ou causant des désordres, de sorte que les fêtards eurent le champ libre.

Le coté sérieux de cette cérémonie nuptiale fut marqué par un message de bons voeux adressé par le pape Paul VI au couple royal.

Le mariage fut célébré par Monseigneur Johannes Vanderach, évêque du diocese suisse de Coire.

La foule s'était massée le long des rues de Vaduz pour voir passer le défilé nuptial par ce beau matin d'été.

Les cloches de l'église sonnaient à toute volée, et l'écho se répercutait depuis le Tyrol autrichien, en bordure du petit pays.

La reine Anne-Marie de Grèce, d'origine danoise, vêtue d'une robe bleue à garniture de broderies avec accessoires blancs, venait en tête d'une cinquantaine de représentants de maisons royales européennes, lesquels étaient venus assister à ce mariage, le plus fabuleux à s'inscrire dans les annales du Liechtenstein qui compte 600 ans d'existence.

Trois cents jeunes filles portant le costume national et des bouquets de fleurs, formaient un cortège sur le chemin de l'église.

Une équipe de télévision japonaise réussit à entrer dans l'église où se trouvait une équipe de télévision suisse officiellement en service pour transmettre en direct toutes les phases de la cérémonie sur le réseau Eurovision.

Le prince héritier Hans Adam, un homme de haute stature, répondit en souriant aux applaudissements de la foule, au moment où il arrivait à l'église donnant le bras à sa mère, la princesse Gina de Liechstenstein.

Les applaudissements redoublèrent à l'apparition de la jolie mariée, au bras de son père, le comte Ferdinand.

La comtesse Maria portait une magnifique robe de soie blanche, reprodée de perles, une création Jacques Heim. Huit dames d'honneur vêtues de blanc, et 22 demoiselles d'honneur portant des robes de nuance jonquille, soutenaient la traîne de six pieds de long de la robe de la mariée.

Une tiare de diamants d'une valeur de $55,000, cadeau du gouvernement de Liechtenstein, ornait la chevelure de la nouvelle princesse.

Son mari est l'héritier de l'une des plus grosses fortunes d'Europe. Le père de Hans Adam, le prince Franz Josef, 60 ans souverain du Liechtenstein, possède entre autres, six châteaux, deux palais, un certain nombre de pavillons de chasse, et l'une des plus importantes collections privées d'objets d'art, laquelle est évaluée à plus de $100,000,000.

La comtesse Marie, qui était dessinatrice en art graphique à Munich, appartient à une famille d'aristocrates allemands qui ont perdu leur fortune et leurs propriétés durant la seconde guerre mondiale.

A PARIS et à LONDRES
grâce à POM D'OR

Gagnez l'un des 3 VOYAGES GRATUITS à Paris et Londres, plus $500 d'argent de poche.

C'est facile de participer à ce concours . . . c'est facile de gagner.

Il suffit de promettre de servir le "Sandwich du Siècle", un goûter délicieux si le sandwich est fait avec du pain POM D'OR. Un pain qui conserve longtemps sa fraicheur et son bon goût . . . un sandwich est toujours meilleur lorsqu'il est fait de POM D'OR. Tous détails et formule de participation sur chaque emballage de POM D'OR.

PARTICIPEZ AU CONCOURS DES MAINTENANT . . . ET SOUVENT

Les boulangers POM

HARRISON BROS. MONTREAL

the Villager
shoe shoppes inc.

VENTE FINALE
½ PRIX
$3.99 et $6.99

NOUS N'ACCEPTONS PAS DE CARTES DE CRÉDIT, DE COMPTE PERSONNEL.

NOUS N'ACCEPTONS PAS DE REMBOURSEMENT, D'ÉCHANGE.

OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI

1474, rue Peel
(Face à l'hôtel Mont-Royal)

5218, chemin QUEEN MARY
(Snowdon)

Galerie des boutiques
PLACE VICTORIA

CENTRE COMMERCIAL
FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE

CORBEIL
SUR LA PLAZA

Costume suggéré par la Commission Scolaire. Veste de laine et orlon en plaid "Black Watch" doublée, bordée d'un galon, simple boutonnage, lavable.

Gr. 7 à 14 $12.00
" 8 à 20 $13.00

Jupe grise acétate et viscose à plis creux, lavable.

Gr. 4 à 6x $6.00
" 7 à 14 $7.00
" 8 à 20 $8.98

Tunique en pointe, en celanese et lavable. Coul.: marine.

Gr. 4-6x $6.00
" 7-14 $7.00

En vente à la Boutique de l'écolière, sous-sol

6500, RUE ST-HUBERT, ANGLE BEAUBIEN

la vie féminine

Un foyer pour chaque enfant

De concert avec la Société d'adoption, LA PRESSE poursuit sa campagne en vue de trouver un foyer nourricier — ou d'adoption — aux enfants qui se trouvent à la Crèche. L'an dernier, 975 ENFANTS ONT ETE ADOPTES et 214 ont été placés en foyer nourricier. Les parents qui projettent sérieusement de prendre un enfant dans leur foyer n'auront qu'à communiquer avec la Société d'adoption et de protection de l'enfance, 874 est, rue Sherbrooke. Tél. : 527-2331.

Aujourd'hui, nous vous présentons Gaétan et Richard. Eux aussi sont à la recherche d'une famille.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Richard ne passe pas inaperçu avec ses cheveux roux, ses yeux bleus et son air taquin d'autant plus qu'il est toujours à la recherche d'une nouvelle aventure. Il a deux ans, dit quelques mots et adore entendre chanter. Richard aime beaucoup la compagnie des adultes. Quand une grande personne s'occupe de lui, Richard s'empresse de lui montrer ses jouets et ne manque jamais de lui en offrir un. Très robuste pour son âge, Richard est le petit garçon de deux ans qui, à la crèche, "sait lancer le ballon plus loin que les autres".

Gaétan est un bien beau "p'tit gars". Il a deux ans, il est gentil et se montre confiant envers son entourage. Cheveux bruns. Yeux bruns. Visage très expressif. Quand Gaétan veut s'amuser, il prend tous les jouets qui l'intéressent et va s'installer dans un coin afin de ne pas être dérangé. Il aime bien les jeux de construction, il n'y a pas à dire ! Et puis, Gaétan dit quelques mots. L'histoire de Gaétan n'est pas bien longue, n'est-ce pas ? Mais n'oubliez pas qu'il n'a que deux ans !

La mode à Paris

Ungaro : jupe plus mini que jamais

PARIS (AFP) — On croyait la mini-jupe enterrée. Erreur. Elle existe encore chez Cardin et chez Ted Lapidus. Mieux, elle a raccourci chez Ungaro, qui a révélé ce matin, dans un décor intemporel, sur un fond sonore emprunté au bruitage des aéroports et des bases de lancement de fusées, unem ode faite essentiellement pour les mannequins qui l'ont présentée : des filles gigantesques, à la démarche fulgurante, une mode pour voyages interplanétaires. Des tenues d'huissières pour l'antichambre de Vénus ... On pense à l'Ange Heurtebise dans l'Orphée de Jean Cocteau.

Une ligne précise : le trapèze élargi à partir des hanches. Les couleurs : des tons pastel soutenu (mandarine givrée, crevette-bouquet, abricot, turquoise, absinthe) mariés entre eux ou assortis de blanc. Presque toujours le ceinturon lâche marquant à peine la taille haute ou basse. Des découpes, des incrustations, des ganses de ton opposé.

Pour accompagner ces tenues (tailleurs, robes, manteaux s'arrêtant à peine plus bas que le pli fessier), des bottes cuissardes laissant voir deux centimètres de peau, des bas épais et des souliers Charles IX à bout carré.

Quelques précisions ? Des vestes longues à mi-cuisse en fourrure à poil ras (veau, poulain) sur short même poil et même longueur, des robes-short en cuir souple, des chasubles-short ou chasubles-knicker portées sur un jumper à petites côtes, style Robin des Bois, des robes à taille haute, des pantalons à taille basse, des robes trapèze sur collant de ton opposé, une redingote noire courte sur des chaussettes blanches au-dessus du genou.

Pour le cocktail : même ligne en écossais, en velours côtelé géant en guipure de laine, en voile de coton brodé, en velours-peluche.

Coupe et tissu définissent Féraud

PARIS (AFP) — La mini-jupe ne désarme pas. On l'a vu ce soir chez Féraud, où l'ourlet ne descend pas plus bas que la cuisse. Mais jupes, robes et manteaux ne se conçoivent pas sans des bas à côtes ou à dessins, ou bien des bottes cuissardes.

Une différence avec Féraud : la mode courte présentée jusqu'à présent est une mode faite pour être diffusée. Tout est dans la ligne. Chez Féraud, tout est dans le détail, la coupe, le tissu. C'est une mode courte, soit, mais haute-couture.

Beaucoup de trouvailles qui séduiront la rue, mais aussi des idées Féraud difficilement exploitables. Nous sommes au niveau de l'artisanat de luxe. C'est une mode jeune, destinée aux moins de trente ans ou aux femmes de quarante qui ont gardé une silhouette extrêmement juvénile. Elle séduit par sa sobriété en même temps que par son raffinement. Quelques idées-choc à retenir :

— Les tailleurs-shorts ultra courts, avec manteaux-houppelandes à la cheville.

— Tenue de souris d'hôtel : manteau court à buste long, blanc ou noir, porté avec des cuissardes de cuir gaufré (tons opposés).

— La combinaison de pilote rose shocking de la tête au pied.

— Deux manteaux et une robe-chasuble de mauvais garçon noirs, à pantalon pattes d'éléphants.

— Un manteau-sac accroché à l'épaule par un bouton-pastille géant.

— Un over-dress en ocelot sur une tunique rouge. Cuissardes rouges.

— Des imperméables en soie puce reversibles sur lainage travaillé bayadère dans la gamme des beiges et bruns.

— Des incrustations de tissus vifs en ronds concentriques sur une robeu nie, formant brandebourgs, poches-manchons, plastrons plus ou moins plongeants.

— Des robes-pyjamas du soir en jersey de soie noire très fluides, à fines bretelles.

— Des robes de châtelaine en jersey lourd blanc brodé de motifs de jais ou de petits miroirs.

Et soudain : la robe de mariée :

Un fourreau princesse en voile de coton blanc rebrodé de pampilles, petit voile de tulle surmonté d'un bouquet champêtre dans le plus pur style Louis-Philippe.

Heim à l'ancienne ...

Goût marqué pour le détail chez Molyneux

PARIS (AFP) — Collection pour jolies femmes. De la mesure de la distinction, un goût marqué pour le détail. Rien de révolutionnaire. Robes et tailleurs à mi-genou ou entre-genou et mollet.

A retenir : un manteau-chasuble rouge, "zippé" devant, fendu à l'orientale sur les côtés, et laissant deviner une robe à petits carreaux bleus et blancs. Des redingotes hussard à buste court, Boutonnées haut, épanouies en corolle jusqu'aux mollets. Une robe-manteau simplement croisée comme un kimono de judoka, un faux-tailleur en tweed gros : la veste est décollée devant, le dos rectiligne, cravate et manchettes sous-jacentes en castor brun. Une robe chemisier abricot entièrement plissée.

Amusants : une robe chauve-souris : cape d'organdi noir sur fourreau noir, deux ouvertures à l'avant permettent de croiser les bras à hauteur de taille. Une robe-crinoline aux mollets en faille noire, col-grimpé et poignets brodés de perles blanches.

Détails à noter : ces manches courtes pour les robes de diner ou de cocktail, des noeuds noués sur l'épaule.

Pour le soir : des fourreaux à l'espagnole, à l'antique, et des robes-directoire.

TENUE DE GALA A LOUER

POUR TOUTES OCCASIONS CHEZ

M. A. BRODEUR Enr'g

9 ouest, rue Notre-Dame

Fondé en 1890

TEL. 842-3901

VISITEZ-VOUS L'EXPO ?

Soyez confortable avec des

Kolahpuri Chappals

Cuir de buffle d'ASIE

Pour hommes et femmes

Spécial $5.95

Aussi, le plus grand choix de produits de l'artisanat des Indes et des bois sculptés d'Afrique orientale.

TRES BAS PRIX

VOUS EPARGNEREZ LORS D'UNE VISITE CHEZ

INDIA CRAFTS CO.

4002 ouest, rue Ste-Catherine

(Face au métro Atwater)

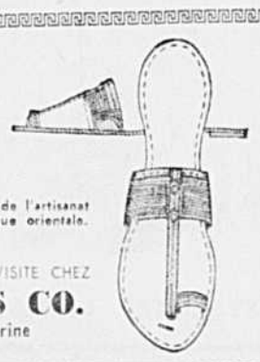

SODA *Dans votre bain, il aide à vous détendre*

Versez une demi-livre de soda à pâte Cow Brand dans l'eau de votre bain. Détendez-vous. Le soda à pâte soulage aussi les irritations causées par le vent et le soleil.

LE SODA A PATE COW BRAND

BICARBONATE DE SOUDE PUR

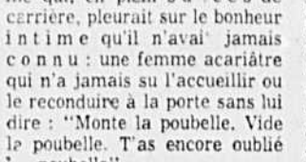

FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE,
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Coopération

Je suis une jeune mariée (5 ans de vie conjugale); mes amies me considèrent comme vieux-jeu parce que j'accomplis seule, avec amour et légitime orgueil, ma besogne journalière; je me dis que mon mari a à l'extérieur ses soucis, ses luttes, ses combats de travail et que, étant en bonne santé et compétente en mon rôle de maîtresse de maison, je n'ai pas à compter sur lui pour les travaux réguliers ménagers routiniers qui reviennent, inhérents qu'ils sont à mon labeur. Si j'étais malade, ce serait autre chose. Qu'en pensez-vous ? — Abeille ouvrière.

Votre mari vous aime, vous l'aimez et vous vous aimez. C'est merveilleux. Aucune des personnes qui vous blâment ou voudraient, inconsciemment ou consciemment, s'introduire en cette agréable intimité ne goûtera jamais au constant bonheur qui vous habite et qui ira sans cesse en augmentant. Le bonheur conjugal est fait d'estime mutuelle. J'ai reçu un jour une confidence navrante d'un homme qui, en plein succès de carrière, pleurait sur le bonheur intime qu'il n'avait jamais connu : une femme acariâtre qui n'a jamais su l'accueillir ou le reconduire à la porte sans lui dire : "Monte la poubelle. Vide la poubelle. T'as encore oublié : poubelle".

Dans une maison, il n'y a aucune besogne humiliante en soi ou dégradante. La noblesse de la manière de s'y adonner domine toute la valeur de la matière. Lorsqu'on fait un nettoyage quelconque, cela fait partie de la beauté de la propreté. Et tout en est ainsi. Vous avez la bonne manière. Puissiez-vous savoir le tour de la prêcher sur tous les toits. La profession d'épouse et de maîtresse de maison a de plus en plus besoin d'apôtres qui en font aimer les devoirs et les charges plutôt que d'en hurler les droits de sortie pour quelque raison ou prétexte que ce soit.

Signe

Une femme qui ne porte pas d'alliance ou jonc d'amitié peut-elle à l'annulaire de la main gauche porter une bague qui est sa pierre de naissance ? Peut-elle aussi la porter à l'auriculaire ? — M.T.

Tout anneau est un symbole. Qu'il soit d'engagement de quelordre de sentiment que ce soit, aucun usage de convention ne peut vous limiter à ses exigences, ni vous, ni personne. Faites exactement ce qui vous rend heureuse; portez votre anneau au pouce si cela vous plaît et de la main que vous voudrez. Et que la vie vous soit bonne.

Assistance

J'ai un garçon de 21 ans qui est parti avec une femme et ses deux enfants. Cette femme est déjà mariée et je ne voulais pas qu'il la suive. J'ai acheté une voiture et je l'ai fait choisir : l'auto ou la femme.

Que puis-e faire pour qu'il revienne ? J'ai 4 autres garçons qui auront peut-être envie de faire pareil. Je lui donnerais bien des choses pour qu'il renonce à cette femme qui n'a aucune qualité. Elle ne sait pas tenir maison. Elle est toujours à manger partout ici, chez sa mère. Elle veut un enfant de lui et c'est ma peur. Mon mari n'aime pas cela non plus. Il s'est endetté pour $1500 de ménage. Elle, son mari, a déjà $2500 de dettes. S'il changeait de chemin, s'il se mariait normalement, je pourrais l'aider. J'accumulerais la pension des enfants qui travaillent pour acheter une maison pour toute la famille. Pensez-vous que je suis dure en ne suivant plus celui-là; je n'ai aucune confiance en cette femme.

M.A.C.

Lorsqu'il avait trois ans, quatre ans, cinq ans, avez-vous entraîné cet enfant à prendre ses responsabilités du moment ? Ou l'avez-vous mené à l'oeil, aux doigts, à la voix ? Vous l'avez dressé à suivre ? Il suit. Il suit qui le mène comme un petit chien. Vous êtes imbibée d'argent et de matérialisme. Comparer de la ferraille, de la ferblanterie à une compagne de vie, c'est pour le moins assez étonnant. Tant d'argent ici, tant d'argent là. Est-ce que comtent dans votre maison, où vous semblez tout ranger selon les colonnes d'une comptabilité vénale, les valeurs spirituelles, morales et sociales qui font les individus forts au moment des décisions où il faut de la force et les familles heureuses dont l'union doit reposer sur des lambris un peu plus constructifs que ceux de la brique, de la pierre et du terrazzo. On ne bâtit plus de maison pour les enfants et leur conjoint. Chacun doit s'occuper de bâtir la sienne. Les liens de collectivité matérielle, contre toute espérance, créent souvent des malheurs aux répercussions multiples et ravageantes. Ne donnez pas libre accès dans votre maison à ce "couple". Fermez la porte. Et arrêtez de parler d'argent là où il faut de la foi profonde, raisonnée et équilibrante.

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN

Agréable au goût

LAXATIVE-PURGATIVE

Salon de chaussures Arch-Aid Shoe Shop

A PRIX DE SACRIFICE

Il nous reste des chaussures de haute qualité (dans un bon choix de pointures) qu'il nous faut écouler au plus vite. Profitez de nos rabais fantastiques.

TOUS DES SOULIERS "ARCH-AID"

Au choix : CUIR BLANC OU COULEUR OS. MAILLES NOIRES OU BLEUES. TOUS LES MODELES "PLAYMATES".

Prix ordinaires allant jusqu'à $25.95

PRIX DE SACRIFICE $14.95

TOUTES POINTURES DANS LE GROUPE MAIS PAS DANS CHAQUE MODELE

FERME LE VENDREDI SOIR DURANT JUILLET ET AOUT
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 H. LE JEUDI SEULEMENT

FERME LE SAMEDI JUSQU'AU 19 AOUT

Air climatisé pour votre confort — Aucune commande P.S.L. ou téléphonique acceptée

HATEZ-VOUS POUR UN MEILLEUR CHOIX

SALON DE CHAUSSURES

Arch-Aid

1388 OUEST STE-CATHERINE 866-8349

VOYEZ VOS CHEVEUX Blonds REPRENDRE VIE

Sans colorants, débarrassez vos cheveux de cette vilaine teinte terne et délavée ... empêchez-les de foncer et de s'affadir, grâce à ce shampooing qui ECLAIRCIT et redonne à la chevelure cet éclat et ces reflets d'or dont raffolent les hommes. Contient de l'ANDIUM qui éclaircit et illumine les cheveux tout en les lavant. BLONDEX s'obtient dans les pharmacies et les grands magasins.

Tenez votre promesse!

Débarrassez-vous une fois pour toutes de vos poils superflus!

Votre temps est trop précieux pour que vous passiez des heures à arracher vos poils superflus, ou à les raser ou à employer de la cire ou un dépilatoire.

Cessez dès maintenant! N'attendez pas à l'année prochaine ... ou même à la semaine prochaine!

Dès aujourd'hui, venez à la clinique Gregory faire enlever une fois pour toutes ces poils si embarrassants.

Commencez par les poils sur votre lèvre supérieure, votre menton, vos joues, votre cou. Faites tracer vos sourcils et la ligne de vos cheveux de la façon qui vous va le mieux ... et faites épiler votre nuque pour rehausser l'apparence de votre coiffure moderne. Continuez sur vos bras, vos jambes —partout où se trouvent les poils superflus.

Méthode rapide

C'est une méthode des plus sûres, approuvée par le monde médical, elle ne laissera pas de cicatrice et ne rendra pas la peau plus rude. Gregory emploie la méthode des ondes radiophoniques qui est la plus rapide au monde et dont la technique est des plus confortables. Son prix est le plus bas vu sa rapidité et l'expertise des opératrices Gregory.

Sans douleur

Vous éprouvez seulement une légère sensation de chaleur pendant que vos poils sont désactivés—c'est moins ennuyeux que lorsque vous enleviez vous-même un poil superflu.

Dorothy Gregory, electrologue. Directrice des cliniques d'épilation permanente les plus réputées au monde.

Ce n'est certes pas désagréable si l'on en juge par le nombre de femmes qui sommeillent pendant le traitement.

Vous vous devez de l'essayer dès aujourd'hui ou, au plus tard, demain.

Venez pour un "traitement—démonstration", sans frais ou obligation.

Les heures de clinique Gregory sont de 10 h.a.m. à 7 h. 30 p.m. et, le samedi, de 10 h.a.m. à 3 h.p.m.

Centre-ville: 301, édifice Dominion Square, 1010 ouest, rue Sainte-Catherine (En métrostation Peel). Tél. 861-9741.

Snowdon: 5253, boulevard Décarie (à côté du théâtre Snowdon). Tél. 481-3522.

Plaza Saint-Hubert: suite 300, 6339, rue Saint-Hubert. Tél. 272-9664.

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Le "Sea Frostlings" de Revlon

Pour un sourire qui en dit long ...

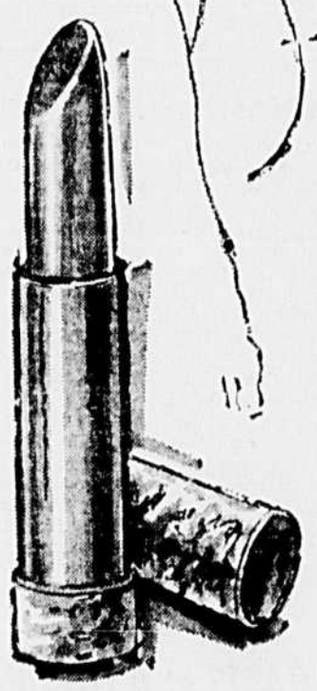

"Sea Frostlings" de Revlon n'est pas un rouge à lèvres comme les autres ! Il a ceci de plus qu'il est satiné et c'est ce qui fait toute sa différence car il brave les rayons du soleil. Une simple application rendra vos lèvres séduisantes !

Coloris pastels en tons "Softshell Pink" ... un rose chatoyant. "Seabiscuit" ... couleur sable argenté. "Freshwater Melon" ... melon. "Oyster Mauve" ... lilas cendré.

Ch. 1.95

Le gagnant de l'automobile est

M. J.C. ANDERSON

4372, avenue King Edward

Montréal

Offre spéciale annuelle !

Eau de toilette "Aquamarine" en flacon aérosol

de Revlon

"Aquamarine" de Revlon est un arôme qui plaît ! Il laisse à la peau cette sensation de fraîcheur qui dure du matin jusqu'au soir. Agrémentez votre toilette d'un peu d'"Aquamarine" ! Flacon 2 oz.

Prix spécial 2.50 ch.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée

Aussi à Fairview - Pointe Claire

A Paris, hier, spectacle international intitulé: "Pleins feux sur le Canada français"

par Pierre Saint-Germain
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS— Pleins feux sur le Canada français. Telle aurait pu être l'affiche du spectacle international qui se déroulait hier après-midi dans le salon Rococo du ministère de l'Information, à deux pas de l'ancienne délégation générale du Québec.

C'était l'atmosphère des grands jours. Dès trois heures trente, une demi-heure après l'ouverture du conseil des ministres, à l'Elysée, la télévision installait ses batteries rue de Varenne. Des journalistes prudents occupaient les meilleures places autour de la table rectangulaire où s'écrit chaque semaine une page de la politique française.

Vers 5 heures, nous étions bien près de 200, Français, Canadiens, Américains, Britanniques, Allemands, Italiens, Soviétiques, etc. etc. Pas mal de femmes, depuis la toute digne Geneviève Tabouis, la doyenne des "columnists" françaises, jusqu'à une jeune Britannique dont la mini-mini jupe faisait tourner les yeux.

On n'avait jamais vu pareille affluence. "Il y a ici deux fois, peut-être trois fois plus de journalistes qu'à l'ordinaire", confiait un vétéran des conseils des ministres.

On fumait comme des cheminées, on échangeait ses impressions, on essayait de savoir ce qu'il allait dire. Il faisait une chaleur insupportable. A 6 heures, on se précipita vers le buffet où les huissiers avaient posé quelques bouteilles de whisky et des pots de jus de fruits, mais la verrerie du ministère de l'Information ne pouvait suffire à désaltérer tant de gosiers. Il fallait attendre son tour et son verre.

A 7 heures, toujours rien en vue. Mais, à 7 h. 25 on apprenait que le conseil venait de se terminer. Chacun regagnait sa place, sortait son stylo, ouvrait son carnet de notes. "C'est le plus long conseil des ministres de la législature, c'est peut-être un record de tous les temps", s'exclamaient les "vieux de la vieille".

Effectivement, le général et les ministres avaient délibéré pendant quatre heures vingt-cinq. Il est vrai qu'à l'ordre du jour figuraient aussi les ordonnances sur la réforme de la sécurité des travailleurs aux bénéfices ds entreprises, questions qui vont encore provoquer une vive agitation dans toute la France.

A huit heures cinq, le ministre, M. Georges Gorse, vif, souriant, entrait dans la salle, prenait place au milieu de la table et donnait lecture de la déclaration du conseil sur le célèbre voyage au Canada.

Dès le troisième paragraphe, on voyait les réactions sur plusieurs visages à l'audition des mots "siècle d'oppression qui suivit la conquête anglaise", comme il était prévu, l'explication du général serait ferme, nette, claire.

Sur tous les téléscripteurs du monde, y compris ceux d'Ottawa, des "flashes" commencent à annoncer que la France entend aider les Canadiens français à "atteindre les buts libérateurs qu'eux-mêmes se sont fixés".

Après la lecture de la déclaration, voici les questions posées au ministre. M. Gorse, apparemment détendu, y répond sans hésitation, avec habileté, mais ses propos ne prêtent pas à confusion même s'ils laissent certains journalistes sur leur faim.

Après l'"affaire canadienne", le ministre passe aux questions purement françaises. Beaucoup de journalistes se lèvent alors comme un seul homme et se précipitent dans les six cabines téléphoniques d'où ils vont dicter le deuxième chapitre de l'historique voyage du général au Canada français.

Le général n'a pas pour vocation d'inaugurer des chrysanthèmes

— *Le ministre français de l'information*

du correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Voici, pour l'essentiel, les questions posées par les journalistes au ministre français de l'Information, M. Georges Gorse, et les réponses de ce dernier :

Q.—L'exposé du général de Gaulle a-t-il été suivi d'observations de ses collègues ?

R.— Non, le conseil s'est montré unanime. Il s'agit d'une affaire française et le conseil comprend mal les réactions comme celles constatées dans la presse anglo-saxonne, ou même le blâme de certains commentateurs français. Le problème du Canada français n'était pas tout à fait connu de la majorité des Français. On en était encore à Maria Chapdelaine. Il était difficile que le général de Gaulle ne prenne pas acte de la nouvelle réalité.

Q— Comment le général de Gaulle envisage-t-il l'avenir des relations entre la France et le gouvernement fédéral canadien ?

R.— Il n'y a pas de problème. Il faut que le gouvernement fédéral tienne compte du fait que dans les relations franco-canadiennes, il y a toujours eu et il y aura toujours l'existence de ce fait que je viens de décrire et de ce problème d'un Canada français qui désire prendre en main son destin et ne se satisfait pas de l'acte (l'Acte de l'Amérique britannique du Nord) que j'ai cité.

Q.— Le général de Gaulle savait-il que "Québec libre" était le slogan de deux partis séparatistes ?

R.—Libre me paraît ne pas appartenir à quelqu'un en particulier. Je ne crois pas que le général de Gaulle ait eu en pensée telle fraction de l'opinion ou telle ou telle solution du problème canadien. Il y a beaucoup de possibilités, y compris naturellement toutes celles qui peuvent se produire dans l'évolution même du Canada et de la Confédération.

Q. — Diriez-vous que l'usage de ces expressions "Québec libre" est une fâcheuse coincidence ?

R.— Si vous trouvez que le mot libre est un mot blâmable . . . (Ici, le journaliste interrompt le ministre et précise : "Pas le mot libre, mais la coincidence . . .") Un autre journaliste demande alors :

— Est-ce que le mot libre est l'équivalent d'indépendance ?

Le ministre répond :

— Pas nécessairement. Il y a des indépendances qui ne sont pas dans la séparation.

Le journaliste : donc, le général de Gaulle est partisan d'une formule confédérale ?

Le ministre répond :

— Le général de Gaulle est partisan de toute formule qui donne au Canada français la maîtrise de son propre destin, et en particulier à la province de Québec, comme elle l'entendra. Il est évident qu'un Canada français, qu'un Québec ayant pris en mains son propre destin, devra trouver tous les arrangements nécessaires avec ses voisins, cela va de soi. Le général de Gaulle n'entend pas préfigurer une solution, mais il s'est trouvé en présence d'un problème, d'un fait, et il était difficile à la France, sous peine de manquer à sa vocation, de nier l'existence de ce problème et de ne pas se déclarer prête à aider . ..

Un journaliste intervient :

— Quand vous dites voisins, ça ne veut pas dire le même pays ?

Le ministre répond :

— Ca peut vouloir dire le même pays, je vous assure. Puis le ministre poursuit :

"On n'a pas discuté au conseil les solutions qui peuvent intervenir dans l'avenir. On n'en exclut aucune."

Q.— Est-ce qu'on peut conclure que le général de Gaulle avait arrêté dès avant son départ de Paris l'attitude qu'il prendrait au Québec ?

R.— Le général de Gaulle était conscient des difficultés qu'il rencontrerait dans ce voyage, difficultés qui se sont manifestées, je vous passe les détails, dans l'organisation même du voyage. Difficultés de protocole: je vous rappelle qu'avant même l'arrivée sur le territoire canadien, il y a eu deux conférences de presse à la même heure, une par le porte-parole du gouvernement fédéral, l'autre par le porte-parole du gouvernement du Québec. Il était donc évident qu'il y aurait des difficultés. Le général de Gaulle a peut-être été frappé plus qu'il ne pensait avant son départ par l'importance nouvelle du problème du Canada français. Le général était allé au Canada trois fois auparavant. Deux fois pendant la guerre, mais on pensait à ce moment-là à autre chose, et une fois en 1960. Il semble que le problème canadien ait sensiblement évolué depuis cette période. C'est ce que le général a constaté.

Q.—En ce qui concerne la notion d'immition dans les affaires intérieures d'un pays, quand vous dites que c'est une affaire purement française . . .

Le ministre : "Je n'ai jamais dit que c'est une affaire purement française . . . écoutez, le général de Gaulle n'a pas pour vocation d'inaugurer des chrysanthèmes. Il était, je vous le rappelle, l'hôte du Québec. Je le rappelle, car cela explique beaucoup de choses aussi, que le Québec est une province, mais pas comme on l'entend en France, qu'elle a, en dépit d'une constitution jugée insatisfaisante par sa population, un début de personnalité internationale, qu'elle entretient à Paris, une délégation depuis le gouvernement de M. Lesage, qu'elle a signé et conclu avec la France des ententes qui ont valeur d'accords et que c'est d'abord à l'invitation du gouvernement du Québec que le général s'est rendu au Canada. Y a-t-il immixtion dans les affaires intérieures lorsque avant-hier encore le premier ministre du Québec confirmait la validité et l'intérêt des déclarations faites par le général de Gaulle ?"

Q.— Est-ce qu'au cours du conseil on a envisagé l'élargissement de la coopération franco-québécoise ?

R.— Très certainement, cela est en filigrane et sera l'une des conséquences de l'attitude adoptée par le gouvernement français. Une des choses qui ont été dites et proclamées par la population du Canada français au général et à ceux qui l'accompagnaient, c'était que le Canada français avait été en quelque sorte abandonné par la France depuis deux cents ans, et c'était une demande que la France s'intéressat à nouveau de manière très active à la personnalité du Canada français et à son sort, dans le domaine économique et dans le domaine technique.

Q.— Est-ce qu'au cours du conseil on a évoqué l'émotion soulevée dans les pays francophones, et particulièrement en Suisse romande et en Wallonnie, par les déclarations du général ?

R.— Non, non, absolument pas, parce que le problème ne se pose pas. Les situations ne sont absolument pas comparables.

Q.— Est-ce que l'incident provoqué par le voyage du général de Gaulle au Canada gèlera pendant longtemps les relations franco-canadiennes ?

R.—Je n'en sais rien. Personne ne le souhaite et nous ne le souhaitons pas. Cet incident me paraît très mineur, et je crains qu'il n'ait servi un peu à masquer le fond du problème, qui est ce que je vous ai dit tout à l'heure.

Q.— Que signifie l'expression "aller au fond des choses", souvent employée par le général au Canada ?

R.— Je crois que le communiqué que je vous ai lu tout à l'heure répond très bien à cette définition. Et alors relisez-le.

La question suivante porte sur la présence américaine et le ministre répond :

— La présence américaine n'est pas en question là-bas. Il s'agit de savoir si le Canada français, le Québec, peut garder sa personnalité, son âme, c'est-à-dire aussi une économie qui ait une certaine indépendance. Il est frappant de voir que les Canadiens français qui ont su merveilleusement conserver leurs traditions, leur langue, se trouvent évidemment dans le domaine économique réduits à la portion congrue au sein du Canada. C'est une constatation qu'ils font, et qui est une des bases de ce qu'on peut appeler tout de même leurs revendications.

Q.— Est-ce qu'une économie indépenante est compatible avec la dépendance sur le plan de la souveraineté internationale ?

R.— Ecoutez, je n'ai pas à commenter vraiment la politique canadienne. Cela me dépasse un peu et je ne veux pas aller au delà de ce que je vous ai dit.

Q.— Si j'ai bien compris le communiqué que vous avez lu tout à l'heure, le conseil des ministres attribue le fait que la presse française, l'opinion publique française en général, a été très hostile à son égard (le général de Gaulle) à l'ignorance des problèmes canadiens par les Français ?

R.—C'est exact. Cela me paraît évident. J'ai l'impression que l'opinion voit les choses un peu différemment depuis d'abord qu'on a vu des images du Canada français et depuis que les commentateurs, dont vous êtes, se donnent la peine d'expliquer un peu mieux aux Français en quoi consiste le problème.

Q.— Avez-vous l'impression que le Québec pourrait être forcé à prendre son indépendance (sic) ?

R.— Ecoutez, l'avenir n'appartient à personne, et certainement pas aux pronostiqueurs.

La presse française est maintenant plus nuancée

(d'après AFP)

La presse française du matin a brisé son unanimité contre les desseins du général de Gaulle à l'endroit du Québec. Après la déclaration gouvernementale appuyant le président de la République, les journaux réagissent différemment, allant de l'accord pur et simple à l'opposition catégorique, en passant par le ton modéré.

Pour l'**Humanité**, journal du parti communiste français, "il est bien vrai qu'aucun remède ne saurait être trouvé dans le cadre de la constitution de 1867. Dans l'intérêt même de la coopération des deux nations canadiennes, l'anglaise et la française, une nouvelle constitution devrait être élaborée. Et il n'est guère douteux qu'il est souhaitable que cette coopération puisse s'instaurer, afin que le pays soit en mesure de résister à l'emprise des Etats-Unis".

Paris-Jour, (pro-gaulliste) affirme "qu'une fois de plus de Gaulle a voulu briser le silence qui, dans le monde, règne habituellement sur la réalité politique essentielle que constitue le fait français au Canada".

Le Figaro (droite modérée) regrette que le général de Gaulle n'ait pas pris certaines précautions dans son appui au Québec. Les choses n'en seraient pas là aujourd'hui et la trop impétueuse intervention dans les affaires intérieures, d'un pays ne serait pas en si évidente contradiction avec la thèse constante du Général, qui consiste à répéter que chacun est libre de disposer de lui-même mais que personne n'a le droit de se mêler des affaires d'autrui.

L'Aurore (droite radicale) demande au président de Gaulle où il veut en venir et se montre sceptique quant à l'aide économique que la Vème République est capable d'offrir au Québec. Le journal ajoute : "Est-ce toutefois le rôle d'un chef d'Etat en visite que de se mêler des problèmes intérieurs en présentant comme majeures des difficultés qui ne sont, à tout prendre, que mineures".

Combat (indépendant de gauche) déclare que la récidive du Général dépasse les bornes, en allant au devant du scandale : "La déclaration officielle du général de Gaulle est une nouvelle ingérence particulièrement vive à l'égard de l'Angleterre, où la gratuité le dispute à l'inconvenance . . . Les Canadiens français sont majeurs et responsables, et jusqu'à ce jour leurs revendications ont été plus timides que celles que pose pour eux le chef de l'Etat. La France serait-elle à la pointe de leur conscience ? La France serait-elle devenue leur conscience et en même temps le bras qui les arme ?"

Dans un éditorial signé par "Sirius", pseudonyme de M. Hubert Beuve-Méry, directeur du quotidien **Le Monde**, on peut lire : "Mais pour apporter aux Canadiens français toute l'aide fraternelle qu'ils sont en droit d'attendre, il y a mieux à faire que ce tapage, cette caricature de "realpolitik", dont le fondement le plus réel est un égocentrisme à forme nationaliste, une hostilité exaspérée contre les Anglo-Saxons et la jubilation d'un vieillard expert à provoquer l'acclamation des foules".

La presse américaine continue de critiquer fortement de Gaulle

Pendant que l'agence soviétique **Tass** commente favorablement la déclaration du gouvernement français, en expliquant qu'elle ne s'éloigne pas de la politique étrangère habituelle du général de Gaulle, le **New York Times** affirme que le président français a déclaré la guerre à l'intégrité du Canada telle qu'il est constitué actuellement.

Le quotidien new-yorkais ajoute : "Ce nouvel acte grossier d'intervention gaulliste dans les affaires intérieures du Canada est une escalade majeure de la querelle commencée lors de la visite du Général dans ce pays . . . Le résultat en est d'augmenter l'amertume contre la France gaulliste parmi ceux qui ont été dans le passé les plus solides amis de la France et qui ont versé leur sang par deux fois au cours de ce siècle pour aider à libérer un pays dont le chef semble souffrir aujourd'hui d'amnésie".

Fin du gaullisme ?

"Si ce que nous voyons est le commencement de la fin de l'ère gaulliste, écrit le **Washington Post**, nous devons alors espérer vivement que la transition . . . se fera avec un minimum de tensions internes.

"Nous devons aussi espérer que ce qui suivra soit digne des prodiges réalisés par le général dans les premiers jours lorsqu'il a relevé son pays d'abord de l'ignominie de la défaite militaire et ensuite de la menace d'anarchie politique."

"Newsweek"

L'hebdomadaire "Newsweek" se dit fondé à croire que "l'aventure canadienne de De Gaulle est peut-être une de ses dernières quoiqu'il doive se rendre en Pologne en septembre".

"On avance de plus en plus l'hypothèse en France que de Gaulle aura de sérieuses difficultés politiques, voire qu'il serait destitué, d'ici quelque temps cette année."

Un correspondant de la NBC, M. Douglas Kiker, pense "qu'après sa cabriole canadienne, il sera difficile de prendre dorénavant au sérieux aucune des déclarations de De Gaulle".

Et M. White ajoute qu'au contraire ces rapports particuliers "sont plus forts que jamais après son départ."

Le Time

Quant au **Time**, il rejette l'argument de la sénilité. Il écrit en effet que de Gaulle, qui a près de 77 ans, se maintient dans une condition physique remarquablement bonne.

"Pour ce qui est de sa santé mentale, dit le Time, plusieurs médecins français qui ont observé le général de près — mais pas en tant que son médecin — ont remarqué l'absence de signes de vieillissement mental. Il n'a pas de défaillance mentales. Sa mémoire... est aussi percutante."

Pour sa part, sous le titre "Les pièges de la francophonie", le directeur du **Journal de Genève**, M. Olivier Reverdin, consacre aujourd'hui un éditorial aux conséquences pour la Suisse romande de la conduite du général de Gaulle au Canada.

M. Reverdin, également député suisse libéral, écrit : "Le scandale canadien nous prouve que l'Elysée n'hésite pas à abuser de la solidarité francophone, à transformer ce qui devrait être un principe d'union en une machine de guerre contre les Anglo-saxons, à mettre une valeur éminemment supranationale au service du nationalisme le plus mesquin. Devant de tels abus, nous sommes bien obligés, en Suisse romande, de redoubler de prudence et de réserve".

Bourgault : c'est l'exemple d'un gouvernement qui se tient debout

Le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a qualifié hier la déclaration publiée à l'issue du conseil des ministres de France "d'exemple pour tous les Québécois de ce qu'est un gouvernement souverain qui se tient debout et qui va jusqu'au fond des choses qu'il a commencées."

Dans une entrevue téléphonique, M. Bourgault a déclaré qu'il fallait souligner "le courage du gouvernement français qui n'hésite pas à appuyer jusqu'au bout l'attitude du général de Gaulle."

"Il faut également souligner, a-t-il ajouté, combien le gouvernement français est conscient d'un problème canadien. Les rappels historiques de la déclaration le prouvent."

M. Bourgault déclare que par l'attitude du gouvernement français le monde entier va être obligé de s'interroger sur le problème canadien. "Ce qui n'était autrefois qu'une querelle en vase clos devient maintenant une discussion internationale."

"Dans toute la propagande du Centenaire que nous subissons depuis six mois, le gouvernement français n'hésite pas à rappeler que c'est la France qui a fondé le Canada et que cela est arrivé bien avant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique," conclut M. Bourgault.

D'autre part, le président du RIN a demandé "Combien le samedi de la matraque nous a-t-il coûté, M. Lesage ?" Et il a ajouté : "M. Lesage s'en prend aujourd'hui au gouvernement du Québec, de la façon la plus mesquine, en lui reprochant d'avoir trop dépensé pour recevoir le général de Gaulle.

"M. Lesage semble avoir la mémoire courte. Nous ne lui avons jamais demandé combien avait coûté au Québec la visite de la reine d'Angleterre en 1964, alors que celle-ci avait été si mal informée, par M. Lesage lui-même, du véritable sentiment des Québécois.

"M. Lesage semble oublier également que pas un Français n'a eu l'indécence de demander au gouvernement français ce qu'avait coûté la visite de M. Lesage en France alors qu'il était premier ministre du Québec.

Remous au sein de la FLQ:

— critique d'un président régional

— Gilbert Bériault quitte le parti

Un président régional de la Fédération libérale du Québec, M. Rosaire Beaulé, considère "non-démocratiques de même que foncièrement incompatibles avec les intérêts du peuple québécois" les positions prises vendredi par le chef du parti, M. Jean Lesage.

M. Beaulé représente les comtés d'Ahuntsic, Laurier, Olier, Bourassa, Laval et Fabre. Soulignant que l'ancien premier ministre a fait de nombreuses déclarations sur la démocratisation du parti libéral, M. Beaulé estime néanmoins que M. Lesage "a peu contribué par ses actes à la réalisation de ces objectifs.

"...sa déclaration du 28 juillet, faite sans consultation préalable des militants du parti, en est un exemple entre plusieurs."

Le président régional a déclaré que M. Lesage avait fait sa déclaration à la suite d'un caucus groupant une trentaine de députés libéraux mais qu'il n'avait consulté au préalable ni la commission politique de la Fédération, ni le conseil supérieur du parti, lequel a été créé pour "mettre fin au cloisonnement existant entre les parlementaires d'une part et le Fédération libérale du Québec d'autre part".

M. Beaulé croit par ailleurs que la déclaration de M. Lesage "constitue un recul qu'il ne faut pas hésiter à condamner".

Car, "alors que la population du Canada anglais, réagisse avec passion comme jamais auparavant, voudra maintenir le Québec dans le statu quo constitutionnel, il est impératif pour les dirigeants politiques du Québec d'adopter une politique "bipartisane" en matière de relations fédérales-provinciales tout autant que dans les rapports du Québec avec la France et les autres pays".

D'autre part, la prise de position du chef du parti libéral, après avoir entraîné la démission du député François Aquin, a provoqué également la démission de M. Gilbert Bériault, membre de la commission politique et président du comité des affaires économiques du parti libéral du Québec. M. Bériault quitte en même temps le parti libéral.

"La déclaration de M. Jean Lesage est inacceptable en ce qu'elle ne parle que des circonstances et ne fait qu'effleurer le fond du problème", dit M. Beriault dans un communiqué.

Pour le démissionnaire, "il importe peu que l'on s'attarde sur la façon dont la question nationale a été posée, mais il importe que l'on sache quoi faire lorsqu'elle est posée".

S'il "est possible pour un militant d'accepter une décision rapide dans des circonstances particulières sur des sujets de moindre importance quand la décision est compatible avec les principes acceptés par les militants réunis... il n'est pas possible... d'accepter une décision sur une question de caractère national sans avis préalable, sans consultation, sans études, surtout quand cette décision est incompatible avec la situation qui existe".

"Le gouvernement canadien doit protester énergiquement"

— *Diefenbaker*

(d'après PC) — Le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, a réclamé que le gouvernement canadien émette une protestation énergique contre la dernière déclaration du général Charles de Gaulle.

M. Diefenbaker a réagi violemment à la déclaration du président de la République française. Il s'est demandé: "Que ferait le gouvernement de M. Pearson si un porte-parole britannique exprimait des vues semblables sur les affaires canadiennes ?"

Il a déclaré qu'une note de protestation devrait être envoyée immédiatement. Il croit qu'à défaut d'agir ainsi, cela pourrait signifier un signe de faiblesse de la part du Canada.

M. Diefenbaker a ajouté qu'il ne fait aucun doute que les propos du général de Gaulle à Montréal, la semaine dernière, étaient une réaction spontanée à la réception qu'on venait de lui réserver. De Gaulle avait alors déclaré : "Vive le Québec libre".

Autres déclarations

Trois candidats à la chefferie du parti conservateur ont également émis des opinions sur les propos du général de Gaulle.

De Fredericton, le sénateur Wallace McCutcheon a réclamé une conférence pour étudier les problèmes constitutionnels afin d'écrire une "constitution faite-au-Canada".

M. Davie Fulton, parlant à Calgary, a déclaré que le Canada devrait ignorer toute autre remarque sur les affaires canadiennes faite par le président français, le général Charles de Gaulle.

Pour sa part, dans un premier communiqué officiel, un autre candidat, M. George Hees, parlant à Toronto, a réclamé l'établissement d'une organisation permanente de recherche pour aider les députés et les membres des partis politiques.

La déclaration de M. Hees contenait 21 points, et n'était pas spécialement conçue en réponse aux propos du général de Gaulle.

M. McCutcheon est d'avis qu'une nouvelle constitution pourrait clarifier la situation pour savoir quelles sont les responsabilités du fédéral et des provinces. "Je crois en un gouvernement central fort", mais cela ne veut pas dire, a-t-il poursuivi, que le gouvernement central doit intervenir dans tous les champs de l'activité humaine.

M. Fulton

Au cours d'une tournée de popularité à Calgary M. Fulton a ajouté : "Il paraît évident que le général de Gaulle n'a rien appris de son expérience au Canada et qu'il n'a pas l'intention de se conformer aux normes de conduite acceptées entre les nations."

M. Fulton commentait le communiqué publié à l'issue de la réunion du cabinet français, lundi.

Selon M. Fulton, le communiqué implique que de Gaulle est décidé à faire tout son possible pour s'immiscer dans la politique intérieure du Canada.

"Nous n'avons aucun contrôle sur les sottises qu'il peut dire en France", a déclaré M. Fulton. "Je crois que l'attitude convenable pour le gouvernement canadien est d'ignorer ce que peut dire le général de Gaulle sur ce sujet et de s'appliquer à résoudre nos problèmes intérieurs à la satisfaction de tous les Canadiens."

Réserve à Londres

LONDRES. (AFP) — La déclaration officielle faite hier soir à Paris sur le voyage du général de Gaulle au Canada a suscité un embarras évident à Whitehall, mais les "officiels" continuent de se montrer extrêmement réservés dans leurs commentaires.

"Le gouvernement britannique estime que cette affaire est principalement du ressort de la politique intérieure canadienne", se bornait-on à déclarer au début de l'après-midi à Downing Street. Dans l'entourage du premier ministre Harold Wilson, on laissait volontiers entendre que Londres et Ottawa demeuraient en contact à ce sujet mais on précisait que ces contacts se déroulaient par la voie diplomatique ordinaire.

On ne s'attend pas que le gouvernement britannique s'écartera de son attitude délibérément détachée, voire "neutre", d'une part parce qu'il estime que le gouvernement canadien est parfaitement capable de traiter de cette affaire et, d'autre part, parce qu'il désire éviter tout ce qui pourrait porter atteinte aux relations franco-britanniques. Par dessus tout, le premier ministre semble redouter les incidences que cet épisode pourrait avoir sur les chances de la Grande-Bretagne d'entamer des négociations avec les "Six", un mois avant les visites que le ministre chargé des relations avec la Communauté, Lord Whalfont, entend faire dans les capitales du Marché Commun.

La presse anglophone du pays est furieuse

Furieuse, la presse anglophone du Canada continue de voir dans l'attitude du général de Gaulle une intrusion dans les affaires internes du pays. Certains journaux voient dans cette affaire des avantages à long terme, tandis que d'autres sonnent l'alarme.

Le **Toronto Globe and Mail** se demande de quelle manière M. Pearson pourrait mettre fin à l'ingérence du Général. Rappeler l'ambassadeur ? Non, car il n'existe pas de querelle entre la France et le Canada. Mais la fierté commande que la déclaration de Paris soit rejetée.

La **Montreal Gazette** déclare que la controverse doit prendre fin immédiatement, car les investisseurs étrangers fuiront le Canada.

Le **London Free Press** écrit que le général de Gaulle, en appuyant le séparatisme québécois, n'a pas découvert le sentiment réel des Québécois.

Le **Vancouver Province** ridiculise le président de Gaulle en affirmant que la prochaine démarche de celui-ci sera peut-être de venir installer des fusées aux Iles Saint-Pierre et Miquelon pour obliger le Canada à "libérer" son peuple.

Le **Calgary Albertan** soutient que le gouvernement français a déclaré la guerre au Canada.

L'**Ottawa Citizen** dit que la France, par la voix de son gouvernement, a agi inamicalement à l'endroit du Canada, au beau milieu de l'année des fêtes du Centenaire.

Le **Herald**, à Lethbridge, déclare ironiquement que "l'unité canadienne a gagné, et perdu, par suite de la visite de de Gaulle et de son interférence. Le seul danger, maintenant, peut venir du premier ministre Johnson".

Pierre-Elliot Trudeau se "marre"

par Gilles RACINE

A la suite du remous politique qu'ont causé les récentes déclarations du général de Gaulle au Québec et celle du conseil des ministres de France, hier, il en est peu qui n'ont pas réagi violemment, surtout dans la capitale fédérale. Il y a, cependant, des exceptions.

Interrogé au sujet de la dernière déclaration remise hier, en fin d'après-midi, aux journaux, M. Pierre-Elliot Trudeau, ministre de la Justice dans le cabinet Pearson, a dit qu'il trouvait ça "marrant".

"Que le cabinet français se soit mis d'accord pour dire que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 n'avait pas assuré aux Québécois, dans leur propre pays, la liberté, l'égalité et la fraternité, c'est ridicule", a-t-il poursuivi.

"C'est comme si le gouvernement canadien se permettait de dire que la présente constitution française — la 17e en 170 ans — est injuste envers les pays basques, la Bretagne, les îles St-Pierre et Miquelon."

Le ministre de la Justice ne semblait vraiment pas prendre trop au sérieux ce qu'il considère être une ingérence dans les affaires d'un autre pays.

Lorsque nous avons rencontré, fortuitement, M. Trudeau, au dîner offert par la ville de Montréal au vice-président de la Suisse, M. Spuehler, hier soir à l'hôtel de ville, il n'était pas encore au courant du communiqué émis par le conseil des ministres de France.

Sur la foi de la reproduction du dit communiqué en dernière édition de LA PRESSE, hier, le ministre fédéral n'a trouvé d'autre commentaire que celui de "ridicule". Et il semblait vraiment dégagé en disant cela. "Je ne sais pas, a-t-il dit, quelle réaction le cabinet français aurait si, en visite en France, on s'écriait "la Bretagne aux Bretons".

Projet d'une nouvelle constitution ?

Certains se demandent si la prise de position de président de la république française, en aiguillonnant le nationalisme québécois, ne hâterait pas la refonte de la constitution canadienne.

A ce sujet, M. Trudeau estime que plus on pourra retarder cette refonte, mieux cela vaudrait. "Le Québec ne sait pas encore ce qu'il veut. Egalité ou indépendance ? Théorie des deux nations ? Etats associés ? Que le Québec arrive avec un projet de refonte précis et on en discutera alors."

Pour le reste, M. Trudeau n'a pas semblé inquiet. Il ne croit pas que les relations franco-canadiennes seront vraiment affectées par la récente visite du général de Gaulle et son départ précipité.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	9⅞	9⅞	—
Algoma	—	24½	24¼	—
Alliance	1000	25	25	25
Alcan	1100	30½	30⅜	30½
Alcan 4¼	—	37	36¾	—
Argus	—	15¾	15¾	—
ArgC Pr	—	10⅞	10⅞	—
Asbestos	—	23⅜	23	—
Atl Sug	—	10⅛	10	—
Bq Imp C	—	68¾	68½	—
Bq Mont	—	12¾	12⅝	—
Bq N-E	—	15	15	—
Bq PC	—	47½	47¼	—
Bq Roy	1700	16½	16¼	16½
Bq Tor-D	—	14	14	—
Bell Phone	—	48	47⅞	—
Bowater	—	8	8	—
Brazil	—	11½	11½	—
BA OIL	200	38¾	38¾	38¾
BC Forest	—	19¼	19¼	—
Brinco	—	400	390	—
CAE	—	12	11⅞	—
Cal Pow	—	24⅝	24⅝	—
Cal P 5.40 Pr	—	108	108	—
Can Cem	—	37½	37	—
Can Cem Pr	—	25½	25½	—
CD Sugar	—	23	23	—
Can Iron	—	20⅞	20¾	—
C Brew	—	7⅝	7½	—
C Brew (B)	—	39½	39½	—
C Br Alum (A)	—	16	16	—
CBAL (A) w	200	105	105	105
C I L	—	19⅝	19⅝	—
Cl Pow	—	37	36⅞	—
C Marconi	—	6	6	—
CPR	—	72	71⅝	—
CPR 4 Pr	—	9¾	9⅝	—
C Ptina	—	15¼	14⅞	—
C Vickers	—	9¼	9¼	—
Central Del	1000	18¼	18	18¼
Chemcell	—	10⅛	10½	—
Cominco	—	29½	29	—
Cons Paper	—	36	35¾	—
C PAper Wts	—	625	625	—
Couvresse A	—	5½	5½	—
Crush Int	—	11½	11½	—
Dist Seag	200	38⅞	38⅞	38⅞
Dome Pete	—	60	60	—
D Bridge	—	19	18¾	—
D Coal Pr	—	12	12	—
Do Fasco	—	24¼	24¼	—
D Glass	—	10½	10¼	—
Dosco	—	7¼	7¼	—
D Stores	—	17¾	17¾	—
Domtar	—	15	14¾	—
D Text	—	21	20⅞	—
Falcon	—	89¼	89	—
F Collection	—	8¼	8	—
Fleetwood	—	25¼	25¼	—
Fraser	—	22⅜	22¼	—
Fr Pete	—	515	515	—
Fulcrum Pr	—	10¼	10¼	—
Glengair	—	210	200	—
GL Paper	—	23⅛	23	—
Hawk Sidd	—	385	380	—
Hollinger	—	27	26½	—
Home (A)	—	21¼	21	—
Horne Pt	—	345	345	—
Hud Bad M	—	63¼	62¼	—
Husky Oil	—	18¼	18	—
Husky (C) Pr	—	62½	62½	—
Imp Oil	—	67	66⅞	—
Imp Tob	—	14¼	14	—
Ind Accep	—	23⅜	23	—
Inglis	—	11	10¼	—
Int Nickel	—	110¼	109¼	—
Int Util	—	36½	36¼	—
Int Util Pr	—	35⅞	35⅞	—
Inter PL	500	23¼	23¼	23¼
Invest Gr "A"	—	8⅞	8⅞	—
Labatt	—	29	29	—
Laur Fin	—	485	480	—
Laur. F. 2.00	—	19	19	—
Loblaw (A)	—	7¼	7⅛	—
Loblaw (B)	—	7⅞	7⅞	—
Loeb M	—	12¾	12¾	—
MacKinn	—	10	10	—
Marit Tel	—	21⅝	21½	—
Massey F	—	21¾	21½	—
Morse Pr	—	58	58	—
NB Tel	—	15⅝	15⅝	—
NFLD Light	—	10¼	10¼	—
Noranda	—	56	55⅞	—
North C Gas	—	11¼	11⅛	—
Ogilvie	—	13	12⅞	—
Pac Pete	—	17⅝	17¼	—
Phillips C	—	53¼	53¼	—
Price	—	12	11¾	—
QN Gas	—	9¾	9¾	—
QNG 5½	—	86	86	—
Reed Paper	500	6¼	6¼	6¼
Rio Algom	200	34¾	34¾	34¾
Rio Alg Pr	—	100	100	—
Ronalds F	—	15	15	—
Russel Sons	—	15⅛	15⅛	—
St L Cem	—	21½	21¼	—
Salada F	—	10¾	10¾	—
Scott LaS	—	22¼	22¼	—
Shaw	—	9	9	—
Shell Can	—	30	29¾	—
Shell I p	—	33¼	33	—
Shell I w	—	11¾	11½	—
Sher W	—	19	19	—
Sicard	—	19¾	19¾	—
Simpsons	—	29¼	29	—
Soc GF	—	7¾	7⅝	—
Southam	—	44½	44½	—
Simp	—	60	60	—
SS Steel	—	11¼	11¼	—
Steel Con	— 19	19	—	1T99
Texaco Can	—	29¼	29	—
Tr-C Corp	—	8⅞	8⅝	—
Tr-C PL	—	31¾	30⅞	—
Tr-C PL Pr	—	47¾	47¾	—
Tr Mt PL	—	21	20¾	—
Triad Oil	—	238	238	—
Trust G Pr	—	21½	21	—
Un Auto "A"	—	16	16	—
Union Oil	—	44	44	—
Wajax	—	14¾	14¾	—
WCoast Tr	—	28½	28¼	—
Weston (B)	—	18¾	18¾	—
Inspiratn	—	170	170	—
Inspirtn Pr	—	22½	22¼	—
Int Atlas	—	25	25	—
Intp Dredg	—	4	4	—
James Bay	2000	47	47	47
Keltic Mng				
Kenting Av	—	14⅞	14	—
Kiena	—	60	60	—
Kodiac Pet	—	67	65	—
Kontiki	—	5	5	—
Laduboro	—	52	50	—
Lingside	—	5	5	—
Matachewan	400	183	182	182
Midepsa	—	245	240	—
Mistango	—	16	16	—
Monpre	—	5½	5	—
Mt Castigan	—	20	20	—
Mt Pleast	—	14	13½	—
Muscocho	—	19	18	—
NA Asbestos	—	8½	8½	—
NA Rare M	—	23	22½	—
Opem Ex	—	10	10	—
Orchan	—	216	216	—
Pat Silver	—	25	25	—
Peace Riv	3100	950	935	940
Pennbec	—	10	10	—
Peso S	—	152	140	—
Phoenix O	—	395	375	—
Pine Ridge	—	26½	24	—
Q Indust M	—	9	9	—
Queenston	500	10	10	10
Rancheria	—	17	17	—
Ranger O	—	199	199	—
Rouyn Ex	3000	14	14	14
RA Pete B	—	67	67	—
St-L Colum	—	210	195	—
St-I, Div L	—	65	65	—
Shaw Mng	—	73	61	—
Silver Sum	—	16	15	—
Silver T	—	48	46	—
S Dufault	—	24	21½	—
Sparton Air	—	83	75	—
Stairs Ex	— 12	12	—	Subeo
	400	142	140	142
Terrex Mng	—	31	30	—
Tib Expl	2000	3	3	3
Trsterze	—	16½	16½	—
UnWestbrn	—	5⅜	5¼	—
Val-Mar	—	385	385	—
West Hill	—	28	27	—
West Tin	1500	12	12	12

Bourse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	2000	25	24½	25
Alscope	—	190	165	—
A Metro E	—	130	130	—
Arno	—	5	4	—
Baker Talc	—	13	13	—
Band-Ore	—	17	16	—
Beauce Pl	4000	7	7	7
Bellechasse	—	7	7	—
Black River	—	7	7	—
Blue Bon	—	300	290	—
Bruce-Presto	—	9	8½	—
Bruneau	—	13	13	—
Brunswick	—	590	590	—
Burnt Hill	—	58	55	—
Carbec	—	320	315	—
Chemalloy	4400	340	335	335
Chib Copper	—	4	4	—
Commodore	—	135	130	—
Commodore w	—	35	35	—
C Manitoba	—	24	24	—
C Persh	—	17	17	—
CQ Smelt	—	146	140	—
C Virginia	—	38	37	—
Dolsan	—	17	16½	—
Dumont	—	15	14	—
Eagle Gold	500	143	142	143
Empire Mn	—	8	8	—
Fleet Mfg	—	185	185	—
Fundy Ex	—	19	19	—
Garney	—	27	26	—
Glen Lake	—	240	230	—
Grt W Mn	—	58	58	—
Greenberg	200	7¾	7¾	7¾
Grissol	1000	300	300	300
Guardian Mn	1000	42	42	42

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	+0.42	+0.02	—0.21	+0.28	—0.95
Clôture 31 juillet	171.07	148.11	129.75	162.63	109.15
Haut — 1967	170.65	149.99	136.26	162.35	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.
(1er août à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98	98¼
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	100¼	100¾
5 1er juin	1971	96½	97½
5 1er juillet	1970	98½	99
4¼ 1er sept.	1972	92	92¼
5 1er oct.	1973	94¼	95
5½ 1er oct.	1975	96¼	97
3¼ 1er juin	1976	80½	81½
5½ 1er aout	1980	95½	96½
4½ 1er sept.	1983	84½	85½
5 1er mai	1990	92½	93½
5¾ 1er sept.	1992	98½	99½
5½ 1er oct.	1969	98¾	99¾
C N R 5½ 15 d3c	1971	98	99
CNR 2⅞ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	80	81
CNR 5¾ 1er jau	1985	97	98
CNR 5 1er oct.	1987	88	89
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC E 5½ avril	1991	88	89
Man H 6¼ 1er oct.	1996	96	97
N.B. 5½ 15 nov.	1988	92	93
Ont. H 6 15 juil.	1988	96	97
Ont 5¾ 1er mars	1986	93½	94½
Que 6½ 1er oct.	1978	97¾	98¾
Que 6½ 1er oct.	1991	95	96
Que Hy 6 15 nov.	1979	92½	94½
Q Hy 6 15 juil.	1990	89½	90½
Terren 6¼ 1er juin	1991	91½	92½
Sask 6¼ 1er oct.	1996	96	97
MUNICIPALITES			
Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 d3c.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	89	91
Alg Steel 5¼	1978	88	90
BA Oil 5⅛	1977	86	88

		Achat	Vente
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90	92
C.P.R.5	1983	83	85
CR Foncier 5¾	1985	84	86
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	83	85
Domtar 6¼	1987	96½	97½
Eaton Acc 5¾	1985	86½	88½
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	99½	101½
Roy T Mort 6	1975	91	93
Roynat 6¼	1981	93	95
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	86	88
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	98	100
Woodward 5¾	1985	91½	93½
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tr 5¾	1985	86½	—
Ang Can Tel 6	1983	90	—
Bell Tel 6¼	1978	97	—
Bell Tel 5½	1982	88	—
Bell Tel 5¾	1984	90½	—
Bell Tel 3¾	1979	77	—
Bell Tel 6¼	1988	95¼	—
BP Tanker 6¼	1985	93	95
Brazillian 4¾	1970	96	98
Bowater Pow 3¼	1980	75	76
BC Teleph 6⅛	1991	94	95
Calgary Pow 5¾	1982	90½	—
Cdn Elect 4	1968	96½	—
Cdn West NG 5¾	1982	89	—
Consumer Gas 5¾	1984	89	91
Cont Gas 5	1978	85½	87
Gr Lakes Pow 3¼	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	85	87
Marit Elect 5¾	1983	89	—
NFLD Lt&Pow 5½	1978	89¾	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	83	85
Northwn Ut 5¾	1988	86	—
Northern Tel 5¾	1983	83	90
Que Ng 7	1990	97	99
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	99	—
Tc Pipeline 5 85	1987	87	89
Union Gas 5½	1977	89¼	90¼
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 3½	1968	97½	98½
Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Loblaw Prop 5½	1983	89	—
Steinberg Prop 6	1984	91	92

dividendes

	Taux	Paiement		Enrg.
British Columbia Packers A	$0.375	15-9-67	sa	1-9-67
id. B	0.50	15-9-67	sa	1-9-67
Green Giant (X)	0.20	15-9-67	tr	31-8-67
id. (priv) (X)	1.25	15-9-67	tr	31-8-67
MacLaren Power & Paper A	0.30	28-9-67	tr	16-8-67
id. B	0.30	28-9-67	tr	16-8-67
Metropolitan Trust	0.30	15-8-67	—	8-8-67
Nolinger Cons. Gold	0.20	29-9-67	—	1-9-67
Pembina Pipe Line 5% priv.	0.625	1-9-67	tr	15-8-67
Scythes and Co	0.25	1-9-67	tr	11-8-67
Burrard Dry Dock A priv	0.12	15-9-67	tr	18-8-67
Hollinger Consolidated	0.30	29-9-67	tr	1-9-67
Placer Develpt (y)	0.20	15-9-67	—	25-8-67
Savs & Inv. Corp.	0.06	15-8-67	—	10-8-67

(X)—Payable en devises américaines.
(y)—Payable par une action priv. de $1 pour 5 actions ordinaires.

Marché des bestiaux

(PC) — Les prix payés, lundi, pour toutes les catégories de bestiaux sur les marchés aux bestiaux de Montréal étaient inférieurs à ceux de la semaine dernière. La demande était limitée et les ventes peu nombreuses.

Les arrivages comptaient 367 bêtes à corne, 197 veaux, 12 porcs et 3 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix rapportaient de $28.50 à $30.25, les bons de $27.50 à $28.25, les moyens de $26 à $26.75, les communs de $18.75 à $25.50.

Les bonnes taures valaient de $22.50 à $24, les moyennes de $20.75 à $23.75, les communes de $18.50 à $21.

Les bonnes vaches se vendaient de $20 à $22.50, les moyennes de $18.50 à $20.25, les communes de $16 à $17.75, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $13.75 à $17.

Les bons taureaux valaient $24.50, les moyens $21.50, les communs $18.25.

Les bons veaux rapportaient de $33 à $37, les moyens de $27 à $29.50, les communs de $20 à $24.

Aucune vente de porcs ni d'agneaux et moutons.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par la Commission Canadienne du lait.

Beurre: arrivages courants, 92 points 62, 93 points 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 19½ à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 18½ à 19¾ ; autre catégorie pour nourrissage .14 à .15.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage .14 à 14½ ; poudre de lait 4 à 4¼ cents.

Pommes de terre: prix de gros : Québec, nouvelles, $1 à $1.25 les 50 livres, N.-B. $1.45 à $1.50 les 50 livres, .35 à .37 les 10 livres.

Oeufs: prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 54.0, A-gros 51.0, A-moyens 39.7, A-petits 28.3.

du parquet de la bourse

Marché calme à l'ouverture

Le marché était calme ce matin à l'ouverture de la **Bourse de Montréal,** avec peu de changements notables.

Trans-Canada Pipe Line a monté d'un demi point à 31½, la Banque Royale gagne ¾ à 16½. Alcan et Distillers-Seagrams enregistrent chacun un gain de ⅛ à 30½ et 38⅞ respectivement.

A la baisse, on remarque Husky Oil, qui perd ⅝ à 17⅞. Asbestos et Newfoundland glissent chacune d'un quart à 22¾ et 10.

Interprovincial Pipe Line perd ⅛ à 23¼.

Aucun changement d'importance à la Bourse Canadienne.

* * *

L'indice des industrielles a atteint son sommet pour 1967 à l'ouverture ce matin à la **Bourse de Toronto.** Une hausse de 0.17 à 169.83 a été enregistrée à la suite de la hausse de Anthes A, d'Acklands, de Famous Players et d'Interprovincial Pipe Line.

Les métallifères étaient plus calmes. Dans les pétroles Scurry-Rainbow gagne ¼ à 52.

* * *

Wall Street — Légère tendance à la hausse ce matin à l'ouverture à New York. Illinois Central gagne ⅛ à 68½ et Southern Pacific ⅜ à 33⅜.

Rheem Manufacturing, McDonnell Douglas, Seagrave sont en baisse légère.

* * *

Paris — La bourse de Paris a réagi, cet après-midi, par une baisse générale aux ordonnances gouvernementales rendues publiques hier à l'issue du conseil des ministres. Les valeurs françaises, déjà au plus bas depuis plusieurs semaines, accusent à l'ouverture de la séance des baisses variant de un à deux pour cent.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	40	45
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	4	6
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	3	5
Bia Nell	6	8
Boma Chib	35	40
Beauport Holding	10	15
Bracemac	16	19
Burrex	15	20
Chibtown	85	90
Clearwater	15	25
Columbia River	70	80
Can Javelin	11¼	11¾
Credo	20	25
Cuvier	5	8
Dasson	14	17
Doral Mng	15	25
De Lesseps	12	17
Dubuisson	2	4
Ducros	40	45
Elmac	1	3
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	44	46
Gaspex	35	45
Gibson	5	8
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	2 50	2 75
Hucamp	45	55
Independant	4	6
Iroquois	5	10
Imperial Minera's	20	25
Jack Waite	2	4
Jubilee	65	75
Juma	7	10
Kewagama	4	[illegible]
Kukatush	6¼	6¾
Lake Beaver	16	19
Leeds Metals	17	23
Little Tex	—	10
Lun Echo	27	32
Madex	19	24
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milcdo	—	10
Moybia	25	28
Naganta	12	—
Nat. Malartic	70	75
New Baska	20	30
New Miller	7	10
Nemroa	3	6
New Assoc Dev	3	6
New Pacalis	22	27
New Insco	10	13
New Lorie	7	10
Nipiron	25	35
Norque	5	7
Nouvelle	40	50
Oklend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	7	10
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	0 85	1 10
Timrod	12	—
Waco Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Young Dave	15	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11¼	12
Chartered Credit	2¾	3½
Corpex w	—	0 50
Cons Theatre	6½	—
Credico	1 00	2 00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	27½	28½
East C Sav	5	6
Fed Saving	3½	7
Grenache	—	2 65
Income	5½	6½
Ind Life	20	22
Jenkins	17	19
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	[illegible]
Loebs wts	19½	21½
London Life	45	47
Monarch Life	83	88
NS Trust	57	60
NS LP 4 p.c.	69	73
id 4½ ppr.	75	80
Iid. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1 50	1 70
Permeator	27	28
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Soc d'Am et Fid	27½	29
Steadman	12 50	15
Supersol	3	4
Stabilite	4 25	5 25
Trizec	1 00	—
Un Armus	—	24
Un Armus B	—	23
Velcro	72	73
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
York Tr	4½	5½
Zodiac	1 00	1 50

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Mark	.2688
Angleterre	Schilling	2.9977
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.4000
Chili	Escudo	.1925
Danemark	Couronne	.1550
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2193
Hollande	Florin	.2988
Italie	Lire	.007124
Japon	Yen	.002973
Mexique	Peso	.0861
Etats-Unis	Dollar	1.07 19/32
Norvège	Couronne	.1505
N.-Zélande	Dollar	1.49
Pérou	Sol	.0403
Suède	Couronne	.2089
Suisse	Franc	.2487
Tchécoslovaquie	Couronne	.1487
Venezuela	Bolivar	.2395

Cote de l'or

LONDRES. — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or : $35.18 à l'achat et $35.20 à la vente. Prix de l'once de troye d'or à la bourse londonienne des lingots : 252 shillings et 7¼ pence, soit $35.18 77-100.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 30.13 sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 129.60.

NEWyork

par la PRESSE CANADIENNE
CLOTURE DU 31 JUILLET 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Cgn Net
ACF Ind	4100	55	54⅛	54⅛	— ⅜
Address	4400	59⅝	59	59⅛	+ ⅛
Admiral	17200	24⅝	23¾	24	+ ⅛
Alcan Al	20800	37¾	36⅞	37¼	+1⅜
Alleg Cp	4300	11½	11⅛	11¼	
Allis Chal	12700	26	25¾	25¾	— ⅛
Amerada	3500	84¼	83⅝	83¾	+ ½
Am Can	3700	58⅛	57¾	57¾	— ⅜
Am Cyan	73300	33⅛	32⅝	32¾	+ ⅜
Am Mot	34700	14¾	14⅜	14⅜	— ⅜
Am Smelt	7100	74¾	73⅞	74⅜	— ¼
Am Std	36100	27⅞	27	27⅞	+ ¾
Am T Tel	99700	52½	52	52⅛	+ ⅛
Am Tob	16400	35⅜	34½	34⅞	+ ⅛
Amsted	1200	52¼	51⅝	52⅛	+ ⅜
Anaconda	19800	49	48	48⅛	
Armco Stl	2700	55½	55	55¼	— ¼
Armst Ck	4400	55⅞	54½	55¼	+ ¾
Avco Corp	18100	59⅞	58½	59½	+1⅝
Babcock W	4900	52⅞	52⅜	52⅝	+ ⅜
Beech Airc	5900	52⅜	51½	51½	— ½
Bell How	12900	81⅝	80	81	+1¼
Benef Fin	13800	33	32¼	32¾	
Beth Stl	21000	35¼	34¾	34¾	+ ⅛
Boeing	58400	109	104⅛	104¼	+ ¼
Borden	12800	37¾	37¼	37⅜	— ⅛
Borg Warn	7300	46	45¼	45⅞	+ ½
Bos Edis	6100	39½	39	39½	
Brunwk	97700	13⅞	13¼	13⅝	+ ⅜
Bucy Erie	4600	34⅜	33½	34	— ⅜
Burl Ind	4900	35¾	35¼	35½	— ⅛
Burrghs	12100	142¾	141⅝	141⅝	+ ⅝
Calum H	6400	35⅜	34¾	34⅞	— ⅛
Camp RL	1200	21	20½	20½	— ½
Camp Soup	6600	28⅞	28¼	28¼	— ¼
Can Dry	4400	31⅝	31	31⅝	— ⅛
Cdn Brew	2400	7	6¾	6⅞	— ⅛
Cdn Pac	1400	72⅛	72⅛	72⅛	— ⅜
Case JI	8900	23½	23⅛	23⅛	
Cater Tr	9800	47⅞	47⅜	47⅜	— ⅜
Celanese	7100	63¼	61	62¾	+2½
Ches Oh	4000	68½	67¾	68⅛	+ ⅛
Chrysler	32400	48¾	47⅝	47⅞	— ⅝
Cities Sv	9400	54⅜	53¼	54⅛	— ⅛
Clark Eq	5000	32¼	31⅞	32⅛	— ⅛
Clevite	4400	47⅞	47⅜	47⅞	+ ⅝
Coca Cola	1700	128½	127	127⅞	+1⅛
CBS	16200	63⅞	62½	62¾	— ¼
Coml Solv	4300	44¼	42⅞	43	+ ¼
Com Sat	5600	71¼	70⅜	70⅝	
Con Edis	15600	34⅞	34⅜	34⅝	— ⅛
Container	4700	33¼	33	33¼	— ¼
Cont Can	8500	60¼	59½	59⅞	+ ⅛
Cont Oil	27100	71	70	70¼	— ⅜
Cntr Data	53800	120	116⅞	119½	+3¼
Copw Stl	2300	28	27⅞	28	+ ½
Corn Pd	15100	45	43½	45	+1⅜
Crane Co	5200	54	52¾	54	+2¾
Cr Zell	2500	49⅞	48⅞	49⅞	+ ⅝
Cruc Stl	2900	24⅞	24	24⅞	+ ⅛
Curtiss Wr	56900	28⅞	28	28⅞	+ ⅞
Deere	64400	58⅝	57¼	58½	+1⅛
Det Stl	6200	17	16¾	17	+ ¼
Dome M	1500	49⅜	48¾	49⅜	+ ⅝
Dow Chem	5500	81⅜	80½	81⅛	— ⅜
Du Pont	10300	154⅜	150½	152¼	—1¼
East Kod	16300	130	129¼	129½	— ¼
Eaton Yt	17200	34⅝	34	34	
El Paso	12400	20¼	20	20¼	+ ⅛
ESB	11500	59⅞	59¼	59⅞	+ ⅛
Essex Wr	10000	56¾	55¾	55¾	—1
Evershp	22400	27½	26½	27⅛	+ ¾
Firest	12200	50¾	50	50¾	+ ¾
Ford Mt	24400	52⅝	51⅞	51⅞	—1⅛
Frueh Cp	20200	35⅜	34¾	34¾	— ½
Gen Dyn	8200	74⅞	74	74	— ⅝
Gen Elec	29900	108¾	106⅞	108	+1⅛
Gen Fds	4100	79⅞	78⅞	78⅞	— ⅛
Gen Inst	24100	71	68¼	70½	+3
Gen Mills	3300	73¼	72⅞	73¼	+ ½
GMC	47200	85⅛	83⅝	84¾	+1⅛
G P Cem	2100	14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Gen Prec	21300	75	73⅞	74	+ ⅝
G Tel El	19800	47¼	46⅞	46¾	— ¼
Gen Tire	8700	30⅜	29⅞	29⅞	+ ⅛
Ga Pac Cp	3900	57¼	56½	57¼	+ ⅛
Glidden	2900	26⅞	26¼	26¼	— ½
Goodrich	11400	68¾	66⅞	68	+1
Goodyear	8500	49¾	49	49⅛	— ¾
Granby M	800	36½	35¾	35¾	— ⅜
Grand Un	10500	18⅞	18⅛	18⅞	+ ½
Gt A P	4000	32⅞	32⅝	32⅞	+ ⅛
Gt No Ry	3100	66¾	66⅜	66¾	+ ¼
Gulf Oil	10900	70½	69⅞	70½	+ ½
Heinz	2600	44¾	44⅜	44¾	+ ⅜
Homestk	7600	45½	44⅞	44⅞	— ⅜
Honeywel	10400	82½	81½	81⅝	+ ¾
House Fin	18100	28	27⅛	28	+ ¾
Hud B M	1600	62½	62	62½	+1½
Ill Ct In	1900	68⅞	68¼	68⅜	— ⅛
Ing Rand	3000	45½	44⅝	44⅞	— ½
Ins N Am	4900	66	64¾	65⅜	+ ⅝
Interlk St	1100	30¾	30⅜	30⅝	+ ⅜
IBM	6800	509½	507	507¾	+1¼
Int Harv	5900	40⅞	40⅜	40⅝	— ⅛
Int Nick	7300	102⅝	101½	102⅝	+ ¾
Int Pap	27300	29⅝	28⅝	29¼	
Int Tel	7400	108	107½	107⅞	+ ⅛
Johns M	13900	59¼	58¼	58¾	+ ⅝
Kays Rth	13300	23½	23⅜	23⅜	— ⅛
Kellogg	2900	39⅜	38¼	39	+ ⅜
Kennecot	10600	52⅜	51½	51¾	— ⅛
Kresge	4900	65⅞	64¾	64¾	— ½
Lib McNl	8200	13⅝	13¼	13⅝	+ ⅜
Litton In	12900	103¼	101⅝	102	+ ¾
Lock Air	7400	70¼	69⅛	69¼	— ⅛
Loews	4000	85	83½	85	+2¼
Mad S Gar	29300	11¼	10¾	10⅞	— ⅝
Magvox	27400	46⅞	46⅛	46½	+ ⅜
Mallory	8100	55¼	52	55¼	+3¼
Marath O	4200	79⅞	78¾	79¾	+1⅜
Marine M	2500	30⅝	30⅛	30⅝	+ ½
Marq Cm	6600	15⅜	14⅞	15⅜	+ ½
Marsh Fld	2200	58⅛	57½	57½	— ⅝
Martin M	23200	25⅛	24⅝	24⅝	— ⅜
Mass Ferg	9200	23¾	23⅜	23¾	+ ⅛
McDon D	62800	54¾	53¼	53¾	— ¾
McGr Hill	5000	48⅛	47	48⅛	+ ⅜
McKee	3000	38¼	37¼	37½	— ¼
Merck	7600	88¼	87¼	88⅛	+ ⅞
MGM	5900	57½	55¼	55¼	—2¾
Minn MM	54400	85	82¾	85	+2
Mohasco	12800	19⅞	19⅛	19½	+ ½
Mnsnto	32700	47¼	45½	46⅞	+1¼
Mont Ward	12300	24	23¾	24	+ ¼
Motorola	15100	121½	117¾	118⅜	+ ⅜
N Csh R	4100	106¼	105¼	105¾	—1⅛
Nat Dry	8000	38¼	37¼	37⅞	— ¼
Nat Dist	5400	47⅛	46¼	46½	— ⅝
Nat Gyps	4100	40¾	40¼	40¼	— ½
NY Cnt	4800	84¼	83½	84	
Nor Pac	2300	63⅝	63¼	63¼	— ¼
Outb Mar	14000	22⅝	22¼	22¼	
Pac Pete	31400	16½	16	16	— ⅛
Pan Am	42500	30⅞	30¼	30⅜	+ ¼
Parke Da	74000	29½	28⅞	29¼	+ ⅝
Pa RR	3600	69⅝	69	69¼	
PepsiCo	15000	43¾	42¾	43⅛	+ ⅝
Pfizer	3400	87¼	86¾	87⅛	— ⅛
Phips D	2700	77⅛	76⅝	76⅞	— ⅝
Phil Mr	13500	53⅝	52⅞	54¼	+ ⅝
Pit Bow	3200	68¼	67½	67½	
Pit Pl	12600	63½	62	63¼	+ ⅞
Polaroid	10000	204⅞	202¾	203⅝	+1⅞
Proc G	8200	97¼	95½	96⅞	+1¼
Pullman	4600	53⅜	51⅝	53¼	+1⅞
RCA	22600	53	52½	52½	— ⅜
Ralst Pur	1400	27⅜	26⅞	27⅛	+ ⅜
Repub Stl	5000	46¾	46¼	46¼	— ⅜
Rexall	40400	41	38⅝	40½	+1⅞
Rey Tob	32800	43¼	42½	43	+ ¾
Rich Mrl	2900	89¾	87	89¼	+1¾
Royal D	17300	36¾	36⅜	36½	— ⅛
Rubermd	5100	33	32½	32½	— ½
Schenley	92400	61⅜	57¾	60⅛	—3
SCM	10400	60⅜	59½	59½	— ¼
Scott Pap	34400	27⅜	26¾	26¾	— ⅝
Sears R	11900	57⅝	57⅛	57½	+ ⅛
Shell Oil	6300	74⅜	72¾	73	+ ½
Sheraton	7200	19⅛	18⅝	19	+ ⅛
Sinclair	3200	79	78	78⅝	— ¼
Sou Pac	9900	33⅜	32⅝	33	
Sperry R	61000	37⅞	37¼	37½	— ⅜
Std Br	1500	38	37⅝	38	+ ⅞
Std Cal	23900	59¼	58⅛	58⅞	+ ¾
Std Ind	8600	64⅝	64⅛	64½	
Std N J	35500	64¾	63⅝	64⅜	+ ¾
Studebkr	30600	68½	67½	68	+1
Sun Oil	600	71⅞	71	71	— ⅜
Swift	8400	29½	28¾	28⅞	+ ¼
Teledyne	15700	112⅞	111½	112⅛	+1⅜
Tenneco	23400	26⅝	26½	26⅝	
Texaco	13800	74¼	73⅜	73⅞	— ⅜
Tex G Sl	26200	153	150½	153	+1⅝
Textron	5700	80⅜	79⅝	80⅝	+ ½
Thiokol	18200	24⅛	23⅝	23¾	
Tidewt	4600	88	85⅝	87¾	+1⅞
Time	11900	97¼	96¼	97¼	+ ½
Timk RB	4000	42¼	41½	42¼	+ ⅝
Trnsitrn	29700	17⅞	17	17	— ½
Twnt C	6400	55⅜	54⅝	54⅞	— ⅛
Un Carb	48500	53⅞	53	53¼	
Un Tk C	400	69⅝	69½	69½	— ½
Unit Air	27400	97¾	93	95⅝	+3⅛
Utd Cp	2400	11⅜	11¼	11¼	— ¼
Un Fruit	15500	51½	47¼	48	—3⅛
US Frt	400	81	80⅜	81	+1
US Gyps	6800	76	73⅝	73⅜	—1⅝
US Steel	30800	47	46¼	46¾	
Vanada	2000	38⅞	36½	38⅛	+ ⅛
Walkers	6700	33¼	32	32½	+ ⅝
Warn Lm	8900	45¾	45	45¼	
Woolwth	27300	31¾	31⅜	31½	— ¼
Xerox Cp	19200	276½	268¼	268¼	—6¾
Zenith R	17400	66	65⅜	65⅜	— ⅝

Total des ventes : 10,340,000.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.57	2.81
Andreae Equity	3.62	3.96
All Cdn Com	8.02	8.76
All Cdn Div	9.98	10.90
All Cdn Ven	7.51	8.21
American Growth	6.93	7.57
Associate Investors	5.34	5.39
Beaubran	40.03	43.46
Canada Growth	7.7	7.77
Canada Security	4.80	5.27
Cdn Gas Energy	12.36	13.55
Cdn Investment Fund	4.19	4.60
Cdn Scudder Fund	17.80	17.80
Cdn Sec Growth	7.32	8.02
Cdn Trusteed	4.67	5.10
Canafund	56.70	59.53
Champion Mutual	7.35	7.99
Collective Mutual	6.76	7.35
Commonwealth Intl	11.00	12.05
Commonwealth Intl Lev	11.53	12.64
Corporate Investors	6.06	6.63
Diversified Income A	1.52	1.67
Diversified Income B	5.19	5.70
xDividend Shares	3.81	4.18
Dominion Compound	4.42	4.80
xDreyfus	15.44	16.85
Entarea Investment	5.29	5.34
European Growth	6.53	7.13
Executive Fund of Cda	7.78	8.17
Federated Financial	5.40	5.90
Federated Growth	7.78	8.50
xFidelity Trend	33.11	35.99
Fonds Collectif A	7.10	7.71
Fonds Collectif B	5.12	5.28
Fonds Collectif C	8.91	9.69
Fonds Desjardins A	4.91	——
Fonds Desjardins B	4.63	——
Fraser	12.08	12.94
Gis Compound	9.15	10.00
Gis Income	4.19	4.58
Growth Equity	6.22	6.80
Growth Oil and Gas	18.06	—
Guardian Growth	7.44	8.14
Harvard	10.09	11.03
Investors Growth	10.53	11.45
Investors Intl Mutual	7.57	8.24
Investors Mutual	5.40	5.88
Keystone Canada	9.03	9.92
xKeystone Cust S-1	23.17	25.28
xKeystone Cust S-4	7.10	7.76
xKeystone Cust K-2	7.87	8.59
Le Fonds P.E.P.	4.23	4.59
xLexington Research	17.74	19.39
Molson M Fund	4.03	4.13
Mutual Accumulating	5.57	6.09
Mutual Bond	8.55	8.93
Mutual Growth	6.20	6.78
Mutual Income	6.37	6.96
Natrusco	12.44	12.94
Natural Resources	6.98	7.63
xOne William Street	17.22	17.22
Pension Mutual	11.66	12.74
Pret et Rev.	7.56	8.27
Provident Mutual	6.74	7.33
xPutnam Growth	14.14	15.45
Radisson	4.49	4.93
Regent Fund	9.92	10.84
Royfund	5.33	5.50
Spec	10.25	11.27
xTV Electronics	11.18	12.19
Timed Investment Fund	6.54	6.57
United Accumulative	11.04	12.07
Universal Svgs Equity	5.66	6.19
Western Growth	5.24	5.73
York Fund of Canada	3.89	4.23

x—Fonds americains.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes: de fantaisie, McIntosh $3.50, Russet $4.50 à $5, Délicieuses $5 la boite à verger, catégorie C $2.25 à $2.75, McIntosh C $2 à $2.25, Transparentes $5 à 5.50 ; C $4.50.

Asperges: $7 à $7.50 les 24 livres.

Blé d'Inde: .40 à .50 la doz.

Betteraves: .60 à .70 le paquet de 12, $2.25 à $2.50 pour 50 livres.

Bleuets: $5 à $6 les 11 pintes.

Brocoli: $2.50 à $2.75 la doz.

Concombres: no 1 $3 pour le boisseau de 6 doz., no 2 $1.50 le boisseau de 6 doz.

Carottes: no 1 .75 la doz. de paquets, $3 le minot.

Ciboulette: .70 la doz. de paquets.

Choux fleurs: no 1 $3.50 à $4 pour 12, no 2 $2.50.

Choux verts: no 1 $1 pour 16, Savoy $2.50 à $2.75 pour 12.

Choux chinois: no 1 $2.75 pour 12.

Epinards: $2 les 12 cellos de 10 oz. et $2 le boisseau.

Chicorée-escarole: $1.50 pour 16.

Choux rouges: $2 pour 12.

Céleri: no 1 $3.75 le paquet de 2 doz., no 2 $1.75 la doz.

Fèves vertes et jaunes: $1 à $1.25 pour 20 livres.

Framboises: no 1 $2.25 à $2.75 la doz. de chopines, no 2 $1.75 la doz. de chopines.

Fèves jaunes: $2 à $2.75 les 20 livres.

Laitue: frisée $1.50 la boite de 18; la Boston, $1 à $1.25 le cageot de 16, Iceberg no 1 $1.50 le cageot de 18, Romaine $1 le cageot de 18.

Oignons gros: en paquets .90 à $1 la doz.

Oignonets: .40 à .50 la doz. de paquets.

Echalotes: .40 à .50 la doz. de paquets.

Pois verts: $3.25 pour 20 livres.

Pommes de terre: nouvelles, no 1: $1 à $1.25 les 50 livres, no 2: .75 les 50 livres, les petites: $1.25, lavées: $1.50 le minot.

Persil: .40 à .50 la douz.

Poireaux: .90 à $1 la douz.

Rutabaga: nouveau: $1.50 pour 50 livres, no 1: $2.50 les 50 livres, petits: $2.50 les 50 livres, $3.50 le boisseau .40 à .50 pour six.

Radis: .60 la douz. de paquets, $2 $2.25 les 30 cellos de 6 onces.

Rhubarbe: petite: .50 la douz. de paquets, grosse: .50 la douz. de paquets.

Savoy: $3 pour 12.

Grenailles: $1 pour 50 livres.

Tomates: rouges no 1: $3 à $3.50 pour 20 livres, Roses no 1: $3 à $3.50; no 2: $4.

Marreau: $1.50 la douz.

Zicchunu: $1.50 pour 20 lbs.

TORONTO

par la PRESSE ASSOCIEE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Abitibi	300	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Acklands	1525	$11½	11⅛	11½	+ ½
Altu Gas T	z205	$38	37⅞	38	
Algo Cent	612	$7¾	7¾	7¾	
Alg Cent W	700	325	320	320	— 5
Algoma St	761	$25¼	25	25¼	+ ¼
Alcan	1660	$30½	30⅜	30⅜	
Alumin 2p	96	$44	44	44	— ½
Ang CT 4½	216	$36⅛	36⅛	36⅛	
Anthes A	925	$31½	31⅛	31¼	+ ⅞
Asbestos	250	$22¾	22¾	22¾	— ¼
Atl Sugar	400	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Bank Mtl	z211	$12¾	12⅝	12¾	
Bank N S	250	$15	15	15	
Bartaco	200	330	330	330	+15
Becker B p	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Bell Phne	1349	$48	47⅞	47⅞	— ⅛
Bow Valy	400	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Bramalea	500	$12¾	12⅝	12¾	— ⅛
Branial w	300	650	625	625	—25
Brazilian	1420	$11⅞	11¼	11¼	— ⅛
BA Constr	126	$6½	6½	6½	+ ½
BA Oil	534	$38⅞	38¾	38⅞	+ ⅛
BC Sugar p	z3	$19½	19½	19½	
CAE Ind	125	$11¾	11¾	11¾	
Calgary P	200	$24¾	24¾	24¾	
Can Perm	515	$10¾	10¾	10¾	— ¼
C Safway p	z10	$90⅛	90⅛	90⅛	
Can Brew	670	$7⅝	7⅝	7⅝	
C Brew Bp	50	$46¼	46¼	46¼	+ ¾
CB Alum A	150	$16	16	16	
CB Al A w	203	105	105	105	
CB Al B w	100	105	105	105	—15
Can Can A	100	$12	12	12	
C Curtiss	500	84	83	84	
C Hydro !	260	$21¼	21¼	21¼	
C Imp Bnk	179	$68¾	68¾	68¾	
CIL	160	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
CPR	150	$71⅞	71⅞	71⅞	— ⅛
CPR pr	205	$9⅝	9⅝	9⅝	
C Petrofin	z65	$15	14¾	15	
Cdn Tire A	550	$23½	23½	23½	+ ¼
Chemcell	175	$10⅝	10⅝	10⅝	
Caribben	z11	190	190	190	
Chemcell	125	$10⅝	10⅝	10⅝	
Clairton	z10	$10¼	10¼	10¼	!
Columbi p	z45	$17	17	17	
Cominco	295	$29¼	29⅛	29⅛	+ ⅛
Compr Ap	200	$12⅞	12⅞	12⅞	
Computr	100	$9	9	9	+ ½
Con Paper	70	$35¾	35¾	35¾	— ¼
Con Pap w	400	625	625	625	+ 5
Con Papr p	250	$25	24¾	25	+ ¼
Cons Gas	1750	$20	19¾	19⅞	— ⅛
Corby vt	25	$32	32	32	
Crain R L	130	$53	52½	53	+ ½
Crush Intl	250	$11⅝	11½	11½	— ¼
Dale-Ross	175	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Dome Pete	z65	$61¼	60½	60½	!
Dofasco	388	$24⅛	24⅛	24⅛	
Dofasco p	33	$92	92	92	
Dom Store	200	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
Domtar	1090	$14⅞	14¾	14⅞	
D Textile	500	$21	21	21	
Dupont	25	$29¾	29¾	29¾	— ¼
Emco	400	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Emp Life	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Falcon	325	$89	89	89	
Fam Play	150	$36¼	36	36	
Fed Grain	100!	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Fleet Mfg	1500	180	180	180	
FPE Pio n	275	$27½	27½	27½	
FPE Pn pr	20	$110	110	110	
Fraser	125	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
GMC	z26	$91½	91½	91½	
Greyhnd	310	$14¾	14⅝	14¾	+ ⅛
Guar Trst	z25	$10	10	10	
Hard Carp	100	$17	17	17	
Hard Crp A	450	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Hawker S	700	380	370	380	
Home A !	195	$21	21	21	
Horne Pit	1500	345	340	340	
HB Oil Gas	131	$38⅞	38	38⅞	— ⅛
Husky C pr	75	$62¼	62¼	62¼	
Imbrex	100	$6¾	6¾	6¾	
Imp Oil	1250	$67	66½	67	
Ind Accept	z20	$23¾	23¾	23¾	
Ind Adhes	200	$7¾	7¾	7¾	+ ½
Ind Wire	z100	$6¼	6¼	6¼	
Ingersoll	750	$24¾	23⅞	24¾	+ ¾
Inglis	715	$10½	10½	10½	— ¼
Inland Gas	1250	$11⅜	11¼	11¼	— ¼
Inspiratin !	200	175	175	175	+ 5
Inter-City	100	$15⅞	15⅞	15⅞	
Inter Cty wt	200	375	375	375	
IBM	z2	$540	540	540	
Int Nickel	694	$110⅜	110	110⅜	+ ⅝
Int Util	290	$36½	36¼	36¼	
Intpr Pipe	590	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Intpr Steel	100	465	465	465	+15
ITL Ind	75	$38⅞	38	38⅞	+ ⅞
James Stl	118	400	400	400	
Jefferson	3369	$50½	49	50½	+ ¾
Jeffersn w	1490	$41	39¾	41	+ ¾
Jockey C	100	320	320	320	
Jockey A p	200	$9⅛	9⅛	9⅛	
Jockey 2 p	400	$7¾	7¾	7¾	
Kelly D A	2900	$5⅝	5½	5½	+ ¼
Labatt	2100	$29	28⅞	29	
Levy	1455	$26½	26⅜	26½	
Levy B pr	150	$23	23	23	
Life Inv wt	800	175	170	175	+10
Lob Co B	525	$7¾	7¾	7¾	
Loeb M	925	$12½	12¼	12¼	— ¼
Maclean H	100	$57⅞	57½	57½	— ⅜
MB Ltd	245	$28¼	28¼	28¼	+ ⅜
Magna El	200	$19½	19½	19½	+ ¼
Mass-Fer	380	$22¼	22	22¼	+ ¼
Met Stores	110	$28	28	28	
Montex	100	28	28	28	—182
Moore	1500	$31¾	31½	31½	
Nt Contain	z13	$7½	7½	7½	
Nat Drug	z50	$10!	10	10	
Nat Groc p	100	$26⅛	26⅛	26⅛	
Neon	z56	$7¼	7¼	7¼	
Noranda	102	$55¾	55¾	55¾	+ ½
Nor Ctl G	300	$11⅛	11½	11½	
Ogilvie	470	$13	13	13	
Ont Steel	100	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Oshawa A	330	$45	44½	44½	— ½
Pac Pete	2664	$17⅝	17⅜	17½	+ ⅜
Pembina	250	$15	14⅞	15	+ ⅜
Phillips Cb	105	$54	54	54	+ ¼
Pow Corp	300	$10⅛	10⅛	10⅛	
Prem Iron	300	180	180!	180	+ 5
Price Com	300	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
GN Gas	154	$9⅞	9⅞	9⅞	
Rank Org	375	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Reichhold	300	$31½	30½	31½	+1⅜
Revenue	200	$12½	12½	12½	
Rockower	200	$7	7	7	+ ⅛
Rockwell	100	$36	36	36	—1¼
Ronald Fd	200	$15	15	15	
Royal Bnk	1510	$16½	16⅜	16⅜	!
StL Cem w	200	275	275	275	
Salada	573	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Shell Inv w	810	$11¾	11½	11½	— ¼
Shell Can	290	$30	29¾	29¾	
Shop Save	150	$13⅞	13⅞	13⅞	
Simpsons	z10	$29	29	29	
Simpson S	155	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅜
Simp Srs rt	479	60	60	60	
Slater Stl	1980	$11	10⅞	11	— ⅛
Southam	25	$45	45!	45	
St Paving	z100	$7½	7½	7½	
Steel Can	2153	$24⅜	24⅛	24⅜	
Suptest od	100	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Texaco	300	$29	29	29	— ¼
Texaco pr	z13	$80	80	80	
Tor Dm Bk	1 0	$14	14	14	
Traders A	100	$9	9	9	+ ⅛
Trader A p	1000	$23	23	23	
Tr Can PL	1067	$31½	31½	31½	+ ⅛
Tr Can Pl p	125	$48	47¾	48	+ ¼
Tr Can P w	z51	930	930	930	
Trans Mt	670	$21⅛	21	21⅛	+ ⅛
Trans PPL	100	$8⅝	8⅝	8⅝	
Un Gas	1240	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
U Corp A	100	$25⅝	25⅝	25⅝	
U Corp pr	100	$26⅜	26⅜	26⅜	
Un Wburn	599	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
U Sections	z25	$8	8	8	
Versafd	5751	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Versatile	45	$38¼	38¼	38¼	— ¼
Vic G Tr	z100	$13½	13½	13½	
Walk GW	150	$34½	34½	34½	— ⅛
Westc'st	100	$28⅝	28⅝	28⅝	— ⅛
West Ind A	100	370	370	370	— 5
W Pacific	150	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Weston A	z50	$18½	18½	18½	
White Pos	500	$18½	18½	18½	+ ½
Zellers	75	$29½	29¼	29¼	— ¼
Zenith	940	190	185	190	+10

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Acme Gas	1000	18	18	18	
Advocate	600	295	290	295	+ 1
Ang Ruyn	1200	112	111	112	+ 1
Ang U Dev	1000	75	75	75	
Area	225	410	410	410	
Argosy	1000	73	73	73	+ 5
Bethlm	900	600	600	600	
BL Hawk	500	27½	27½	27½	
Brunswk	1000	590	580	590	
C Mines	39006	85	83	85	+ 3
Comflo	500	325	325	325	
Camp Chib	z50	875	875	875	
Camp RL	200	$21½	21½	21½	+1¼
C Tung	1300	215	215	215	
Cdn Keely	z300	5	5	5	
C Lencourt	2000	14	14	14	— 1
Cdn Nisto	750	25	25	25	
Cassiar	200	$16¼	16¼	16¼	
Chib M	550	50	50	50	— 3
Chimo	1000	80	80	80	— 2
Coch Will	500	88	88	88	— 1
Comb Met	1000	16½	16½	16½	+ ½
Conigo	14500	50	47	47	— 3
Con Gillies	2000	5	5	5	
C Mogul	700	360	355	360	
C Neg	76400	75	71	72	+ 2
Con Nichol	1000	17	17	17	
C Rambler	700	125	125	125	
C Red P	27000	42	41½	41½	— ½
Conwest	250	610	610	610	+ 5
Coulee	1000	36	36	36	— 1
Craigmt	z50	$12⅞	12⅞	12⅞	
D'Eldo	27200	213	201	210	+ 4
Denison	457	$74	73	74	+ ⅝
Discovry	z30	110	110	110	
Donalda	1000	19	19	19	+ 1
East Sull	300	550	550	550	— 5
Endako	100	$11¼	11¼	11¼	
F Mar	200	150	150	150	
Frobex	528	470	470	470	
Giant Yk	300	790	785	790	—10
Glenn Exp	3500	26	25	25	
Goldrm	11500	58	57	57	+ 2
Gortdrm	300	275	273	275	+ 5
Gradore	500	20	20	20	
Grandroy	3000	65	64	65	+ 1
Green Pnt	8240	58	56	57	+ 1
Gulch	1000	25	25	25	+ 1
Gunnar	1000	210	205	210	+ 1
Hastings	500	135	136	136	— 2
Headway	500	15½	15½	15½	+ ½
Hollinger	200	$27½	27	27	— ½
Huds Bay	235	$61½	61	61	— 1
Joliet	2000	41	41	41	
Joutel	500	87	87	87	— 6
Kam Kotia	110	280	280	280	— 5
Kerr Add	960	$15½	15¼	15¼	— ¼
Kid Coper	2900	70	70	70	— 1
Kirk Twns	2000	15	15	15	
L Dufault	200	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Leitch	100	600	600	600	— 5
Liberian	z27	$10	925	925	
MacL Msh	500	58	58	58	+ 3
Madsen	200	180	180	180	
Malartic	z428	60	50	50	
Mattgmi	250	$14⅞	14¼	14¼	
Meta	3000	9½	9	9	— ½
Midrim	9800	170	166	167	— 3
Min-Ore	2000	10½	10½	10½	+ ½
Multi	14500	164	156	164	+ 8
Nat Expl	3000	10	10	10	
New Bid	7000	3½	3½	3½	— ½
New Cal	4700	35	32	35	+ 5
Newconx	150	625	625	625	
N Harri	2000	19½	18½	18½	— ½
N Hosco	800	189	185	189	— 1
N Imperial	2175	365	355	360	— 5
N Senator	3000	35	35	35	— 1
Nick Rim	3400	13½	13½	13½	
Norbaska	8500	93	90	90	— 2
Norbeau	2000	32	30	32	+ 2
Normetal	700	380	380	380	
Northcal	3000	21½	21½	21½	+ ½
Northgat	5175	720	710	715	+ 5
N Rock	500	38	38	38	
Opemska	1350	$10	990	10	+20
Pamour	200	224	224	224	
Patino	100	940	940	940	
Pce Exp	55100	175	166	167	— 8
Peerless	1500	10	10	10	
Pine Point	z130	$50¼	50	50¼	
Placer	120	$35½	35½	35½	— ⅛
Preston	z70	$20	20	20	
Pyramid	500	350	350	350	— 5
Que Man	1000	22	22	22	+ 1
Quemont	1000	725	715	715	—10
Quonto	1250	5	5	5	
Rayrock	1100	129	125	128	
Rio Algom	451	$34¾	34⅝	34¾	+ ¼
Rio 580 Pr	z5	$99	99	99	
Rio Alg c w	z2	$19½	19½	19½	
Rix Athab	5000	21½	21½	21½	+ ½
Roman	1093	$21⅝	21¼	21¼	
Satellite	3000	29½	29½	29½	+ ½
Silvrflds	300	430	430	430	
Sil Miller	500	16	16	16	
Silvmq	500	26½	26½	26½	— ½
Stanrck	1900	480	475	480	+10
Steep R	400	670	665	670	+ 5
Sud Cont	1000	27	27	27	
Sullivan	225	415	410	410	—15
Teck Corp	315	495	490	495	
Texmt	22200	110	104	109	+ 5
Texore	4750	21½	21	21	— 1
Tormont	3000	5	5	5	— 1
Towag	23500	25	23	23	— 2
Vespar	1000	43½	43½	43½	
West Mine	400	260	260	260	
Wilco	z100	44	44	44	
Willroy	500	75	75	75	
Windfall	1600	25	25	25	— 1
Win-Eld	5500	21	20	20	— 1
Wr Harg	600	135	135	135	+12
Yk Bear	100	278	278	278	
Yukon C	1000	112	110	110	+ 2

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Alminex	600	525	525	525	
Am Leduc	1000	18	18	18	+ 1
Anchor	500	12½	12½	12½	
Banff	1750	$16⅞	16¼	16½	+ ⅜
C Dehl	200	285	285	285	—10
CE Gas	13200	540	525	535	+15
C Gridoil	100	725	725	725	
C Homestd	2700	375	365	370	— 5
C Ll Pete	z181	19	19	19	
Cdn Sup O	610	$44¾	44¼	44¾	+ ¼
Cent Del	8244	$18⅜	18	18¼	+ ⅜
Dynamic	800	120	120	120	
French Pt	200	520	520	520	+ 5
Gr Plains	100	$16½	16½	16½	— ¼
Gt COilsds	250	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Int Helium	300	271	271	271	+ 1
Midcon	500	41	41	41	— 2
Mill City	300	142	142	142	— 3
Nat Pete	2000	400	400	400	
NC Oils	100	500	50	50	— 5
Numac	1000	380	380	380	
Petrol	1500	65	65	65	— 1
Place G	1100	282	280	280	
Ranger	3500	300	296	300	+ 3
Scurry Rn	3042	$52½	52	52	+ ¼
Spoon	12700	86	84	85	+ 2
Triad Oil	2200	235	231	231	— 2
U Canso	2100	370	365	370	+10
W Decalta	3833	305	300	300	— 5

Total des ventes : 819,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Met.	Pet.
Changement	+0.29	+1.26	+0.90	—0.04
Clôture — 31 juillet	169.66	173.43	101.99	198.39
Haut — 1967	169.43	176.01	104.21	200.70
Bas — 1967	167.65	142.30	85.88	130.15

RAPPORTS FINANCIERS

Price Ltée

Pour les six premiers mois de 1967, le bénéfice net provenant des ventes de pâtes et papiers et des activités minières a augmenté et s'est élevé à $4,558,000 ou 57 cents par action. L'augmentation est donc de 7 p. cent par rapport aux $4,246,000 et aux 44 cents par action, enregistrés pour la période équivalente de l'an dernier. Il n'y a pas eu de bénéfice de quelque importance sur les ventes de placements et d'immobilisations en 1967, alors qu'il s'élevait à 13 cents par action en 1966.

L'amélioration de 3 p. cent des ventes globales exprime surtout les gains réalisés dans le secteur du papier journal, malgré la demande un peu plus faible cette année. Les revenus miniers étaient plus élevés en raison de livraisons plus considérables de minerai.

Le développement de nos installations se poursuit selon les prévisions et l'on prévoit l'entrée en service de nos nouvelles machines à papier journal, à Riverbend et à Grand Falls, pour août et décembre respectivement. Une autre nouvelle machine devrait entrer en service à Chandler, en juillet 1968. En rapport avec son programme d'expansion, la compagnie a émis, le 1er juin 1967, pour $30,000,000 de débentures série B, 6¾ p.c. à vingt ans.

Texaco Canada

Le revenu net de Texaco Canada Limited pour le second trimestre de 1967 s'est élevé à $3,779,000, ou 38 cents par action commune, comparativement à $2,882,000, ou 29 cents par action, pour le même trimestre de 1966

Les bénéfices pour les six premiers mois ont atteint la somme de $8,565,000, ou 87 cents par action, comparativement à $6,908,000, ou 70 cents par action, pour la même période l'an dernier.

Le président de Texaco, Frank M. Dawson, a fait remarquer que les éléments qui ont contribué à l'accroissement des profits proviennent d'améliorations dans tous les domaines de l'exploitation et d'une augmentation des ventes engendrée en partie par l'Expo 67. Il a déclaré que l'augmentation obtenue durant le premier semestre ne devrait pas nécessairement être considérée comme une indication du taux de croissance pour l'année entière de 1967.

Fraser Companies

Dans le premier semestre de 1967 les bénéfices nets de Fraser Companies n'ont été que de $550,954 comparativement à $1,914,607 dans la période correspondante de 1966. Ces bénéfices représentent des gains de 0.25 et 0.86 cents par action.

Dans ses remarques aux actionnaires, M. P. L. Hovey, président, souligne que cette réduction est attribuable à l'explosion qui est survenue dans l'usine de Newcastle le 27 avril dernier et qui a réduit la production pendant plusieurs semaines. Les ventes, dans le premier semestre de 1967, au total de $36,086,293, ont été quelque peu supérieures à celles de la période correspondante de 1967. Au cours de la période sous revue la société a également changé ses méthodes de calcul de la dépréciation selon les recommandations formulées par ses vérificateurs.

Cie de Papier Rolland

Les bénéfices nets réalisés par la Compagnie de Papier Rolland pour une période de six mois se terminant le 30 juin se sont établis à $1,159,974, par rapport à $823,013 pour la même période l'année dernière. Les bénéfices sont équivalents à 62 cents par action de classe "A" et de 59.5 cents par action de classe "B", comparativement à 43.7 cents et 41.2 cents respectivement en 1966.

M. Lucien G. Rolland, président et directeur général, déclare dans l'état intérimaire aux actionnaires que la comparaison favorable avec les résultats de l'an dernier ne se maintiendra pas.

"Pendant les premiers six mois de 1966, la mise en marche de la nouvelle machine No 8 et les grèves à chacune de nos usines durant les mois de mai, juin et juillet, ont affecté les ventes et les bénéfices. De plus, en accord avec les clauses de nos conventions collectives, les salaires seront majorés de 10 cents de l'heure le 1er août de cette année."

Pour la période de six mois, les ventes consolidées atteignirent $17,197,575 comparativement à $14,911,670 en 1966. Les bénéfices nets avant l'impôt furent $2,205,145 en regard de $1,475,468.

GM entend négocier un contrat équitable

Dans une déclaration officielle remise hier à la presse, le président du comité directeur de négociations des filiales canadiennes de la General Motors, M. Arnold G. Stapleton, a soutenu que "l'objectif de la GM est d'en arriver, par des négociations collectives libres, à un accord juste et équitable qui tiendra compte de la position économique de la nation tout en rendant justice aux employés, aux clients et au grand public".

M. Stapleton émettait cette déclaration à l'occasion du début des négociations en vue de la conclusion d'une nouvelle entente de travail entre la GM et le syndicat des ouvriers unis de l'automobile (UAW).

Rappelant que les ouvriers de la GM jouissent d'une protection spéciale contre l'augmentatoin des prix aux consommateurs, "l'indemnité du coût de la vie", M. Stapleton a dit espérer que les deux parties en viendront à une entente valable pour tous les intéressés "sans qu'il y ait ralentissement dans la production ni de pertes de revenus pour les employés".

"Les hommes et les femmes à l'emploi de la General Motors savent par expérience qu'ils peuvent s'attendre à continuer à participer d'une manière équitable aux gains économiques rendus possibles par l'augmentation graduelle de la productivité de la nation" de conclure M. Stapleton.

améri CAINE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
Amco Ind	500	5⅜	5⅜	5⅜	
Asamera	1000	4½	4 7-16	4½	
Brazil	6800	10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Br A Tb	300	11½	11½	11½	
Bk Ramo	1500	13⅞	13⅝	13¾	+ ¼
Campb Ch	3400	9½	9⅜	9½	
CS Pete	2300	2¼	2¼	2¼	
Cdn Javelin	2100	9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Cdn Marc	600	6	5⅞	6	+ ⅛
Creole	900	37¾	37⅜	37⅜	— ¼
Crown CP	800	31	30½	30½	— ⅜
Dome Pet	800	57	56½	56¾	— ⅛
Dom Tar	100	15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Ford Can	10	157¾	157¾	157¾	+ ¾
Giant Yel	2100	9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Goldfield	8900	6⅞	6¾	6¾	
Hollinger	100	25⅛	25⅛	25⅛	— ⅜
I Tob C	100	13⅛	13⅛	13⅛	— ¼
Jupiter	5600	6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
L Shore	6500	4⅜	4¼	4¼	— ⅛
Merrill	300	1 3-16	1⅛	1 3-16	
Molyb	2e400	1⅛	1⅛	1⅛	
Molybd	5900	50½	49¾	50½	+1⅛
Nat Pet	7000	3 13-16	3⅝	3 11-16	—1.16
N C Oils	1200	4 11-16	4 9-56	4⅝	
Pac Pete W	300	5⅛	5	5⅛	
Peel Elder	200	11½	11½	11½	+ ⅛
Preston	100	21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Rio Algom	300	35¾	35½	35¾	+ ⅝
Scurry R	28100	49¾	48⅛	49⅜	+1⅞
Syntex	7800	84¾	83	84½	+ ⅞
Technclr	5300	31⅛	30½	30½	— ¾
Trns Lux	1400	28½	28	28¼	+ ¼
Tr Cont wt	400	48¼	47¾	48¼	+ ¾
Unit Asb	7000	4⅝	4½	4⅝	+ ⅛
Utah IdS	100	14½	14½	14½	
Wr Har	20600	1¾	1 11-16	1¾	+ ⅛

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain était en hausse de ¼ à $1.07 1.16 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling était en hausse de 5/16 à $3.00.

... Le dollar canadien a fléchi de 1/32 à $0.92 55/64 par rapport à la devise américaine. La livre sterling était en baisse de 1/32 à $2.78 9/16.

HOURRA! CENTRE — FOOTBALL BOBSLEIGH 00 NAUTISME 1967 — GYMNASTIQUE ATHLETISME SKI HOCKEY 000 — LA PRESSE, MONTREAL

BILLET SPORTIF

PAR GUY PINARD

Après son éclatant triomphe, Marcel Roy loue ses équipiers

WINNIPEG — Avant le début des Jeux Panaméricains, quand on faisait des pronostics à savoir quel athlète québécois allait permettre au Canada de gagner une médaille d'or, on mentionnait plusieurs noms. D'abord Pierre St-Jean, haltérophile bien connu. Mais Pierre a échoué dans sa tentative, et il a dû se contenter d'une médaille de bronze.

Ensuite Sigrid Chatel, en escrime, autrefois de l'équipe d'escrime de l'Allemagne. Elle aussi a trouvé de plus fines lames qu'elle, et Mme Chatel n'a même pu atteindre la finale.

Puis on parlait de Mike Belkin. Sa tenue lors de récents tournois internationaux était fort encourageante et prometteuse. Il n'a même pu franchir la première ronde sans subir l'élimination.

Puis venait le nom de Donato Paduano. Dans son cas, il y a encore de l'espoir : la chasse aux trois médailles, à la boxe, ne commence qu'aujourd'hui.

En cyclisme, on mentionnait surtout le nom d'Yves Landry. Sa récente victoire dans le Tour Cycliste de la Nouvelle-France allait faire de lui l'un des grands favoris pour enlever les honneurs de la course de 110 milles sur route. Pendant ce temps, un athlète ignoré, Marcel Roy, du Lac Mégantic, s'entrainait en silence. Il travaillait avec fougue sans s'occuper des experts, qui, de toute façon, se trompent avec régularité.

Et c'est lui qui a permis au Canada de récolter sa sixième médaille d'or, la première de notre pays dans une épreuve cycliste des jeux panaméricains. Et la première des cinquièmes jeux gagnée par un Québecois.

La victoire imprévue de Marcel vient couronner les efforts des dirigeants du cyclisme canadien.

Si on consulte la liste de ceux qui ont échoué après avoir été portés aux nues, on constate qu'à part Belkin, tous les autres ont peu souvent l'occasion de se faire valoir dans des compétitions de fort calibre.

Dans les grandes occasions, ils croulent sous la tension, parce qu'ils ne sont pas habitués à ces grandes rencontres athlétiques, au protocole spectaculaire qui les entoure, à ces foules qui vous épient de leurs milliers de paires d'yeux qui fondent tous leurs espoirs sur vous.

Le cyclisme canadien, et surtout québecois donne ces chances à ses adeptes. Par un curieux effet du hasard, la victoire de Roy est le fruit d'un travail d'équipe formidable. Il a d'ailleurs été le premier à le souligner.

"Je ne peux le croire encore. Inutile de dire que je suis heureux," a-t-il dit, en tenant sa médaille d'or. "Je la dois à mes coéquipiers. Sans eux, je n'aurais pu m'échapper du peloton. C'est vraiment une victoire d'équipe."

L'équipe canadienne, qui comprenait Landry, Jules Béland et Stuart Mapp, a constamment épaulé le travail de Roy, en ralentissant l'allure du peloton.

Roy a pu s'en échapper à environ quatre milles et demi de l'arrivée.

Malgré l'épuisante épreuve, Roy paraissait en grande forme. Et il insistait sans cesse sur le coup d'épaule que lui avaient offert ses coéquipiers. Le plus d'émotion qu'il ait manifestée, ce fut quand il est monté sur le podium, et quand on a fait entendre le "O Canada" en son honneur.

C'était la première médaille d'or méritée en compétition internationale depuis 1934, à l'occasion des Jeux de l'Empire britannique. Il n'était que juste qu'elle revienne à un gars du Québec, province où le cyclisme a fait les progrès les plus fantastiques au cours des récentes années.

La veille, l'haltérophile Pierre St-Jean avait été moins chanceux. S'il n'a pas mérité la médaille d'or, il n'a pas à offrir d'alibi. Le champion, l'Américain Joe Puleo, était tout simplement trop puissant pour lui.

Mais Pierre aurait pu s'en tirer avec une médaille d'argent n'eût été des forces perdues dans l'arraché, alors qu'il a dû s'en remettre à sa troisième tentative pour éviter l'élimination.

Lors de ce troisième essai de 130 kilos, Pierre a réussi sa levée avec facilité.

Il aurait pu la réussir dès sa première tentative et ainsi chercher à améliorer sa marque. Mais on eut dit qu'il manquait soudainement de confiance. Il a terminé avec un total de cinq kilos inférieur à celui de V. Pagan, de Porto Rico, gagnant de la médaille d'argent.

La délégation cubaine a encore trouvé le moyen de faire parler d'elle lors du récent match de baseball contre les Etats-Unis.

C'est incroyable, les gestes que posent les Cubains. Il est même permis de se demander si une vigoureuse protestation ne serait pas dans l'ordre.

Je comprends fort bien que les Cubains vouent une haine impardonable aux Américains. Si les athlètes des autres sports ne l'ont pas manifestée, du moins ouvertement, les joueurs de baseball ne la cachent pas. Ils la montrent même avec ampleur.

Si c'est un geste sportif de huer l'adversaire, si c'est un geste sportif d'organiser une section de partisans en offrant de signer des augtoraphes, si c'est un geste sportif d'organiser une parade impromptu en scandant le mot "Cuba", moi je ne comprends plus rien au sport amateur.

Un confrère a clos l'incident en disant : "Les Cubains vont peut-être gagner la médaille d'or au baseball, mais ils auront prouvé qu'ils sont de bien piètres sportifs."

Il m'a enlevé les mots de la bouche.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Notre sport national, la crosse ou le hockey !

Les joueurs de hockey Jean Béliveau et George Armstrong, au centre, ont troqué leur bâton de hockey contre des crosses, hier, lors de la conférence de presse au sujet du tournoi de crosse entre les Indiens du Canada et les Indiens des Etats-Unis, à l'Autostade, au cours du prochain week-end. A l'extrême-gauche, l'instructeur de l'équipe canadienne Ross Powless et son fils, Gaylord, à l'extrême-droite, ont renoué connaissance avec Béliveau et Armstrong. Ce dernier agit à titre de président honoraire de la compétition.

Armstrong songe à un retour au jeu

(par J.B.) — "Je me considère actuellement comme un retraité du hockey professionnel", de déclarer hier George Armstrong, qui fut capitaine des Maple Leafs de Toronto au cours des dernieres années.

Toutefois, Armstrong, qui était de passage à Montréal hier, n'exclut pas la possibilité de revenir sur sa décision d'abandonner le hockey. "Voyez-vous, je ne suis pas un homme riche. Donc, je ne pourrais pas refuser une offre très alléchante de Punch Imlach. Mais je doute fort qu'elle me soit faite et il faudrait qu'elle soit très, très alléchante pour me faire changer d'idée", a prétendu Armstrong.

Ensuite, il a admis qu'il conserverait toujours un souvenir impérissable de la finale de la coupe Stanley de 1966-67. "C'est vraiment extraordinaire de vaincre deux équipes puissantes comme es Black Hawks de Chicago et le Canadien de Montréal. Nous avons dû exercer une solide mise en échec du commencement à la fin des séries éliminatoires", a-t-il conclu.

Les Cougars face à l'élimination

Les Cougars de Montréal feront face à l'élimination, ce soir, alors qu'ils seront les hôtes des Olympiques de Sherbrooke, lors d'un match de la ligue de crosse du Québec, présenté au centre Paul-Sauvé, à compter de 8 h. P.M.

Les Cougars pourront toutefois compter sur la présence de Guy Desautels et de Marcel Cadorette, tous deux de retour au jeu à la suite de blessures. Desautels a manqué les deux derniers matches des Cougars à la suite d'une blessure au genou subie contre les Titans de Sorel, tandis que Cadorette avait été absent durant trois matches à cause d'une blessure au pied.

Le seul absent dans l'alignement des Cougars sera Jacques Durette, récemment obtenu du Valleyfield, qui est blessé.

Tirage des équipes au tournoi bantam

Le tirage au sort des adversaires du tournoi provincial de baseball bantam, qui débutera le 3 août, aura lieu ce soir, au chalet du parc Montmorency, à Laval-des-Rapides.

Un total de 30 équipes ont fait parvenir leur formule d'inscription en vue de cette compétition. On sait que le populaire chanteur Fernand Gignac a accepté d'associer son nom à cette entreprise, à titre de président honoraire.

BASEBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

LIGUE MONTREAL Jr

Match hors-concours

Etoiles vs Baltimore (Jarry) 8 h.

LIGUE NATIONALE Jr

St-Jean à Sorel (8 h. 30)
Seul match à l'affiche)

LIGUE PROVINCIALE

Lachine vs Coaticook (8 h.)
Sherbrooke vs Granby (8 h.)
Plessisville vs Québec (8 h.)

HIER

LIGUE MONTREAL Jr

Laval	322 000 0	—	7	10 4
Dorval	060 100 1	—	8	11 1

G. Dussault, R. Fortin (2e) et M. St-Charles ; R. Allard et G. Ledger. Cir. : R. Fortin et F. Renaud (Laval).

LIGUE MONTREAL Jr

(Section Est)

	G.	P.	Moy.	Diff.
Longueuil	22	9	.710	—
Rosemont	20	10	.667	1½
Kinsmen	17	12	.586	4
St-Barnabé	12	18	.400	9½
Kiwanis-Est	11	19	.367	10½
V.-Marie	5	28	.152	17

(Section Ouest)

	G.	P.	Moy.	Diff.
Ahuntsic	23	10	.697	—
St-Henri	21	11	.656	1½
N.D.G.	19	12	.613	3
Mt-Royal	15	16	.484	7
Laval	11	20	.355	11
Dorval	10	21	.323	12

LIGUE NATIONALE Jr

	G.	P.	Moy.	Diff.
St-Jean	22	11	.667	—
Sorel	21	11	.656	½
St-Laurent	20	12	.625	1½
Verdun	8	10	.276	12
Québec	5	21	.192	13½

LIGUE PROVINCIALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Granby	25	17	.595	—
Plessisville	24	17	.585	½
Lachine	22	19	.537	2½
Thetford	21	21	.500	4
Drummondville	21	22	.488	4½
Québec	20	22	.476	5
Coaticook	19	22	.463	5½
Sherbrooke	15	27	.357	10

Place aux Indiens et à la crosse, à l'Autostade, à compter de vendredi

par Jacques Barrette

Les 4, 5 et 6 août prochain, ce sera place aux Indiens d'Amérique du Nord à l'Autostade de l'Expo 67. Les descendants des premiers occupants du sol américain joueront à la crosse, un sport qu'ils ont inventé, pour le bénéfice des amateurs de sport. Ce sera une confrontation entre une équipe d'étoiles des Etats-Unis et du Canada. Tous les joueurs, de chaque camp, seront des Indiens.

Ross Powless, l'instructeur de l'équipe canadienne, était de passage à Montréal, hier, où il a assisté à une conférence de presse, à la brasserie Molson. Au cours de celle-ci, l'on a dévoilé les plans de ce "projet du Centenaire" des Indiens. George Armstrong, lui-même un Indien, a accepté la présidence honoraire du tournoi. Il est l'ex-capitaine des Maple Leafs de Toronto.

"Je vous assure que nous l'emporterons contre les Américains. Tous mes joueurs désirent ardemment remporter la victoire. Si nous perdons, nous en entendrons parler pour au moins les 99 prochaines années", a déclaré Powless, un homme qui n'a abandonné le jeu actif que l'an dernier.

Il appert que les Indiens des Etats-Unis ont les mêmes idées sur le sujet et entendent bien triompher de leurs petits cousins du Canada.

Les deux équipes s'arracheront la victoire dans une série de trois matches, les 4, 5 et 6 août. Chaque match durera quatre quarts de 15 minutes chacun et chaque équipe enverra dix joueurs dans la mêlée, y compris le gardien de but. Le premier match sera disputé vendredi soir, le 4 août, à 8 h. 30, et les deux suivants, à 14 h. 30, samedi et dimanche.

Chaque rencontre sera disputée sur un terrain de 90 verges de longueur par 50 verges de largeur, c'est-à-dire un terrain modifié de la crosse sur gazon.

Les Indiens du Canada

1— Ray Hill ; 2— Roger Smith ; 3— Abe Thomas ; 4— Wayne Smith ; 5— Art Smith ; 6— Chuck Martin ; 7— Claude Sault ; 8— Bill Squires ; 9— Delas Hill ; 10— Pete Powless ; 11— Jim Squires ; 14— Jack Hill ; 15— Gaylord Powless ; 16— Cal Adams ; 17— Gil Bomberry ; 18— Cal Bomberry ; 19— Jake Bomberry ; 20— Charlie Thomas ; 21— Ron Thomas ; 22— Ivan Thomas ; 23— Pidgie Norton ; 24— Frank Benedict ; 25— Larry Martin ; 26— Garry Powless.
Instructeur : Ross Powless.
Entraineur : Rowland Martin.
Gérant : Ray Simpson.
Secrétaire-trésorier : S. Ludlow.
Gérant général : Fred Conradi.

Les Indiens des Etats-Unis

1— John Bush ; 2— Vincent Stephens ; 3— Sherwin Hill ; 4— Robert Burr ; 5— Edwin Cook ; 6— Victor Cornelius ; 7— Oliver Hill ; 8— Ronald John ; 9— Irwin Huff ; 10— Grant-Land Stephens ; 11— Stanley Fisher ; 12— Dennis Laye ; 13— Danny Toody ; 14— Floyd Harris ; 15— Seymour Johnson ; 16— Leroy Stafford ; 17— Vernon Sundown ; 18— Toby Williams ; 19— Bean Logan Jr ; 20— Reggie Bray ; 21— Carl Doxtater ; 22— Stephen White ; 23— Alfred Keyes ; 24— Lester Williams.
Instructeur : Nelson Huff.
Entraineur : Bear Lyon.
Gérant : Irving Sundown Jr.
Gérant général : Foster Sundown.
Officiel : Ellsworth George.

Le but aura six pieds de longueur par six pieds de hauteur. Toutefois, la plupart des règles du jeu de la crosse intérieur seront en vigueur durant ce tournoi de trois jours. A propos, en cas d'égalité après les trois matches, il y aura une période supplémentaire. Dès qu'un but sera marqué, ce sera la fin et l'équipe victorieuse sera celle qui aura enregistré ce but.

Ross Powless pourra compter sur une trentaine de jeunes Indiens du Canada, y compris ses deux fils, Garry et Gaylord. Le premier sera l'un des trois gardiens de but de l'équipe canadienne et le second, un centre, devrait être la grande étoile de l'équipe. En effet, Gaylord est probablement le meilleur joueur de crosse au pays en dépit de son jeune âge : 21 ans. En 1966, avec les Green Gaels d'Oshawa, il a réussi 71 buts et 120 passes en 23 matches. Son total de 191 points est un record de la crosse au Canada, version junior.

"Il est formidable, ce Gaylord Powless. Quand je l'ai vu jouer, j'ai constaté qu'il avait le sens du jeu à un degré vraiment extraordinaire, tout comme Jean-Claude Tremblay, Gordie Howe et Don Marshall, au hockey. Gaylord est certes un meilleur fabricant de jeu qu'un compteur. Il vaut à lui seul le prix d'entrée", de souligner Gérard Richard, du département des relations publiques du service des sports à l'Expo 67.

Neuf joueurs du club de Caughnawaga feront partie de cette équipe canadienne composée en majorité de joueurs du club Oshawa.

Les Québécois qui en seront ont été désignés hier : Barry Delisle, George Hemlock, Alan Jacobs, Ralph Alfred, George Norton, Wally Deer, Larry Martin, Irvine Goodleaf et Robert Scott. Quelques membres du club St-Régis se joindront également à l'équipe canadienne.

Outre son fils Barry, l'instructeur de l'équipe canadienne utilisera Ray Hill et Ron Thomas comme gardiens de but. Il fera jouer son fils Gaylord comme centre en compagnie de Bill Squires et Jack Hill. Lors d'un exercice de l'équipe, vendredi matin, Powless déterminera ses autres formations de lignes.

L'on devrait assister à du "grand" jeu de la crosse au cours de ce tournoi de trois jours, car, de l'avis de Guy Desautels (des Cougars de Montréal), les Indiens sont les joueurs les plus spectaculaires qui existent. Selon Desautels, ce ne veut pas dire qu'ils sont nécessairement les meilleurs.

C'est avec déception que Desautels a appris que les Indiens seuls joueraient à la crosse à l'Autostade de l'Expo 67, dans le cadre de cette dernière.

"J'admets que les Indiens sont d'excellents joueurs mais nous aurions pu former une équipe canadienne plus représentative de tous les éléments de la population", de conclure Desautels.

Horaire des épreuves à Winnipeg

10 h. 00— Volleyball, hommes.
10 h. 30— Polo aquatique, Canada vs Colombie.
10 h. 30— Escrime, hommes, épée, préliminaires.
11 h. 30— Hockey sur gazon.
12 h. 00— Natation : femmes, 400 mètres, relais, style libre, qualifications ; hommes, 1,500 mètres, style libre, qualifications ; femmes 400 mètres, individuel, mélangé, qualifications ; hommes, 400 mètres, relais, mélangé, qualifications.
12 h. 00— Volleyball, femmes, Cuba vs Canada.
14 h. 00— Polo aquatique, Etats-Unis vs Cuba.
14 h. 00— Yatching.
14 h. 30— Judo, poids moyens.
15 h. 00— Piste et pelouse, hommes, décathlon : course de 100 mètres.
15. 00— Baseball, Canada vs E.-U.
15 h. 00— Boxe.
15 h. 00— Volleyball, femmes, Mexique vs Pérou.
15 h. 30— Piste et pelouse, femmes, lancer du javelot, finale.
15 h. 30— Escrime, hommes, épée, semi-finales.
16 h. 00— Piste et pelouse : hommes, décathlon, saut en longueur.
17 h. 00— Basketball, femmes, Mexique vs Cuba.
17 h. 00— Volleyball, femmes, Etats-Unis vs Brésil.
18 h. 00— Piste et pelouse : hommes, décathlon, lancer du poids.
18 h. 30— Piste et pelouse : femmes, courses de 200 mètres, qualifications.
19 h. 00— Piste et pelouse : hommes, triple saut, finale. — hommes, lancer du disque, finale.— Hommes, course de 200 mètres, qualifications.
19 h. 20— Piste et pelouse : hommes, décathlon, saut en hauteur.
19 h. 30— Basketball, hommes, ronde de championnat.
19 h. 30— Basketball, femmes, Brésil vs Etats-Unis.
19 h. 30— Hockey sur gazon.
19 h. 45— Piste et pelouse : hommes, course de 800 mètres, semi-finales.
20 h. 00— Boxe.
20 h. 00— Natation : hommes, plongeon de la plateforme, finales.
20 h. 00— Natation : femmes, 400 mètres, relais, style libre, finale, hommes, 1,500 mètres, style libre, finale ; femmes, 400 mètres, individuel, mélangé, finale ; hommes, 400 mètres, relais, mélangé, finale.
20 h. 00— Judo, poids mi-lourds.
20 h. 20— Piste et pelouse : hommes, 400 mètres, obstacles, finale.
20 h. 30— Baseball, Cuba vs Porto-Rico.
20 h. 30— Soccer, semi-finale.
20 h. 30— Escrime, hommes, épée, finale.
20 h. 35— Piste et pelouse : hommes course de 200 mètres, semi-finales.
21 h. 00— Piste et pelouse : femmes, course de 200 mètres, semi-finales.
21 h. 00— Basketball, hommes, ronde de championnat, matches.
21 h. 25— Piste et pelouse : hommes, décathlon, course de 400 mètres.
22 h. 30— Basketball, hommes, ronde de championnat, matches.

Revanche des Rough Riders

OTTAWA (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa ont pris une certaine revanche sur les Rough Riders, de la Saskatchewan, hier soir, alors qu'ils les ont vaincus au compte de 20-7. Il s'agissait du premier triomphe du Ottawa depuis le début des matches hors-concours.

Russ Jackson a été l'artisan de la victoire des siens en complétant deux passes bonnes pour des touchés lors du quatrième quart du match. Il a tout d'abord réussi une passe de 26 verges au demi Don Gilbert, puis il en a complété une autre, de 5 verges celle-là, au flanqueur Whit Tucker. Les autres points des Rough Riders ont été enregistrés par les botteurs, Bill Cline, deux simples, et Moe Racine, un placement, deux convertis et un simple.

Chez les perdants, le botteur Jack Aberdschan a enregistré les six points de son équipe grâce à des placements de 15 et 27 verges.

La rencontre a été terne jusqu'au dernier quart alors que les Rough Riders d'Ottawa ont entrepris leur poussée victorieuse.

Sports au pavillon de la Jeunesse

Test d'aptitude physique

Aucune participation hier.

Meilleure performance à date : l'Américain Daniel Ehrlich, 16 minutes, fréquence cardiaque 134.

Hébertisme

Nombre de participants : 20.

Groupe : Parc Queen Elizabeth, Verdun.

Résultat du groupe : filles, Debby Gilmour, 40.3 secondes. Garçons : Bert Mallin, 34.7 secondes.

Meilleurs résultats à date : Groupes de filles : Ecole St-Christophe de Pont-Viau, 6:41 minutes : groupes de garçons, Ecole St-Christophe de Pont-Viau, 6:30 minutes ; filles (individuel) : Murielle Nadeau (Ecole St-Christophe), 31:7 secondes ; garçons (individuel) : Lucien Garant (Ecole St-Christophe), 29:2 secondes.

Hockey

Nombre de participants : 325.

Performance de la journée : Georges Laporte, 67.9 milles à l'heure.

Meilleures performances à date : Jacques Letourneau et Howard Ellis, 87.9 milles à l'heure.

Crosse

Nombre de participants : 215.

Performance de la journée : Robert Matte.

Meilleure performance à date :

Gérald St-Cyr (2 fois), Robert Matte (6 fois), Gilles Turcotte, Louise Meunier, François Folion, Richard Comeau, Claude Lavallée, Alain Desmarais, M. Gignac, Michel Levac (3 fois), Mantes, Marc Lemieux, John Grisa, Marc et Léo Jeannotte, 150 sur 150.

Tennis sur table

Nombre de participants : 282.

Champion de la journée : Paul Beaugrand.

Trampoline

Nombre de participants : 77.

THEME HEBDOMADAIRE

Nage synchronisée, avec douze nageuses du club Concordia "A", qui présentent un intéressant spectacle.

Nombre de participants hier : 479.

Nombre de participants depuis le début : 21,564.

Nombre de spectateurs hier : 1,419.

PROFITEZ DES AUBAINES DE LA GRANDE VENTE DE

LA SAISON ESTIVALE

CHEZ

Max Beauvais Limitée

COMPLETS LEGERS

Rég. $89.50 maintenant $69

Rég. $110 maintenant $84

Rég. $120 maintenant $92

VESTONS SPORT (LEGERS)

Rég. $59.50 et $69.50 maintenant $44 et $49

PANTALONS

Rég. $22.95 maintenant $14.98

BERMUDA 20% de réduction

ENSEMBLE DE PLAGE "Cabana" Rég. $15 à $19 $11.98

CHANDAILS 25% de réduction

Escompte général de 20% à 50% sur tous nos autres vêtements d'été tels que maillots de bain, ensembles de plage, etc.

Max Beauvais Limitée
385 rue St-Jacques O
(À proximité de la station de métro Place d'Armes)

Matches de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Californie à New York (8:00)
Minnesota à Washington (8:05)
Kansas City à Boston (2, 5:00)
Détroit à Baltimore (8:00)
Chicago à Cleveland (7:30)

LIGUE NATIONALE

St-Louis à Chicago (2:30)
Atlanta à Cincinnati (8:05)
New York à Houston (9:00)
Pittsburgh à San Francisco (11:00)
Philadelphie à Los Angeles (11:00)

HIER

LIGUE AMERICAINE

Kansas City	500 000 102	—	8	13 0
New York	200 001 030	—	6	10 3

Lindblad, Sequi (8e), Pierce (9e) et Talton, Roof (9e) ; Talbot, Monbouquette (1er), Verbanic (6e), Tillotson (8e) et Gibbs. LG : Pierce (2-1). LP : Tillotson (3-8). Cir. : Lindblad (1er), Whitaker (10e), Smith (5e).

Minnesota	000 000 000	—	0	3 0
Boston	003 100 00x	—	4	4 0

Boswell, Ollom (6e) et Battey ; Stange (7-6) et Ryan. LP : Boswell (8-8). Cir. : Yastrzemski (26e).

(10 manches)

Chicago	010 000 001 2	—	4	10 0
Cleveland	002 000 000 0	—	2	6 0

Klages, McMahon (3e), Wilhelm (7e), Locker (9e) et Martin, Josephson (9e) ; Tiant (7-7) et Azcue. LG : Locker (5-2). Cir. : Fuller (3e), Colavito (6e).

LIGUE NATIONALE

St-Louis	100 013 130	—	9	13 1
Chicago	000 100 010	—	2	9 1

Washburn, Woodeshick (8e) et McCarver ; Nye, Simmons (6e), Stoneman (7e), Gardner (9e) et Hundley. LG : Washburn (7-4). LP : Nye (6-3). Cir. : Cepeda (19e), Brock (14e).

Pittsburgh	000 220 000	—	4	7 1
San Francisco	002 000 24x	—	8	8 1

Sisk, Pizarro (7e), Face (8e) et Sanguillen ; McCormick, Linzy (9e) et Haller. LG : McCormick (14-5). LP : Pizarro (4-8). Cir. : Clendenon (10e), Hiatt (5e).

Atlanta	000 320 000	—	5	9 2
Cincinnati	000 100 010	—	2	9 4

Niekro (7-5) et Uecker ; Queen, Ellis (8e) et Coker. LP : Queen (10-6). Cir. : Boyer (15e).

New York	200 000 000	—	2	2 0
Houston	200 100 00x	—	3	9 1

Bennett, R. Taylor (1er), Reniff (8e) et Goossen ; Belinsky, Sherry (9e) et Bateman. LG : Belinsky (3-6). LP : R. Taylor (2-3). Cir. : R. Davis (5e).

(11 manches)

Philadelphie	100 000 100 02	—	4	9 2
Los Angeles	001 000 010 00	—	2	9 1

Ellsworth, Hall (9e), Boozer (11e), Farrell (11e) et Oliver ; Drysdale, Brewer (8e), Regan (9e), Perranoski (10e) et Torborg. Roseboro (10e). LG : Hall (7-6). LP : Perranoski (3-5). Cir. : Oliver (9e).

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	58	42	.580	—
Boston	56	44	.560	2
Détroit	53	45	.541	4
Minnesota	53	47	.530	5
Californie	55	49	.529	5
Washington	51	53	.490	9
Baltimore	45	54	.455	12½
Cleveland	46	56	.451	13
New York	44	56	.440	14
Kansas City	44	59	.427	15½

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	62	40	.608	—
Chicago	53	45	.563	5½
Atlanta	52	47	.525	8½
Cincinnati	55	50	.524	8½
San Francisco	54	50	.519	9
Pittsburgh	49	51	.490	12
Philadelphie	48	51	.485	12½
Los Angeles	46	55	.455	15½
Houston	46	59	.438	17½
New York	39	61	.390	22

Les journalistes de R.-C. se dissocient de l'ANG financée par Washington

Les journalistes des salles de nouvelles de Radio-Canada, secteur du Québec, qui appartiennent au Syndicat général du cinéma et de la télévision (CSN), ont tenu hier soir "à se dissocier publiquement des agissements du syndicat (affilié à l'American Newspaper Guild) auquel ils doivent obligatoirement verser une cotisation d'au moins dix dollars par mois".

Dans un communiqué signé par le président du SGCT, M. Michel Bourdon, les journalistes de Radio-Canada dénoncent comme "décision inacceptable" le geste posé par l'American Newspaper Guild d'accepter une somme de 300,000 dollars par année du secrétaire d'Etat américain pour financer ses activités à l'étranger, notamment au Canada.

On se souvient que cette décision de l'American Newspaper Guild, à laquelle les journalistes de Radio-Canada prétendent obligés d'appartenir par suite d'une décision du Conseil canadien des relations ouvrières rejetant une requête en accréditation présentée en leur nom par la CSN, a été prise récemment lors du congrès de l'ANG tenu dans la capitale fédérale.

Les journalistes de Radio-Canada soutiennent que ce geste "fait de ce syndicat (l'ANG) l'instrument de la politique étrangère des Etats-Unis", qu'il est "humiliant" pour eux "d'être obligés d'appartenir à ce syndicat subventionné par Washington" et "honteux" "pour le gouvernement fédéral, d'obliger des citoyens canadiens à appartenir à un syndicat financé par un syndicat étranger alors qu'ils ont choisi librement d'adhérer à une centrale canadienne autonome".

"Jusqu'ici, poursuit M. Bourdon, la population et les journaux anglophones du pays n'ont pas réagi à cette ingérence concrète d'un gouvernement étranger dans les affaires syndicales canadiennes".

"Que serait cette réaction, conclut le communiqué, si on apprenait, ce qui n'est évidemment pas le cas, que le Syndicat des journalistes de Montréal (qui groupe les journalistes de plusieurs quotidiens et hebdomadaires montréalais), affilié à la CSN, était financé par le gouvernement français ?"

"Il faut une enquête sur l'information" — l'UGEQ

Le bureau exécutif de l'UGEQ se joint à l'UCJLF et à l'ASJ de même qu'aux divers groupes socio-économiques et politiques qui l'ont déjà fait, pour demander l'institution d'une commission d'enquête sur les problèmes de l'information écrite, parlée et télévisée au Québec.

La situation dans laquelle se trouve plongée la presse québécoise depuis quelques années justifie amplement la tenue d'une telle enquête: baisse du tirage des journaux de langue française, problèmes de liberté de presse, manque de journalistes compétents, accroissement de la publicité au détriment de l'information, de l'analyse et du commentaire, diminution de la qualité des journaux, discrimination (s) à l'égard des journalistes, difficultés économiques des entreprises de presse, danger grandissant de voir passer nos journaux entre les mains des monopoles étrangers, problème de l'information gouvernementale plus particulièrement soulevé lors de la récente crise scolaire et du bill 25, etc...

Le bureau exécutif de l'UGEQ, qui groupe près de 60,000 membres, insiste toutefois sur la nécessité de profiter de cette vaste enquête pour étudier à fond, en plus des problèmes décrits plus haut, ceux de la participation des journalistes à la gestion des entreprises de presse, ainsi que les moyens qui permettraient de contrer l'absence de média d'information (écrite, parlée et télévisée) de qualité dans de nombreuses régions du Québec.

De plus, l'exécutif de l'UGEQ espère fortement que le mouvement actuellement en cours dans les milieux journalistiques et syndicaux soit l'occasion d'entreprendre des recherches décisives afin d'en arriver à résoudre l'un des problèmes fondamentaux de la presse québécoise: celui d'une presse qui ne répond pas aux besoins réels et aux aspirations de la population, explique l'UGEQ, qui précise que le Québec ne possède pas de journal populaire mais des journaux dirigés en fonction des intérêts des minorités possédantes en place.

Dites "bonjour", ou... dehors!

De notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, M. Gabriel Loubier suspendra de son ministère pour une période indéfinie tout gardien de barrière qui s'abstiendra de dire "Bonjour" aux touristes qui fréquentent les parcs du gouvernement.

M. Loubier a communiqué ses intentions dans une lettre adressée le 27 juillet aux gardiens de barrière de son ministère.

La lettre, qui porte le titre "Dites bonjour", fait état de la campagne d'hospitalité que le ministère du Tourisme a décidé de mettre en application pour l'année en cours.

Le Canada ne peut survivre sans le Québec, et le Québec sans le Canada

— Le colloque international de l'Entraide universitaire mondiale

QUEBEC (PC) — Advenant la séparation du Québec du reste du Canada les neuf provinces anglophones seraient incorporées aux Etats-Unis et le Québec, seul, perdu dans un océan de près de 300 millions de parlant anglais, serait coupé de tout.

C'est l'une des constatations auxquelles en sont venus, les participants au colloque international de l'EUM (Entraide universitaire mondiale), qui a pris fin hier à Québec après une session de sept semaines dans diverses régions du pays.

Cette constatation a fait dire aux participants que le Canada ne peut vivre sans le Québec et vice versa.

Le colloque de l'EUM se déroulait au Canada cette année pour souligner le centenaire de la Confédération. Il groupait notamment les délégués de six pays, ils ont étudié le Canada sous ses aspects politiques, culturels, sociaux, historiques, géographiques et économiques.

Les participants ont défini quatre solutions possibles au règlement du problème constitutionnel canadien, soit: la sécession du Québec, un statut spécial pour cette province, un régime confédératif assoupli et un gouvernement central fort.

Les membres de l'entraide universitaire ont opté finalement pour cette dernière possibilité : Un gouvernement central fort. Tout en reconnaissant la juridiction des provinces en certains domaines, éducation, bien-être, santé, les participants croient qu'un gouvernement central fort peut exercer son influence grâce à des ententes avec les provinces.

Statut spécial

Le statut spécial pour le Québec a été considéré comme une solution sympathique mais porteur de grandes difficultés.

Enfin, au sujet de la sécession du Québec, les membres du colloque estiment que cette éventualité ne peut se produire dans une atmosphère amicale.

"L'indépendance verrait le jour dans un climat hostile qui s'étendrait à toute l'Amérique et qui ferait tort à son économie", a-t-on avancé.

On croit également qu'un Québec séparé ne pourrait vivre sans nationaliser son économie.

Les participants ont par ailleurs constaté que la majorité des Canadiens anglais manifestaient une très grande ignorance ou une très grande indifférence à l'égard de leurs compatriotes francophones.

"Un colloque comme celui-ci, a dit un délégué de Toronto, nous donne l'occasion de nous rendre compte de ce fait. Nous nous apercevons que nous, de langue anglaise, ne comprenons pas ce que signifie la révolution du Québec."

LA DÉLÉGATION du VENEZUELA pour l'année du Centenaire CANADIEN,

- l'Ambassadeur du Venezuela au Canada
- le Consul général du Venezuela à Montréal
- le Directeur du Tourisme du ministère du Développement de la république du Venezuela
- le Commissaire général du Pavillon du Venezuela à l'Expo '67
- et le personnel du consulat général et du pavillon

désirent informer la communauté vénézuélienne à Montréal, les citoyens du Canada et toutes les autres personnes qui ont exprimé leur sympathie à la suite du triste événement qui a frappé la ville de Caracas, qu'une messe de requiem sera chantée à la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, boulevard Dorchester, mercredi le 2 août, à 8 heures de l'avant-midi. Tous sont invités à y assister.

Montréal, le 1er août 1967.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

BERGERON (Hubert) — A Pont-Viau, le 29 juillet 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Hubert Bergeron, époux de Clara Benoit, demeurant 269, rue Lahaie, appt 1. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
90, boul. Lévesque,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de Ste-Françoise-Romaine, comté Lotbinière, lieu de la sépulture. Parents te amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIBEAU (Aurore) — A St-Eustache, le 30 juillet 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Aurore Duquette, épouse de Louis Joseph Bibeau, demeurant à 259 rue Constantin, St-Eustache. Elle laisse dans le deuil ses fils Fernand, André, Claude Bibeau, ses frères Victor et Elzéar Duquette, ses soeurs Flore (Mme Roland Sanscartier), Marie-Laure (Mme Roger Chalifoux). Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette et Fils
148 rue St-Louis, St-Eustache
- 9 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Ste-Monique, comté des Deux-Montagnes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Roland) — A Montréal, le 31 juillet 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Roland Blais, époux de Cécile Groulx. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRANCHAUD (Berthe) — A Montréal, le 29 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Wilfrid Branchaud, née Berthe Tétrault, mère de Marguerite (Mme J.P. Archambault), Jocelyne (Mme R. Capuano), Andrée (Mme P. Tremblay), Lise (Mme F. Gianson) et Maurice. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359 - 11ème Ave, Rosemont
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Esprit-de-Rosemont où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONAMIE (Roméo) — A Montréal, le 31 juillet 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Roméo Bonamie, époux de Juliette Grignon, demeurant à 6597, 44e ave, Rosemont, autrefois de 1892 Sicard. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Denis) — A Montréal, le 31 juillet 1967 à l'âge de 19 ans est décédé M. Denis Brisebois, demeurant 4071 De Bullion. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
528, rue Rachel est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Albert) — Subitement à Carleton, comté Bonaventure, le 20 juillet 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Albert Brodeur, époux de Lucienne Tardif, demeurant 8203 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAPUANO (Filoména) — A Montréal, le 31 juillet 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Tomasso Capuano, née Filoména Casilli. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDINAL (Gabrielle) — A Montréal, le 31 juillet 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Henri Cardinal, née Gabrielle Lanctôt, demeurant à 7000, Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 rue Jean-Talon est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barthélémy où le [illegible] sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Richard) — A Verdun, le 30 juillet 1967, à l'âge de 20 ans, est décédé accidentellement Richard Charland, époux de Françoise Durand, demeurant à 3278 boul. La Salle. La dépouille mortelle est exposée aux salons
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
Avis des funérailles plus tard.

CHEVALIER (Jean) — Accidentellement au Lac Renaud, le 29 juillet 1967, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Jean Chevalier, fils d'Ovide Chevalier et d'Hélène Lemay, demeurant rue Fabre. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUETTE (Marie-Anne) — A Montréal, le 30 juillet 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Hervé Choquette, née Marie-Anne Bégin, institutrice à l'Ecole Paul de Maricourt, à Jacques-Cartier, soeur d'Albertine, d'Adrien, époux de Germaine, Armand, Gérard, époux de Jeannine. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359 - 11ème Ave, Rosemont
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUET (Blanche) — A Montréal, le 30 juillet 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve René Choquet, née Blanche Léonard, demeurant à 12,130 Des Enclaves, mère de Jean Choquet, Mme Roland Bernier (Rita), Mme Marie-Paule Trudel, Mme Jacques Léonard (Madeleine), Mme Louis-Charles Labrecque (Marthe), Pierre Choquet, Mme Bernard Frigon (Thérèse) et Gilles Choquet. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 Boul. De Salaberry,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Eva) — A Cartierville, le 30 juillet 1967, à l'âge de 82 ans, 11 mois, est décédée Eva Le Cavalier, épouse de feu Emile Corbeil. Elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles M. et Mme Charlemagne Corbeil (Hélène Crevier), Mme veuve Paul-Emile Corbeil, M. et Mme Emile Corbeil (Marguerite Caplette), M. et Mme Georges-E. Corbeil (Marcelle Crevier), M. et Mme Louis-Philippe Corbeil (Madeleine Laroche), 2 filles Marie-Ange, Madeleine; 2 soeurs, Mme Raoul Le Cavalier et Mme Raymonde Lafontaine. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
790 Boul Ste-Croix, St-Laurent
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROUSSETT (Romuald) — Accidentellement à Montréal, le 31 juillet 1967, à l'âge de 46 ans 7 mois, est décédé M. Romuald Croussett, époux de Jeanne d'Arc Gagné, demeurant 3035, rue Bossuet. Outre son épouse, il laisse dans le deuil 2 garçons Florent, Renald, 5 filles Jacqueline, Chantal, Christine, Sylvie et France, ses frères Louis-Marie, Armand, Gilbert, Ronaldo et René-Jean, une soeur Florence (Mme Gilbert Jean). Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire, Bonneville et Gingras,
5808, rue Boileau,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Marie-Anne) — A Montréal, le 30 juillet 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Daoust, fille de feu Pierre Hormisdas Daoust et de feu Célina Rochon; demeurant à 1431 Fullum. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Joseph-du-Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Camille) — A Repentigny, le 31 juillet 1967, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Camille Dufort, époux de Corinne Goulet; demeurant à 201 Notre-Dame, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
438, rue Notre-Dame, Repentigny,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EVANS (Mariette) — A Greenfield Park, le 30 juillet 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Lloyd George Evans, née Mariette Blais, mère de Lloyd-Hugh, John, Peter, Daniel et Allan, demeurant à 869 Terrasse Riopel, Greenfield Park. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708 rue Centrale à LaSalle,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Télesphore où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Achille) — A Montréal, le 30 juillet 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Achille Forest, époux d'Isabelle Lafleur, demeurant à Plaisance. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
24 rue St-Florent à Pont-Viau
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Louis-Marie-Grignon-de-Montfort où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Léo) — A Montréal, le 29 juillet 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Léo Fortin, époux de feu Adèle Dansereau, autrefois de Contrecoeur, père de Raoul, Léo, Mme Roger Dupont (Fabiola), Mme J.-A. Berthiaume (Rita), Mme Marcel Quesnel (Léona). Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 Boul. De Salaberry
à 9 h. pour se rendre à l'église St-Gaëtan, o le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Alvarez) — A Montréal, le 30 juillet 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Alvarez Godin, époux de Germaine Poirier, demeurant rue Messier. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Louis-de Gonzague, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lavaltrie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Athanase) — A Verdun, le 30 juillet 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Athanase Grégoire, époux de Cécile Sirois, demeurant à 656 Brault. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078, rue Drolet, angle Jarry
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUY (Oliva) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé Oliva Guy, époux de Clara Bégnoche, demeurant à 2115 Closse. La dépouille mortelle est exposée aux salons
T. Sansregret Ltée.
3198 rue Ontario est
Avis des funérailles plus tard.

HARDY (Maria) — A Montréal, le 31 juillet 1967 à l'âge de 79 ans est décédée Maria Lachapelle, épouse de feu Gaudias Hardy, demeurant 7938 Drolet. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078, rue Drolet, coin Jarry
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. J.T.T. (Phil) VERNIER

M. J.T.T. (Phil) Vernier est décédé à l'âge de 78 ans à l'hôpital St-Joseph de Lachine le 31 juillet. Il était pensionnaire de la Cie Bell Canada depuis une dizaine d'années.

Né à Côteau-du-Lac, il commença sa carrière de télégraphiste à l'âge de 17 ans. Engagé d'abord par les chemins de fer CN et CP comme opérateur de la gare de DeBeaujeu, il se joignit par la suite en 1909 à la Cie de Téléphone Bell comme télégraphiste bilingue et éventuellement devint chef surveillant du département de télétype et télégraphe. En plus de ses travaux de pionnier avec la Cie de téléphone, Phil Vernier contribua au développement social de la ville de Dorval. Il fut tour à tour président de la commission scolaire, échevin municipal, chairman du département de la police urbaine et cofondateur de la ligue des propriétaires de Dorval, maintenant connue sous le nom d'Association municipale de Dorval.

Il laisse dans le deuil son épouse Eva Dicaire; 4 fils, Paul et Armand de la Cie Bell Canada, Louis de la Dominion Bridge et Jacques d'Air Canada; 4 filles, Hélène, Thérèse (Mme Edmour Hébert); Marguerite (Mme Jean-Guy Tessier) et Jacqueline, I.L. (Mme Réal Laurin); 4 brus, Gilberte Vien (Mme Paul Vernier), Marie-Anne Charette (Mme Armand Vernier); Rita Pharand (Mme Louis Vernier) et Hélène Jarry (Mme Jacques Vernier); un frère, Alphonse Vernier, une belle-soeur, Solange Vernier, plusieurs neveux et nièces, et petits-enfants, et arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Bourgie Ltée, au 1345, rue Notre-Dame, Lachine, Qué., et le service aura lieu à 10 heures jeudi dans l'église de la Présentation, rue de l'église, à Dorval, P.Q.

LAFLECHE (Anna) — A Montréal, le 30 juillet 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Laflèche, née Anna Lortie, demeurant 5773 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLOND (Philomène) — A Montréal, le 31 juillet 1967, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Aristide Leblond, née Philomène Plante. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de Lévis, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Maurice) — A Boucherville, le 30 juillet 1967, à l'âge de 46 ans 11 mois, est décédé M. Maurice Leclerc, fils de feu Albert Leclerc et de feu Eva Goulet, demeurant 19 Montarville, Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Charron et Tétreault,
angle St-Charles et De Laperrière,
à 2 h. 45, pour se rendre à l'église St-Famille, de Boucherville, où le service sera célébré à 3 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Paulette) — A Montréal, le 30 juillet 1967, à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Aurèle Lefebvre, née Paulette Gagnon, demeurant à 1055 Champigny, Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame Ouest,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église de Glen Robertson, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Ernest) — A Laprairie, le 31 juillet 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Ernest Lemieux, époux de feu Lucille Grenier; demeurant à 874 Ste-Elisabeth. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
223, rue St-Jacques,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église de la Nativité, de Laprairie, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD (Joseph) — A Montréal, le 30 juillet 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Lessard, ex-employé de la Canadian Vickers, époux de Marie-Ange Doyon, père de Mme J. A. Hudon (Irène), Mlle Alice Lessard, infirmière licenciée de Lauréat. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
coin 11ième Ave, Rosemont
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORRAIN (Jeanne) — A St-Jérôme, le 30 juillet 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme veuve Camille Lorrain, née Jeanne Lajeunesse, demeurant à 467 ave Parent, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mardi le 1er août. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils,
400 rue Labelle
pour se rendre à la Cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Médard) — A Montréal, le 31 juillet 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé Médard Marchand, époux de Marie-Louise Fiset; père de Mme Roger Langlois (Cécile), Mme Joseph Carrière (Desneiges), et Jeanne d'Arc, et Maurice; demeurant à 2873 Hector. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METRAS (Cécilia) — A Lachine, le 31 juillet 1967 à l'âge de 90 ans est décédée Mme veuve Frédéric Métras, née Cécilia Duval. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, Lachine
à 10 hrs 50 pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetièr de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOQUIN (Louis-Raymond) — A Montréal, le 30 juillet 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Louis-Raymond Moquin, époux en 1ères noces de feu Marie-Anne Richard et en 2ièmes noces d'Yvonne Bédégaré, père de Richard, Gaston, France et Laurent (Larry), demeurant à 17e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Hector) — A Montréal, le 29 juillet 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Hector Pelletier, époux d'Hélène Chaput, demeurant à 1620 est, Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri-Bourassa Est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Edgar) — A Montréal, le 31 juillet 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Edgar Perreault, époux en 1ères noces d'Elodie Perreault, et en 2èmes noces d'Anne-Marie Lavoie, demeurant 3480 Delorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

Mme PAUL DESJARDINS

M. Paul Desjardins ainsi que les familles Desjardins et Guimond remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion du décès de Mme Paul Desjardins (Annette Guimond) survenu le 23 mai 1967, soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes qui auraient omis de s'inscrire ou de laisser leur adresse sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

PERREAULT (Joseph) — A Montréal, le 30 juillet 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph Perreault, époux d'Adèle Larivee, père de Cécile et beau-père de Bernadette et René, demeurant à 2533 Jean-Talon est. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 est, Jean-Talon
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Mathieu où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLAISANCE (Florient) — A Montréal, le 31 juillet 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Florient Plaisance, époux de Albertine Prégent, autrefois de Valleyfield. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Gilles) — A La Salle, le 26 juillet 1967, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Gilles Provost, fils d'Henri Provost et d'Elouise Boisclair, demeurant à 42, 1re avenue, La Salle. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINVILLE (Adrien) — A l'Hôpital St. Mary's, le 30 juillet 1967, est décédé M. Adrien Rainville, fils de feu Odina Rainville et de Evana Marineau, frère de Simone. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5850 Chemin Côte-des-Neiges
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Béatrice) — A Montréal-Nord, le 30 juillet 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée Beatrice Roy, épouse de feu Lionel Richard, demeurant à 11730, rue Pigeon. Elle laisse dans le deuil son fils Del-Val; ses filles, Mme Edouard Brimacombe (Carmen), Soeur Rollande Richard, c.s.c., missionnaire au Pakistan, sa bru Mme Del-Val Richard (Juliette Messier), son gendre Edouard Brimacombe, ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa est,
à 9 hrs 50, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERT (Eva) — A Lachine, le 31 juillet 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Adolphe Robert, née Eva Giroux, et mère de Laurette, épouse de J.-M. Lecavalier, B.A., B.Ph., M.S.C., L.Ph., Jeanne (Mme René Chamberland), Marguerite, épouse de Rosario Fortin, professeur, Thérèse (Mme Marcel Dubois), France, épouse de maître J.-M. Charbonneau, et Paul-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église des Sts Anges où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Lédia) — A Montréal, le 1er août 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Lédia Harvey, épouse de feu Henri-Louis Robitaille, mère d'Yvette, Gilberte Harvey, Armand, Paul, Marcel, Janyne, Jean, Mireille et André. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RODIER (Maurice) — A Montréal, le 31 juillet 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Maurice Rodier, époux de Marie-Rose St-Amant, demeurant 6621 Molson. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Constant, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUEL (Théophile) — A Montréal, le 31 juillet 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Théophile Ruel, fils de feu Cyrille Ruel et de feu Célina Boissonneau, frère de J.-Ulric et Omer. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. LUDGER LANGLAIS

M. Ludger Langlais, gérant général administratif de Transport d'Anjou Inc., Rivière-du-Loup, 2ème vice-président de l'Association du Camionnage du Québec Inc., président de l'Association du Camionnage du Bas St-Laurent, époux de Yvette Michaud, est décédé le 25 juillet 1967, à Rivière-du-Loup, à l'âge de 48 ans. Il demeurait à 79, rue Joly, Rivière-du-Loup, P.Q. Outre son épouse, il laisse dans le deuil: sa fille, Danielle et son fils Pierre; son père et sa mère, M. et Mme Ignace Langlais, de St-Pascal (Kamouraska); son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme J.-P. Michaud, de Kamouraska; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Wilfrid Marquis (Jeanne-d'Arc), de Senneterre, M. et Mme Paul Breton (Bertha) Edmundston, N.-B., M. et Mme Laurier Guay (Jeannine), Senneterre, M. et Mme Fernand Langlais (Hélène Voyer), Ste-Foy, M. et Mme Raymond Cloutier (Fernande), Montréal-Nord, Mlle Yolande Langlais, St-Pascal (Kamouraska), M. et Mme Richard Langlais (Maude Nadeau), Loretteville, M. et Mme Conrad Morneau (Cécile Michaud), St-Pascal (Kamouraska), M. et Mme Gérard Pelletier (Jeanne Michaud), Kamouraska, M. et Mme Léo Gagnon (Jeanne Tremblay), Duvernay, M. et Mme Roland Michaud (Jeannine Laplante), Kamouraska, M. et Mme Roger Michaud (Carmen), Kamouraska, M. et Mme Gérard Michaud (Mariette), Kamouraska, M. et Mme Jean-Yves Michaud (Laurette Michaud), Neufchatel. La dépouille mortelle est exposée à 169 Lafontaine, Rivière-du-Loup. Les funérailles ont eu lieu samedi, à 4 h. p.m., le 29 juillet, en l'église de St-Patrice, Rivière-du-Loup, et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la maison Marc-André Rioux, de Rivière-du-Loup.

ST-PIERRE (Lucien) — A Montréal, le 29 juillet 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lucien St-Pierre, époux d'Antoinette Robitaille, demeurant à 7560 Bordeaux, père de Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires et Urgel Bourgie Ltée,
7384 rue St-Denis
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Lavaltrie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANSCARTIER (Doria) — A Montréal, le 29 juillet 1967, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Guy Sanscartier née Doria Roberge, infirmière à l'Hôpital Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos et Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAULNIER (Cécile) — A Montréal, le 31 juillet 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve A. Saulnier, née Cécile Montgrain, demeurant 4380 boul. Métropolitain, appt 8. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVAGEAU (François) — A Montréal, le 29 juillet 1967, à l'âge de 81 ans, 6 mois, est décédé M. François (Frank) Sauvageau, époux de Lucienne Mongrain, demeurant à 9123 Lacordaire. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVARD (Jeannette) — A St-Eustache, le 31 juillet 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Jeannette Grand'Maison, épouse de feu Jean Savard, demeurant à 663 Rivière-Sud, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette & Fils,
147-8e avenue,
Cité des Deux-Montagnes,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Alice) — A Ottawa, le 30 juillet 1967 à l'âge de 75 ans est décédée Mlle Alice Séguin, demeurant à 168 Stewart, à Ottawa. Elle laisse dans le deuil 1 frère: Joseph-O. Séguin, des Cèdres, 1 soeur: Mme J.-B. Cataford, de Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Noel Ltée,
416 rue McGill, Hawkesbury
à 2 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Alphonse de Liguori, d'Hawkesbury où le service sera célébré à 3 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOEUR STE-JEANNE-DE-LA-CROIX (Marie-Anna Boisvert) est décédée lundi le 31 juillet 1967. Elle était la fille de feu Hippolyte Boisvert et de feu Philomène Blanchet. Elle était née le 15 mai 1885 à St-Jean-Deschaillons, Qué. Elle entra chez les Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus à Ottawa, le 2 août 1921 et fit sa profession religieuse le 10 mars 1923. Elle laisse un frère, Florian, de Parisville, une nièce Mme Jules Paris (Alice) et de nombreux neveux et nièces, dont le R. Père Raynald Paris, M.S.C., à St-Dominique. La dépouille mortelle est exposée au couvent des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus à Saint-Hubert. Le service aura lieu à l'église paroissiale de St-Hubert le 2 août à 4 h. p.m. Direction Latour & Demers. Inhumation cimetière de St-Hubert.

STANFORD (Alice-Gertrude) — A Montréal, le 30 juillet 1967, est décédée dans sa 88e année, Alice-Gertrude Shea, epouse bien-aimée de feu Joseph Stephen Stanford, mère d'Evelyn (Mme W. Lonsdale Holland), Walter, de Vancouver, du Très Rév. Lionel Stanford, S.J., de Willowdale, Ont., du Rév. Maurice Stanford, S.J., de Darjeeling, Indes, du Dr Ronald et d'Alison, (Mme Charles R. Doyle); elle laisse aussi 14 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. Exposée au
Salon mortuaire Clarke,
5580 rue Sherbrooke ouest
Service funèbre en l'église Ascension of Our Lord, Westmount, mercredi à 9 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs, des dons faits aux Missions Darjeeling, aux soins du Collège Loyola, seront très appréciés.

TALEVI (Michele) — A Montréal, le 31 juillet 1967, est décédé Michele Talevi, époux de Caterina Facendi, père d'Orfeo, Guido, Mme Fraser Sutcliffe (Yolanda), Mme John Callaghan (Gina), Mme Henry Giordano (Eve), Mme Dante Lupini (Louisa) Les funérailles auront lieu vendredi le 4 août. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET (Alcide) — A Montréal, le 1er août 1967 à l'âge de 61 ans est décédé M. Alcide Théoret, fils de feu Isaïe Théoret, et de feu Emilia Dufresne, frère d'Euclide, Mme Eugène Chaput (Gloria), Mme Henri Roussin (Juliette), Mme Joseph Cazeneuve (Laura). Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
8535 rue St-Laurent
pour se rendre à l'église paroissiale d'Alexandria, Ontario, où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la fondation des maladies du coeur à Québec.

TILLI (Antonio) — A Montréal le 30 juillet 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Antonio Tilli, époux de feu Lauretta Baroni, demeurant à 8527 rue Hélène à Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805 rue Allard,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Bosco, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VERNIER (Théophile "Phil") — A Dorval, le 31 juillet 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Théophile Vernier, époux d'Eva Dicaire, demeurant 705 de l'Eglise, Verdun. Les funéralles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de la Présentation de la Ste-Vierge, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents e tamis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement au coin des rues Bord-du-Lac et Présentation, à 9 h. 45.

Naissance

DUFRESNE-NEILL — A l'Hôpital Queen Elizabeth, le 23 juillet 1967, à M. et Madame Gaston Dufresne, née Jocelyn Neill, un garçon de 7 livres 2 onces, frère pour Micheline et Lise. La mère et l'enfant se portent bien.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

CAHIER No 4 / PAGES 33-44 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MARDI 1er AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 176

AUTOUR DU MONDE

Anguilla renonce à l'indépendance

BRIDGETOWN (UPI) — Après seulement deux mois d'indépendance, la petite île d'Anguilla dans les Caraïbes, vient de réintégrer la fédération des Iles St. Kitts-Anguilla. Peter Adams, leader de l'île depuis son accession à l'indépendance, vient de conclure une entente avec la Fédération autorisant le retour au régime constitutionnel en échange de certaines concessions.

Ce n'est que le 30 mai dernier qu'Anguilla a déclaré son indépendance prétextant qu'elle n'avait pas droit à un nombre suffisant de voix au sein de la Fédération. L'entente qui vient d'être signée prévoit donc une nouvelle législation permettant aux Anguillais d'avoir leur premier conseil local. St. Kitts a de plus accordé une amnistie générale de ceux qui avaient pris part à la sécession.

* * *

Seydoux, président du Conseil de sécurité

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — M. Roger Seydoux, représentant de la France à l'ONU, assumera pendant le mois d'août la présidence du Conseil de sécurité, selon l'ordre alphabétique en vigueur. Le Conseil tiendra certainement dans le courant du mois des séances sur la situation dans le Proche-Orient, mais on ne s'attend pas à ce qu'il se réunisse avant le 10 ou le 15 août, à moins d'incident sérieux entre les forces d'Israël et celles d'un pays arabe.

* * *

Johnson prié de ne pas briguer les suffrages

WASHINGTON (AFP) — Le "Comité des Cinquante" favorable aux candidatures de MM. Robert Kennedy et William Fulbright pour les prochaines élections américaines, a pris hier un discret départ dans la capitale fédérale. Ce comité a publié le texte d'une lettre adressée au président Johnson, lui demandant de céder la place à d'autres candidats démocrates afin d'éviter un succès républicain en novembre 1968, inévitable, à ses yeux, si l'actuel chef de la Maison-Blanche cherche à se faire renouveler son mandat.

* * *

Les communistes dans les syndicats grecs

ATHENES (UPI) — Le gouvernement militaire grec soutient avoir confisqué des dossiers du parti communiste grec EDA, démontrant que les communistes avaient réussi à s'infiltrer à tel point dans les syndicats qu'ils s'apprêtaient à placer sous leur contrôle la Confédération générale des syndicats grecs. Le gouvernement ajoute que le marasme politique et moral qui existait avant la révolution militaire du 21 mai avait permis aux communistes de réaliser de dangereuses avances.

* * *

Londres gardera ses bases à Chypre

NICOSIE (AFP) — La Grande-Bretagne n'a pas l'intention d'abandonner ses bases militaires à Chypre, selon le gouvernement chypriote. Les autorités britanniques auraient toutefois déclaré qu'en cas d'abandon, elles restitueraient ces bases à Chypre. Le "Times" de Londres disait récemment qu'on envisageait pour résoudre le problème chypriote le rattachement de Chypre à la Grèce, l'abandon des bases britanniques dans l'île et la transformation de ces dernières en bases de l'OTAN.

* * *

Le Biafra saisit Shell-BP

ENUGU (AFP) — On a confirmé hier soir, à Enugu, que Shell-BP a reçu l'ordre de cesser ses opérations au Biafra. Le gouvernement du lieutenant-colonel Ojukwu a d'autre part décidé, par mesure de protection, de prendre le contrôle des installations et des biens de la compagnie. Dans une lettre adressée à Shell-BP, le gouvernement d'Enugu l'assure que son personnel et tous ses biens sont en sécurité.

Téléphoto UPI

Accusés d'un vol de $1,500,000

Deux des principaux suspects de l'un des plus importants vols à main armée commis aux Etats-Unis ont été photographiés alors qu'ils quittaient le bureau du commissaire de police de Boston, Francis H. Farell, qui leur a accordé leur liberté provisoire moyennant un cautionnement de $25,000 chacun. Il s'agit d'un vol postal d'un million et demi de dollars commis dernièrement à Plymouth. Les accusés, John J. Kelly, 51 ans, de Watertown (photographié en compagnie de son avocat) et Mme Patricia Diafario de Boston, une mère de quatre enfants âgée de 32 ans, devront répondre à une accusation de vol de courrier postal.

350 Vietcongs sont tués dans une vaste opération militaire

SAIGON — (PA) — Des forces américaines et sud-vietnamiennes ont tué quelque 350 Vietcongs dans le delta du Mekong au cours du plus vaste assaut jamais livré depuis le début de la guerre, annoncent aujourd'hui les commandants de l'opération.

Le commandement militaire dit que l'entreprise a coûté 16 morts et 59 blessés aux Américains ; 28 morts et 50 blessés aux Sud-Vietnamiens. Les autorités à Saigon estiment à 10,000 le nombre de militaires qui ont participé à cette opération menée à la fois par eau et par terre, et déclenchée vendredi dernier dans le but d'exterminer les Vietcongs de la région dont les mines et embarras de toutes sortes posés sur les routes serpentant vers le delta sont causes de la hausse du prix des vivres à Saigon. Pour des raisons évidentes de sécurité, on avait gardé jusqu'ici secrète l'existence même de cette initiative.

On ne signale aujourd'hui que de faibles opérations terrestres au Sud-Vietnam. Les raids au-dessus du Nord-Vietnam ont repris comme à l'accoutumé hier avec le retour du beau temps.

Les appareils de l'Aéronavale ont, de plus, repris leur mission régulière interrompue à la suite du désastre du **Forrestal**. Les pilotes américains ont accompli 136 missions aujourd'hui, soit 46 de plus que les 90 de dimanche dernier. La plupart de leurs cibles se trouvaient aux abords des villes de Hanoï et de Haïphong que le mauvais temps a protégées ces dernières semaines.

Deux autres bombardiers américains ont été descendus à la suite de la reprise normale des raids, ce qui porte à 627 le nombre total d'avions américains descendus au-dessus du Nord-Vietnam depuis le début des raids aériens. Trois membres d'équipage de ces appareils sont portés disparus.

Désaccord entre Washington et U Thant au sujet du Vietnam

WASHINGTON (AFP, UPI) — A l'instar du président Johnson quelques heures plus tôt hier, le porte-parole du Département d'Etat a exprimé le désaccord de Washington avec les vues exprimées dimanche par le secrétaire général de l'ONU, U Thant, à propos du conflit vietnamien.

Alors que ce dernier a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il voyait une guerre d'indépendance dans ces hostilités, menée contre l'intervention étrangère, le porte-parole du Département d'Etat a dit pour sa part, que le gouvernement américain ne partage pas une telle thèse. Washington, a ajouté le porte-parole, soutient néanmoins les efforts du secrétaire général de l'ONU en vue d'aboutir à un règlement négocié du conflit. C'est ainsi, a-t-il poursuivi, que les Etats-Unis ont accepté les propositions de négociations de U Thant en mars dernier, mais elles ont été rejetées par Hanoï, a noté le porte-parole.

Par ailleurs, à l'ONU, un porte-parole a déclaré que le secrétaire général n'avait pas l'intention d'entreprendre de nouvelles initiatives de paix.

Les milieux officiels américains font observer pour leur part, que les nations d'Asie et du Pacifique-sud qui sont groupées pour le développement économique de cette région, ne s'associent pas non plus aux sentiments exprimés par le secrétaire général.

Les pays en question comprennent notamment l'Australie, le Japon, la Corée du Sud, la Malaisie, la Thaïlande et le Sud-Vietnam.

Le communiqué de clôture d'une récente réunion de ces nations, remarquent les milieux officiels américains, exprime la "profonde sympathie" de ces pays à l'égard du Sud-Vietnam et de son effort pour préserver son indépendance. Les mêmes puissances ont également exprimé leur reconnaissance aux pays qui ont décidé de soutenir Saïgon dans cette lutte pour son indépendance, soulignent enfin les cercles précités.

Israël aux pays arabes :

Il nous faudra plus que l'abandon de l'état de belligérance

D'après AFP, UPI

Ouvrant un débat hier à la Knesseth (Parlement) sur les développements politiques qui ont suivi la "guerre de six jours", M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël a souligné que si les Etats arabes se refusent à des négociations de paix, leur abandon de l'état de belligérance ne saurait être pris au sérieux.

"Une déclaration des Etats arabes sur la suspension de l'état de belligérance avec Israël ne serait pas considérée par nous comme un substitut à des négociations directes de paix", a précisé le ministre.

Parlant de l'influence des Etats-Unis et de l'Union soviétique au Moyen-Orient, M. Abba Eban a dit : "Cette influence est grande, mais seules des négociations directes pourraient créer des relations nouvelles entre les Etats de la région."

Ouvrir le canal de Suez

Le chef de la diplomatie israélienne a d'autre part réaffirmé le désir de son pays de voir le canal de Suez ouvert à nouveau à la navigation. "Mais, a-t-il ajouté, il est inconcevable que cette voie d'eau soit fermée aux seuls navires israéliens. Quant à la ligne de cessez-le-feu, elle passe au milieu du canal."

Le ministre s'est déclaré optimiste à propos de Jérusalem. "Le monde, a-t-il souligné, se rendra compte que la réunification des deux secteurs de la ville sert les intérêts des habitants, les aspirations supérieures de l'humanité, et ne vise qu'à sauvegarder la paix et le caractère sacré de la cité."

(Au siège des Nations unies à New York, des sources proches de M. Thant ont fait savoir que le secrétaire général escompte l'accord prochain du gouvernement israélien à la désignation d'un représentant personnel à Jérusalem. Le gouvernement israélien est disposé à accepter la nomination d'un représentant personnel de M. Thant qui pourrait se rendre sur les lieux et "faire rapport sur la situation" comme prévu dans la résolution adoptée le 14 juillet dernier par l'Assemblée générale.)

En conclusion, M. Eban a lancé un appel aux dirigeants arabes : "Est-ce trop espérer, a-t-il demandé, qu'un dirigeant arabe au moins aura le courage d'ouvrir une page nouvelle ? N'est-il pas temps de donner un nouvel avenir au Moyen-Orient, en harmonie avec l'Europe, l'Afrique et l'Asie ? Mais qu'on se souvienne qu'il n'y a pas d'étape intermédiaire entre la guerre et la paix dans cette région. Ou on retournera à un statu quo plein de dangers, ou on ira vers la paix.

Réunion ministérielle arabe à Khartoum

Le projet soudanais qui servira de base à la mise au point de l'ordre du jour de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays arabes, qui ouvre aujourd'hui ses travaux à Khartoum, comprend, selon "Al Ahram", les chapitres suivants : 1) les résultats de la session de l'Assemblée générale ; 2) l'unification des efforts des pays arabes pour effacer les traces de l'agression ; 3) le pétrole ; 4) la liquidation des bases étrangères ; 5) la mise au point d'un plan militaire, économique et politique pour renforcer à long terme la solidarité arabe.

De son côté, M. Ahmed El Choukeiri, chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) proposera aux ministres un projet prévoyant "une résistance populaire en Palestine occupée". La plupart des effectifs de l'OLP ont été capturés par l'armée israélienne dès le déclenchement des hostilités en juin.

Quatre Arabes éloignés de Jérusalem

A Tel-Aviv, le porte-parole de l'armée israélienne a révélé hier les noms des quatre personnalités arabes de Jérusalem qui ont fait l'objet d'une mesure d'éloignement pour avoir tenté d'organiser un mouvement de non-coopération civique. Parmi eux figure l'ancien gouverneur jordanien de la vieille ville, M. Anwar El Khatib. En outre, le gouvernement israélien annonçait que la livre israélienne devenait monnaie légale dans les territoires occupés par l'armée israélienne.

Le "Forrestal" arrive à bon port avec 129 morts à bord

SUBIC BAY, Philippines (UPI, AFP) — Deux incendies mineurs ont éclaté hier à bord du porte-avions américain "Forrestal" à son arrivée à Subic Bay, base navale américaine aux Philippines. Les incendies ont été rapidement maîtrisés, tandis que les membres de l'équipage du porte-avions ramenaient à terre les cadavres de 52 marins retrouvés à l'intérieur du bâtiment de guerre.

Au cours d'une conférence de presse, le contre-amiral Harvey Lanham, commandant de la deuxième escadre de porte-avions, dont le principal est le Forrestal, a révélé que 62 des 129 marins américains tués au cours de l'incendie, survenu samedi dernier dans la mer du Tonkin, ont pu être identifiés. Les graves brûlures dont ont souffert les 67 autres marins tués rendent l'identification difficile, a ajouté l'amiral.

Vingt et un avions ont été détruits et 42 autres endommagés, sur un total de 80, selon le contre-amiral Lanham. La plupart des pertes, a précisé l'amiral, ont été enregistrées dans les trente premières minutes qui ont suivi le début de l'incendie.

Presque tous les corps des marins victimes du feu ont été retrouvés sur les deux ponts situés immédiatement au-dessous du pont d'envol. Le contre-amiral Lanham s'est refusé à évaluer la totalité des dégâts et n'a pas précisé combien de temps le "Forrestal" restera à Subic Bay pour y être réparé.

Un membre de l'équipage du "Forrestal", Bruce Mulligan, 22 ans, a déclaré qu'il avait vu venir à lui une véritable "boule de feu". "J'ai été projeté sur le pont, a-t-il dit. J'ai vu deux ou trois marins se tordre dans les flammes tandis que les autres se hâtaient de déchirer leurs vêtements."

Un autre membre de l'équipage a affirmé qu'il n'y avait pas eu de panique à bord du navire pendant l'incendie.

Outre les 129 morts, 97 autres marins ont été blessés et 12 sont portés disparus et présumés morts.

Les séismes de Caracas : des immeubles effondrés étaient mal construits

CARACAS, Venezuela (UPI, PA, AFP, PC) — Des sapeurs de l'armée du Venezuela ont fait savoir hier que plusieurs pertes de vies survenues lors des séismes à Caracas sont dues à la conception viciée et à la mauvaise construction de quelques gratte-ciel. Quelque 1,700 personnes ont été tuées ou blessées. Le bilan officiel de morts s'élevait hier à 110, mais les autorités ont ajouté qu'il pourrait atteindre 300.

Outre Caracas, la capitale du Venezuela, d'autres localités ont été touchées par les séismes, dont les villes côtières de Macuto et de La Guaira, le port de Caracas.

Des équipes de secouristes, utilisant des bulldozers, travaillent d'arrache-pied pour enlever les décombres des habitations qui se sont effondrées. Un porte-parole gouvernemental a déclaré qu'il s'écoulerait deux semaines avant que les secouristes n'atteignent le fond de cette montagne de débris.

Un ingénieur du corps des sapeurs de l'armée vénézuélienne a déclaré que le ciment utilisé dans la construction de deux immeubles qui se sont effondrées était de mauvaise qualité.

M. Leopoldo Sucre Figarella, ministre vénézuélien des Travaux publics, a ordonné la tenue d'une enquête et a en outre annoncé qu'il examinait lui-même les plans de construction de tous les immeubles endommagés. Le ministre a précisé qu'il voulait savoir si les constructeurs des immeubles endommagés s'étaient conformés aux normes du Code de la construction.

Le bilan officiel des dégâts matériels à Caracas s'élève à 15 millions de dollars, mais des sources officieuses estiment que ce chiffre est trop modeste. Ces sources pensent qu'il faudrait parler de dépâts de l'ordre de $100 millions. Des dizaines de milliers de personnes à Caracas sont sans abri.

Selon l'observatoire vénézuélien de Cajigal, 19 secousses telluriques de faible intensité ont été enregistrées à Caracas depuis dimanche minuit. Ces légères secousses, précise-t-on, suivent régulièrement les forts tremblements de terre semblables à celui qui ravagea samedi la capitale du Venezuela.

Caracas a déjà connu à diverses reprises des séismes catastrophiques. En 1812, un tremblement de terre particulièrement violent avait provoqué la mort de 4,000 personnes. En 1900, une autre secousse tellurique avait fait 27 morts et plus de 1,000 blessés.

A Toronto, une trentaine d'écoliers vénézuéliens ont appris par l'entremise d'un opérateur amateur de radio que leurs parents étaient sains et saufs. Les écoliers effectuent actuellement une tournée du Canada, sous la direction de M. Tomas Lancha.

Le Congrès de La Havane adopte "une ligne dure"

LA HAVANE (PA, UPI, AFP) — La conférence de l'Organisation de solidarité latino-américaine, réunissant des représentants des mouvements révolutionnaires d'Amérique latine, a inauguré ses travaux hier à La Havane. L'élection d'Ernesto "Che" Guevara à la présidence honoraire de la conférence souligne, dit-on, l'attachement des délégués aux mouvements de guérilla en Amérique latine.

La radio cubaine, qui a annoncé l'élection de Guevara en signe de reconnaissance "au guérillero qui combat l'impérialisme, quelque part dans le monde", n'a pas indiqué si l'ancien lieutenant de Fidel Castro ferait son apparition au cours des assises de la conférence qui dureront neuf jours.

Toutefois, dit-on, la désignation de Guevara laisse peu de doute que les délégués à la conférence entérineront l'appel du leader argentino-cubain visant à l'établissement d'une série de nouveaux théâtres d'opérations de guérilla, comme au Vietnam, dans plusieurs pays de l'Amérique latine.

Moscou accuse Mao de tenter de réprimer par les armes le mécontentement des Chinois

MOSCOU (UPI, AFP) — Le journal de l'armée soviétique "L'Etoile rouge" a accusé hier, Mao Tsé-toung de tenter de se servir de l'armée chinoise communiste pour "réprimer par les armes" le mécontentement des masses.

L'article, rédigé par Mikhail Moskvin, et consacré au 40e anniversaire de l'armée de libération de Chine, accuse également Mao d'avoir répandu la haine de l'Union soviétique" chez les militaires.

"Les collaborateurs de Mao Tsé-toung à Pékin n'ont rien négligé pour adapter l'armée à leur politique en essayant d'étouffer les traditions révolutionnaires, et en inspirant aux forces armées l'esprit d'hostilité et de haine à l'endroit de l'URSS", précise l'article publié dans "L'Etoile rouge".

L'agence soviétique de nouvelles TASS a également fait état de cette nouvelle attaque contre Mao Tsé-toung.

Par ailleurs, l'ambassade de Chine à Moscou a célébré hier soir, en petit comité le 40e anniversaire de la création de l'armée populaire chinoise. Aucun Soviétique n'était présent à la réception donnée à l'ambassade : ils n'avaient de toutes façons pas été invités.

"Nous avons calqué notre attitude sur la leur, a déclaré à ce propos une source chinoise. Aucun personnage chinois n'avait été invité à la réception donnée le 23 février dernier à Pékin, par l'ambassade de l'URSS à l'occasion de la "Journée de l'armée soviétique".

Etaient présents hier soir, à l'ambassade de Chine les représentants, à divers niveaux, de la Roumanie, du Nord-Vietnam et du FNL, de la France et de la Suisse, et de divers pays du tiers-monde.

La guerre civile grande à Wouhan

Dans la crainte de voir éclater une guerre civile entre Maoïstes et "réactionnaires" dans la région de Wouhan, en Chine centrale, des milliers de personnes se sont réfugiées à Canton, où règne la confusion, ont affirmé hier soir à Hong-kong des voyageurs en provenance du continent chinois.

Les gares sont littéralement envahies par les "réfugiés" et les chemins de fer sont perturbés, affirment ces voyageurs, qui précisent que des soldats de l'armée de libération ont empêché certains de ces réfugiés de gagner Hong-kong.

Selon le récit des voyageurs, le général Wong Wing-sun, commandant la région militaire de Kouangtoung, dénoncé par les Gardes rouges comme adversaire de la révolution culturelle et partisan du président Liou Chao-chi, a récemment disparu.

D'autres voyageurs affirment que le maire de Canton, M. Tsang Seng, a été arrêté par les Maoïstes qui lui reprochent sa fidélité au président de la République chinoise.

CLAPBOARD D'ALUMINIUM

SOLMICA
FINI PLASTIQUE CUIT. COUCHE PROTECTRICE PERMANENTE

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

Aucun autre clapboard peut s'y comparer. Fini grain de bois profondément incrusté à l'aspect et au touché du bois naturel. ESTIMATIONS GRATUITES.

N'ACCEPTEZ AUCUN SUBSTITUT

Notre clapboard est plus épais, avant d'acheter comparez-le avec celui de nos compétiteurs.

GARANTIE 30 ans

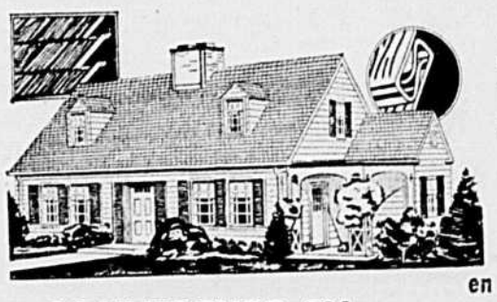

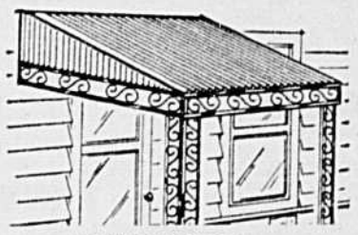

AUVENTS
en fibre de verre ou aluminium
Choix de plusieurs coloris. Vous protège de la pluie et du soleil.

COUVERTURE EN ALUMINIUM
- CHOIX DE COULEURS
- GARANTIES A VIE
- A L'EPREUVE DU FEU
- AUCUN ENTRETIEN
- PROTEGENT PARFAITEMENT

La toiture d'aluminium rehausse l'apparence de votre demeure et vous accorde la meilleure protection.

FENETRES
en aluminium avec moustiquaires
Pour intérieur ou l'extérieur
Choix de ANODISEES COULEURS ou NATURELLES.

Téléphonez maintenant
722-1115
3411 est, JEAN-TALON

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

L'enquête de Québec sur Logexpo révèle de nombreuses fraudes et irrégularités

expo67

Pages 24 et 25

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Montréal, mardi 1er août 1967 / saint Pierre aux Liens / 83e année, No 176 / 4 cahiers / 44 pages / La météo : nuageux, se dégageant / Minimum 60 / Maximum 78

La compagnie de papier Rolland ne s'établira pas à Saint-Jérôme • Page 21

par Florian BERNARD

Le gouvernement du Québec s'apprête à porter un grand coup à Logexpo. L'enquête déclenchée il y a quelques semaines a progressé rapidement et, déjà, des dossiers très compromettants ont été accumulés contre plusieurs hauts-fonctionnaires de cet organisme. Des arrestations doivent avoir lieu d'ici une dizaine de jours.

A la suite de huit perquisitions effectuées au cours des derniers jours, les enquêteurs ont réussi à mettre la main sur de nombreux documents, établissant qu'au moins quatre dirigeants de Logexpo ont participé à des opérations de trafic d'influence.

De plus, les enquêteurs ont en main de nombreux affidavits signés par des propriétaires d'établissement qui ont dû verser certains montants ou certaines commissions à de hauts-fonctionnaires de Logexpo en vue d'obtenir des clients.

Tous ces renseignements ont été communiqués à LA PRESSE, hier, par une source très sûre. Ces renseignements ont d'ailleurs corroboré d'autres informations que possédait le journal depuis un certain temps. LA PRESSE a également appris les noms des quatres hauts-fonctionnaires de Logexpo contre lesquels les enquêteurs ont obtenu des preuves de trafic d'influence. Ces quatre noms (et peut-être d'autres) seront bientôt divulgués par les enquêteurs du gouvernement et il est fort probable que des mandats d'arrestations soient délivrés d'ici une dizaine de jours.

Les perquisitions effectuées ces derniers temps dans divers établissements et la collaboration de certains propriétaires de motels ont facilité le travail des enquêteurs.

Par ailleurs, jeudi dernier, dans le plus grand secret, une réunion urgente avait été convoquée à Québec afin d'étudier la situation.

Au cours de cette réunion à laquelle participait le premier ministre M. Daniel Johnson, les principaux responsables de l'enquête ont passé en revue le travail accompli jusqu'à maintenant et ont élaboré des mesures en vue de prévenir certaines irrégularités qui pourraient se produire d'ici la fin de l'Expo. Le procureur spécial du gouvernement, Me Yves Mayrand, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, le représentant du gouvernement à l'Expo, M. Robert Letendre de même que le directeur du Service provincial de logement, M. Jean Lacoste ont participé à cette réunion.

Johnson: nous pourrons régler au Canada nos problèmes politiques

Johnson nie cependant qu'il vise la déclaration de de Gaulle

FREDERICTON. — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré hier soir : "Je crois que nous pourrons résoudre au Canada les problèmes politiques du Canada."

M. Johnson a cependant nié, ce matin, que — comme l'écrivait la Presse canadienne — cette déclaration s'appliquât au communiqué du gouvernement français. M. Johnson affirme qu'il faisait alors allusion aux travaux de la conférence des premiers ministres.

Le premier ministre du Québec a publié une déclaration sur le sujet dont voici le texte intégral :

"Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, arrivé à Frédéricton hier soir pour discuter avec les autres premiers ministres de problèmes communs, s'étonne de ce que la Canadian Press applique des commentaires qu'il faisait à ce sujet, à la déclaration du gouvernement français.

"M. Johnson avait clairement établi qu'il ne commenterait pas cette déclaration."

Commentaires de Johnson selon la Presse canadienne

Pourtant, la Presse canadienne mettait dans sa dépêche des

Le premier ministre a été incommentaires sur le fameux communiqué français dans la bouche de M. Johnson. Ce dernier soulignait que les mots "buts libérateurs" du texte signifiaient les accords culturels conclus entre le Québec et la France.

terviewé, selon la PC, peu après son arrivée, à Fredericton, à bord d'un appareil du ministère des Transports du Québec. Il a expliqué n'avoir eu qu'un moment pour étudier le communiqué avant de quitter Québec.

Comme la PC lui demandait s'il croyait, comme le disait le communiqué, que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'avait pas assuré, dans leur propre pays, "la liberté, l'égalité et la fraternité" aux Canadiens français, M. Johnson a répondu : "Oui, s'il parle des Canadiens français de tout le Canada, il a raison." Toutefois, selon M. Johnson, le président de Gaulle ne voulait pas inclure le Québec dans le contexte du communiqué.

Selon le premier ministre, si l'on veut une culture française

Voir PROBLEMES en page 2

La CSN met fin à son boycottage des organismes fédéraux

Le bureau de l'exécutif de la CSN en est arrivé à la conclusion, après avoir pris connaissance du communiqué officiel du 27 juillet, publié par le ministère fédéral du Travail à Ottawa, que ses représentants devraient réintégrer les organismes fédéraux. Ce communiqué déclare que le cabinet proposera aux Chambres des amendements à la Loi des relations industrielles pour définir d'une manière différente les unités de négociation et pour assurer "une juste et équitable considération à tous les syndicats apparaissant devant le Conseil."

La position prise par le bureau sera soumise au bureau confédéral de la CSN qui doit se réunir à Val-d'Or les 4 et 5 août.

Le premier représentant de la CSN à reprendre son poste à Ottawa est M. Gérard Picard, membre du Conseil canadien des Relations ouvrières. Le CCRO siège présentement à Ottawa.

Les autres organismes fédéraux boycottés par la CSN depuis le 11 novembre sont: le Conseil économique du Canada, le Conseil national de placement, le comité régional de placement, la Commission consultative de l'assurance-

Voir la CSN en page 2

photo Robert Nadon, LA PRESSE

La reine du 4e centenaire de Caracas et ses deux duchesses sont à Montréal où elles doivent participer aux manifestations qui accompagnent la journée nationale du Venezuela à l'Expo, demain. De gauche à droite, Cherry Nunez, étudiante, deuxième duchesse, Elsy Manzano, diplomate, reine du 4e centenaire, et Griselda Quintero, avocate, première duchesse.

Ottawa prône l'embargo des armes et une force de paix au Moyen-Orient

OSLO, Norvège (Reuter) — Le général E. L. M. Burns, délégué canadien à la Conférence de Genève sur le désarmement, a demandé aujourd'hui qu'on impose un embargo sur la livraison d'armes au Moyen-Orient et qu'on mette sur pied une force de paix parfaitement armé dans le secteur.

Prenant la parole devant l'Association mondiale des fédéralistes, actuellement en congrès à Oslo, le général Burns, ancien commandant de l'armée de paix des Nations unies au Moyen-Orient, a dit que l'expérience concluante que constituerait l'établissement d'une armée de paix rendrait possible le processus du désarmement en démontrant aux pays en cause qu'il ne leur est plus nécessaire de dépendre sur leurs propres forces armées.

Selon le général Burns, il n'y a pas de paix possible au Moyen-Orient si les grandes puissances continuent à y expédier des armes. "Il n'y aurait plus de raison alors de mettre

Voir CANADA en page 2

Décès après une longue maladie d'Adrien Arcand

M. Adrien Arcand qui fut autrefois qualifié de "fuehrer canadien", est décédé aujourd'hui dans un hôpital de la métropole après une maladie de six mois. Il était âgé de 67 ans.

Adrien Arcand s'est signalé sur la scène nationale en 1938, à titre de leader du parti antisémitique, "l'Unité nationale". Ses agissements à l'époque lui ont valu d'être interné durant la seconde Grande guerre.

Après sa libération, M. Arcand s'était retiré à Lanoraie, village situé sur la rive nord du Saint-Laurent, à une quarantaine de milles de Montréal.

De temps à autre, il écrivait des articles pour son parti. Il ne regrettait pas d'avoir dénoncer "les projets de la juiverie internationale en vue d'une domination mondiale" et avait souvent affirmé que ses vues n'avaient pas changé au cours des années.

M. Arcand refusait de lier son parti avec l'American Nazi Party dirigé par George Rockwell.

"La propagande d'hommes comme Rockwell est si fausse, si stupide, avait-il déjà dit, que je crois qu'il s'y trouve des Juifs derrière pour s'attirer de la sympathie."

"L'Unité Nationale n'avait que faire de personnes sans convictions profondes et bonnes qu'à vociférer".

M. Arcand menait une vie austère, ne prenant que deux repas par jour et passant le plus clair de son temps à lire, écrire et traduire.

Adrien Arcand

AUJOURD'HUI

Belafonte : Show biz et problèmes raciaux

Le populaire chanteur noir américain Harry Belafonte donnait hier soir à la Place des Arts la première de son tour de chant, présenté dans le cadre du Festival mondial de l'Expo. Plus tôt dans la journée, il avait donné une conférence de presse, au cours de laquelle il a été question, évidemment, des récents troubles raciaux du Michigan et d'ailleurs.

— Pages 18 et 19

Un Québécois remporte une médaille à Winnipeg

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux Panaméricains, le Canada a gagné une médaille d'or dans le cyclisme. Et c'est un petit gars du Québec qui a réussi l'exploit, Marcel Roy, du Lac Megantic, est sorti vainqueur dans la course des 150 kilomètres (93.75 milles).

— Page 34

Le Canada vend pour $150 millions de blé à l'URSS

par André LUCHAIRE

Le ministre canadien du Commerce, M. Robert Winters, a annoncé aujourd'hui que l'Union soviétique avait acheté au Canada pour un minimum de 75,000,000 boisseaux de blé dans le cadre d'un accord triennal pour 9,000,000 tonnes conclu en juin dernier à Moscou. Il a précisé que les premiers envois se feraient dès ce mois d'août. Le contrat a été passé entre la Commission canadienne du Blé et l'Exportkhelb, l'agence soviétique pour le blé.

La vente annoncée ce matin porte à 5,000,000 de tonnes fortes le total des achats de blé canadien par l'Union soviétique.

Le ministre canadien du commerce a refusé d'indiquer à quel prix exact a été effectué l'achat, mais il a seulement indiqué que ce prix restait "dans le cadre des prix conclus dans ce genre d'opérations". — le montant total devant être de l'ordre de $150,000,000.

L'annonce officielle en a été faite au cours d'une conférence de presse tenue ce matin au Pavillon de l'Administration de l'Expo 67 conjointement par M. Winters et M. N. S. Patolichev, ministre soviétique du Commerce extérieur.

M. Winters a souligné à cette occasion l'importance que le Canada accorde aux achats soviétiques de céréales, qui constituent de loin l'item le plus important des exportations canadiennes vers l'URSS. Les exportations ont atteint une valeur de $320,605,000 en 1966, et les seuls achats de céréales, $319,907,000. En contrepartie, les achats canadiens en URSS ne se chiffraient, l'année dernière, qu'à $11,654,000.

En exprimant toute sa satisfaction de l'allure générale des relations commerciales entre nos deux pays, qui ne cessent de se développer, M. Patolichev a souligné pour sa part que son gouvernement verrait avec satisfaction un accroissement sensible de nos importations d'URSS.

Il a précisé qu'une partie du blé présentement acheté irait à Cuba, mais "la plus grande partie", a-t-il insisté, était réservée à l'URSS elle-même.

Au cours de cette même conférence de presse, M. Winters, questionné sur l'avenir des relations entre le Canada et la France, à la suite des déclarations du général de Gaulle, a répondu en souriant, que, tout en ne voulant impliquer personne, "il ne voyait pas pourquoi les relations commerciales du Canada avec la France devraient en être affectées," en ce qui le concernait personnellement.

Les émeutes raciales éclatent aux abords de la Maison-Blanche

D'après PA et UPI

La vague des émeutes raciales a déferlé sur Washington même cette nuit. Des bandes de jeunes Noirs ont fait voler des vitrines en éclats et ont lancé des pierres et des bouteilles. Des incendies ont éclaté dans un quartier noir, à moins d'un mille de la Maison-Blanche.

La police a procédé à 30 arrestations, mais il semble y avoir eu très peu de pillage et de vols. L'émeute n'a duré que deux heures et demie et seulement deux personnes ont subi des blessures légères. On sait que les deux tiers des 750,000 habitants de la capitale américaine sont de race noire.

Entre-temps, Milwaukee qui ressemble aujourd'hui à une ville fantôme, revient péniblement au calme. On estime à 6,700 le nombre de policiers et de gardes nationaux qui demeurent de faction dans la grande ville du Wisconsin qui, en deux jours d'émeute, a eu trois morts, tout près d'une centaine de blessés et 288 arrestations.

Une troisième victime

L'émeute de Milwaukee a fait ce matin une troisième victime. Une jeune Noir de 34 ans, Willie Ella Green, a succombé à une crise cardiaque en fuyant sa demeure près de laquelle venait d'éclater une bombe incendiaire.

Voir EMEUTES en page 2

• **Page 17 :** *pleins feux sur le Canada hier à Paris*

• **Page 23 :** *une semaine après... sur le Chemin du Roy*

Ottawa espère que sa réponse clora le débat

par Luc BEAUREGARD et Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement canadien prépare une réponse à la déclaration du gouvernement français qui, espère-t-il, ne prêtera pas à la réplique et mettra un point final à la crise suscitée par le général de Gaulle.

Hier soir, le premier ministre a scrupuleusement etudié la déclaration du gouvernement de la Ve République et a entamé des consultations avec ses collègues, prélude à une déclaration officielle du gouvernement canadien.

Cette déclaration, les milieux politiques d'Ottawa la prévoient modérée en sorte que le général de Gaulle ne dispose pas de nouvelles armes dans cette guerre verbale.

M. Pearson se doutait un peu de ce que lui réservait la déclaration française. Hier, à midi, sur un ton sévère, il a fait plusieurs allusions aux thèses du général, les condamnant catégoriquement. Mais y aller de nouvelles remarques violentes aujourd'hui, dit-on, ne ferait que prêter le flanc à nouveau.

Il reste que le Canada attend une déclaration de son premier ministre. Avant de se prononcer, ce dernier voudra peut-être consulter encore son cabinet. Le conseil des ministres se réunit habituellement le mercredi matin, mais il ne faut pas écarter la possibilité d'une réunion extraordinaire.

Ici, les observateurs anglophones n'ont pas été surpris outre mesure de la déclaration du gouvernement français publiée à l'issue du conseil des ministres, mais ils ne sont pas moins inquiets.

Quand le général de Gaulle déclare que "le second siècle écoulé sous le système défini par l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 ne leur (Canadiens français) avait pas assuré, dans leur propre pays, la liberté, l'égalité et la fraternité", il provoque l'indignation dans les milieux canadiens-anglais de la capitale qui y voient une condamnation sans équivoque du régime fédératif qui, affirment-ils, a bien servi le Canada.

Ce qui révolte surtout les anglophones, c'est tout l'aspect "colonial" de l'incident de Gaulle, le fait que toute une partie du pays tende les bras à ce qu'eux appellent du pur colonialisme. Ils affir-

Voir OTTAWA en page 2

Québec engage M. Foucart

Le directeur du camping à Logexpo, M. Bernard Foucart, congédié la semaine dernière par la Compagnie de l'exposition universelle, vient d'être embauché par le gouvernement de la province.

La nouvelle a été confirmée, hier soir, par le ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Gabriel Loubier qui a profité de la circonstance pour fustiger Logexpo et pour déclarer "qu'il y a bien des choses sur lesquelles il s'interroge".

M. Foucart a été congédié la semaine dernière par suite des déclarations qu'il avait faites au Soleil, le 11 juillet dernier, vou-

Voir QUEBEC en page 2

Les visiteurs à **L'EXPO**

hier
274,305
on en prévoyait
286,700
aujourd'hui (prévisions)
351,676
depuis l'ouverture
26,300,755

SOMMAIRE

Annonces classées / 34 à 42
Bandes dessinées / 30
Calendrier des pionniers / 8
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc / 31
Editorial / 4
Finance / 20 à 22
Horoscope / 32
La bonne table / 11 à 13
Mots croisés / 36
Nouvelles internationales / 33
Nouvelles nationales / 17
Radio et télévision / 29 et 32
Spectacles et concerts / 18 et 19
Sports / 26 à 28
Tribunaux / 8
Vie dans les parcs / 30
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 32

CKAC 73

5,000 marins peuvent se mettre en grève demain

par Jacques LAFRENIERE

Le Syndicat international des marins canadiens met aujourd'hui la dernière main aux préparatifs en vue d'une grève de ses 5,000 membres, qui apparaît inévitable, et qui pourrait être déclenchée dès demain.

On avait cru hier que la grève ne pourrait être déclenchée légalement que lundi prochain. Les dirigeants syndicaux soutiennent que le dépôt du rapport du conseil d'arbitrage a été fait il y a six jours et qu'en conséquence, la grève serait légale dès demain.

A cause du front commun établi la semaine dernière entre cinq syndicats d'employés du transport maritime, il semble assuré que les 15,000 autres marins canadiens cesseront de travailler lorsque les premiers débraieront, car tous ont le même problème à résoudre, et leur solidarité semble assurée.

Les dirigeants du SIMC se sont réunis aujourd'hui à Montréal. Ils ont d'abord pris connaissance du rapport d'un conseil d'arbitrage qui n'a pas donné suite à leurs principales revendications, à savoir la réduction de la semaine de travail et le nombre des membres d'équipage sur certains navires.

Le SIMC a invité les dirigeants des quatre autres syndicats à assister à cette réunion, dont M. Gilbert Gauthier, président de l'Association des officiers de pont, qui agit comme porte-parole des 20,000 marins canadiens.

Le syndicat tiendra demain des réunions dans toutes ses permanences à travers le Canada afin d'informer ses membres et leur demander de se prononcer pour ou contre la grève.

Répercussions considérables

Cette grève paralyserait complètement le transport maritime sur les Grands Lacs et les côtes de l'Atlantique. Les répercussions économiques pourraient être considérables.

Les négociations entreprises au début de l'année entre le SIMC et les compagnies de navigation avaient abouti à une impasse dès les premières discussions. On avait demandé aussitôt la conciliation qui n'avait pas eu plus de succès. Finalement, le gouvernement fédéral nommait un conseil d'arbitrage, présidé par le Dr Louis Fine, afin de trouver si possible une solution à ce problème.

M. Fine, en compagnie du représentant patronal, Me J.W. Heally a signé son rapport qu'il a remis au ministre fédéral du Travail, il y a six jours. En vertu des lois du travail du Canada, les travailleurs ont légalement le droit de débrayer sept jours après le dépôt du rapport du conseil de conciliation, donc demain. M. Emile Boudreault, qui représentait le syndicat, a remis un rapport minoritaire.

Le rapport majoritaire n'accorde pas la semaine de travail de 40 heures. Il invite les compagnies à faire en sorte que d'ici le 1er avril 1969, elles se conforment au Code fédéral du travail et instituent la semaine de 40 heures. On trouve aussi en litige le nombre des membres d'équipage. Le syndicat a accusé à maintes reprises plusieurs compagnies de réduire de façon "dangereuse" le nombre des marins requis sur les navires.

L'indisposition de tous les marins vient du fait que le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, vient d'accorder un nouveau sursis aux compagnies maritimes pour la mise en application du Code du travail. Ce code prévoit la semaine de 40 heures pour tous les travailleurs régis par les lois fédérales. Le gouvernement, par un arrêté, a fait exception en ce qui concerne les marins.

Plusieurs sujets à l'ordre du jour à la conférence des premiers ministres

par Claude TURCOTTE
envoyé spécial de LA PRESSE

FREDERICTON — On ne savait trop hier soir ce qui ressortira de la huitième conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, qui a débuté ce matin dans la capitale du Nouveau-Brunswick.

Il est à noter que quatre des dix premiers ministres sont absents.

Ce n'est qu'au cours des première heures de délibération, semble-t-il que les premiers ministres décideront des principales questions à discuter, même si un ordre du jour fort chargé a déjà été préparé.

Il semble cependant que les travaux préparatoires de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution, telle qu'elle a été suggérée par le premier ministre ontarien, M. Robarts, seront l'un des points les plus importants, du moins pour le Québec, qui souhaite que toutes les provinces considèrent cette conférence sur "la Confédération de demain" comme nécessaire.

La conférence de M. Robarts aurait lieu le 26 novembre prochain. Le premier ministre de l'Ontario s'est d'ailleurs rendu à Fredericton et on s'attend qu'il fournisse plus d'explications sur sa conception de cette conférence, qui apparaît de plus en plus urgente depuis les événements de la semaine dernière.

Selon le premier ministre Campbell, le communiqué français publié hier, fera certainement l'objet de discussions à la conférence.

Le rapport Carter

Les premiers ministres provinciaux vont en outre se communiquer leurs idées respectives sur le rapport de la commission Carter, qui traite de la fiscalité au Canada.

Le gouvernement québécois n'est pas prêt actuellement à porter un jugement sur l'ensemble de ce rapport, puisqu'il n'en a pas encore terminé l'étude. Toutefois, le Québec ne semble pas poser d'objections aux structures fiscales proposées.

Des divergences avec le pouvoir central et peut-être aussi avec les autres provinces existent déjà en ce qui concerne les champs de taxation.

Les droits miniers et sous-marins constituent un autre sujet de discussion fort sensible qui sera abordé à Fredericton.

Qu'on se rappelle la décision relativement récente du gouvernement québécois de donner un permis d'exploration dans le golfe Saint-Laurent alors que de son côté le pouvoir central avait déjà demandé à la Cour suprême de donner son avis au sujet de ces droits.

Le Québec estime qu'il s'agit d'un problème constitutionnel à régler entre Ottawa et les provinces et non par un tribunal qui relève du gouvernement fédéral.

Il y a bien d'autres sujets qui pourront être discutés par les sept premiers ministres provinciaux qui se sont rendus à Fredericton.

M. Smallwood, de Terre-Neuve, qui a manifesté son mépris pour ce genre de conférence, "où l'on perd son temps", se trouve au Japon. M. Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, poursuit sa tournée électorale en vue de la convention conservatrice. Et M. Thatcher, de la Saskatchewan, est entré à l'hôpital pour un examen. Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, est également absent. M. Roblin est demeuré à Winnipeg où, croit-on, il annoncera aujourd'hui sa candidature à la direction du parti conservateur.

On pourra donc discuter d'assurance-maladie, d'entente culturelle, d'entente sur la santé et le bien être social des Indiens, d'éducation (financement au niveau post-secondaire surtout), de législation concernant les titres et valeurs, des lois de la circulation que l'on songe à uniformiser.

Tous ces sujets ont déjà été abordés l'an dernier.

Parmi les nouveautés, on a proposé de parler des négociations collectives dans la fonction publique. On dit que les provinces veulent profiter de l'expérience du Québec qui a appris beaucoup dans ce domaine au cours des dernières années.

Outre M. Johnson, la délégation du Québec comprend entre autres M. Jean-Noël Tremblay, qui assiste surtout en tant que conseiller du premier ministre en matière constitutionnelle, et M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires inter-gouvernementales.

Cette conférence, présidée par M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, se terminera demain soir.

Enfin, hier à Fredericton, on se serait cru en pleine campagne électorale, alors que le sénateur Wallace McCutcheon, candidat, lui aussi, à la convention conservatrice, était à la recherche de votes dans cette partie du Canada.

On y a vu également M. J. C. Van Horne, chef conservateur du Nouveau-Brunswick, qui donne son appui à M. George Hees.

La presse américaine continue de critiquer fortement de Gaulle

Pendant que l'agence soviétique **Tass** commente favorablement la déclaration du gouvernement français, en expliquant qu'elle ne s'éloigne pas de la politique étrangère habituelle du général de Gaulle, le **New York Times** affirme que le président français a déclaré la guerre à l'intégrité du Canada telle qu'il est constitué actuellement.

Le quotidien new-yorkais ajoute : "Ce nouvel acte grossier d'intervention gaulliste dans les affaires intérieures du Canada est une escalade majeure de la querelle commencée lors de la visite du Général dans ce pays... Le résultat en est d'augmenter l'amertume contre la France gaulliste parmi ceux qui ont été dans le passé les plus solides amis de la France et qui ont versé leur sang par deux fois au cours de ce siècle pour aider à libérer un pays dont le chef semble souffrir aujourd'hui d'amnésie".

Fin du gaullisme ?

"Si ce que nous voyons est le commencement de la fin de l'ère gaulliste, écrit le **Washington Post**, nous devons alors espérer vivement que la transition... se fera avec un minimum de tensions internes.

"Nous devons aussi espérer que ce qui suivra soit digne des prodiges réalisés par le général dans les premiers jours lorsqu'il a relevé son pays d'abord de l'ignominie de la défaite militaire et ensuite de la menace d'anarchie politique."

"Newsweek"

L'hebdomadaire "Newsweek" se dit fondé à croire que "l'aventure canadienne de De Gaulle est peut-être une de ses dernières quoiqu'il doive se rendre en Pologne en septembre".

"On avance de plus en plus l'hypothèse en France que de Gaulle aura de sérieuses difficultés politiques, voire qu'il serait destitué, d'ici quelque temps cette année."

Un correspondant de la NBC, M. Douglas Kiker, pense "qu'après sa cabriole canadienne, il sera difficile de prendre dorénavant au sérieux aucune des déclarations de De Gaulle".

Et M. White ajoute qu'au contraire ces rapports particuliers "sont plus forts que jamais après son départ."

Le Time

Quant au **Time**, il rejette l'argument de la sénilité. Il écrit en effet que de Gaulle, qui a près de 77 ans, se maintient dans une condition physique remarquablement bonne.

"Pour ce qui est de sa santé mentale, dit le Time, plusieurs médecins français qui ont observé le général de près — mais pas en tant que son médecin — ont remarqué l'absence de signes de vieillissement mental. Il n'a pas de défaillance mentales. Sa mémoire... est aussi percutante."

Pour sa part, sous le titre "Les pièges de la francophonie", le directeur du **Journal de Genève**, M. Olivier Reverdin, consacre aujourd'hui un éditorial aux conséquences pour la Suisse romande de la conduite du général de Gaulle au Canada.

M. Reverdin, également député suisse libéral, écrit : "Le scandale canadien nous prouve que l'Elysée n'hésite pas à abuser de la solidarité francophone, à transformer ce qui devrait être un principe d'union en une machine de guerre contre les Anglo-saxons, à mettre une valeur éminemment supranationale au service du nationalisme le plus mesquin. Devant de tels abus, nous sommes bien obligés, en Suisse romande, de redoubler de prudence et de réserve".

Journaux britanniques

Quant aux journaux britanniques, ils condamnent le général de Gaulle pour ne pas s'être excusé pour les remarques prononcées durant sa visite au Canada.

La plupart des journaux ont donné préférence au communiqué gouvernemental sur la visite du général au Québec dans leurs manchettes.

Le **Daily Exress** écrit que la promesse du gouvernement français d'aider les Canadiens français à réaliser leur ambition d'autonomie peut être interprétée comme le signe que le général de Gaulle a perdu la mémoire.

Dans son éditorial, le journal ajoute : "Le président de Gaulle souffre d'une illusion... celle que la France a le devoir d'aider les Québécois à réaliser leur autonomie. Les Québécois sont libres ; ils sont des citoyens libres dans un pays libre."

Le **Daily Telegraph**, d'un autre côté, écrit : "Le général de Gaulle a commis un affront direct au premier ministre Pearson et a clairement laissé entendre que sa visite au Canada, la semaine dernière, était principalement pour la majorité des Canadiens français du Québec."

Texte intégral de la déclaration de Paris

PARIS (AFP) — **Voici le texte de la déclaration qui a été publiée hier soir à l'issue du conseil des ministres :**

"Le général de Gaulle a fait connaître au conseil des ministres les impressions et conclusions qu'il a tirées de son récent voyage au Québec.

"Ce voyage, projeté depuis longtemps, a eu lieu à l'invitation du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson et de son gouvernement et à l'occasion de l'Exposition de Montréal que de son côté le gouvernement fédéral canadien demandait au président de la République de venir visiter. C'est ainsi que le chef de l'Etat, conformément à ce qui était prévu et en compagnie de M. Daniel Johnson, a pu prendre contact étroitement et d'un bout à l'autre avec les autorités et la population du Canada français.

"Le général de Gaulle a constaté l'immense ferveur française manifesté partout à son passage. Il a noté chez les Français canadiens la conviction unanime qu'après le siècle d'oppression qui suivit pour eux la conquête anglaise, le second siècle écoulé sous le système défini par "l'Acte de l'Amérique du nord britannique" de 1867, ne leur avait pas assuré dans leur propre pays, la liberté, l'égalité et la fraternité.

"Il a été amené à mesurer leur volonté de parvenir, grâce, si possible, à l'évolution qu'accomplirait éventuellement l'ensemble canadien, à disposer d'eux-mêmes à tous égards, et en particulier à devenir maîtres de leur propre progrès. Il a, enfin, recueilli de toute part l'appel ardent adressé à la France pour que, après deux cents ans d'éloignement physique et moral, elle organise et étende de plus en plus ses liens avec le peuple français du Canada. C'est ce que prévoient, d'ailleurs, les accords conclus au cours des récentes années entre les gouvernements de Paris et de Québec, celui-ci présidé successivement par MM. Lesage et Johnson, notamment en ce qui concerne le développement culturel, économique, scientifique et technique, dont la communauté française a besoin pour survivre, en tant que telle, sur le continent américain.

"Prenant acte de cette vague indescriptible d'émotions et de résolutions, le général de Gaulle a marqué sans équivoque aux Canadiens français et à leur gouvernement que la France entendait les aider à atteindre les buts libérateurs qu'eux-mêmes se sont fixés".

"Au terme de son voyage, ayant parcouru dans le plus émouvant enthousiasme populaire Montréal, la deuxième ville française du monde et la magnifique exposition universelle dont elle est le siège, le président de la république est rentré à Paris sans passer par Ottawa, comme il avait d'abord accepté de le faire.

"En effet, une déclaration publié par le gouvernement fédéral canadien et qualifiant d' "inacceptable" le souhait que le Québec soit libre, tel que l'avait exprimé le général de Gaulle, rendait cette visite évidemment impossible.

"Il va de soi, a conclu le président de la République, que la France n'a aucune visée de direction, ni, "a fortiori", de souveraineté, sur tout ou partie du Canada d'aujourd'hui. Mais, étant donné qu'elle a fondé le Canada, qu'elle l'a seule, pendant deux siècles et demi, administré, peuplé, mis en valeur, qu'elle y constate l'existence et l'ardente personnalité d'une communauté française comprenant six millions et demi d'habitants, dont quatre millions et demi dans le Québec, elle ne saurait, à coup sûr, ni se désintéresser du sort présent et futur d'une population venue de son propre peuple et admirablement fidèle à sa patrie d'origine, ni considérer le Canada comme un pays qui lui serait étranger au même titre que tout autre."

La Presse canadienne répond aux critiques des journalistes

La Presse canadienne a fait état hier des critiques lancées par deux groupes de journalistes de langue française contre l'attitude des organes d'information de langue anglaise au cours de la visite du président de Gaulle, et s'est défendue d'avoir diffusé des "inexactitudes".

L'agence de nouvelles avait d'abord refusé vendredi soir de transmettre à ses membres une déclaration d'une quinzaine de journalistes montréalais qui protestaient contre la façon dont les journaux et les réseaux de télévision de langue anglaise avaient présenté à la population du pays la visite du chef d'Etat français.

Cette déclaration avait ensuite été appuyée par la Presse étudiante nationale, un organisme qui groupe quelque 1,000 rédacteurs de journaux étudiants du Québec.

Dans une dépêche transmise hier, la Presse canadienne rapporte que "les éditions de fin de semaine des journaux montréalais de langue française ont publié une déclaration de 13 journalistes et de deux membres du réseau français de Radio-Canada mentionnant un certain nombre d'"inexactitudes" dans les comptes-rendus de la presse anglophone.

Elle précise ensuite que dans l'un des cas où elle est elle-même mise en cause, ses renseignements lui venaient de l'inspecteur Benoît Saint-Martin de la Sûreté municipale de Montréal, et qu'elle avait d'ailleurs fait état d'autres renseignements plus tard.

Dans un autre cas, elle se borne à rapporter la critique faite par les journalistes sans y répondre.

Par ailleurs, un quotidien de Toronto qui était particulièrement visé par la déclaration des journalistes montréalais, le Globe and Mail, a aussi mentionné cette déclaration mais sans y répondre.

Réserve à Londres

LONDRES, (AFP) — La déclaration officielle faite hier soir à Paris sur le voyage du général de Gaulle au Canada a suscité un embarras évident à Whitehall, mais les "officiels" continuent de se montrer extrêmement réservés dans leurs commentaires.

"Le gouvernement britannique estime que cette affaire est principalement du ressort de la politique intérieure canadienne", se bornait-on à déclarer au début de l'après-midi à Downing Street. Dans l'entourage du premier ministre Harold Wilson, on laissait volontiers entendre que Londres et Ottawa demeuraient en contact à ce sujet mais on précisait que ces contacts se déroulaient par la voie diplomatique ordinaire.

On ne s'attend pas que le gouvernement britannique s'écartera de son attitude délibérément détachée, voire "neutre", d'une part parce qu'il estime que le gouvernement canadien est parfaitement capable de traiter de cette affaire et, d'autre part, parce qu'il désire éviter tout ce qui pourrait porter atteinte aux relations franco-britanniques. Par dessus tout, le premier ministre semble redouter les incidences que cet épisode pourrait avoir sur les chances de la Grande-Bretagne d'entamer des négociations avec les "Six", un mois avant les visites que le ministre chargé des relations avec la Communauté, Lord Whalfont, entend faire dans les capitales du Marché Commun.

LA CSN

SUITE DE LA PAGE 1

chômage, le Comité de formation professionnelle, et le Conseil canadien du centenaire.

Le bureau confédéral, sur recommandation du bureau exécutif, avait décidé, l'hiver dernier, de retirer les représentants de la CSN, membres de certains organismes fédéraux jusqu'à ce que le gouvernement d'Ottawa s'engage à modifier la législation actuelle du travail.

Aussitôt la décision du cabinet fédéral annoncée, le vice-président du Congrès du travail du Canada, M. Joe Morris, a publiquement accusé le gouvernement d'Ottawa de céder aux pressions de la CSN et a laissé entendre que les changements à la loi proposée par le gouvernement "susciteront de très graves conflits."

L'exécutif de la CSN "trouve regrettable qu'un dirigeant supérieur du CTC se laisse aller à ce genre de menace pour sauvegarder une structure syndicale dominée par les unions américaines et rejetée par des milliers de travailleurs non seulement au Québec mais ailleurs au Canada.

"Il est vrai que les unions américaines dominent le monde du travail au Canada. Avec leurs moyens immenses, elles se sont assuré une place prépondérante dans la juridiction fédérale du travail. Or cela n'a pas de sens, car les travailleurs canadiens qui ont préféré bâtir une forme de syndicalisme différente de celle qui est en vogue aux Etats-Unis ont eu à lutter contre le puissant lobby syndical canado-américain, même au sein de la machine administrative du gouvernement fédéral.

"Or, cette situation est intolérable. Elle brime un droit essentiel, celui de la liberté d'association, celui des travailleurs canadiens de bâtir eux-mêmes leur syndicalisme propre selon leurs aspirations propres.

"La CSN ne tente aucunement d'imposer sa conception du syndicalisme aux autres travailleurs. La CSN accepte que ceux parmi les travailleurs qui préfèrent les unions américaines fassent leur choix librement. Nous exigeons que la même liberté existe pour ceux qui veulent suivre notre conception du syndicalisme, une conception qui est née et qui a grandi ici, dans notre pays."

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

ment à qui veut l'entendre qu'ils réagiraient violemment contre un Britannique qui viendrait tenir au Canada un langage semblable à celui du président de la République française.

Les anglophones n'aiment pas tellement non plus qu'on leur rappelle, comme le fait la déclaration française, que la France "a fondé le Canada, qu'elle l'a seule, pendant deux siècles et demi, administré, peuplé, mis en valeur".

Nos collègues de la presse anglophone du pays saisissent toutes les occasions pour que les Canadiens français les rassurent et leur fassent part de leur désapprobation des propos du général de Gaulle.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

lant que 20,000 unités de camping de la région de Montréal étaient dans un piètre état, que les campeurs fuyaient presque tout de suite et que les rapports du service du camping de Logexpo au gouvernement restaient lettre morte.

Ce même quotidien rapporte dans son édition d'hier une déclaration du ministre Loubier dans laquelle celui-ci confirme avoir chargé son sous-ministre, M. Gilles Charron, de faire une étude des emplois disponibles afin d'offrir un poste à M. Foucart, si possible dans le domaine du camping.

Le ministre a dit qu'il trouve malheureux que Logexpo se soit servi de M. Foucart pour donner un exemple de bonne administration et de célérité. "Si Logexpo a des choses graves à lui reprocher qu'on le dise", a ajouté M. Loubier.

Il a indiqué que les déclarations de M. Foucart n'avaient rien de faux, de criminel ou de scandaleux mais qu'au contraire elles avaient eu un excellent résultat, celui de corriger certaines lacunes sans délai.

Puis, M. Loubier a déclaré qu'il s'interroge au sujet de certaines choses qui se passent à Logexpo. "Comment se fait-il, de demander le ministre, qu'un propriétaire de motels a obtenu dans un court laps de temps pour $50,000 à $60,000 de réservations alors que d'autres se sont plaints durant cette même période, de n'en point avoir ?"

EMEUTES

SUITE DE LA PAGE 1

Les deux victimes d'hier sont un policier de 24 ans, Bryan Moschea, et une veuve (blanche) agée de 77 ans qu'on a trouvée morte près d'une maison en flammes où la police a eu du mal à réduire au silence un tireur noir isolé. Il a été arrêté et identifié comme étant John Tucker (51 ans), concierge dans une école de Blancs. Tous ceux qui connaissent ce concierge sont atterrés. Ses employeurs le décrivent comme "un vrai bon diable".

Le couvre-feu sévère qu'on maintient depuis deux jours à Milwaukee n'a été levé aujourd'hui que pour permettre aux gens d'aller se ravitailler dans les épiceries, ou encore pour se rendre à leur travail.

La vente d'armes à feu, d'alcool et de bière est prohibée à Milwaukee et à Newark. Les stations d'essence ont ouvert leur porte, mais refusent de vendre du pétrole en bidons.

L'achat d'armes à feu a considérablement augmenté dans plusieurs villes américaines ces derniers jours. Il y a énormément d'acheteurs dans les villes récemment éprouvées par des émeutes. Quelques armuriers ont annoncé qu'ils refuseraient temporairement de vendre des armes.

Une enquête effectuée par l'Associated Press révèle que la plupart de ceux qui veulent se procurer des armes sont des Blancs qui entendent défendre leur établissement commercial ou leur demeure. De grandes maisons comme Sears Roebuck and Co. et Montgomery Ward annoncent qu'elles discontinuent pour le moment la vente d'armes. Plusieurs marchands d'articles de sport, à New York, avouent faire présentement des affaires d'or. Tout le monde veut acheter des fusils de chasse. A Newark, nombreux sont les Blancs qui cherchent à se procurer des armes à feu.

Et la ronde continue

En plus de Washington, la ronde des émeutes atteint aujourd'hui Providence (Rhode Island) Erie (Pennsylvanie) et West Palm Beach (Floride). Dans toutes ces villes, la police doit combattre des bandes de Noirs qui lancent des pierres et qui cherchent à mettre le feu.

Un incident a été révélé hier, dans un article protégé par les droits d'auteur, dans le quotidien "Detroit News". Cet article précise que des gardes nationaux ont pénétré dans un motel de Détroit mercredi dernier, et qu'après avois battu deux Noirs pendant 45 minutes, ils les ont tués. La police de Détroit a confirmé qu'une enquête est en cours au sujet des corps de trois personnes trouvées le même soir dans le motel Algiers à Détroit.

PROBLEMES

SUITE DE LA PAGE 1

"de bonne qualité" dans ce pays, les échanges culturels deviennent nécessaires entre le Québec et la France.

Robarts, aucune importance

Les premiers ministres John Robarts, d'Ontario, et E. C. Manning, d'Alberta, ont commenté brièvement le communiqué du gouvernement français.

M. Robarts a déclaré qu'il ne porterait pas attention au communiqué.

"Nous allons régler nos propres affaires," a précisé le premier ontarien. Il a ajouté que les conseils et l'aide du président de la République française n'étaient pas nécessaires.

Manning : injustifiable

Pour sa part, M. Manning a commenté que le communiqué était injustifiable. "Personne ne peut réellement dire qu'une telle injustice règne au Canada. Les déclarations du président de Gaulle sont absurdes".

Robichaud : pas de commentaire

Pour sa part, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud a refusé de commenter immédiatement le communiqué français.

Durant la visite du général au Québec, M. Robichaud avait refusé d'assister à un banquet civique en l'honneur du général, à Montréal, et avait émis un communiqué dans lequel il condamnait sévèrement les activités séparatistes.

Les premiers ministres W. A. C. Bennett, de la Colombie-Britannique et Alex Campbell, de l'Ile-du-Prince-Edouard, n'ont pu être rejoints pour commenter le communiqué français.

VOYAGEUR en PLOMBERIE
demandé
expérience dans le domaine nécessaire, entregent facile, excellentes conditions de travail, discrétion assurée, adressez votre demande à
OMER DeSERRES LTEE,
1406, rue St-Denis,
a/s M. Jean Massicotte
Tél. 288-0251

FENÊTRES · PORTES
EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles

• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
• CLAPBOARD EN ALUMINIUM
Téléphonez maintenant
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN — MONTREAL

la Popina
AJOUTEZ UNE FINE TOUCHE MÉDITERRANÉENNE À VOTRE STYLE DE VIE
DE 7H A M. À MINUIT SUR LA PLAZA, PLACE VILLE-MARIE

DES TOITS VIVANTS... POUR DES MAISONS SAINES !
Cet espace d'air permet un toit qui respire, protège contre la glace et la condensation, offre isolation et confort.

TOIT DE TUILES PERMANENT ET À L'ÉPREUVE DU FEU
Acclimat
PAR Silibéton LTEE
31, GIROUARD, MARIEVILLE, QUEBEC
UN. 1-5451 - LU. 9-7693

LA MÉTÉO

MINIMUM : 58
MAXIMUM : 78

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa et le sud des Laurentides : nuageux avec périodes ensoleillées dans la matinée; température légèrement au-dessous de la normale; vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 58 et 78; Ste-Agathe : 55 et 75. Demain : généralement ensoleillé.

Régions du St-Maurice, du Lac-St-Jean, du nord des Laurentides, de Québec, Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : clair avec périodes nuageuses; temps frais; vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi, La Tuque, Baie-Comeau, Mont-Joli, Rivière-du-Loup, Gaspé et Sept-Iles : 50 et 70; Québec : 55 et 75. Demain : généralement ensoleillé et moins frais.

HOMMES ET FEMMES 16 A 45 ANS
Inscrivez-vous aux cours
MACHINES IBM
Fonctionnement — Circuit — Perforation
Renseignements en téléphonant 861-5426

songez à votre avenir
Ecrivez pour demander renseignements gratuits
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242 rue Peel, Montréal, Québec
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, tous les renseignements nécessaires au sujet des cours de machines IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
G. A. I

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MARDI 1er AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 176

Stanfield rencontre Drapeau

Le maire Jean Drapeau a reçu dans son bureau, ce matin, M. Robert Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse et candidat à la direction du parti conservateur. A la suite de leur entretien de courte durée, le maire de Montréal a déclaré que la visite de M. Stanfield en est une de politesse, et qu'il lui fait toujours plaisir de recevoir les hommes d'Etat qui lui rendent visite.

Arrivé à Montréal, hier soir, M. Stanfield poursuit sa tournée nationale en tenant des conférences de presse au sujet de sa candidature à la direction du parti conservateur. Après avoir fait des escales à Terre-Neuve et à l'Ile-du-Prince-Edouard, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse passera deux jours à Montréal, et continuera sa tournée dans les principales villes canadiennes.

En fin d'après-midi, M. Stanfield doit donner une conférence où il exposera son programme en présence des délégués conservateurs de la région métropolitaine et de la presse montréalaise.

photo LA PRESSE

Des mesures en vue de parer à toute éventualité d'attaques à la bombe

par Claude MASSON et Gilles NORMAND

Le maire de Greenfield Park, M. Maurice King, a dû interrompre ses vacances, hier, pour convoquer de toute urgence une réunion spéciale, tenue dans le plus grand huis clos, en vue de parer à toute éventualité d'attaques à la bombe.

Cette réunion, à laquelle ont assisté, outre le maire de Greenfield Park, quelques conseillers municipaux, le directeur de police Adrien Poulin, le directeur du Service d'incendie Georges Berri, le capitaine Gilles Legault, ainsi que certaines personnes en autorité, faisait suite à de nouvelles menaces proférées par le Mouvement de libération du Québec au moyen de lettres et d'appels téléphoniques anonymes.

Dans une lettre, signée par le Mouvement de libération du Québec, on sommait les autorités municipales de Greenfield Park d'enlever sur-le-champ toute affiche rappelant le Centenaire de la Confédération sur les murs d'immeubles publics de même que sur des poteaux.

Dans le cas contraire, disait-on en substance dans la lettre, corroborant d'ailleurs les récentes menaces proférées par téléphone, le MLQ devait répéter ses actes terroristes dès le 1er août (soit aujourd'hui) et au cours des prochains jours.

Jeudi dernier, comme l'on sait, une bombe de fabrication domestique était trouvée dans le hall de l'hôtel de ville de Greenfield Park, aussitôt après un appel téléphonique anonyme d'un individu qui se disait membre du Mouvement de libération du Québec. La bombe a explosé dans un champ voisin, quinze minutes après le désamorçage.

Des instructions sévères

La réunion convoquée par le maire King a débuté au cours de la matinée d'hier et s'est terminée au début de l'après-midi. Les participants ont entre autres tenté de connaître les raisons précises d'un tel acharnement terroriste sur Greenfield Park.

On s'est notamment interrogé sur le travail d'organisation du comité du Centenaire de Confédération dans cette ville à majorité anglophone.

Des instructions sévères ont été données aux participants ainsi qu'à tout le personnel de l'hôtel de ville pour que le plus grand silence entoure les mesures de sécurité envisagées par les autorités.

Le directeur de police Adrien Poulin a affirmé qu'il n'était nullement question d'enlever les affiches du Centenaire de la Confédération. Il a cependant tenu à souligner que la réunion d'hier ne revêtait aucun caractère exceptionnel et qu'il s'agissait d'une assemblée régulière des chefs de service de la ville.

Il a été impossible de faire commenter la nouvelle par le maire King qui, d'ailleurs, se réserve seul ce droit.

D'autres municipalités de la rive sud auraient reçu ou seraient sur le point de recevoir des menaces du même genre. A St-Lambert, notamment, un haut fonctionnaire a été prévenu qu'il devait s'attendre, au cours des prochaines heures, à des menaces semblables.

La ville de St-Lambert, pour célébrer le Centenaire de la Confédération, s'est procuré 500 drapeaux canadiens, qui flottent aux mâts des principaux immeubles publics et ailleurs, ce qui n'aurait pas l'heur de plaire aux partisans du MLQ.

A Longueuil, un seul appel téléphonique a été reçu jusqu'ici, au Service de la police, soit vendredi dernier. L'hôtel de ville a été évacué d'urgence, mais le personnel a réintégré ses locaux quelques heures plus tard, après une inspection minutieuse des lieux.

La PP sur un pied d'alerte

Par ailleurs, le directeur de la Sûreté provinciale du Québec, M. J.-Adrien Robert, nous a déclaré hier que la PP se tenait sur un pied d'alerte, advenant le cas où les menaces se concrétiseraient.

"L'escouade de la sécurité travaille constamment sur les agissements terroristes et s'intéresse de très près à tous développements. Des mesures nécessaires ont été prises pour répondre aux besoins des villes qui pourraient être touchées", a souligné le directeur Robert.

Brossard interdit les kiosques privés de renseignements touristiques pour l'Expo

par Claude MASSON

Le nouveau conseil municipal de Brossard a décidé à l'unanimité d'interdire tout bureau privé de renseignements touristiques déjà installé ou projeté dans les limites de cette municipalité pour la période de l'Expo.

Cette décision soudaine, prise trois mois après le début de cet événement international, a passablement irrité les propriétaires de ces kiosques, particulièrement nombreux à Brossard. Plus de 150 citoyens étaient donc présents, hier soir, à l'assemblée du conseil, et plusieurs d'entre eux n'ont pas manqué de faire connaître leur mécontentement.

Le conseiller municipal Léon Lefebvre a tout d'abord déclaré qu'un règlement municipal défend l'exploitation de kiosques touristiques privés sur le territoire de Brossard. Il a aussitôt ajouté qu'un règlement provincial existe également à cet effet et le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, vraisemblablement à la requête de la municipalité, a demandé de faire observer cette loi.

Depuis de nombreuses années, sous l'administration de l'ex-maire Georges-Henri Brossard, il y avait eu une certaine tolérance dans ce domaine. Mais le nouveau conseil qui siégeait pour la première fois hier soir en assemblée publique a décidé de prendre le taureau par les cornes et de voir à la stricte observance du règlement.

C'est la période choisie, au milieu de l'Expo, qui a déplu aux propriétaires de kiosques. Plusieurs, en effet, profitaient de ces kiosques pour diriger des étrangers vers leurs chambres de préférence.

Un peu plus et même la grande majorité des locateurs de chambres auraient aussi été touchés, car le conseil municipal voulait même les obliger à se conformer à sa directive concernant les affiches. Le conseil voulait, en effet, que les panneaux-réclames ne mesurent pas plus de 12" par 36". Déjà, au cours de la fin de semaine, et même dimanche, des policiers avaient commencé de patrouiller la ville, avertissant les locateurs de se conformer à la décision des conseillers municipaux.

Cependant, devant l'impopularité de sa directive, l'administration municipale a décidé d'obtempérer et de tolérer les affiches déjà existantes, à condition toutefois qu'il n'y ait pas de solliciteurs postés près de ces affiches.

"Pourquoi ne pas faire comme les autres villes et tolérer à peu près tout ?" a demandé une dame, aux applaudissements nourris de l'assistance.

"Est-ce que la ville a des permis provinciaux pour exploiter ses deux kiosques?" a demandé un autre contribuable. Le conseiller Lefebvre a répondu dans l'affirmative, mais il a admis que les permis provinciaux n'ont pas été affichés.

Quelques payeurs de taxes qui exploitaient jusqu'ici des bureaux privés de renseignements touristiques en vue de s'attirer de la clientèle pour la location de chambres se sont interrogés, à savoir si la décision de la ville avait pour but de protéger les propriétaires de motels. "Eux, ils sont là temporairement, mais nous, nous continuerons de payer des taxes à la municipalité." "La majorité de ces motels temporaires sont des poulaillers !", s'est écrié un autre.

Le nouveau maire, M. Léon Gravel, est demeuré bouche bée durant presque toute la discussion qui a commencé dès le début de l'assemblée. Après 13 minutes — et une demi-heure de retard par une chaleur quasi torride — M. Gravel a demandé le silence. Le débat s'est longuement poursuivi jusqu'à la fin de la réunion du conseil.

Un conseiller de Brossard demande un rapport sur la dette totale

(par C.M.) — Le seul conseiller municipal qui n'a pas été élu sous l'égide du Parti populaire de Brossard, lors des récentes élections municipales qui ont eu lieu dans cette ville de la rive sud, a profité de sa première présence au conseil pour demander un état détaillé des finances de la municipalité.

M. William Drew, qui avait mené sa campagne électorale sous la bannière du Parti civique de Brossard, a demandé au secrétaire de préparer un bilan complet des dettes de la ville ainsi qu'un tableau de l'état financier au 30 juin dernier.

Ces deux rapports, à la requête du conseiller Drew, devraient être soumis au conseil municipal à sa prochaine assemblée régulière, le 14 août.

Par ailleurs, le nouveau conseil a procédé hier soir à l'engagement d'un ingénieur municipal. Il s'agit de M. Richard Labrecque, qui était à l'emploi d'une firme d'ingénieurs-conseils de la région de Québec. Son salaire a été fixé à $12,600 par année.

Les médecins spécialistes ne veulent plus traiter avec le gouvernement

par Claire DUTRISAC

A compter d'aujourd'hui, les assistés sociaux recevront des comptes de la part des médecins spécialistes. Ils devront faire parvenir ces comptes au gouvernement qui les paiera aux patients, ces derniers remboursant alors le médecin qui acceptera les horaires ainsi versés. Si le gouvernement refuse de payer ces comptes, les médecins spécialistes continueront à soigner gratuitement les indigents, "comme par le passé" a déclaré le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération des médecins spécialistes.

Ce sont là les directives que la Fédération vient d'adresser à ses membres. Le prolongement de l'entente qui liait les spécialistes et le gouvernement en ce qui concerne les soins aux assistés sociaux a pris fin aujourd'hui. En vertu de cette entente, les médecins envoyaient leurs comptes au gouvernement pour les soins fournis aux assistés sociaux. A moins que les négociations n'aboutissent prochainement à une entente qui continuerait le système établi, les médecins feront parvenir leurs comptes aux patients. Cependant, aucune pression ne sera faite auprès des assistés sociaux afin de percevoir ces comptes.

"C'est le premier pas de la Fédération vers la politique de l'Association médicale de l'Ontario qui traite directement avec le malade et non avec le gouvernement" a affirmé le Dr Robillard.

Démissions chez les radiologistes

Dix-sept radiologistes, attachés à l'hôpital Notre-Dame, s'apprêtent à démissionner. Ce geste serait imité également par les équipes de radiologistes de divers hôpitaux de la province. Dans d'autres institutions, sans donner carrément leur démission, les radiologistes exigent que l'hôpital les paie conformément à leur demande, au cours des négociations, autrement ils refuseront leurs services. A toute fin pratique, cette vague de "démissions" ou de "conditions" équivaut à une grève. La pierre d'achopement des négociations réside dans la demande des radiologistes

Voir MEDECINS en page 6

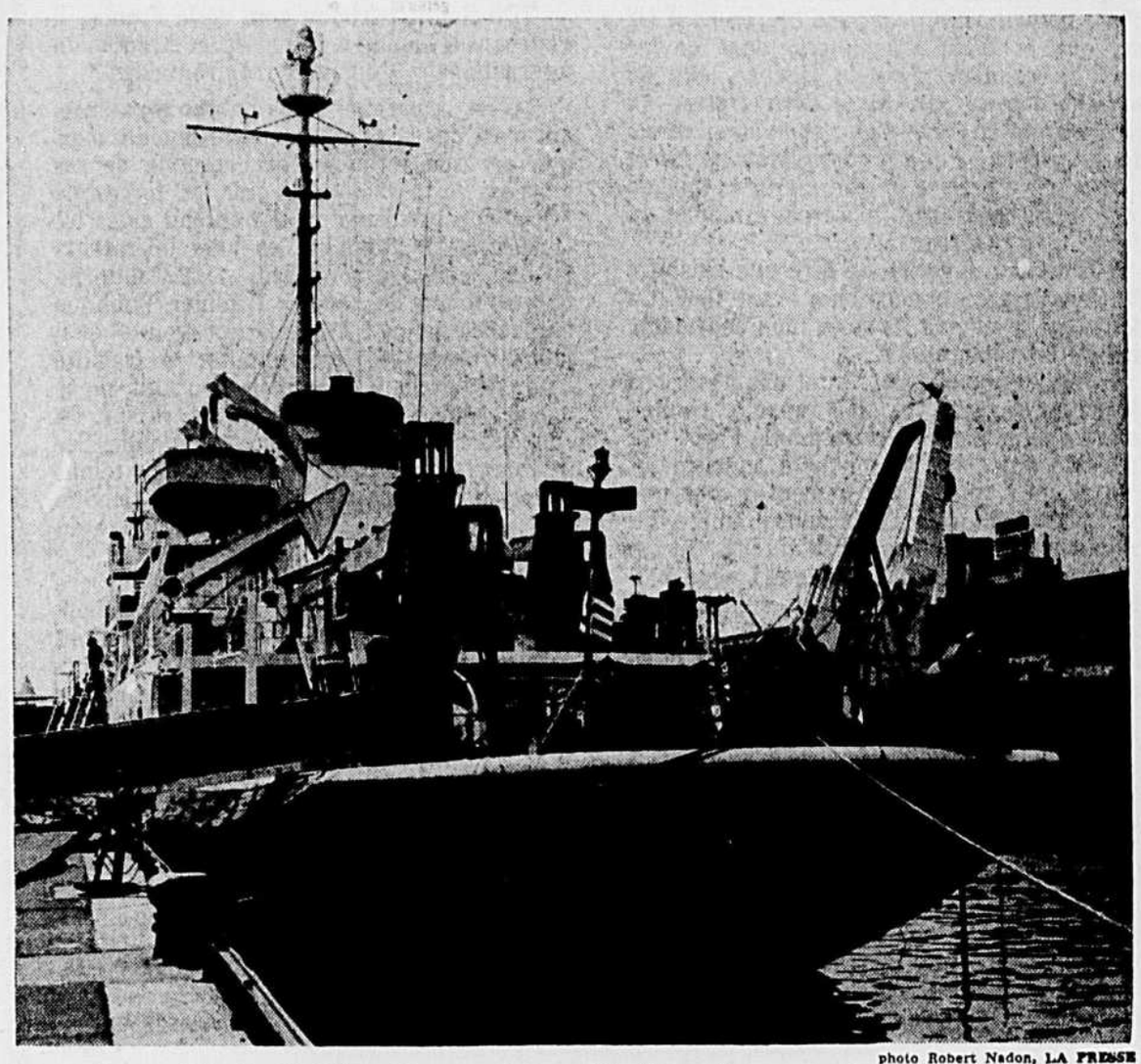

photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le navire américain "US Kane" amarré jusqu'à dimanche au quai Mark-Drouin

C'est la première fois que le "US Kane", navire spécialement construit pour effectuer des relevés océanographiques, sera ouvert au public. Il est amarré au quai Mark-Drouin.

Ouvert au public pour la première fois

Le "Kane", deuxième navire de la marine des Etats-Unis à avoir été spécialement construit pour effectuer des relevés océanographiques, est accosté jusqu'à dimanche au quai Mark-Drouin, à l'Expo.

Lancé en septembre 1966 et opérant depuis juin dernier, c'est la première dois que ce navire, qui porte à son bord une cinquantaine d'hommes et de spécialistes, sera ouvert au public. Il pourra être visité tous les jours entre 10 h. du matin et 5 h. de l'après-midi.

Rappelons que son jumeau, le "US Bant", a été lancé en mai 1964 et a actuellement pour mission de recueillir le plus grand nombre possible de données océanographiques L'équipage du "Kane" est fourni par le Service des transports maritimes de la marine militaire américaine.

Construit au coût de $10 millions et commandé par le capitaine Jesse H. McCandless, le "Kane" doit faire escale à Washington la semaine prochaine, où il pourra être de nouveau visité. Toutes les recherches scientifiques effectuées par le "Kane" sont placées sous la responsabilité du capitaine de la marine T.K. Treadwell.

Véritable laboratoire océanographique flottant

Véritable laboratoire océanographique flottant le "US Kane" est pourvu des installations électroniques les plus modernes. Il comporte des salles de séjour et de travail climatisées, une hélice de proue escamotable dont la puissance de traction est de 350 chevaux à l'arbre, une propulsion assurée par des turbines à gaz et des moteurs diesels.

Comme son "jumeau", le "Bent", on souligne que le Kane est un des navires les mieux équipés pour recueillir les données océanographiques et géophysiques en milieu marin. Long de 88.8 mètres et large de 14.9 mètres, le "Kane" jauge 2,634 tonnes et peut atteindre la vitesse de 16 noeuds.

Son laboratoire, considéré comme le plus perfectionné des laboratoires océanographiques existant actuellement, permet d'effectuer des mesures à bord du navire, aussi bien lorsqu'il est en marche que lorsqu'il est

Voir OUVERT en page 6

Le Bureau des enquêtes criminelles cherche la cause de ses difficultés

Les difficultés qu'éprouve depuis quelque temps le Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté municipale, fait ces jours-ci l'objet d'une étude approfondie de la part des autorités de ce corps policier.

Aujourd'hui même s'est tenue dans le bureau de l'assistant-directeur Leslie Hobbs une importante réunion pour diagnostiquer la cause du profond malaise.

Ce bureau compte une cinquantaine d'hommes.

On sait qu'il n'a rien obtenu sur les sept hold-up commis depuis un an contre les employés de la Brinks, au cours desquels plus de $800,000 ont été volés.

On sait que dans l'affaire de Raymond Sigouin, un évadé de prison soupçonné du hold-up de $20,000 commis le 28 octobre à la succursale de la banque Royale du centre d'achats de Saint-Martin, là encore, rien.

L'attentat a été commis hors des limites de la ville, mais on sait que le suspect ne se serait pas enfui au loin et que ses complices continueraient de vivre ici sans être inquiétés.

On sait enfin que l'inspecteur-détective Adrien Cardinal, chef de la présente escouade, a imposé la consigne du mutisme absolu à ses hommes sous peine de graves sanctions . . . et pour cause.

A quoi attribuer cette longue série d'échecs ? Au système de décentralisation? Au fait que les meilleurs ont été prêtés à l'Expo ? Qu'ils ont quitté les rangs après avoir atteint l'âge limite ? Que les jeunes n'ont pas le feu sacré ? Ou qu'ils manquent d'esprit de corps ?

Doit-on revenir à l'ancien système d'escouades distinctes pour les meurtres, les hold-up, etc., système qui donnait des résultats tellement excellents ?

A tout événement, les autorités se penchent sur le problème qui devient aigu, et dans des milieux autorisés, on s'attend à d'importants changements à la tête et au sein de ce Bureau.

Grévistes battus sur les piquets de grève

Deux grévistes ont été blessés hier matin sur les piquets devant l'usine d'embouteillage de Seven-Up, lors d'une rixe opposant les sept ou huit grévistes alors de faction et une trentaine d'employés que la compagnie a embauchés depuis le début de la grève.

Le président de la section locale du Syndicat international des travailleurs de brasseries et distilleries (FTQ), M. Roland Paquin, et un membre du syndicat, M. Fernand Dubois, ont été blessés à la figure. Ils ont été transportés à l'hôpital. M. Paquin a pu en ressortir aussitôt, mais l'état de M. Dubois a requis des soins plus attentifs.

La semaine dernière, un autre gréviste avait également subi des blessures au moment où les employés temporaires que les grévistes désignent comme des "scabs" (briseurs de grève) ont franchi leurs piquets de grève pour faire la livraison.

Les livreurs de Seven-Up qui travaillent présentement ne prisent pas le fait que de temps à autre, sur la route, ils soient rejoints par des grévistes ou des sympathisants des grévistes qui leur feraient subir de mauvais traitements.

Cette grève se prolonge depuis plus d'un mois. La FTQ a réussi à obtenir qu'il ne se livre aucune bouteille de Seven-Up sur les îles de l'Expo, où tous les employés sont syndiqués. Il est question que la CSN prête son concours à la FTQ pour apporter son secours moral aux grévistes.

JOURNEE NATIONALE DU VENEZUELA

En raison du deuil national décrété par le gouvernement du Vénézuéla, M. Mayovre, représentant du président du Vénézuéla et chef de la délégation vénézuélienne aux fêtes du Centenaire, et Mme Mayovre ont le grand regret d'annoncer l'annulation de la réception qui devait avoir lieu le mercredi 2 août à 8 heures du soir.

Le Commissaire général du Pavillon du Vénézuéla annonce de son côté l'annulation du spectacle que devait donner la troupe des Ballets Folkioriques du Vénézuéla à la Place des Nations pendant la journée nationale du Vénézuéla.

BUREAU EN METAL

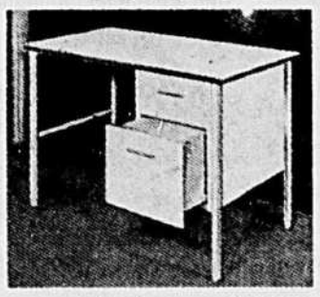

Qualité, apparence, économie réunies dans ce bureau de conception MODERNE. Dimensions : 45" x 24". En acier, fini émail cuit de couleur noire. Dessus en bois recouvert d'arborite fini noyer. 2 tiroirs dont un pour dossiers.

Ordinairement : $79.00
SPECIAL PILON $59.95

PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU

• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171

6741, ST-HUBERT

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON
AVEC WEATHER VANE
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU ALUMINIUM
PORTES ET FENETRES EN ALUMINIUM
BARDEAUX D'ALUMINIUM

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Auvents Weather-Vane
3055, av. Verdun
VERDUN. Tél. 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
LP
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard ☐ Carports
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL .....

FAITS divers

Trois Québécois victimes de la route au Nouveau-Brunswick

SUSSEX, N.-B. (PC) — La police a enfin révélé les noms des trois Québécois qui ont perdu la vie dans une collision survenue, samedi soir, entre une automobile et un camion-remorque, à environ 15 milles au nord du Sussex, au Nouveau-Brunswick.

Les trois victimes, qui occupaient toutes l'automobile, sont : M. Ernest Maher, de Verdun, et M. et Mme John Hutchison Cunningham, respectivement âgés de 67 et 63 ans, de l'Ile Perrot. Mme Maher, qui a subi de graves blessures dans l'accident, serait toujours dans un état critique.

Le chauffeur du camion, John Hogenhout, de Riverview, N.-B., s'en est tiré avec des contusions mineures.

Accident mortel sur une drague

M. Camille Dubois, 36 ans, du 1035A, rue St-Hubert, à Montréal, a été mortellement blessé dans un accident de travail survenu aujourd'hui peu après minuit à bord de la drague William Oxby, qui évoluait alors sur le St-Laurent, à la hauteur de Pointe-aux-Trembles. La victime a succombé à ses blessures durant son transport à l'hôpital Maisonneuve.

Bambin tué par un camion

CHEFFERVILLE — Un bambin de 2 ans, Lucien Patrick, fils de M. et Mme Philippe Patrick, de Schefferville, à environ 180 miles au nord de Sept-Iles, a été tué hier par un camion qui l'a heurté près de la réserve indienne locale.

Auto vs arbre : 1 mort

ST-NAZAIRE. — Un jeune homme de 22 ans, Rosaire Nepton, de St-Nazaire, comté du Lac-St-Jean, s'est tué, hier matin, lorsque son auto s'est écrasée sur un arbre, dans le rang no 7, à St-Nazaire, à 130 milles au nord de Québec.

Tuée par une auto

Une fillette de 7 ans, Chantal Cousineau, dont les parents habitent au 2655 boul. St-Elzéar, dans le quartier Vimont, à Laval, a été heurtée mortellement par une auto, vers 4 h, hier après-midi, en face de chez elle.

L'enfant a succombé à ses blessures dans l'ambulance de la police qui la transportait à l'hôpital du Sacre-Coeur, à Cartierville.

Un adolescent se noie

Un adolescent de 17 ans, Jacques Nadon, fils de M. et Mme Paul-Emile Nadon, du 106 rue Juliette, à Rawdon, s'est noyé, hier après-midi, en se baignant dans le lac Ouareau, près de chez lui. Son corps a été repêché peu après l'accident.

Vol avec violence

Mlle Isabelle Charbonneau, à l'emploi du restaurant Bruno, 15555 est, Sherbrooke, a été fort cavalièrement jetée hors de son auto hier par deux escarpes qui en plus de lui enlever son véhicule, l'ont soulagée des $3,600 appartenant à son patron qu'elle allait déposer à la banque.

L'attentat s'est déroulé comme elle s'immobilisait à un feu rouge à l'intersection de Souligny et du boul. Bernard.

Le Canada signe un accord relatif à l'Expo d'Osaka

TOKYO, (Reuter) — Le Canada a signé, aujourd'hui, un contrat avec les organisateurs de l'Exposition universelle de 1970 pour louer un terrain en vue d'y ériger son pavillon, a fait savoir le bureau de l'Exposition à Tokyo.

M. Patrick Reid, directeur du consel canaden pour les expositions et M. Taizo Ishizaka, président de l'association japonaise de l'exposition universelle ont signé le contrat.

Jusqu'ici, 12 pays ont fait connaître leur intention de participer à cette exposition qui se tiendra à Osaka dans la partie occidentale du Japon.

Violent incendie à Montréal-Nord

Un violent incendie, qui fut toutefois de courte durée, a fait de lourds dégâts à midi, aux installations de la compagnie Beaver Asphalt Paving, au 5250, rue Amiens, à Montréal-Nord.

La prompte intervention des pompiers, répondant à une deuxième alerte, a permis de limiter le sinistre qui a été maîtrisé en un peu plus d'une demi-heure.

Personne n'a été blessé durant cette courte lutte qui a nécessité la mise en place d'une dizaine de boyaux.

Toutefois, les dirigeants de la compagnie ont signalé que les pertes matérielles pourraient atteindre les $200,000.

M. Daniel Johnson

M. Louis-J. Robichaud

M. Joseph Smallwood

M. Robert L. Stanfield

M. Alex Campbell

M. John Robarts

M. Dufferin Roblin

M. Ross Thatcher

M. E. C. Manning

M. W. A. C. Bennett

McGill honorera les premiers ministres des provinces

Les 10 premiers ministres provinciaux du Canada ont tous accepté l'invitation d'assister à une cérémonie spéciale le 11 octobre prochain alors que l'université McGill décernera des doctorats honorifiques en droit à neuf d'entre eux, a-t-on annoncé hier.

Le premier ministre du Manitoba, M. Roblin, qui a reçu un tel honneur de l'université McGill en 1966, prononcera le discours de circonstance.

Cette cérémonie fera partie de la Journée des fondateurs pour 1967 et qui est celui aussi de la remise des diplômes aux étudiants de McGill.

La Fédération des policiers municipaux déplore le manque de coordination entre les corps policiers

par Martin Pronovost

"Si l'efficacité de la Justice était réelle les citoyens seraient attirés davantage à collaborer avec la police" a déclaré aujourd'hui Me Yves Prévost, président de la Commission d'enquête sur l'administration de la Justice au Québec.

Me Prévost a fait cette déclaration après avoir reçu le mémoire de la Fédération des policiers municipaux du Québec qu'a présenté le président de cet organisme M. Jean-Paul Picard.

Ce dernier a été longuement interrogé par les quatre commissaires siégeant aujourd'hui au vieux Palais de Justice.

Le mémoire

Dans son mémoire la Fédération des policiers municipaux soulève quatre questions importantes : a) mécanisme de coordination entre les différents corps policiers; b) nouvelles méthodes de travail; c) difficultés dans l'exécution du travail devant les tribunaux, et, d) protection du citoyen.

La Fédération estime que la coordination du travail policier devrait dépasser les bornes municipales; elle devrait prendre une forme concrète au niveau municipal, provincial et même fédéral et aussi en dehors des frontières du pays.

"A l'heure actuelle, selon le mémoire, on peut facilement affirmer que le manque de coordination entre les différents corps policiers constitue une faille importante dans l'administration de la justice en général. Les corps policiers municipaux de la province ne sont pas pourvus des moyens requis pour assurer cette coordination. Trop souvent chacun doit travailler isolé des autres; l'obtention des renseignements nécessaires à la poursuite des criminels et les informations requises par les exigences de la fonction policière sont difficiles et même impossibles à obtenir".

Suggestions

La Fédération des policiers municipaux suggère : la mise en service de circuits fermés de télévision reliant tous les corps de police municipaux à des bureaux d'information de la PP et la Gendarmerie canadienne.

Elle suggère aussi l'établissement d'un service "Télex" dans tous les postes de police municipaux, provinciaux et fédéraux au Québec. Elle espère qu'un jour sera créé un centre d'information semblable à celui qui existe à Montréal même.

"Nous avons de bons policiers mais nous n'avons pas d'outils" a déclaré M. Jean-Paul Picard. Nous désirons une plus grande coordination de nos efforts et ainsi nous serons plus appréciés du public.

Des pressions ?

Questionné par un des commissaires, M. Picard a admis que "parfois, il s'exerçait certaines pressions des conseils municipaux sur le travail policier". "Mais, parfois, a-t-il ajouté, ces pressions ne sont pas valables puisque nous avons déjà vu des policiers procéder à l'arrestation de leur propre chef de police".

Selon le président de la Fédération c'est dans le domaine du Jeu et de la Moralité que les pressions sont les plus fortes auprès des policiers qu'on invite à ne pas voir de trop près.

Le maire de St-Léonard réplique aux accusations du maire de Montréal-Nord

par Florian BERNARD

Les querelles intermunicipales et les petites guerres de bon aloi entre maires et conseils municipaux sont vieilles comme le monde. Rares sont les municipalités qui peuvent se vanter d'y échapper.

Cette fois, c'est entre St-Léonard et Montréal-Nord que les parapets ont été dressés. Deux maires s'affrontent : MM. Paul-Emile Petit, de St-Léonard et Yves Ryan, de Montréal-Nord. Le sujet du litige: la construction éventuelle d'un passage à niveau dans la rue Lacordaire et le prolongement de cette artère jusqu'à Montréal-Nord.

L'encombrement du boulevard Pie-IX et l'augmentation de la circulation ont rendu nécessaire le parachèvement immédiat du boulevard Lacordaire. Là-dessus aucun problème : les deux maires sont parfaitement d'accord.

Il faut, de toute nécessité, ouvrir une nouvelle voie en direction sud-nord. Le boulevard Lacordaire, qui traverse actuellement deux villes, soit Montréal et St-Léonard, ferait bien l'affaire. Il suffirait de le prolonger jusque dans le fief de M. Ryan. Déjà, depuis plusieurs mois, les deux conseils municipaux ont conclu des ententes. On a demandé des plans aux Chemins de fer nationaux. Des montants ont été votés. Le coût total du projet ne devait pas excéder $500,000.

Et c'est justement là que les choses se sont gâtées. Car ce coût initial est passé à $1,100,000, soit plus que le double. Le maire de St-Léonard a bloqué temporairement les études. "Il faut consulter les contribuables", a-t-il dit.

Entre-temps, le maire Ryan a accusé son confrère de regimber et de ne plus vouloir partager les frais tel qu'entendu. Au cours d'une réunion du conseil municipal, le maire Ryan a déclaré que Montréal-Nord et les Chemins de fer nationaux avaient accepté de partager les frais.

Il a ajouté que la ville de St-Léonard "ne veut plus marcher" et que son maire, M. Petit, a recours à des pratiques dilatoires pour retarder l'exécution des travaux.

Hier, le maire Petit a répliqué et de façon énergique. "D'abord, a-t-il dit, M. Ryan ne dit pas la vérité lorsqu'il laisse entendre que les Chemins de fer nationaux payeront une partie des frais. C'est complètement faux. Les Chemins de fer nationaux ne paieront rien du tout."

Effectivement, dans l'ordonnance publiée le 17 janvier dernier par la Commission des transports du Canada on dit clairement que les Chemins de fer nationaux ne paieront rien. Et l'on précise même, à l'article no 3 de l'ordonnance : "Le coût de la construction et les frais d'entretien du passages seront payés dans la proportion de 50 p. 100 par St-Léonard et Montréal-Nord, les deux requérantes".

De plus, le coût initial qui était d'un demi-million de dollars dépasse maintenant, selon les prévisions, un million de dollars. C'est pourquoi St-Léonard "ne marche plus", du moins pour le moment.

Est-ce-à-dire que tout est systématiquement bloqué ? Non. Le maire Petit a déclaré hier soir que les discussions se poursuivront entre les membres de son conseil municipal et ceux de Montréal-Nord. D'autres projets seront étudiés. Il y aurait moyen, par exemple, de prolonger les rues Langelier et Pascal-Gagnon, ce qui éviterait d'avoir à construire un passage à niveau des Chemin de fer nationaux dans St-Léonard.

Les deux maires ont donc accepté de bonne guerre de faire la trêve et, profitant de ce laps où le drapeau blanc flottera, de revoir toute la situation.

OUVERT

SUITE DE LA PAGE 3

immobile. Quand le navire fait route, des treuils spécialement conçus, des câbles gainés et des appareils de détection perfectionnés (remorqués ou montés sur la coque) permettent d'effectuer simultanément les mesures concernant les fonds marins, le champ magnétique total, la température de l'eau de mer en surface et la structure de la couche sousjacente au fond marin.

Lorsque le navire est immobile pour effectuer des recherches, un appareil de détection placé par-dessus bord mesure et enregistre sans interruption jusqu'à une profondeur maximum de 6,100 mètres la profondeur de l'eau, sa température, sa salinité, la vitesse du son et de la lumière ambiante.

Ce navire de la marine des Etats-Unis se compose également de machines de pont et de laboratoires permettant de manipuler une gamme étendue d'échantillons chimiques, biologiques et géologiques.

Parmi les opérations courantes qu'il peut effectuer, citons la prise de carottes géologiques, la mesure de la température et de la salinité au moyen de la bouteille culbutante de Nansen, le dragage et le prélèvement d'échantillons géologiques et biologiques et la prise de photographies des fonds.

Des laboratoires photographiques et météorologiques, des chambres froides ou frigorifiques de vastes soutes et des circuits électriques spéciaux pour les expériences scientifiques ne sont que quelques-uns des dispositifs qui permettent au "Kane" de faire de façon systématique des relevés multiparamétriques sur toutes les mers du globe.

Ayers Wood vend son usine

LACHUTE — Une société forestière de l'Ontario vient de faire l'acquisition de la compagnie Dominion Ayers Wood, à Lachute. La firme Booth Lumber, qui exploite déjà deux entreprises forestières, a confirmé la transaction.

La Jamaïque veut augmenter ses liens économiques avec le Canada

NEW YORK (AFP) — M. Hugh Shearer, premier ministre de la Jamaïque, est passé hier soir à New York, venant de Kingston et se dirigeant vers Montréal où il visitera Expo 67, puis à Ottawa où il s'entretiendra avec M. Lester Pearson, premier ministre canadien.

M. Shearer est accompagné de plusieurs ministres qui participeront à une série de discussions avec leurs homologues canadiens sur l'extension des échanges commerciaux entre le Canada et la Jamaïque. Les entretiens politiques avec M. Pearson, a ajouté le premier ministre de la Jamaïque, porteront sur les problèmes "de la paix mondiale, la crise du Moyen-Orient et le Vietnam". Quant aux discussions économiques, M. Shearer a souligné qu'elles constituaient un aspect important de sa visite. "Le Canada est une des sources principales d'investissements en Jamaïque et nous pensons qu'il peut jouer un rôle plus important dans le développement des Antilles ainsi que dans sa stabilité", a-t-il déclaré.

M. Shearer a quitté New York pour Montréal ce matin. Il sera à l'exposition à l'occasion de la journée de la Jamaïque, le 3 août, puis se rendra à Ottawa.

Le représentant du maire de Dawson (Yukon) est mal accueilli

Un vieux résidant du Yukon, M. Dan MacDonald, est arrivé à l'Expo lundi porteur d'un message du maire de Dawson, M. V. C. Mellor, mais aucun représentant de l'Expo n'a encore pu le recevoir.

"Les gens de Montréal sont les plus aimables que j'aie rencontrés, a-t-il dit.

Agé de 81 ans, M. MacDonald, ancien combattant de la Première Guerre mondiale, est à Montréal pour la deuxième fois de sa vie.

"La dernière fois, j'arrivais d'Europe où j'avais servi comme militaire."

Après avoir attendu six heures pour remettre la lettre dont il était le porteur et qui était adressée à M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Expo, il n'avait pu rencontrer un responsable.

La lettre se lit comme suit :

"Permettez-moi, au nom de la population de Dawson, au Klondike, de vous offrir mes voeux et mes salutations et d'exprimer le désir sincère que votre "Terre des hommes" continuera à accueillir plus de visiteurs que vous ne l'espériez."

"Je regrette sincèrement que mes obligations civiques ne me permettent pas de m'y rendre.

"Pour me représenter j'ai choisi un vieux citoyen du Yukon en la personne de M. Dan MacDonald, le porteur de cette lettre. Je désire que vous accordiez à M. MacDonald toute la courtoisie et les privilèges dont j'aurais bénéficié moi-même à titre de représentant de la ville de Dawson."

Mais lundi soir, M. MacDonald n'avait vu que peu de courtoisie et encore moins de privilèges.

MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 3

d'être rémunérés par le gouvernement pour le travail qu'ils feraient à leur bureau privé. C'est pourquoi, depuis le 1er juillet 1967, ils boycottent la décision gouvernementale de rendre gratuits dans les cliniques externes des hôpitaux les examens pour fins de diagnostic.

Le Dr Jean-Louis Léger, chef du service de radiologie à l'hôpital Notre-Dame, a démissionné hier comme président du conseil médical et sa démission a été acceptée. Il démissionnera également, on a lieu de le croire, comme chef de service et comme professeur à l'université, ces deux postes étant, par tradition, liés l'un à l'autre. Le Dr Léger est aussi président de l'Association canadienne des radiologistes. Il a déclaré qu'il posait ces gestes pour protester contre la façon dont le gouvernement traite les radiologistes.

Le ministre de la Santé doit faire connaître, ces jours-ci, la position du gouvernement dans les négociations. Les sommes en cause sont importantes puisque, en 1965, aux 200 radiologistes de la province, le gouvernement a versé un peu plus de $5,727,000.

Une fillette de 9 ans commandait la bande...

Pour la troisième fois en quelques semaines, un gang de bandits en herbe, âgés respectivement de 11 ans, de 10 ans et de six ans, et commandée par une fillette de 9 ans, a été capturé hier soir par des limiers de la police municipale.

Les jeunes apaches faisaient alors bombance sur La Ronde, avec des billets verts pleins leurs poches.

Après enquête, la police a découvert qu'ils venaient de piller une roulotte immobilisée sur le parc-auto de Longueuil et voler $200 en argent, des cigarettes et autres articles.

Continuant leurs fouilles, les policiers ont découvert dans un bas de l'un des garçons, à la demeure de ses parents, plus de $100 en billets de banque ainsi qu'un sac rempli de $32 de jouets.

Tout ce petit monde a été écroué aux cellules de l'aide à la Jeunesse.

A Paris, hier, spectacle international intitulé: "Pleins feux sur le Canada français"

par Pierre Saint-Germain
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS— Pleins feux sur le Canada français. Telle aurait pu être l'affiche du spectacle international qui se déroulait hier après-midi dans le salon Rococo du ministère de l'Information, à deux pas de l'ancienne délégation générale du Québec.

C'était l'atmosphère des grands jours. Dès trois heures trente, une demi-heure après l'ouverture du conseil des ministres, à l'Elysée, la télévision installait ses batteries rue de Varenne. Des journalistes prudents occupaient les meilleures places autour de la table rectangulaire où s'écrit chaque semaine une page de la politique française.

Vers 5 heures, nous étions bien près de 200, Français, Canadiens, Américains, Britanniques, Allemands, Italiens, Soviétiques, etc. etc. Pas mal de femmes, depuis la toute digne Geneviève Tabouis, la doyenne des "columnists" françaises, jusqu'à une jeune Britannique dont la mini-mini jupe faisait tourner les yeux.

On n'avait jamais vu pareille affluence. "Il y a ici deux fois, peut-être trois fois plus de journalistes qu'à l'ordinaire", confiait un vétéran des conseils des ministres.

On fumait comme des cheminées, on échangeait ses impressions, on essayait de savoir ce qu'il allait dire. Il faisait une chaleur insupportable. A 6 heures, on se précipita vers le buffet où les huissiers avaient posé quelques bouteilles de whisky et des pots de jus de fruits, mais la verrerie du ministère de l'Information ne pouvait suffire à désaltérer tant de gosiers. Il fallait attendre son tour et son verre.

A 7 heures, toujours rien en vue. Mais, à 7 h. 25 on apprenait que le conseil venait de se terminer. Chacun regagnait sa place, sortait son stylo, ouvrait son carnet de notes. "C'est le plus long conseil des ministres de la législature, c'est peut-être un record de tous les temps", s'exclamaient les "vieux de la vieille".

Effectivement, le général et les ministres avaient délibéré pendant quatre heures vingt-cinq. Il est vrai qu'à l'ordre du jour figuraient aussi les ordonnances sur la réforme de la sécurité des travailleurs aux bénéfices ds entreprises, questions qui vont encore provoquer une vive agitation dans toute la France.

A huit heures cinq, le ministre, M. Georges Gorse, vif, souriant, entrait dans la salle, prenait place au milieu de la table et donnait lecture de la déclaration du conseil sur le célèbre voyage au Canada.

Dès le troisième paragraphe, on voyait les réactions sur plusieurs visages à l'audition des mots "siècle d'oppression qui suivit la conquête anglaise", comme il était prévu, l'explication du général serait ferme, nette, claire.

Sur tous les téléscripteurs du monde, y compris ceux d'Ottawa, des "flashes" commencent à annoncer que la France entend aider les Canadiens français à atteindre les buts libérateurs qu'eux-mêmes se sont fixés".

Après la lecture de la déclaration, voici les questions posées au ministre. M. Gorse, apparemment détendu, y répond sans hésitation, avec habileté, mais ses propos ne prêtent pas à confusion même s'ils laissent certains journalistes sur leur faim.

Après l'"affaire canadienne", le ministre passe aux questions purement françaises. Beaucoup de journalistes se lèvent alors comme un seul homme et se précipitent dans les six cabines téléphoniques d'où ils vont dicter le deuxième chapitre de l'historique voyage du général au Canada français.

Le général n'a pas pour vocation d'inaugurer des chrysanthèmes

— Le ministre français de l'information

du correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Voici, pour l'essentiel, les questions posées par les journalistes au ministre français de l'Information, M. Georges Gorse, et les réponses de ce dernier :

Q.—L'exposé du général de Gaulle a-t-il été suivi d'observations de ses collègues ?

R.— Non, le conseil s'est montré unanime. Il s'agit d'une affaire française et le conseil comprend mal les réactions comme celles constatées dans la presse anglo-saxonne, ou même le blâme de certains commentateurs français. Le problème du Canada français n'était pas tout à fait connu de la majorité des Français. On en était encore à Maria Chapdelaine. Il était difficile que le général de Gaulle ne prenne pas acte de la nouvelle réalité.

Q— Comment le général de Gaulle envisage-t-il l'avenir des relations entre la France et le gouvernement fédéral canadien ?

R.— Il n'y a pas de problème. Il faut que le gouvernement fédéral tienne compte du fait que dans les relations franco-canadiennes, il y a toujours eu et il y aura toujours l'existence de ce fait que je viens de décrire et de ce problème d'un Canada français qui désire prendre en main son destin et ne se satisfait pas de l'acte (l'Acte de l'Amérique britannique du Nord) que j'ai cité.

Q.— Le général de Gaulle savait-il que "Québec libre" était le slogan de deux partis séparatistes ?

R.—Libre me paraît ne pas appartenir à quelqu'un en particulier. Je ne crois pas que le général de Gaulle ait eu en pensée telle fraction de l'opinion ou telle ou telle solution du problème canadien. Il y a beaucoup de possibilités, y compris naturellement toutes celles qui peuvent se produire dans l'évolution même du Canada et de la Confédération.

Q. — Diriez-vous que l'usage de ces expressions "Québec libre" est une fâcheuse coïncidence ?

R.— Si vous trouvez que le mot libre est un mot blâmable . . . (Ici, le journaliste interrompt le ministre et précise : "Pas le mot libre, mais la coïncidence . . .") Un autre journaliste demande alors :

— Est-ce que le mot libre est l'équivalent d'indépendance ?

Le ministre répond :

— Pas nécessairement. Il y a des indépendances qui ne sont pas dans la séparation.

Le journaliste : donc, le général de Gaulle est partisan d'une formule confédérale ?

Le ministre répond :

— Le général de Gaulle est partisan de toute formule qui donne au Canada français la maîtrise de son propre destin, et en particulier à la province de Québec, comme elle l'entendra. Il est évident qu'un Canada français, qu'un Québec ayant pris en mains son propre destin, devra trouver tous les arrangements nécessaires avec ses voisins, cela va de soi. Le général de Gaulle n'entend pas préfigurer une solution, mais il s'est trouvé en présence d'un problème, d'un fait, et il était difficile à la France, sous peine de manquer à sa vocation, de nier l'existence de ce problème et de ne pas se déclarer prête à aider . . .

Un journaliste intervient :

— Quand vous dites voisins, ça ne veut pas dire le même pays ?

Le ministre répond :

— Ca peut vouloir dire le même pays, je vous assure. Puis le ministre poursuit :

"On n'a pas discuté au conseil les solutions qui peuvent intervenir dans l'avenir. On n'en exclut aucune."

Q.— Est-ce qu'on peut conclure que le général de Gaulle avait arrêté dès avant son départ de Paris l'attitude qu'il prendrait au Québec ?

R.— Le général de Gaulle était conscient des difficultés qu'il rencontrerait dans ce voyage, difficultés qui se sont manifestées, je vous passe les détails, dans l'organisation même du voyage. Difficultés de protocole: je vous rappelle qu'avant même l'arrivée sur le territoire canadien, il y a eu deux conférences de presse à la même heure, une par le porte-parole du gouvernement fédéral, l'autre par le porte-parole du gouvernement du Québec. Il était donc évident qu'il y aurait des difficultés. Le général de Gaulle a peut-être été frappé plus qu'il ne pensait avant son départ par l'importance nouvelle du problème du Canada français. Le général était allé au Canada trois fois auparavant. Deux fois pendant la guerre, mais on pensait à ce moment-là à autre chose, et une fois en 1960. Il semble que le problème canadien ait sensiblement évolué depuis cette période. C'est ce que le général a constaté.

Q.—En ce qui concerne la notion d'immition dans les affaires intérieures d'un pays, quand vous dites que c'est une affaire purement française . . .

Le ministre : "Je n'ai jamais dit que c'est une affaire purement française . . . écoutez, le général de Gaulle n'a pas pour vocation d'inaugurer des chrysanthèmes. Il était, je vous le rappelle, l'hôte du Québec. Je le rappelle, car cela explique beaucoup de choses aussi, que le Québec est une province, mais pas comme on l'entend en France, qu'elle a, en dépit d'une constitution jugée insatisfaisante par sa population, un début de personnalité internationale, qu'elle entretient à Paris, une délégation depuis le gouvernement de M. Lesage, qu'elle a signé et conclu avec la France des ententes qui ont valeur d'accords et que c'est d'abord à l'invitation du gouvernement du Québec que le général s'est rendu au Canada. Y a-t-il immixtion dans les affaires intérieures lorsque avant-hier encore le premier ministre du Québec confirmait la validité et l'intérêt des déclarations faites par le général de Gaulle ?"

Q.— Est-ce qu'au cours du conseil on a envisagé l'élargissement de la coopération franco-québécoise ?

R.— Très certainement, cela est en filigrane et sera l'une des conséquences de l'attitude adoptée par le gouvernement français. Une des choses qui ont été dites et proclamées par la population du Canada français au général et à ceux qui l'accompagnaient, c'était que le Canada français avait été en quelque sorte abandonné par la France depuis deux cents ans, et c'était une demande que la France s'intéressât à nouveau de manière très active à la personnalité du Canada français et à son sort, dans le domaine économique et dans le domaine technique.

Q.— Est-ce qu'au cours du conseil on a évoqué l'émotion soulevée dans les pays francophones, et particulièrement en Suisse romande et en Wallonnie, par les déclarations du général ?

R.— Non, non, absolument pas, parce que le problème ne se pose pas. Les situations ne sont absolument pas comparables.

Q.— Est-ce que l'incident provoqué par le voyage du général de Gaulle au Canada gênera pendant longtemps les relations franco-canadiennes ?

R.—Je n'en sais rien. Personne ne le souhaite et nous ne le souhaitons pas. Cet incident me paraît très mineur, et je crains qu'il n'ait servi un peu à masquer le fond du problème, qui est ce que je vous ai dit tout à l'heure.

Q.— Que signifie l'expression "aller au fond des choses", souvent employée par le général au Canada ?

R.— Je crois que le communiqué que je vous ai lu tout à l'heure répond très bien à cette définition. Et alors relisez-le.

La question suivante porte sur la présence américaine et le ministre répond :

— La présence américaine n'est pas en question là-bas. Il s'agit de savoir si le Canada français, le Québec, peut garder sa personnalité, son âme, c'est-à-dire aussi une économie qui ait une certaine indépendance. Il est frappant de voir que les Canadiens français qui ont su merveilleusement conserver leurs traditions, leur langue, se trouvent évidemment dans le domaine économique réduits à la portion congrue au sein du Canada. C'est une constatation qu'ils font, et qui est une des bases de ce qu'on peut appeler tout de même leurs revendications.

Q.— Est-ce qu'une économie indépenante est compatible avec la dépendance sur le plan de la souveraineté internationale ?

R.— Ecoutez, je n'ai pas à commenter vraiment la politique canadienne. Cela me dépasse un peu et je ne veux pas aller au delà de ce que je vous ai dit.

Q.— Si j'ai bien compris le communiqué que vous avez lu tout à l'heure, le conseil des ministres attribue le fait que la presse française, l'opinion publique française en général, a été très hostile à son égard (le général de Gaulle) à l'ignorance des problèmes canadiens par les Français ?

R.—C'est exact. Cela me paraît évident. J'ai l'impression que l'opinion voit les choses un peu différemment depuis d'abord qu'on a vu des images du Canada français et depuis que les commentateurs, dont vous êtes, se donnent la peine d'expliquer un peu mieux aux Français en quoi consiste le problème.

Q.— Avez-vous l'impression que le Québec pourrait être forcé à prendre son indépendance (sic) ?

R.— Ecoutez, l'avenir n'appartient à personne, et certainement pas aux pronostiqueurs.

La presse anglophone du pays est furieuse

Furieuse, la presse anglophone du Canada continue de voir dans l'attitude du général de Gaulle une intrusion dans les affaires internes du pays. Certains journaux voient dans cette affaire des avantages à long terme, tandis que d'autres sonnent l'alarme.

Le Toronto Globe and Mail se demande de quelle manière M. Pearson pourrait mettre fin à l'ingérence du Général. Rappeler l'ambassadeur ? Non, car il n'existe pas de querelle entre la France et le Canada. Mais la fierté commande que la déclaration de Paris soit rejetée.

La Montreal Gazette déclare que la controverse doit prendre fin immédiatement, car les investisseurs étrangers fuiront le Canada.

Le London Free Press écrit que le général de Gaulle, en appuyant le séparatisme québécois, n'a pas découvert le sentiment réel des Québécois.

Le Vancouver Province ridiculise le président de Gaulle en affirmant que la prochaine démarche de celui-ci sera peut-être de venir installer des fusées aux Iles Saint-Pierre et Miquelon pour obliger le Canada à "libérer" son peuple.

Le Calgary Albertan soutient que le gouvernement français a déclaré la guerre au Canada.

L'**Ottawa Citizen** dit que la France, par la voix de son gouvernement, a agi inamicalement à l'endroit du Canada, au beau milieu de l'année des fêtes du Centenaire.

Le Herald, à Lethbridge, déclare ironiquement que "l'unité canadienne a gagné, et perdu, par suite de la visite de de Gaulle et de son interférence. Le seul danger, maintenant, peut venir du premier ministre Johnson".

Le Sherbrooke Daily Record souligne que les politiciens ont maintenant comme tâche de considérer l'incident comme clos et de faire face aux problèmes urgents qui confrontent actuellement le pays.

Le Montreal Star fait toutefois exception. Dans un éditorial percutant, le journal affirme que pour la première fois depuis 200 ans, quelqu'un a rompu le silence et a sorti de la solitude les Canadiens français du Québec. Tout le reste importe peu, conclut le journal.

L'éditorialiste explique : "Si le général de Gaulle veut simplement resserrer les liens de la France avec le Québec, et rien de plus, alors il s'agit du remboursement bien justifié d'un long abandon. Nous sommes franchement heureux que cela arrive. Nous pensons que le Canada, dans son ensemble, en retirera un grand profit . . . Si la Confédération doit fonctionner, ce ne sera pas uniquement par un appel à la raison, mais aussi par un appel au coeur. C'est là, d'après nous, la grande leçon de cette visite".

Le Peterborough Examiner : "Ce qui est important, ce n'est pas de Gaulle, mais le Canada. Il ne faut pas céder à la tentation de laisser parler nos seuls sentiments".

Le **Brantford Expositor:** "Peu de Canadiens étaient préparés à entendre la déclaration insolente que Paris a faite hier . . . Il n'y a rien de comparable à cela que les harangues de Hitler en 1938".

L'**Edmonton Journal** : "Aucun effort ne doit être épargné pour dire clairement à tout le monde que le Canada est une nation indépendante, une nation libre, la plus libre au monde".

Le **St. Catharines Standard** : "Si l'allocution du général de Gaulle à l'hôtel de ville de Montréal était inacceptable, la déclaration de Paris l'est encore moins. Le gouvernement canadien doit envoyer une énergique note de protestation.

Le Centre démocrate n'appuie pas du tout le général de Gaulle

PARIS. (AFP) — "Nous ne pouvons en aucune façon approuver" les déclarations du général de Gaulle sur le Canada, a déclaré M. Pierre Abelin, secrétaire général du Centre démocrate, (formation de M. Jean Lecanuet), "alors que notre tâche est de contribuer à une entente positive entre les hommes en Europe d'abord et dans l'ensemble du monde aussi'.

"Nous paraissons, a-t-il poursuivi — susciter des difficultés et rendre plus insolubles les problèmes posés".

"Les Français, a conclu M. Abelin, qui ont souffert plus que d'autres des douloureux conflits mondiaux et de leurs séquelles rêvaient en 1945 des Etats unis d'Europe et d'une organisation mondiale des Nations unies. Nous n'en sommes pas là. Notre nationalisme détruit, il ne construit pas".

La déclaration faite au conseil des ministres d'hier par le général de Gaulle, au sujet de son voyage au Québec, continue de faire l'objet de nombreuses prises de position en France.

Après les réactions de la presse, dans l'ensemble toujours aussi peu convaincue du bien-fondé de la ligue politique suivie par le président de la République en cette circonstance, différentes opinions politiques sont formulées.

M. Frédéric Dupont, député de Paris, où il avait d'ailleurs eu comme concurrent malheureux M. Couve de Murville, actuel ministre des Affaires étrangères, a demandé la convocation de l'Assemblée nationale.

De son côté le PSU (parti socialiste unifié) de tendance extrême gauche, met en parallèle, dans un communiqué de son bureau national, l'agitation au Canada lors du voyage du général de Gaulle et les événements raciaux des Etats-Unis. "La situation du peuple "canadien-français", écrit-il, n'est pas sans de profondes analogies avec celle des minorités raciales aux Etats-Unis. Ni son exploitation publicitaire par le général de Gaulle, ni l'orientation du gouvernement conservateur du Québec ne doivent nous détourner du fait essentiel qui est l'existence d'une minorité nationale opprimée et sous-développée sur le plan politique, économique et culturel."

Enfin pour M. Jean Charbonnel, l'un des cinq secrétaires généraux nationaux du parti gaulliste, le fait qui caractérise le mieux les manifestations qui ont suivi la prise de position du général de Gaulle est la surprise. "Cette surprise tient, a-t-il dit, à une grave méconnaissance des problèmes nombreux et difficiles posés par l'insertion des Français du Canada dans l'ensemble canadien. L'intervention du général de Gaulle, a poursuivi M. Jean Charbonnel, apporte une contribution d'un prix exceptionnel au grand mouvement en cours".

Bourgault : c'est l'exemple d'un gouvernement qui se tient debout

Le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a qualifié hier la déclaration publiée à l'issue du conseil des ministres de France "d'exemple pour tous les Québécois de ce qu'est un gouvernement souverain qui se tient debout et qui va jusqu'au fond des choses qu'il a commencées."

Dans une entrevue téléphonique, M. Bourgault a déclaré qu'il fallait souligner "le courage du gouvernement français qui n'hésite pas à appuyer jusqu'au bout l'attitude du général de Gaulle."

"Il faut également souligner, a-t-il ajouté, combien le gouvernement français est conscient d'un problème canadien. Les rappels historiques de la déclaration le prouvent."

M. Bourgault déclare que par l'attitude du gouvernement français le monde entier va être obligé de s'interroger sur le problème canadien. "Ce qui n'était autrefois qu'une querelle en vase clos devient maintenant une discussion internationale."

"Dans toute la propagande du Centenaire que nous subissons depuis six mois, le gouvernement français n'hésite pas à rappeler que c'est la France qui a fondé le Canada et que cela est arrivé bien avant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique," conclut M. Bourgault.

D'autre part, le président du RIN a demandé "Combien le samedi de la matraque nous a-t-il coûté, M. Lesage ?" Et il a ajouté: "M. Lesage s'en prend aujourd'hui au gouvernement du Québec, de la façon la plus mesquine, en lui reprochant d'avoir trop dépensé pour recevoir le général de Gaulle.

"M. Lesage semble avoir la mémoire courte. Nous ne lui avons jamais demandé combien avait coûté au Québec la visite de la reine d'Angleterre en 1964, alors que celle-ci avait été si mal informée, par M. Lesage lui-même, du véritable sentiment des Québécois.

"M. Lesage semble oublier également que pas un Français n'a eu l'indécence de demander au gouvernement français ce qu'avait coûté la visite de M. Lesage en France alors qu'il était premier ministre du Québec.

La commission politique du parti libéral étudie le geste du caucus

La prise de position du caucus libéral, sous la direction de M. Jean Lesage concernant la visite du général de Gaulle, a provoqué de vives réactions au sein de la Commission politique de la Fédération libérale du Québec.

Ce soir, au club de Réforme, l'exécutif de la commission se réunit spécialement pour étudier les implications de la déclaration du groupe parlementaire.

Un membre de l'exécutif a déjà démissionné, M. Gilbert Bériault, et on s'attend à d'autres défections à la suite de la réunion de ce soir.

M. Bériault avait déjà remis verbalement sa démission lors d'une réunion de routine de l'exécutif, vendredi dernier, quelques heures après la conférence de presse de M. Lesage. Il n'en a toutefois communiqué la nouvelle qu'hier soir.

Par ailleurs, un président régional de la Fédération, M. Rosaire Beaulé, considère "non-démocratiques de même que foncièrement incompatibles avec les intérêts du peuple québécois" les positions prises par le chef du parti, M. Lesage.

M. Beaulé représente les comtés d'Ahuntsic, Laurier, Olier, Bourassa, Laval et Fabre. Soulignant que l'ancien premier ministre a fait de nombreuses déclarations sur la démocratisation du parti libéral, M. Beaulé estime néanmoins que M. Lesage "a peu contribué par ses actes à la réalisation de ces objectifs.

"...sa déclaration du 28 juillet, faite sans consultation préalable des militants du parti, en est un exemple entre plusieurs."

Le président régional a déclaré que M. Lesage avait fait sa déclaration à la suite d'un caucus groupant une trentaine de députés libéraux mais qu'il n'avait consulté au préalable ni la commission politique de la Fédération, ni le conseil supérieur du parti, lequel a été créé pour "mettre fin au cloisonnement existant entre les parlementaires d'une part et le Fédération libérale du Québec d'autre part".

M. Beaulé croit par ailleurs que la déclaration de M. Lesage "constitue un recul qu'il ne faut pas hésiter à condamner".

Car, "alors que la population du Canada anglais, réagisse avec passion comme jamais auparavant, voudra maintenir le Québec dans le statu quo constitutionnel, il est impératif pour les dirigeants politiques du Québec d'adopter une politique "bipartisane" en matière de relations fédérales-provinciales tout autant que dans les rapports du Québec avec la France et les autres pays".

"La déclaration de M. Jean Lesage est inacceptable en ce qu'elle ne parle que des circonstances et ne fait qu'effleurer le fond du problème", dit M. Bériault dans un communiqué.

Pour le démissionnaire, "il importe peu que l'on s'attarde sur la façon dont la question nationale a été posée, mais il importe que l'on sache quoi faire lorsqu'elle est posée".

S'il "est possible pour un militant d'accepter une décision rapide dans des circonstances particulières sur des sujets de moindre importance quand la décision est compatible avec les principes acceptés par les militants réunis... il n'est pas possible... d'accepter une décision sur une question de caractère national sans avis préalable, sans consultation, sans études, surtout quand cette décision est incompatible avec la situation qui existe".

"Le gouvernement canadien doit protester énergiquement"

— Diefenbaker

(d'après PC) — Le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, a réclamé que le gouvernement canadien émette une protestation énergique contre la dernière déclaration du général Charles de Gaulle.

M. Diefenbaker a réagi violemment à la déclaration du président de la République française. Il s'est demandé: "Que ferait le gouvernement de M. Pearson si un porte-parole britannique exprimait des vues semblables sur les affaires canadiennes ?"

Il a déclaré qu'une note de protestation devrait être envoyée immédiatement. Il croit qu'à défaut d'agir ainsi, cela pourrait signifier un signe de faiblesse de la part du Canada.

M. Diefenbaker a ajouté qu'il ne fait aucun doute que les propos du général de Gaulle à Montréal, la semaine dernière, étaient une réaction spontanée à la réception qu'on venait de lui réserver. De Gaulle avait alors déclaré : "Vive le Québec libre".

Autres déclarations

Trois candidats à la chefferie du parti conservateur ont également émis des opinions sur les propos du général de Gaulle.

De Fredericton, le sénateur Wallace McCutcheon a réclamé une conférence pour étudier les problèmes constitutionnels afin d'écrire une "constitution faite-au-Canada".

M. Davie Fulton, parlant à Calgary, a déclaré que le Canada devrait ignorer toute autre remarque sur les affaires canadiennes faite par le président français, le général Charles de Gaulle.

Pour sa part, dans un premier communiqué officiel, un autre candidat, M. George Hees, parlant à Toronto, a réclamé l'établissement d'une organisation permanente de recherche pour aider les députés et les membres des partis politiques.

La déclaration de M. Hees contenait 21 points, et n'était pas spécialement conçue en réponse aux propos du général de Gaulle.

M. McCutcheon est d'avis qu'une nouvelle constitution pourrait clarifier la situation pour savoir quelles sont les responsabilités du fédéral et des provinces. "Je crois en un gouvernement central fort", mais cela ne veut pas dire, a-t-il poursuivi, que le gouvernement central doit intervenir dans tous les champs de l'activité humaine.

M. Fulton

Au cours d'une tournée de popularité à Calgary M. Fulton a ajouté : "Il paraît évident que le général de Gaulle n'a rien appris de son expérience au Canada et qu'il n'a pas l'intention de se conformer aux normes de conduite acceptées entre les nations."

M. Fulton commentait le communiqué publié à l'issue de la réunion du cabinet français, lundi.

Selon M. Fulton, le communiqué implique que de Gaulle est décidé à faire tout son possible pour s'immiscer dans la politique intérieure du Canada.

"Nous n'avons aucun contrôle sur les sottises qu'il peut dire en France", a déclaré M. Fulton. "Je crois que l'attitude convenable pour le gouvernement canadien est d'ignorer ce que peut dire le général de Gaulle sur ce sujet et de s'appliquer à résoudre nos problèmes intérieurs à la satisfaction de tous les Canadiens."

La presse française est maintenant plus nuancée

(d'après AFP)

La presse française du matin a brisé son unanimité contre les desseins du général de Gaulle à l'endroit du Québec. Après la déclaration gouvernementale appuyant le président de la République, les journaux réagissent différemment, allant de l'accord pur et simple à l'opposition catégorique, en passant par le ton modéré.

Pour l'**Humanité,** journal du parti communiste français, "il est bien vrai qu'aucun remède ne saurait être trouvé dans le cadre de la constitution de 1867. Dans l'intérêt même de la coopération des deux nations canadiennes, l'anglaise et la française, une nouvelle constitution devrait être élaborée. Et il n'est guère douteux qu'il est souhaitable que cette coopération puisse s'instaurer, afin que le pays soit en mesure de résister à l'emprise des Etats-Unis".

Paris- Jour, (pro-gaulliste) affirme "qu'une fois de plus de Gaulle a voulu briser le silence qui, dans le monde, règne habituellement sur la réalité politique essentielle que constitue le fait français au Canada".

Le Figaro (droite modérée) regrette que le général de Gaulle n'ait pas pris certaines précautions dans son appui au Québec. Les choses n'en seraient pas là aujourd'hui et la trop impétueuse intervention dans les affaires intérieures, d'un pays ne serait pas en si évidente contradiction avec la thèse constante du Général, qui consiste à répéter que chacun est libre de disposer de lui-même mais que personne n'a le droit de se mêler des affaires d'autrui.

L'Aurore (droite radicale) demande au président de Gaulle où il veut en venir et se montre sceptique quant à l'aide économique que la Vème République est capable d'offrir au Québec. Le journal ajoute : "Est-ce toutefois le rôle d'un chef d'Etat en visite que de se mêler des problèmes intérieurs en présentant comme majeures des difficultés qui ne sont, à tout prendre, que mineures".

Combat (indépendant de gauche) déclare que la récidive du Général dépasse les bornes, en allant au devant du scandale : "La déclaration officielle du général de Gaulle est une nouvelle ingérence particulièrement vive à l'égard de l'Angleterre, où la gratuité le dispute à l'inconvenance . . . Les Canadiens français sont majeurs et responsables, et jusqu'à ce jour leurs revendications ont été plus timides que celles que pose pour eux le chef de l'Etat. La France serait-elle à la pointe de leur conscience ? La France serait-elle devenue leur conscience et en même temps le bras qui les arme ?"

Dans un éditorial signé par "Sirius", pseudonyme de M. Hubert Beuve-Méry, directeur du quotidien **Le Monde**, on peut lire : "Mais pour apporter aux Canadiens français toute l'aide fraternelle qu'ils sont en droit d'attendre, il y a mieux à faire que ce tapage, cette caricature de "realpolitik", dont le fondement le plus réel est un égocentrisme à forme nationaliste, une hostilité exaspérée contre les Anglo-Saxons et la jubilation d'un vieillard expert à provoquer l'acclamation des foules".

Pierre-Elliot Trudeau se "marre"

par Gilles RACINE

A la suite du remous politique qu'ont causé les récentes déclarations du général de Gaulle au Québec et celle du conseil des ministres de France, hier, il en est peu qui n'ont pas réagi violemment, surtout dans la capitale fédérale. Il y a, cependant, des exceptions.

Interrogé au sujet de la dernière déclaration remise hier, en fin d'après-midi, aux journaux, M. Pierre-Elliot Trudeau, ministre de la Justice dans le cabinet Pearson, a dit qu'il trouvait ça "marrant".

"Que le cabinet français se soit mis d'accord pour dire que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 n'avait pas assuré aux Québécois, dans leur propre pays, la liberté, l'égalité et la fraternité, c'est ridicule", a-t-il poursuivi.

"C'est comme si le gouvernement canadien se permettait de dire que la présente constitution française — la 17e en 170 ans — est injuste envers les pays basques, la Bretagne, les îles St-Pierre et Miquelon."

Le ministre de la Justice ne semblait vraiment pas prendre trop au sérieux ce qu'il considère être une ingérence dans les affaires d'un autre pays.

Lorsque nous avons rencontré, fortuitement, M. Trudeau, au dîner offert par la ville de Montréal au vice-président de la Suisse, M. Spuehler, hier soir à l'hôtel de ville, il n'était pas encore au courant du communiqué émis par le conseil des ministres de France.

Sur la foi de la reproduction du dit communiqué en dernière édition de LA PRESSE, hier, le ministre fédéral n'a trouvé d'autre commentaire que celui de "ridicule". Et il semblait vraiment dégagé en disant cela. "Je ne sais pas, a-t-il dit, quelle réaction le cabinet français aurait si, en visite en France, on s'écriait "la Bretagne aux Bretons".

Projet d'une nouvelle constitution ?

Certains se demandent si la prise de position de président de la république française, en aiguillonnant le nationalisme québecois, ne hâterait pas la refonte de la constitution canadienne.

A ce sujet, M. Trudeau estime que plus on pourra retarder cette refonte, mieux cela vaudrait. "Le Québec ne sait pas encore ce qu'il veut. Egalité ou indépendance ? Théorie des deux nations ? Etats associés ? Que le Québec arrive avec un projet de refonte précis et on en discutera alors."

Pour le reste, M. Trudeau n'a pas semblé inquiet. Il ne croit pas que les relations franco-canadiennes seront vraiment affectées par la récente visite du général de Gaulle et son départ précipité.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Algoma	—	24½	24¼	—
Alliance				
Alcan 4¼ !	—	37	36¾	—
Argus	—	15¾	15¾	—
ArgC pr	—	10⅝	10⅝	—
Asbestos	200	22¾	22¾	22¾
Atl Sug	—	10⅛	10	—
Bq Imp-C	—	68¾	68½	—
Bq Mont				
Bq Roy	5100	16½	16¼	16½
Bq Ter-D	700	13⅜	13⅜	13⅜
Bell Phone	600	48	47⅞	47⅞
Bowater	—	8	8	—
Brazil	—	11½	11½	—
BA Oil	400	38⅞	38¾	38⅞
BC Forest	200	19½	19½	19½
Brince	1100	400	390	395
CAE	1400	11¾	11¾	11¾
Cal Pow	—	24⅛	24⅛	—
Cal P 5.40	—	108	108	—
C Cem	500	37	37	37
C Cem pr	—	25½	25½	—
CD Sugar	—	23	23	—
Can Iron	—	20⅞	20⅞	—
C Brew	11400	7¾	7⅝	7⅝
C Brew (B)	—	39½	39½	—
C Br Alum (A)	—	16	16	—
CBAL (A)	200	105	105	105
CIL	—	19⅝	19⅝	—
Cl Pow	—	37	36⅞	—
C Marconi	300	5⅞	5⅞	5⅞
CPR	1500	71¾	71¾	71¾
CP ½ p.c. Pr	—	9¾	9⅝	—
C Ptino	—	15¼	14⅞	—
C Vickers	—	9¾	9¾	—
Central Del	4400	19	18¾	18½
Chemcell	—	10⅛	10½	—
Cominco	200	29¼	29¼	29¼
Cons Paper	200	36¼	36¼	36¼
C Paper Pr	400	25	25	25
C Paper Wts	—	625	625	—
Consu Glass	500	13¼	13¼	13¼
Couvrette "A"	—	5½	5½	—
Dist Seag	1000	38⅞	38¾	38¾
Dome Pete	—	60	60	—
D Bridge	—	19	18¾	—
D Coal Pr	—	12	12	—
De Fosco	—	24¼	24¼	—
D Glass	—	10½	10¼	—
Desco	—	7¼	7¼	—
D Stores	—	17¾	17¾	—
Domtar	200	14⅝	14⅝	14⅝
D Text	—	21	20⅞	—
Du Pont	1200	30	29¾	30
Falcon	1400	90	89	90
F Collection	—	8¼	8	—
Fleetwood	—	25¼	25¼	—
Fraser	—	22⅜	22¼	—
Fr Pete	—	515	515	—
Fulcrum Pr	—	10¼	10¼	—
Glengair	—	210	200	—
Home A	—	21¼	21	—
Home B	3000	23½	23½	23½
Horne Pf	—	345	345	—
Hud Bay M	—	63¼	62¼	—
Husky Oil	1400	17¾	17¾	17¾
Husky C Pr	—	62½	62½	—
Imp Oil	1000	67	67	67
Imp Tob	600	14⅛	14⅛	14⅛
I Tob Pr	!			
Inglis	200	10¼	10¼	1
Int Nickel	400	110½	110½	110½
Int Util	400	36½	36½	36½
Int Util Pr	—	36⅝	36⅝	—
Inter PL	500	23¼	23¼	23¼
Invest Gr 7"A"	500	9⅛	9⅛	9⅛
Labatt	300	28¾	28¾	28¾
Laur Fin	—	485	480	—
Laur F ¼.??	—	19	19	—
Loblaw (A)	200	7½	7½	7½
Loblaw (B)	400	7¾	7¾	7¾
Loeb M	—	12¾	12¾	—
Mac Kinn	—	10	10	—
MacMillan	200	28½	28½	28½
Marit F	—	21⅛	21½	—
Massey F	—	21¾	21½	—
Molson (A)	200	21¼	21¼	21¼
Moore Corp	400	31	31	31
Morse Pr	!—	58	58	—
NB Tel	200	15½	15½	15½
NFLD Light	—	10¼	10¼	—
Noranda	—	56	55⅜	—
North C Gas	—	11¼	11⅛	—
NS LP	300	9¾	9¾	9¾
Ogilvie	200	13¼	13¼	13¼
Pac Pete	3400	17⅜	17¼	17⅜
Philips C	!—	53¾	53¾	—
Price	400	11⅞	11⅞	11⅞
QN Gas	—	9¾	9¾	—
QNG 5½	—	86	86	—
Que Phone	3000	17½	17½	17½
Reed Paper	2100	6¼	6¼	6¼
Rio Algom	200	34¾	34¾	34¾
Rio Alg pr	—	100	100	—
Rolland A	200	10	10	10
Ron	800	15	15	15
Russel Sons	—	15⅛	15⅛	—
St L Cm	500	21⅞	21⅞	21⅞
Sajoda F	200	10¾	10¾	10¾
Scott LaS	—	22¼	22¼	—
Shaw	—	9	9	—
Shell Can	—	30	29¾	—
Shell I pr		33¼	33	—
Shell I w	—	11¾	11½	—
SherW	—	19	19	—
Sicard 6 p.c.	—	19¾	19¾	—
Simpsons	—	29¼	29	—
Soc GF	—	7¾	7⅝	—
Southam	—	44½	44½	—
Simp. S. drts	—	60	60	—
SS Steel	—	11¾	11¾	—
Steel Can	—	24¼	23⅞	—
Steinbg (A)	—	19	19	—
Texaco C	—	29¼	29	—
Tr-C Corp	—	8¾	8⅝	—
Tr-C PL	200	31¼	31¼	31¼
Tr-C PL pr	—	47¾	47¾	—
T Mt PL	—	21	20¾	—
Triad Oil	—	238 2	38	—
Trust G pr	—	21½	21	—
U Auto A	—	16	16	—
Union Oil	—	44	44	—
Wajax	—	14¾	14¾	—
Walk GW	—	34⅝	34⅝	—
WCoast Tr	300	28½	28½	28½
Weston B	—	18¾	18¾	—
Zeller's	200	29⅝	29⅝	29⅝
Delta Elect	3630	300	295!	295
Devil's E	7000	32	31	31
Dolson	—	17	16½	—
Dumont	2500	14	14	14
Eagle Gold	2800	144	140	143
Empire M	—	8	8	—
Flexi Mtg	—	185!	185	—
Fundy Ex	—	19	19	—
Futurity	4000	42	37	42
Garney	2500	33	31	31
Glen Lake	200	231	231	231
G W Min	—	58	58!	—
Greenberg	400	7¾	7¾	7¾
Grissol	6400	300	295	300
Guardian M	8975	47	42	45
Inspirtn Pr	—	22¼	22¼	—
Inspiratn	300	170	170	170
Int Atlas	2700	23	20	23
Intp Dreg	2000	4	4	4
James Bay	23700	47	46	47
Keltic Mng	2500	18	17½	18
Kenting Av	—	14⅞	14	—
Keno	—	60	60	—
Kodiac Pet	1900	66	64	66
Kontiki	—	5	5	—
Laduboro	6500	56	52	56
Lemieux Copp	5000	32½	32½	32½
Lingside	4000	5	5	5
Louanna G	4000	22	22	22
Massval	1175	5½	5½	5½
Matachwn	35900	187	182	187
Midepsa	2500	245	245	245
Micro Mines	2000	9	9	9
Mistango	1000	15	15	15
Monpre	3000	5	5	5
Mt Costigan	—	20	20	—
Mt Pleast	1550	14	13½	14
Muscocho	—	19	18	—
NAut Vend	600	100	180	180
Native Min	2000	9	9	9
N Glacier	28300	46½	45	45½
NA Asbestos	—	8½	8½	—
NA Rare M	1000	22½	22½	22½
Opem Ex	—	10	10	—
Orchan	—	216	216	—
Pat Silver	1500	25	25	25
Peace Riv	7000	940	920	925
Pennbec	—	10	10	—
Peso S	1000	150	150	150
Phoenix O	—	395	375	—
Pine Ridge	—	26½	24	—
Q Indust	4500	9	8	9
Queenston	2000	10	10	10
Rusty L	1000	7	7	7
RA Pte B	2000	67	67	67
Rouyn Ex	225000	15	14	14
Ranger O	—	299	299	—
Rancher	1000	15½	15½	15½
St L Col	1200	200	200	200
St L Div	—	65	65	—
Shaw	3900	63	60	63
Silver Rg	500	18	18	18
Silver Sum	2000	15	14½	15
Silver T 7500	50	45	50	1T99
Sobey's (A)	100	8¾	8¾	8¾
S Dufault	15000	24	22½	22½
Spartan Air	4100	83	80	83
Stairs Ex	1000	12	12	12
Subeo	15100	155	138	155
Tache	4000	6½	6½	6½
Terrex Mng	7050	32	30½	32
Tib Expl	2000	3	3	3
Trsterre	—	16½	16½	—
Un Westburne	—	5⅜	5¼	—
Val-Mar	—	385	385	—
West Hill	6500	29	27	28
West Tin	1500	12	12	12

Bourse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	5400	25	24	25
Alscope	28850	221	195	220
Am Metro Ent	—	130	130	—
Arno	—	5	4	—
Baker Talc	—	13	13	—
Band-Ore	1030	16	16	16
Beauce Pl	14000	7½	7	7½
Bellechasse	2000	7	7	7
Black River	—	7	7	—
Blue Bon	—	300	290	—
Bluewater	3000	10	10	10
Bruce-Presto	29000	11	8	10½
Bruneau	—	13	13	—
Brunswick	—	590	590	—
Burnt Hill	7000	56	54	55
C Magnesite	500	50	50	50
C Secur	—	220	215	—
Can Min	7000	25	25	25
Carbec	4400	320	315	315
Cassidys	300	475	450	475
Chemalloy	18000	350	335	335
Chib Cop	2000	5½	5½	5½
Commod	735	135	130	135
Commod w	900	35	35	35
C Can	2000	14	12½	14
C Manitoba	500	24	24	24
Corgemines C	500	65	65	65
C Persh	—	17	17	—
CQ Smelt	1100	145	143	143
C Virginia	6000	40	40	40

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement	+0.42	+0.02	—0.21	+0.28	—0.95
Clôture 31 juillet	171.07	148.11	129.75	162.63	109.15
Haut — 1967	170.65	149.99	136.26	162.35	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	104.93

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. (1er août à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98	98¼
5 1er oct.	1968	99¼	99¾
5¾ 1er oct.	1969	100¼	100¾
5 1er juin	1971	96½	97½
5 1er juillet	1970	98½	99
4¼ 1er sept.	1972	92	92¾
5 1er oct.	1973	94¼	95
5½ 1er oct.	1975	96¼	97
3¼ 1er juin	1976	80½	81½
5½ 1er aout	1980	95½	96½
4½ 1er sept.	1983	84½	85½
5 1er mai	1990	92½	93½
5¾ 1er sept.	1992	98½	99½
5½ 1er oct.	1969	98¾	99¾
C N R 5½ 15 d3c	1971	98	99
CNR 2⅞ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	80	81
CNR 5¾ 1er jau	1985	97	98
CNR 5 1er oct.	1987	88	89
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC E 5½ avril	1991	88	89
Man H 6¼ 1er oct.	1986	96	97
N.B. 5½ 15 nov.	1988	92	93
Ont. H 6 15 juil.	1988	96	97
Ont 5¾ 1eer mars	1986	93½	94½
Que 6½ 1er oct.	1978	97¾	98¾
Que 6½ 1er oct.	1991	95	96
Que Hy 6 15 nov.	1979	92½	94½
Q Hy 6 15 juil.	1990	89½	90½
Terren 6¼ 1er juin	1991	91½	92½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	96	97
MUNICIPALITÉS			
Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 d3c.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Ang Con Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	89	91
Alg Steel 5¼	1978	88	90
BA Oil 5⅛	1977	86	88

		Achat	Vente
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	975	81	83
CB Alum 5¾	1980	90	92
C.P.R.5	1983	83	85
CR Foncier 5¾	1985	84	86
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	83	85
Domtar 6¾	1987	96½	97½
Eaton Acc 5¾	1985	86½	88½
Imp Oil 6¾	1987	100	101
Ind. Accpt 6¾	1984	99½	101½
Roy T Mort 6	1973	91	93
Roynat 6¼	1981	93	95
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	86	88
Simpson's 4¾	1973	91	93
Triad 4¾	1971	92	—
Weston Geo 6¾	1987	98	100
Woodward 5¾	1985	91½	93½
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tr 5¾	1985	86½	—
Ang Can Tel 6	1983	90	—
Bell Tel 6¼	1978	97	—
Bell Tel 5½	1982	88	—
Bell Tel 5¾	1984	90½	—
Bell Tel 3¼	1979	77	—
Bell Tel 6¼	1988	95¾	—
BP Tanker 6¼	1985	93	95
Brazillian 4¾	1970	96	98
Bowater Pow 3¾	1980	75	76
BC Teleph 6⅛	1991	94	95
Calgary Pow 5¾	1982	90½	—
Cdn Elect 4	1968	96½	—
Cdn West NG 5¾	1982	89	—
Consumer Gas 5¾	1984	89	91
Cont Gas 5	1978	85½	87
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	85	87
Marit Elect 5¾	1983	89	—
NFLD Lt&Pow 5½	1978	89¾	—
Nor Ont Ng 5¾	1982	83	85
Northwn Ut 5¾	1988	86	—
Northern Tel 5¾	1983	83	90
Que Ng 7	1990	97	99
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	99	—
Tc Pipeline 5 85	1987	87	89
Union Gas 5½	1977	89¼	90¼
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 3½	1968	97½	98½
Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Loblaw Prop 5½	1983	89	—
Steinberg Prop 6	1984	91	92

dividendes

	Taux	Paiement		Enre.
British Columbia Packers A	$0.375	15-9-67	sa	1-9-67
id. B	0.50	15-9-67	sa	1-9-67
Green Giant (X)	0.20	15-9-67	tr	31-8-67
id. (priv) (X)	1.25	15-9-67	tr	31-8-67
MacLaren Power & Paper A	0.30	28-9-67	tr	16-8-67
id. B	0.30	28-9-67	tr	16-8-67
Metropolitan Trust	0.30	15-8-67	—	8-8-67
Nolinger Cons. Gold	0.30	29-9-67	—	1-9-67
Pembina Pipe Line 5% priv.	0.625	1-9-67	tr	15-8-67
Scythes and Co	0.25	1-9-67	tr	11-8-67
Burrard Dry Dock A priv	0.12	15-9-67	tr	18-8-67
Hollinger Consolidated	0.30	29-9-67	tr	1-9-67
Placer Develpt (y)	0.20	15-9-67	—	25-8-67
Save & Inv. Corp.	0.06	15-8-67	—	10-8-67

(X)—Payable en devises américaines.
(y)—Payable par une action priv. de $1 pour 5 actions ordinaires.

Marché des bestiaux

(PC) — Les prix payés, lundi, pour toutes les catégories de bestiaux sur les marchés aux bestiaux de Montréal étaient inférieurs à ceux de la semaine dernière. La demande était limitée et les ventes peu nombreuses.

Les arrivages comptaient 367 bêtes à corne, 197 veaux, 12 porcs et 3 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix rapportaient de $28.50 à $30.25, les bons de $27.50 à $28.25, les moyens de $26 à $26.75, les communs de $18.75 à $25.50.

Les bonnes taures valaient de $22.50 à $24, les moyennes de $20.75 à $23.75, les communes de $18.50 à $21.

Les bonnes vaches se vendaient de $20 à $22.50, les moyennes de $18.50 à $20.25, les communes de $16 à $17.75, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $13.75 à $17.

Les bons taureaux valaient $24.50, les moyens $21.50, les communs $18.25.

Les bons veaux rapportaient de $33 à $37, les moyens de $27 à $29.50, les communs de $20 à $24.

Aucune vente de porcs ni d'agneaux et moutons.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par la Commission Canadienne du lait.

Beurre: arrivages courants, 92 points 62, 93 points 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: .63.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 19½ à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs: 18½ à 19¾; autre catégorie pour nourrissage .14 à .15.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage .14 à 14½; poudre de lait 4 à 4¼ cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, $1 à $1.25 les 50 livres. N.-B. $1.45 à $1.50 les 50 livres, .35 à .37 les 10 livres.

Oeufs: prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: A-extra-gros 54.0, A-gros 51.0, A-moyens 38.7, A-petits 28.3.

au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	40	45
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	4	6
Arnora	—	2
Beaucnemin	—	40
Bald Mt.	3	5
Bio Nell	6	8
Boma Chib	35	40
Beauport Holding	10	15
Bracemac	16	19
Burrex	15	20
Chibtown	85	90
Clearwater	15	25
Columbia River	70	80
Can Javelin	11¼	11¾
Credo	20	25
Cuvier	5	1
Dasson	14	17
Doral Mng	15	25
De Lesseps	12	17
Dubuisson	2	4
Ducros	40	45
Elmac	1	3
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	44	46
Gaspex	35	45
Gibson	5	8
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	2 50	2 75
Hucamp	45	55
Independant	4	6
Iroquois	5	10
Imperial Minera's	20	25
Jack Waite	2	4
Jubilee	65	75
Juma	7	10
Kewagama	4	
Kukatush	6¼	6¾
Lake Beaver	16	19
Leeds Metals	17	23
Little Tex	—	10
Lun Echo	27	32
Madex	19	24
Main Oka	8	12
Mariner	27	40
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Milcdo	—	10
Molybia	25	28
Naganta	12	—
Nat. Malartic	70	75
New Baska	20	30
New Miller	7	10
Nemroa	3	6
New Assac Dev	3	6
New Pacalls	22	27
New Insco	10	13
New Lorie	7	10
Nipiron	25	35
Norque	5	7
Nouvelle	40	50
Oklend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	7	10
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	0 85	1 10
Timrod	12	—
Waco Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Young Dave	15	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	6	7
Bank West	11¼	12
Chartered Credit	2¾	3½
Corpex w	—	0 50
Cons Theatre	6½	—
Credico	1 00	2 00
Credit St. L. "B"	15⅛	17
Crown Life	27½	28½
East C Sav	5	6
Fed Saving	3½	7
Grenoche	—	2 65
Income	5½	6½
Ind Life	20	22
Jenkins	17	19
La Prev	16	17
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	4
Loebs wts	19½	21½
London Life	45	47
Monarch Life	83	88
NS Trust	57	60
NS LP 4 p.c.	69	73
id 4½ ppr.	75	80
id. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1 50	1 70
Permeator	27	28
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Soc d'Am et Fid	27½	29
Steadman	12 50	15
Superior	3	4
Stabilite	4 25	5 25
Trizec	1 00	—
Un Armus	—	24
Un Armus B	—	23
Velcro	72	73
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
York Tr	½	5½
Zodiac	1 00	1 50

Cote de l'or

LONDRES. — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or: $35.18 à l'achat et $35.20 à la vente. Prix de l'once de troye d'or à la bourse londonienne des lingots: 252 shillings et 7¼ pence, soit $35.18 77-100.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 30.13 sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 129.60.

du parquet de la bourse

Marché calme à l'ouverture

Le marché était calme ce matin à l'ouverture de la **Bourse de Montréal,** avec peu de changements notables.

Trans-Canada Pipe Line a monté d'un demi point à 31½, la Banque Royale gagne ¾ à 16½. Alcan et Distillers-Seagrams enregistrent chacun un gain de ⅛ à 30½ et 38⅞ respectivement.

A la baisse, on remarque Husky Oil, qui perd ¾ à 17⅞. Asbestos et Newfoundland glissent chacune d'un quart à 22¾ et 10.

Interprovincial Pipe Line perd ⅛ à 23¼.

Aucun changement d'importance à la Bourse Canadienne.

* * *

L'indice des industrielles a atteint son sommet pour 1967 à l'ouverture ce matin à la **Bourse de Toronto.** Une hausse de 0.17 à 169.83 a été enregistrée à la suite de la hausse de Anthes A, d'Acklands, de Famous Players et d'Interprovincial Pipe Line.

Les métallifères étaient plus calmes. Dans les pétroles Scurry-Rainbow gagne ¼ à 52.

* * *

Wall Street — Légère tendance à la hausse ce matin à l'ouverture à New York. Illinois Central gagne ⅛ à 68½ et Southern Pacific ⅜ à 33⅜.

Rheem Manufacturing, McDonnell Douglas, Seagrave sont en baisse légère.

* * *

Paris — La bourse de Paris a réagi, cet après-midi, par une baisse générale aux ordonnances gouvernementales rendues publiques hier à l'issue du conseil des ministres. Les valeurs françaises, déjà au plus bas depuis plusieurs semaines, accusent à l'ouverture de la séance des baisses variant de un à deux pour cent.

NEWyork

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Cgn Net
ACF Ind	2000	54½	53⅞	54¼	+ ⅛
Address	6900	59½	59	59	— ⅜
Admiral	4900	24	23¾	24	
Alcan Al	7600	28¼	28⅛	28¼	
Alleg Cp	500	11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Allis Chl	17400	26⅜	25¾	26¼	+ ½
Amerada	4200	84⅞	84⅛	84⅛	+ ⅜
Am Can	2200	57⅝	57¼	57⅜	— ⅜
Am Cyan	25800	32⅞	32¼	32⅜	— ⅜
Am Mot	9100	14⅝	14⅜	14½	+ ⅛
A Smelt xd	2600	74	73⅜	74	+ ⅜
Am Std	7600	27⅞	27½	27⅞	
Am T Tel	41500	52½	52	52⅜	+ ¼
Am Tob	8400	35⅜	35	35⅜	+ ½
Amsted	800	52¼	52⅛	52¼	+ ⅛
Anaconda	27500	50¾	48¾	49⅞	+ 1¾
Armco Stl	2200	56	55⅝	56	+ ¾
Armst Ck	5200	57¼	56½	56½	+ 1¼
Avco Co	11800	61	59¾	60⅜	+ 1⅛
Babcock W	2500	53⅛	52⅝	53	+ ⅜
Beech A	900	51⅞	51¼	51⅞	+ ⅜
Bell How	5200	80¾	80	80½	— ½
Benef F	37200	33	32¼	33	+ ¼
Beth Stl	3300	35	34¾	34⅞	+ ⅛
Boeing	700	106	104¼	106	+ 1¾
Borden xd	1900	37½	37½	37½	+ ½
Borg Warn	2700	46½	46¼	46½	+ ⅝
Bos Edis	100	39½	39½	39½	
Brunswk	9200	13¾	13⅜	13⅝	
Bucy Erie	3400	34⅛	33½	33⅞	— ⅛
Burl In xd	3900	36	35¼	36	+ ⅞
Burrghs	1500	141⅛	140⅜	141⅛	— ½
Calum H	1300	35⅜	34⅞	34⅞	+ ⅜
Camp RL	100	20¾	20¾	20¾	+ ¼
Camp Soup	2700	28⅜	28⅛	28¼	
Can Dry	3500	32	31⅝	31⅝	
Cdn Brew	100	7	7	7	+ ⅛
Cdn Pac	1200	73⅛	73⅛	73⅛	+1
Case JI	2600	23½	23⅛	23⅛	
Cater Tr	3600	47½	47¼	47¼	— ⅛
Celanese	1200	63¼	62½	63¼	+ ⅛
Ches Oh	1200	69	68¾	69	+ ⅞
Chrysler	21400	49⅜	47⅜	49⅜	+ 1½
Cities Sv xd	6600	53⅞	53½	53¾	
Clark Eq	6000	32¼	31¾	32¼	+ ⅛
Clevite	6000	48¼	47½	48	+ ⅛
Coca Cola	3900	127¾	126½	126½	—1⅛
CBS	9500	63⅛	62⅜	63	+ ¼
Coml Solv	3000	44⅞	43	43⅛	+ 1¼
Com Sat	21900	70⅜	68¼	68¼	—2⅜
Con Ed xd	6500	34¾	34¼	34¼	+ ⅛
Contain xd	2200	32½	32¼	32¼	— ⅝
Cont Can	2800	59⅞	59⅜	59¾	— ⅛
Cont. Oil	4900	70⅜	69⅝	69⅞	— ⅛
Cntr Data	9100	119	117⅛	118	—1½
Copw Stl	800	27¾	27½	27¾	— ¼
Corn Pd	8200	45½	44¼	45½	+ ½
Crane Co	2800	53¾	53	53	—1
Cr Zell	2900	49⅞	49⅛	49⅜	
Cruc Stl	1400	25¼	24⅞	25⅛	+ ¾
Curtiss W	17200	28⅞	28⅜	28½	— ⅛
Deere	11100	59⅜	58⅜	59¼	+ ¾
Det Stl Cp	900	17⅛	17	17	
Dome M	700	49⅜	49⅜	49⅜	
Dow Chem	1400	81½	81¼	81¼	+ ⅛
Du Pont	4200	152¾	151¼	152	— ¼
East Kod	13600	129	127¾	128⅜	—1⅛
Eaton YT xd	2400	33¾	33¼	33¾	+ ⅛
EG G Inc	600	89	88⅜	88¾	+ ½
El Pas NG	4500	20⅛	20	20	— ¼
ESB	1600	59⅞	59¾	59¾	— ⅛
Essex W	900	55⅜	55⅜	55⅜	— ⅜

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.57	2.81
Andreae Equity	3.62	3.96
All Cdn Com	8.02	8.76
All Cdn Div	9.98	10.90
All Cdn Ven	7.51	8.21
American Growth	6.93	7.57
Associate Investors	5.34	5.39
Beaubran	40.19	43.65
Canada Growth	7.7	7.77
Canada Security	4.80	5.27
Cdn Gas Energy	12.36	13.55
Cdn Investment Fund	4.19	4.60
Cdn Scudder Fund	17.80	17.80
Cdn Sec Growth	7.32	8.02
Cdn Trusteed	4.67	5.10
Canafund	56.70	59.53
Champion Mutual	7.37	8.01
Collective Mutual	6.76	7.35
Commonwealth Intl	11.00	12.05
Commonwealth Intl Lev	11.53	12.64
Corporate Investors	6.06	6.63
Diversified Income A	1.52	1.67
Diversified Income B	5.19	5.70
xDividend Shares	3.81	4.18
Dominion Compound	4.42	4.80
Dominion Equity	6.27	6.53
xDreyfus	15.44	16.85
Entarea Investment	5.29	5.34
European Growth	6.53	7.13
Executive Fund of Cdn	7.77	8.15
Federated Financial	5.40	5.90
Federated Growth	7.84	8.57
xFidelity Trend	33.11	35.99
Fonds Collectif A	7.13	7.75
Fonds Collectif B	5.13	5.29
Fonds Collectif C	8.93	9.70
Fonds Desjardins A	4.91	——
Fonds Desjardins B	4.63	——
Fraser	12.88	12.94
Gis Compound	9.15	10.00
Gis Income	4.19	4.58
Growth Equity	6.22	6.80
Growth Oil and Gas	18.29	——
Guardian Growth	7.44	8.14
Harvard	10.09	11.03
Investors Growth	10.53	11.45
Investors Intl Mutual	7.57	8.24
Investors Mutual	5.40	5.88
Keystone Canada	9.07	9.96
xKeystone Cust S-1	23.17	25.28
xKeystone Cust S-4	7.10	7.76
xKeystone Cust K-2	7.87	8.59
Le Fonds P.E.P.	4.19	4.60
xLexington Research	17.74	19.39
Molson M Fund	4.03	4.13
Mutual Accumulating	5.57	6.09
Mutual Bond	8.55	8.93
Mutual Growth	6.20	6.78
Mutual Income	6.37	6.96
Natrusco	12.44	12.94
Natural Resources	6.98	7.63
xOne William Street	17.22	17.22
Pension Mutual	11.66	12.74
Pret et Rev.	7.56	8.27
Provident Mutual	6.74	7.33
xPutnam Growth	14.14	15.45
Radisson	4.54	4.99
Regent Fund	9.92	10.84
Royfund	5.33	5.50
Spec	10.33	11.35
xTV Electronics	11.18	12.19
Timed Investment Fund	6.54	6.57
United Accumulative	11.04	12.07
Universal Svgs Equity	5.66	6.19
Western Growth	5.24	5.73
York Fund of Canada	3.89	4.23

x—Fonds americains.

RAPPORTS FINANCIERS

Fraser Companies

Dans le premier semestre de 1967 les bénéfices nets de Fraser Companies n'ont été que de $550,954 comparativement à $1,914,607 dans la période correspondante de 1966. Ces bénéfices représentent des gains de 0.25 et 0.86 cents par action.

Dans ses remarques aux actionnaires, M. P. L. Hovey, président, souligne que cette réduction est attribuable à l'explosion qui est survenue dans l'usine de Newcastle le 27 avril dernier et qui a réduit la production pendant plusieurs semaines. Les ventes, dans le premier semestre de 1967, au total de $36,086,293, ont été quelque peu supérieures à celles de la période correspondante de 1967. Au cours de la période sous revue la société a également changé ses méthodes de calcul de la dépréciation selon les recommandations formulées par ses vérificateurs.

Texaco Canada

Le revenu net de Texaco Canada Limited pour le second trimestre de 1967 s'est élevé à $3,779,000, ou 38 cents par action commune, comparativement à $2,882,000, ou 29 cents par action, pour le même trimestre de 1966.

Les bénéfices pour les six premiers mois ont atteint la somme de $8,565,000, ou 87 cents par action, comparativement à $6,908,000, ou 70 cents par action, pour la même période l'an dernier.

Le président de Texaco, Frank M. Dawson, a fait remarquer que les éléments qui ont contribué à l'accroissement des profits proviennent d'améliorations dans tous les domaines de l'exploitation et d'une augmentation des ventes engendrée en partie par l'Expo 67. Il a déclaré que l'augmentation obtenue durant le premier semestre ne devrait pas nécessairement être considérée comme une indication du taux de croissance pour l'année entière de 1967.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes: de fantaisie. McIntosh $3.50, Russet $4.50 à $5, Délicieuses $5 la boite à verger, catégorie C $2.25 à $2.75. McIntosh C $2 à $2.25. Transparentes $5 à 5.50; C $4.50.

Asperges: $7 à $7.50 les 24 livres.

Blé d'Inde: .40 à .50 la doz.

Betteraves: .60 à .70 le paquet de 12, $2.25 à $2.50 pour 50 livres.

Bleuets: $5 à $6 les 11 pintes.

Brocoli: $2.50 à $2.75 la doz.

Concombres: no 1 $3 pour le boisseau de 6 doz., no 2 $1.50 le boisseau de 6 doz.

Carottes: no 1 .75 la doz. de paquets, $3 le minot.

Ciboulette: .70 la doz. de paquets.

Choux fleurs: no 1 $3.50 à $4 pour 12, no 2 $2.50.

Choux verts: no 1 $1 pour 16, Savoy $2.50 à $2.75 pour 12.

Choux chinois: no 1 $2.75 pour 12.

Epinards: $2 les 12 cellos de 10 oz. et $2 le boisseau.

Chicorée-escarole: $1.50 pour 16.

Choux rouges: $2 pour 12.

Céleri: no 1 $3.75 le paquet de 2 doz., no 2 $1.75 la doz.

Fèves vertes et jaunes: $1 à $1.25 pour 20 livres.

Framboises: no 1 $2.25 à $2.75 la doz. de chopines, no 2 $1.75 la doz. de chopines.

Fèves jaunes: $2 à $2.75 les 20 livres.

Laitue: frisée $1.50 la boite de 18; la Boston, $1 à $1.25 le cageot de 16, Iceberg no 1 $1.50 le cageot de 18, Romaine $1 le cageot de 18.

Oignons gros: en paquets .90 à $1 la doz.

Oignonets: .40 à .50 la doz. de paquets.

Echalotes: .40 à .50 la doz. de paquets.

Pois verts: $3.25 pour 20 livres.

Pommes de terre: nouvelles, no 1: $1 à $1.25 les 50 livres, no 2: .75 les 50 livres, les petites: $1.25, lavées: $1.50 le minot.

Persil: .40 à .50 la douz.

Poireaux: .90 à $1 la douz.

Rutabaga: nouveau: $1.50 pour 50 livres, no 1: $2.50 les 50 livres, petits: $2.50 les 50 livres, $5.50 le boisseau .40 à .50 pour six.

Radis: .60 la douz. de paquets, $2 $2.25 les 30 cellos de 6 onces.

Rhubarbe: petite: .50 la douz. de paquets, grosse: .50 la douz. de paquets.

Savoy: $3 pour 12.

Grenailles: $1 pour 50 livres.

Tomates: rouges no 1: $5 à $5.50 pour 20 livres, Roses no 1: $5 à $5.50; no 2: $4.

Marreau: $1.50 la douz.

Zicchunu: $1.50 pour 20 lbs.

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Mark	.2688
Angleterre	Schilling	2.9977
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.20
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0217
Brésil	Cruzeiro	.4000
Chili	Escudo	.1925
Danemark	Couronne	.1550
Espagne	Peseta	.0180
France	Franc	.2195
Hollande	Florin	.2983
Italie	Lire	.007124
Japon	Yen	.002973
Mexique	Peso	.0861
Etats-Unis	Dollar	1.07 19/32
Norvège	Couronne	.1505
N.-Zélande	Dollar	1.49
Pérou	Sol	.0103
Suède	Couronne	.2089
Suisse	Franc	.2487
Tchécoslovaquie	Couronne	.1497
Venezuela	Bolivar	.2395

TORONTO

par la PRESSE ASSOCIEE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
Abitibi	6675	$9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛
Acklands	4380	$11½	11⅛	11½	+ ½
Alta Gas T	430	$38	37⅞	38!	
Alta Gas w	225	870	870	870	+15
Alta Nat	350	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅜
Algc Cent	622	$7⅞	7¾	7¾	
Alg Cent W	700	325	320	320	— 5
Algoma St	1249	$25½	25	25⅜	+ ⅜
Alcan	1665	$31	30⅞	30¾	+ ⅜
Alcan pr	425	$38	37½	37½	+ ½
Alumin 2p	152	$44	43½	43½	— 1
Arg CT 4½	216	$36⅜	36⅜	36⅜	
Anthes A	2655	$31½	31⅛	31½	+1⅛
Args 260 p	100	$46½	46½	46½	— ¼
Argus C pr	265	$11⅛	11⅛	11⅛	
Asbestos	650	$22¾	22½	22½	— ½
Atl Sugar	1600	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Atl Sug A	100	$20½	20½	20½	
Auto Elec !	160	$7¼	7¼	7¼	
Avco Dlt p	25	$30C	300	300	
Bank Mtl	3781	$12¾	12½	12½	— ⅛
Bank N S	1390	$15	14⅞	15	
Bartaco	600	345	330	345	+30
Beauty C	500	300	300	300	
Beaver L	75	$35½	35½	35½	— ¼
Becker B p	410	$9⅝	9¼	9¼	— ¼
Bell Phne	6591	$48	47¾	47⅞	— ⅛
Bow Valy	1575	$15¾	15½	15½	— ¾
Bow Vly w	425	800	775	775	—25
Bramalea	1450	$12¾	11¾	11¾	— ¾
Bramal w	1200	650	540	550	—100
Brazilian	2220	$11½	11¼	11½	
Bright !	25	$74¼	74¼	74¼	
BA Constr	226	$6¾	6½	6¾	+ ¼
BA Oil	2396	$39	38¾	39	+ ¼
BC Forest	800	$19½	19½	19½	+ ¼
BC Frest p	200	$52¼	52¼	52¼	+1¼
BC Pack B	145	$19	19	19	
BC Sugar	110	$35	35	35	— ¼
BC Sugar p	169	$18½	18½	18½	
BC Phone	412	$68½	68	68	— ½
BCPh 5¾ p	25	$100	100	100	+ ⅜
Br Intl Fin	400	175	170	175	
Buntin Rid	300	$11	10½	11	
Burns Fds	295	$14¾	14⅜	14¾	+ ¼
CAE Ind	5590	$11⅞	11¾	11¾	
Calgary P	1200	$24¾	24½	24⅝	— ⅛
Calgry P p	220	$92	92	92	
Calgy 540 p	40	$108	108	108	
Can Bread	200	$11¾	11½	11½	— ¼
Can Cem	150	$37¼	36¾	37¼	
CCC Stone	1000	$80	80	80	+51
Can Iron	400	$20⅞	20¾	20¾	
Can Malt	100	$23½	23½	23½	+ ½
Can Perm	515	$10¾	10¾	10¾	— ¼
C Safway p	210	$90⅛	90⅛	90⅛	
CSL	125	$32	31¼	31¼	—1½
CSL pr	100	$6	6	6	
Cdn Brew	80251	$7¾	7⅝	7⅝	
C Brew Ap	25	$39	39	39	— ¼
C Brew Bp	200	$46½	46	46½	+ 1
CB Alum A	250	$16	16	16	
CB Al A w	200	105	105	105	
CB Al B w	600	105	100	100	—20
Cdn Can A	265	$12¼	12	12¼	+ ¼
C Chem w	200	405	400	400	—30
CC Manag	260	$70¼	70	70	— ½
C Curtiss	1400	84	80	80	— 4
C Dredge	200	440	440	440	
Cdn Equty	300	315!	310	315	+10
CGE pr	75	$40½	40½	40½	
CG Invest	100	$57	57	57	
C Goldale	300	$11	11	11	+ ½
C Hydro	2135	$21¼	21	21	
C Imp Bnk	1333	$68¾	68½	68½	— ¼
C Ina Gas	282	$11⅛	11⅛	11⅛	
CIL	260	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
C Marconi	600	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
CPR	2073	$72⅛	71⅞	72⅛	+ ⅛
CPR pr	2765	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
C Petrofin	390	$15	14⅞	15	!
C Refract	225	$13½	13½	13½	
Cdn Tire A	550	$23½	23½	23½	+ ¼
CUtil 6 pr	25	$100	100	100	— ½
C Westing	216	$18	18	18	
Caribben	111	195	195	195	— 5
Chemcell	200	$10⅝	10½	10⅝	
Chemcl 1 p	100	$17	17	17	—1½
Chrysler	326	$53	53	53	+ 1
Clairton	270	$11	10⅞	11	
Coch-Dun	25	$28!	28	28	
Codville A	250	435	435	435	
Columbi p	295	$17	17	17	
Cominco	2053	$29½	29⅛	29½	+ ½
Compro	200	305	300	305	+ 5
Compr Ap	300	$12⅞	12⅞	12⅞	
Computr	200	$9	8¾	8¾	+ ¼
Conduits	210	460	460	460	
Con Paper	345	$36¼	35¾	36	
Con Pap w	750	650	625	650	+30
Con Papr p	1650	$25	24¾	25!	+ ¼
Cons Gas	5182	$20	19½	19⅞	— ⅛
Corby vt	40	$32	32	32	
Corby B	212	$27¾	27¾	27¾	
Crain R L	380	$53¼	52½	53	+ ½
Creslbrk	100	$7⅞	7⅞	7⅞	
Crwr Zelir	120	$52	52	52	—1¼
Crush Intl	950	$12	11½	11⅞	+ ⅛
Cygnus A	200	390	390	390	+15
Dale-Ross	175	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Dale-R pr	200	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Disil Seag	550	$38⅞	38¾	38¾	
Dome Pete	1156	$61	60¾	60¾	— ¼
D Bridge	465	$19	18⅝	18⅝	— ⅛
Dofasco !	1282	$24¼	24⅛	24¼	+ ⅛
Dofasco p	35	$92	92	92	
D Magnes	220	$6½	6½	6½	
Dosco	100	$7	7	7	
Dom Store	1325	$17½	17¼	17¼	— ¼
Domtar	2369	$14¾	14½	14¾	— ⅛
D Textile	925	$21	21	21	
Dupont	145	$29¾	29¾	29¾	— ¼
Emco	1370	$17⅛	16¾	16¾	— ⅛
Emp Life	300	$11¾	11⅛	11¾	+ ½
Falcon	1523	$90	89	90	+ 1
Fam Play	275	$36¼	36	36¼	+ ¼
Fed Grain	1100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Fleet Mfg	4500	180	175	180	
Ford Cnda	435	$175	169	175	+ 7
FPE Pion	275	$27½	27½	27½	
FPE Pn pr	100	$110	109	109	— 1
Fraser	565	$22¼	22	22	
G Develop	300	$12½	12½	12½	
GMC	239	$91	91	91	
Goodyear	10	$210	210	210	— 1
G Mckay A	2001	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Greb Ind	200	$9	9	9	+ ⅜
GL Power	300	$22¼	22¼	22¼	— ¼
Gt W Life	110	$58⅞	58⅞	58⅞	— ⅜
Greyhnd	1705	$14⅞	14⅝	14⅝	
Guar Trst	225	$10	10	10	
Hard Corp	150	$17	17	17	
Hard Crp A	625	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Hawker S	925	380	370	380	
Hays Dna	2100	$11½	11½	11½	+ ⅜
Home A	926	$21¼	21	21¼	+ ¼
Home B	250	$23½	23½	23½	
Horne Plt	2900	345	340	345!	+ 5
HB Oil Gas	1376	$38⅜	37⅞	37⅞	—1⅛
Huron Eri	25	$9⅞	9⅞	9⅞	
Husky Oil	575	$18	17⅞	18	+ ⅛
Husky A pr	230	$50¼	50	50¼	
Husky B pr	60	$50¾	50¾	50¾	— ¼
Husky C pr	300	$62½	62¼	62½	+ ¼
Husky D w	578	925	915	915	—10
Imbrex	200	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Imp Oil	4476	$67	66½	66¾	— ⅜
Imp Tob	550	$14⅜	14¼	14¼	+ ⅛
Imp Tob pr	400	$5¾	5¾	5¾	
Ind Accept	620	$23⅜	23⅜	23½	
Ind Adhes	200	$7¾	7¾!	7¾	+ ⅛
Ind Minerl	355	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
Ind Wire	865	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Ingersoll	750	$24¾	23⅞	24¾	+4¾
Inglis	1765	$10⅛	10¼	10¼	— ½
Inland Gas	1450	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Inland G p	400	$17½	17½	17½	+ ⅛
Inspiratin	400	175	175	175	+ 5
Inter-City	100	$15⅞	15⅞	15⅞	
Intr Cty wt	250	375	375	375	
Int Bronze	235	$22	21	22	
IBM	25	$540	540	540	
IMC !	525	$40¼	39½	40¼	— ¼
Int Nickel	3065	$110¾	110	110½	+ ½
Int Util	3705	$36½	36¼	36⅜	— ⅛
Int Util pr	975	$36⅜	36¼	36⅜	— ⅛
Intpr Pipe	2270	$23⅜	23	23¼	+ ¼
Int Pipe w	785	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Intpr Steel	900	465	450	450	
Inv Group	2150	$10½	10½	10½	
Inv Grp A	1575	$9⅜	9⅛	9⅛	+ ⅛
ITL Ind	1170	$38½	38	38½	+ ½
Jamaic PS	100	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
James Stl	318	400	400	400	
Jeff	17718	$51	49	50½	+ ¾
Jeffersn w	5305	$42¼	39¾	41⅜	+1⅜
Jockey C	1686	320	315	320	!
Jockey A p	200	$9⅛	9⅛	9⅛	
Jockey 2 p	400	$7¾	7¾	7¾	
Kelly D A	4100	$5⅛	5½	5⅛	+ ⅜
Kelsey H	100	$15½	15½	15½	— ½
Labatt	2945	$29⅛	28¾	29¼	+ ½
LOnt Cem	450	440	440	440	
Laura Sec	100	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Lau Fin	200	485	480	485	— 5
Lau F 63w	300	68	68	68	
Levy !	2685	$26½	25¾	25¾	— ¾
Levy B pr	1085	$23	22¾	23	
Life Invest	235	$7⅝	7	7⅛	
Life Inv wt	1000	175	170	170	— 5
Lob Co A	600	$7¾	7⅛	7⅛	+ ⅛
Lob Co B	1225	$7¾	7¾	7¾	
Loeb M	1250	$12½	12¼	12½	
Maclean H	160	$57⅝	56⅛	56⅛	—1¾
MB Ltd	4740	$29	28¼	28½	+ ⅝
Mjana El	985	$19½	19¼	19¼	
Manoir In	400	350	350	350	!
M Lf Mills	190	$19½	19⅜	19½	
Maritime	257	$21½	21½	21½	
Mass-Fer	2205	$22¼	22	22¼	+ ¼
MEFC	125	315	315	315	
Met Stores	525	$29	27¾	27¾	— ¼
Met Stors p	210	$20	20	20	
MGFM	225	250	250	250	
Mlt Brick	400	380	380	380	— 5
Mon Food	750	$10	10	10	!
Montex pr	250	$6¼	6¼	6¼	
Mont Loco	510	$15½	15½	15½	
Mont Trst	110	$15½	15½	15½	
Moore	5436	$31¾	31	31½	
Morse B	100	$22½	22½	22½	— ½
Morse pr	75	$59	59	59	
Murphy	2125	$7⅛	7⅛	7⅛	
Nt Contain	363	$7⅞	7⅞	7⅞	!
Nat Drug	250	$10	10	10	
Nat Drug p	25	$13	13	13	
Nat Groc p	100	$26⅛	26⅛	26⅛	
Nat Hees	200	120	110	110	— 5
Neon	205	$7⅛	7⅛	7⅛	— ¼
Noranda	1612	$55⅞	55¼	55⅞	+ ⅜
Nor Ctl G	2212	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅛
Nor Ctl G p	300	$21½	21½	21½	— ½
Ocean Cm	220	$19	19	19	
Ogilvie	720	$13¼	13	13¼	+ ¼
Dnt Steel	100	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Oshawa A	11077	$45	44½	44⅞	— ⅜
Pac Pete	1804	$17⅞	17⅛	17⅞	— ¼
Pemb	10160	$15¼	14⅞	15¼	+ ⅜
Phillips Cb	155	$54	54	54	+ ¼
Pow Corp	1395	$10⅛	10	10⅛	
Prem Iron	100	180	180	180	+ 5
Price Com	1400	$12	11⅞	12	+ ¼
QN Gas	566	$10	9⅞	10	+ ⅛
QN Gs 63w	120	280	280	280	+ 5
Rank Org	2375	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Reichhold	435	$31½	30½	31¼	+1⅛
Revenue	220	$12½	12½	12½	
Robertson	275	$24	24	24	
P Nodwell	100	185!	185	185	
Rockower	2500	$7	6⅞	6⅞	— ¼
Rockwell	250	$37	36	37	— ¼
Ronalo Fd	200	$15	15	15	
Rothman	2700	$27¼	27	27	— ¾
Royal Bnk	5902	$16½	16¼	16½	+ ⅛
StL Cem A	250	$22¼	22¼	22¼	
StL Cem w	200	275	275	275	
St Maurice	1000	34	34	34	+ 3
Sciodo	1193	$10⅞	10¾	10⅞	
Scyvette	100	300	300	300	— 5
Secur Cap	100	310	310	310!	+20
Shell Inv p	985	$33½	32⅞	32⅞	— ⅛
Shell Inv w	3585	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅛
Shell Can	1771	$30	29½	29½	— ¼
Shop Save	150	$13⅞	13⅞	13⅞	
Simpsons	774	$29½	29½	29½	+ ¼
Simpson S	280	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅜
Simp Srs rt	6907	64	60	61	+ 1
SKD Mfg	200	$6	6	6	+ ⅛
Slater Stl	2130	$11	10⅞	11	— ⅛
Sogemine	140	$14½	14½	14½	+ ¼
Southam	25	$45	45	45	
St Paving	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
ST Radio	50	$35½	35½	35½	
Steel Can	6006	$24⅜	23⅞	23⅞	— ¼
Steinbg A	2020	$19¼	19!	19¼	+ ¼
Supiest od	990	$25	24½	25	
Tomblyn	100	$23¾	23¾	23¾	+ ½
Tuncord	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Texaco	1220	$29	28¾	28¾	— ½
Texaco pr	213	$80	80	80	
Thom N P	25	$31	31	31	
Tor Dm Bk	950	$14	13⅝	13⅝	— ⅜
Tor Iron W	100	$32	31¾	32	
Traders A	410	$9	8¾	8¾	— ⅛
Trader A p	1100	$23½	23	23½	+ ½
Tr Can PL	3280	$31½	31⅛	31¼	+ ⅛
Tr Con Pl p	173	$48	47¾	48	+ ¼
Tr Can P w	1160	955	955	955	+15
Trans Mt	810	$21⅛	21	21	
Trans PPL	200	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Un Carbid	585	$20⅛	20⅛	20⅛	
Un Gas	5805	$15!	14⅞	15	
Union Oil	100	$42	42	42	— 1
U Corp A	100	$25⅜	25⅜	25⅜	
U Corp pr	100	$26⅜	26⅜	26⅜	
Un Wburn	3432	$5¾	5½	5¾	+ ¼
U Sections	225	$8	8	8	!
Versatd	2253	$8¾	8½	8⅝	+ ⅛
Versatile	445	$38¾	38¼	38¼	— ¼
Vic G Tr	2100	$13½	13½	13½	
Wajax	300	$15	15	15	+ ½
Wainoco O	2500	85	80	80	— 5
Walk GW	1995	$35⅛	34½	35	+ ⅜
Wct Equip	103	$5¼	5¼	5¼	+65
Weldwod	525	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Westc'st	2845	$29	28½	29	+ ¼
West Ind	200	235!	230	230	—10
West Ind A	100	370	370	370	— 5
Westeel	226	$25½	25⅛	25½	+ ½
W Brdcast	1050	$17¾	17	17¾	+1¾
W Cdn Seed	1201	235	230	235	+10
W Pacific	1050	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Weston A	1354	$18⅜	18¼	18¼	— ⅛
Weston B	1840	$18⅞	18½	18⅜	— ⅛
White Pas	1060	$18½	17¾	17¾	— ¼
Woodwd A	2404	$15½	15¼	15⅜	
Zellers	355	$29⅜	29¼	29½	
Zenith	1590	190	185	185	+ 5

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
Acme Gas	1000	18	18	18	
Advocate	600	295	290	295	+ 1
Agnico	100	155	155	155	
All Pitch	2000	12	12	12	— 1
Am Larder	1000	22	22	22	+ ½
Am Moly	700	12	12	12	— 1
Ang Ruyn	8450	113	110	110	— 1
Ang U Dev	7700	78	75	75	
Area	1925	420	410	415	+ 5
Argosy	1000	73	73	73	+ 5
Armore	2300	18	18	18	
All C Cop	700	65	65	65	
Aunor	300	255	255	255	+ 5
Bankfield	1000	7½	7½	7½	— ½
B-Dau	1000	12½	12½	12½	— ½
Bethlm	2400	600	600	600	
Big Nama	2250	23	23	23	
Black Bay	1000	7½	7½	7½	
BL Hawk	6200	30	27½	30	+2½
Bralorne	360	155	154	154	— 6
Broul Reef	7000	29	28	29	+ 1
Brunswk	2150	600	580	585	— 5
Calmor IB	2100	45	45	45	
C Mines	127706	85	79	83	+ 1
Camflo	1525	330	325	330	+ 5
Camp Chib	2100	875	860	860	
Camp RL	200	021½	21½	21½	+1¼
C Tung	3400	215	214	215	
C Dyno	250	152	152	152	+ 2
Cdn Keely	2300	7	6½	7	+ 1
C Lencourt	3000	14	13½	13½	—1½
C Malort	210	12	12	12	
C Nisto	19375	28	25	28	+ 3
Candore	2200	14½	14½	14½	— ½
Can-ter	1500	110	105	105	+ 5
Captain	1000	17	16½	16½	— ½
Cassiar	320	$16¼	16	16	— ½
Cent Pat	425	161	161	161	— 4
Chestvl	13000	28	27	27½	
Chib Kay	1000	12½	12½	12½	+ ½
Chib M	550	50	50	50	— 3
Chimo	4000	80	80	80	— 2
Coch Will	2300	88	88	88	— 1
Coin Lake	500	16	16	16	— 2
Comb Met	4000	16½	16	16	
Coniagas	500	46	46	46	— 4
Coniao	64000	50	47	48	— 2
Con-Key	2000	8	8	8	
C Bellek	500	6½	6½	6½	
C Callinan	8000	14	11	14	+ 4
Con Fordy	1124	285	280	285	
Con Gillies	2000	5	5	5	
CG Arrow	1000	18	18	18	— ½
C Holli	8000	65	61	65	+ 7
C Mogul	1625	360	355	360	
C Morisn	500	450	450	450	— 5
C Neg	157433	75	69	72	+ 2
Con Nichol	1000	17	17	17	
C Rambler	700	125	125	125	
C Red P	165370	46	41	46	+ 4
Conwest	870	620	610	620	+15
Coprcorp	2200	51	51	51	
Cop Fields	1832	138	136	137	+ 3
Cop-M	10900	27	25½	25½	—1½
Coulee	1000	36	36	36	— 1
Craigmt	175	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Cstland	1000	25	25	25	
Daering	8500	9½	8½	8½	
Deer Horn	2000	23	23	23	— 2
D'Eldo	65300	212	201	206	
Denison	507	$74	73	74	+ ⅜
Dicknsn	210	340	340	340	
Discovry	230	110	110	110	
Donalda	4500	19	18	18	
Dunraine	1000	50	49	49	+ 2
East Sull	1100	550	540	540	—15
Endako	825	$11½	11¼	11½	+ ¼
F Mar	1800	155	150	150	
F Orenada	1000	18½	18½	18½	+ ½
Frobex	2077	470	465	470	
Gnt Masct	3300	123	120	123	+ 3
Giant Yk	500	790	785	785	—15
Glenn	16300	26	24½	25	
Gold rm	37100	58	57	58	+ 3
Gortdrm	6525	280	273	273	+ 3
Gradore	1500	20	19½	19½	— ½
Grdroy	19204	65	62	65	+ 1
Granduc	211	500	500	500	
Granisle	1800	610	600	610	+10
Gren Pnt	68440	65	56	61	+ 5
Gulch	3000	25	24½	24½	+ ½
Gunnar	1525	219	205	219	+10
Hastings	600	138	136	138	
Headway	500	15½	15½	15½	+ ½
High-Bl	200	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Hollinger	925	$28	27	28	+ 1
Huds Bay	1280	$61⅛	60¼	61	— 1
Hydra Ex	1094	18½	18½	18½	+1½
Iron Bay T	500	335	330	330	— 5
Iso	800	135	135	135	
Joye Exp	500	17½	17½	17½	
Jelex	5000	35	34	34	+ 1
Joliet	18500	45	41	44	+ 3
Jonsmith	1000	17	17	17	
Joutel	3100	87	87	87	— 6
Kam Kotia	610	280	280	280	— 5
Kerr Add	2060	$15½	15¼	15¼	— ¼
K Anacon	1400	70	70	70	
Kid Coper	8400	70	70	70	— 1
Kirk Min	4000	8½	8½	8½	— ½
Kirk Twns	4000	16	15	16	+ 1
Lab Min	300	$31⅛	31¼	31⅛	
L Dufault	1775	$10⅛	10	10	— ¼
Lake Lyn	500	18	18	18	
La Luz	100	$12½	12½	12½	+ ¼
Langis	500	41	41	41	— ½
Leitch	2160	615	600	610	+ 5
Liberian	227	010	925	925	
LL Lac	2350	172	160	172	+ 8
Lorado	1200	79	79	79	+ 1
Louvicrt	3500	16	15	16	— ½
Macdon	8500	20½	20	20½	+ ½
MacL Msh	800	58	58	58	+ 3
Madsen	2966	/80	176	176	— 4
Malartic	2628	60	50	55	
Man Bar	225	20	20	20	
Martin	5500	21	20½	20½	— ½
Match	1000	10	10	10	— 1
Mattgml	850	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Maybrun	2500	10	9	10	+ 1
Mc Intyre	235	$83½	83½	83½	
McWat	6000	50	49	50	+ 1
Mentor	2100	60	60	60	
Merrill	4500	104	104	104	— 6
Meta	3000	9½	9	9	— ½
Midri	53300	170	158	166	— 4
Min-Ore	7000	10½	10	10½	+ ½
Mt Wright	3000	28	27	28	— 1
Multi	46300	178	156	170	+14
N Exp	13200	11	10	11	+ 1
Nealon	1050	6½	6½	6½	
New Ath	1000	22	22	22	
New Bld	7500	3½	3½	3½	— ½
N Cal	48800	42	32	39	+ 9
Newconx	3550	625	610	610	—15
N Goldvue	1500	5	5	5	— 1
N Harri	6500	19½	18½	18½	— ½
N Hosco	2500	189	185	189	— 1
N Imperial	9950	365	355	360	— 5
N Mylamo	6500	19	18	18	— ½
Newnor	6000	8½	8	8½	
N Que Ragl	350	540	530	530	—10
N Sen	13000	36	34	35	— 1
Nick Rim	6100	13½	13	13	— ½
Nrbask	23000	93	87	89	— 3
Norbeau	2000	32	30	32	+ 2
Norgold	2500	8½	8½	8½	
Norlex	6000	15	15	15	
Normetal	1025	380	380	380	
Norpax	1000	7½	7½	7½	— ½
Northcal	3000	21½	21½	21½	+ ½
North Exp	1000	24	24	24	
N Gate	15530	725	700	700	—10
N Rank	5000	29	28½	29	+1½
N Rock	500	38	38	38	
North Can	3200	145	143	143	— 4
N Beauc	500	82	82	82	— 3
Opemska	5120	$10	990	10	+20
Orchan	200	220	220	220	
Osisko	2000	54	54	54	— 1
Pamour	1600	225	224	225	+ 1
Paramaq	4000	7½	7½	7½	
Patino	321	945	940	945	+ 5
Pax Int	13500	17	16	17	+ 1
Pce Exp	200916	183	166	180	+ 5
Peerless	3000	10	10	10	
Pine Point	515	$51	50½	51	+ ½
Placer	1288	$35½	35⅛	35⅛	— ½
Porc Pay	4333	7½	7½	7½	
Pow Rou	4100	65	61	63	+ 3
Preston	470	$20	19½	20	+ ¼
Probe M	500	8	8	8	
Pyramid	1000	355	350	355	
Que Chib	1100	12½	12½	12½	+ ½
Que Man	1000	22	22	22	+ 1
Q Matto	10225	143	141	143	— 1
Quemont	3900	725	710	710	—15
Quonto	1250	5	5	5	
Rayrock	1400	129	125	128	
Rio Algom	663	$34¾	34⅜	34¾	+ ¼
Rio 580 Pr	25	$99	99	99	
Rio Alg c w	177	$18½	18½	18½	
Rix	10000	21½	21	21	
Roman	1693	$21½	21¼	21½	+ ¼
Rowan Cn	3000	10	9½	9½	— ½
Ryanor	3000	18½	18	18	— 1
Satel	12000	29½	27	27	— 2
Sherritt	1515	425	415	415	
Sil Eureka	210	109	109	109	
Silvrflds	1200	430	430	430	
Sil Miller	3000	16	16	16	
Silvmq	4500	27	26	27	
Siscoe	200	465	465	465	—10
Stanrck	9800	515	475	505	+35
Steep R	3330	675	665	670	+ 5
Sud Cont	5000	27	27	27	
Sullivan	1335	415	410	415	—10
Sunburst	2400	7	7	7	
Teck Corp	1475	495	490	490	— 5
Territory	1000	13	13	13	
Texmt	65700	111	106	107	+ 3
Texore	10750	24½	21	24½	+2½
Tormt	16500	5	5	5	— 1
Towag	47000	26	23	25	
Tribag	400	118	115	115	— 3
U Mining	1000	30	30	30	
U Asbestos	3111	480	470	480	
U Buffadn	5000	40	39	40	+ ¼
Un Keno	570	500	500	500	
Upp Can	200	144	144	144	
Urban Q	2000	12½	12½	12½	+ ½
Vespar	3000	43½	43	43	— ½
West Mine	6680	260	240	240	—20
White Star	2000	29½	29	29½	— ½
Wilco	4000	47½	46	46	— 1
Willroy	1000	75	75	75	
Windfall	1600	25	25	25	— 1
Win Eld	13700	21	19	19	— 2
Wr Harg	2600	146	135	140	+17
Yale Lead	1500	22	22	22	
Yk Bear	1800	278	273	273	— 5
Yukon C	1000	112	110	110	+ 2
Zenmac	7200	22	21	22	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Cgn Net
Alminex	2530	535	525	530	+ 5
Am Leduc	2600	18	17	17	
Anchor	5400	13	12½	12½	
Banff	4255	$16⅞	16¼	16¾	+ ⅜
CS Pete	500	240	240	240	+ 4
C Dehi	788	295	285	295	
CE Gas	15200	540	525	530	+10
C Gridoil	1920	740	725	740	+15
C Home	17890	375	350	350	—25
C Ll Pete	2181	19	19	19	
Cdn Sup O	1168	045	44½	44½	
C Del	34219	$18⅞	18	18½	+ ⅜
Charter O	9300	425	375	425	+50
Chieftan D	700	720	705	705	+ 5
C West P	100	136	136	136	— 4
Dynamic	1200	120	119	119	— 1
French Pt	2025	525	510	520	+ 5
Gr Plains	2200	$16½	16¼	16⅜	— ⅜
Gt COilsds	400	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Int Helium	2950	275	270	273	+ 3
Midcon	1600	43	41	43	
Mill City	1380	145	142	143	— 2
Nat Pete	2000	400	400	400	
N Cont	2000	38	38	38	+1½
NC Oils	200	510	50	51	+ 5
Numac	3410	395	380	395	+15
Numac wt	3020	82	80	80	+ 4
Permo	2180	20	20	20	
Petrol	3900	66	65	66	
Place G	16000	283	265	270	—10
Rang	11400	310	296	300	+ 3
Scurry	13995	$53⅜	51½	51½	— ¼
Spoon	19700	86	81	81	— 2
Triad	12900	235	226	227	— 6
U Can	11721	375	365	375	+15
U Canso w	500	185	180	185	+20
Vandoo	3500	5½	5	5½	— ½
Wespac	3500	21	21	21	
W Decalta	8333	305	296	300	— 5
Wilshire	300	730	730	730	— 5

Total des ventes : 2,522,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Changement	+0.29	+1.26	+0.90	—0.04
Clôture — 31 juillet	169.66	173.43	101.99	198.39
Haut — 1967	169.43	176.01	104.21	200.70
Bas — 1967	167.65	142.30	85.88	130.15

GM entend négocier un contrat équitable

Dans une déclaration officielle remise hier à la presse, le président du comité directeur de négociations des filiales canadiennes de la General Motors, M. Arnold G. Stapleton, a soutenu que "l'objectif de la GM est d'en arriver, par des négociations collectives libres, à un accord juste et équitable qui tiendra compte de la position économique de la nation tout en rendant justice aux employés, aux clients et au grand public".

M. Stapleton émettait cette déclaration à l'occasion du début des négociations en vue de la conclusion d'une nouvelle entente de travail entre la GM et le syndicat des ouvriers unis de l'automobile (UAW).

Rappelant que les ouvriers de la GM jouissent d'une protection spéciale contre l'augmentatoin des prix aux consommateurs, "l'indemnité du coût de la vie", M. Stapleton a dit espérer que les deux parties en viendront à une entente valable pour tous les intéressés "sans qu'il y ait ralentissement dans la production ni de pertes de revenus pour les employés".

"Les hommes et les femmes à l'emploi de la General Motors savent par expérience qu'ils peuvent s'attendre à continuer à participer d'une manière équitable aux gains économiques rendus possibles par l'augmentation graduelle de la productivité de la nation" de conclure M. Stapleton.

améri*CAINE*

Ventes		Haut	Bas	2 h.
59200	Atlas CP w	3⅞	3½	3½
400	Barnes Eng	34	33¾	34
8700	Brazil L&P	10¾	10⅛	10¾
6700	Breeze Corp	19¼	18¾	18⅞
6200	Bishop Ind	16⅛	15⅞	16
2800	Can Javelin	9⅞	9¾	9⅞
2400	Can Marconi	6	5⅞	5⅞
100	Cominco	30⅛	30⅛	30⅛
1500	Cott Corp	13½	13¼	13¼
1400	Creole Pet	37¾	37¼	37¼
4300	Dynalectron	14½	14⅜	14⅜
2800	Felmont Pet	12⅝	12½	12½
1700	Jeanette Gl	10	9⅞	10
3500	Md Johnson	32¼	31⅜	31⅜
10300	Molybdenum	50¾	49¾	50⅜
3000	Pancoas VTC	1½	1⅜	1⅜
200	Philips Elec	36¾	36¾	36¾
34200	Scurry Rain	49½	48⅛	49
3500	Seeman Bros	7⅜	7	7
700	Shatt Denn	8	—	—
10300	Syntex	84¾	83	84
800	Tech Oper	36¼	35¼	35⅝
400	Tri Cont w	48¼	47¾	48¼
1100	US Filter	9	8¾	9

Cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain était en hausse de ⅛ à $1.07 1/16 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling était en hausse de 5/16 à $3.00.

NEW YORK — Le dollar canadien a fléchi de 1/32 à $0.92 55/64 par rapport à la devise américaine. La livre sterling était en baisse de 1/32 à $2.78 9/16.

874-7111 ANNONCES CLASSÉES

HEURES D'AFFAIRES: de 9 à 5 heures
LE SAMEDI: de 9 heures à MIDI

101 PROPRIETES A VENDRE

DesRosiers

SERVICE RESIDENTIEL

OUTREMONT — COTTAGE CHANCE UNIQUE

Cette résidence vous est offerte à un prix très intéressant avec tous les avantages: au pied de la montagne, près université, collèges, transport, sur une rue très recherchée, grand salon avec boudoir, salle à dîner séparée. 5 chambres à coucher, garage: 2 voitures — exclusif. Mme R. Trudeau, 733-3668.

NOUVEAU BORDEAUX SPLIT LEVEL DETACHE

Façade pierre et brique comprenant 6½ pièces plus T.V. room (possibilité d'une 4e chambre à coucher) 1½ salle de bain, garage. Construit dans un secteur de choix sur un terrain paysager. Acheteur sérieux n'hésitez pas à ce prix de $27,000, dont $8,500, comptant. M.L.S. M. Robitaille, DU. 7-1910.

FABRE PRES PARC LAFONTAINE

Bonne propriété en brique contenant 7-4-5 pièces, salles de bain, gaz, 2 garages, revenus $1,884. Prix $16,500. Petit comptant. Faites votre offre. M.L.S. R. Randoin, 729-9382.

ROSEMONT

Lafond près Masson, 1 x 7 - 2 x 4 pièces. Triplex semi-détaché 30 x 45. Fenêtres aluminium. Garage. 5 minutes des magasins. Le rez-de-chaussée libre à l'acheteur. Doit être vendu pour septembre. Prix demandé $25,000. N. Boileau, 334-8530.

DUVERNAY — BUNGALOW-RANCH

Voici la maison idéale pour la ménagère qui veut économiser des pas. Tout sur un seul plancher. 6 grandes pièces plus un lavoir, vaste garage. Terrain ombragé de 7,500 pi. ca. situé dans la paroisse St-Maurice. Une vraie aubaine. Prix $16,000. R. Raymond, 663-1056.

ST-LAURENT — COTTAGE 5 CHAMBRES A COUCHER

Propriété détachée, solide, 8 pièces, paroisse St-Hippolyte, terrain 60' de façade, patio 28 x 16 au-dessus du garage. Maison idéale pour famille nombreuse, 3 salles de bain dont une attenante à chambre principale de 13½ x 22. Prix demandé $32,000. M.L.S. Jean Labrèche, 342-0660.

NOUVEAU BORDEAUX

Bungalow détaché, 4 chambres à coucher, salle à dîner, garage, propriété en parfait état. Prix $22,000. Comptant $7,000. C. Sénécal, 331-1988.

CARTIERVILLE

Duplex 2 x 5½ pièces. Propriété en pierre et briques, trois chambres à coucher, joli salon, grande cuisine moderne. Nous en avons vendu quatre, il nous en reste deux; à qui la chance! Site idéal près des transports, des écoles et d'un centre d'achats. Prix $25,000. Une exclusivité de Jacques Vallerand, 334-4705.

AHUNTSIC — DUPLEX

Luxueuse propriété détachée, 2 x 4½ pièces. Construite en 1965. Pierre naturelle et brique. Chauffage électrique. Garage en façade. Situé près église. Rue Waverly près Prieur, Gaston Guy, 721-2433.

NORD DE ST-ZOTIQUE

Rue DeNormanville, 4 logements: 1 x 8 - 1 x 7, 2 x 4 pièces, système de chauffage pour le bas, propriété très propre. Comptant $6,000. Balance à discuter. Revenu $3,264. l'an. Louis Benoit, 767-3258.

ARMAND DES ROSIERS INC.

845-1144

Courtiers en Immeubles
Membre de la Chambre d'Immeuble de Montréal

A BORDEAUX, cottage à revenu, grand terrain, église, école, 334-1423.

AHUNTSIC, ouest, face parc, duplex pierre, 3 ans, 2 salles bain, 7½, 3 salles bain, sous-sol fini, foyer, bar, intercom, laveuse vaisselle, tapis, fixtures de luxe, près train, cour, garages. $43,500. 334-9837.

AHUNTSIC, Nouveau-Bordeaux, luxueux duplex, 5½, garage, toutes commodités, hypothèque 7%, contracteur. 627-0408, 627-0615.

AHUNTSIC, propriété commerciale, 1 x 4 appartement et 2 locaux commerciaux à prix d'aubaine. $12,000. IMMEUBLES BEAUMONT INC. 322-7070 COURTIERS LICENCIES

AHUNTSIC nouveau Bordeaux, 11270 St-Réal, duplex semi-détaché, moderne, bas 5½ pièces fermées libres, sous-sol fini, comptant $7,000. Visibles appointements. Courtiers Immeubles Marquette 849-6134.

AHUNTSIC, duplex avec logement au sous-sol pour vente rapide à prix d'aubaine, $27,000. IMMEUBLES BEAUMONT INC. 322-7070 COURTIERS LICENCIES

AHUNTSIC 9720 SACRE-COEUR, DUPLEX NEUF, MODERNE, 727-5017.

AHUNTSIC ouest, Nouveau Bordeaux, bungalow détaché, 3 ans, 6 pièces, 2 salles de bain, sous-sol fini, garage. Comptant $10,000. Imm. Paul Dubuc, courtier. 334-0648.

AHUNTSIC, ouest, Nouveau Bordeaux, triplex, grand 6 pièces, libre, 2 salles de bains, sous-sol fini, garage double. Comptant $8,000. Imm. Paul Dubuc, courtier. 334-0648.

AHUNTSIC, cottage $16,500. Recton. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

AHUNTSIC, près station métro, duplex, bas 5 libre, comptant $10,000. Imm. Paul Dubuc, courtier, 334-0648.

AHUNTSIC, bungalow, belle occasion, réduit $23,500. Imm. Letellier, courtiers, 259-6753.

AHUNTSIC, triplex, prix $28,500. Loranger. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

AHUNTSIC, triplex luxueux, détaché 33½ x 48 coin de rue 1 x 6 — 2 x 4 sous-sol richement fini acajou, terrain magnifique, garages, idéal professionnel, $49,000. Comptant $12,000. 376-2710, 722-8859. IMM. BRUYERE INC., COURTIER

AHUNTSIC, cottage, 1-6, 1-3, cave, système, $3,500. Comptant, seulement $15,300.

MONTREAL-NORD, pour grosse famille, 2-7, $3,500. Comptant, seulement $14,800.

DES ERABLES-LAURIER, 2-6, 2-3, bas remodernisé, très propre, $5,000 comptant. IMM. GAREAU, 725-9111

ALFRED, cottage, comptant $2,000. Hamel. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

AMHERST, 1641-1643, logement, magasin. Prix évaluation municipale. 866-5355.

ANJOU, 6 pièces, garage, comptant $2,000. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ANJOU, duplex semi-détaché 5½ pièces, chauffage eau chaude, garage. Comptant $5,000. Accepterais échange bungalow. IMM. UNIC, COURTIER, 388-4896

ANJOU, 8-4 neufs, $10,000. Beaudry. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ANJOU, luxueux duplex 2 x 5½, sous-sol fini avec bar. Possibilité faire un logement. Système individuel. Comptant $3,500. 256-7150.

ANJOU, 7443 Belfroy, duplex, chauffage huile, sous-sol fini. 352-7130.

ANJOU, duplex neufs, 5½ fermés, garage, système, 2½ pièces finies au sous-sol. Prix $23,800. Comptant à discuter. Informations, 389-8563.

ANJOU, bungalow, prix $15,000. Eglise, école. Construction 5 ans. 352-3029.

ANJOU, prix d'aubaine, luxueux duplex neufs, 2-5½, sous-sol fini avec bar, garage, 2 systèmes chauffage, buanderie 1er plancher. Comptant $3,500. 8661, avenue Louvresse. André Gouin Construction Incorporé, 322-7643.

ANJOU, duplex libre, $4,000. Dussault. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ANJOU, 2-6, des Angevins, $5,000. Beaudry. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

AUTEUIL, Laval, Bungalow neuf, 5½, près Boulevard des Laurentides, $119. taxes, capital, intérêt 6¼%. 625-0587.

AUTEUIL — près plage, bungalow 6 pièces, sous-sol fini, chauffage eau chaude, foyer naturel, garage, grand terrain. Prix $25,000 Accepterais petit comptant ou échange pour chalet été ou duplex. 625-1800.

BELANGER, 40 logements, $50,000. Recton. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

BELLECHASSE, 6 x 4, revenu $1,520. Loranger. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

Belleville, très propre, offre. Beaudry IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

BERRI - Jarry, 1-8, 4-5, cave, façade 30', comptant $5,000. 669-4575.

BOIS FRANC - O'BRIEN, triplex moderne, $33,900. Imm. Letellier courtier, 259-6753.

Bolduc, Triplex, revenue $3,240. Loranger IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

Bordeaux 7x4, prix $5,400. St-Pierre IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

Boucherville, Cottage. Comptant 20,000 Dussault IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

BOUCHERVILLE
Bungalow 5 pièces, hypothèque C.M.H.C. 6 un quart pour cent. Disponible à l'acheteur sérieux. 655-9866.

BOUCHERVILLE, bungalow 7 appartements avec grand terrain, prix $8,500 comptant. 655-0358 après 5 heures.

BOUCHERVILLE, bungalow 5 pièces, garage paysager, libre à l'acheteur. PIUZE & HARVEY INC., COURTIER 381-3982, SOIR 524-0885

BOULEVARD GOUIN moderne, 2 magasins, 2 logements $3,600, revenus. Considérerais offre. Courtiers Immeubles Marquette 849-6134.

BOUL. GOUIN EST, coin 41ème Ave. station de service, prix $27,000 accepterais échange. P. Carrier 279-8414, soir: RE. 8-3824. IMM. ST-HUBERT INC. courtiers

Boul. Lapointe, triplex, $25,000. St-Pierre. IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

BOUL. PIE-IX, 2 x 5, semi-détaché, prix réduit, E. Bourdeau, 279-8414, soir: 661-1049. IMM. ST-HUBERT INC. Courtiers

Bourbonnière 4x4 détachés, $28,000. St-Pierre IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

Boyce, duplex, prix $14,000. St-Pierre IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

BROSSARD, bungalow 1964, 3 chambres à coucher, garage, près d'écoles, centre d'achat, etc. Prix $10,000, comptant $2,500. Paiement mensuel $115, cap., int. et taxes. Appelez Jean Beaudry, 672-3900 ou 676-8997. WESTGATE REALTIES, COURTIERS

BROSSARD, cottage luxueux construit en 1966, près du centre d'achats et moyens de transport. Terrain paysager et clôturé. Prix $17,500, très raisonnable. Appelez H. Fisher, 672-3900. WESTGATE REALTIES, COURTIERS

CADILLAC-Marseille, 2-6, cuisine moderne, système, cave. $19,500, comptant $5,000. Départ. 729-7970. Immeubles Roy.

CARTIER et Beaubien, triplex 1-5½, 2-3, système chauffage, 728-7433.

CARTIERVILLE, triplex moderne, 12392 Cousineau, 2-3, 1-6, libre, avec salle jeux, bar, table snooker, adjacent gare et club nautique, $35,000, comptant à discuter. Propriétaire, 688-2611.

CARTIERVILLE, cottage détaché, 6 pièces, 1½ salle de bain, sous-sol fini, Comptant $5,000. Imm. Paul Dubuc, courtier, 334-6162.

CHABOT, 5 logements, 1-7, 4-4, parfaite condition. Bien situé. Occasion. Courtier. IMM. IMPERIAL, 722-7605

CHAMBLY, reprise de finance, bungalow brique 1964, 5 pièces. Près d'une piscine. Comptant $1,300. Mme Thibault, 672-3900 ou 674-6789. WESTGATE REALTIES BROKERS

CHAMBLY, reprise de finance split-level, 1967, 4 chambres à coucher, 1½ chambre de bain, très grand terrain. Peut être à vous pour seulement $1,200 comptant. Appelez Jean Beaudry, 672-3900 ou 676-8997. WESTGATE REALTIES, COURTIERS

Charlemagne 5 logements. Revenu $4,476. IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

Châteaubriand, duplex, prix $20,000. Loranger IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

CHEMIN SAINTE - CATHERINE, Outremont, triplex meublé, $56,500. Imm. Letellier, courtiers, 259-6753.

CHEMIN STE-CATHERINE Outremont, $42,000. Comptant $5,000. Imm. Letellier, courtiers, 259-6753.

CHOMEDEY est, district Renaud, bungalow de 3 chambres, boudoir, 1½ salle de bain, grande salle de jeu, près écoles, magasins, autobus; propriétaire transféré: $17,500.; hypothèque 6%; au moins $4000 comptant; habitable automne, particulier; 669-8677.

CHRISTOPHE-COLOMB, 3-7, revenu $3,300. Comptant $5,000, Ramsay, courtier, 669-4575.

Cité Jardin, cottage, garage, $7,000. IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

CITE LAFLECHE, MAISON A 2 LOGEMENTS. $8,800. 676-0647.

Contrecoeur, 4 logements, $22,900 Hamel IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

COTE-DES-NEIGES moderne, détaché, 10 logements 3-5, 4-4, 3-3, pas chauffés $10,8[illegible] revenus, aubaine, $65,000. comptant raisonnable. Courtiers 849-6134. IMM. MARQUETTE, INC.

COTE ST-PAUL, 2-5, occupation immédiate, bas, comptant $3,000, Mme Lepage, 767-7685, Imm. Egan Inc., courtier, 766-3586.

101 PROPRIETES A VENDRE

Royal Trust

MONTREAL-NORD — HEBERT ET DE CASTILLE — Duplex semi-détaché, pierre et brique, 2-5½ pièces, 3 chambres à coucher, propre et en très bonne condition, garage, système huile, eau chaude, hypothèque existante avantageuse. Comptant requis $4,000. Soir: M. Edery, 729-4677. Jour: 381-9167.

AHUNTSIC OUEST — VERVILLE NORD HENRI-BOURASSA — SITE ENCHANTEUR — Cottage semi-détaché — pierres et briques — châssis d'aluminium partout — portes aluminium — 7½ pièces — salle à dîner — 1½ salle de bain — 3 chambres à coucher — très beau terrain paysager — très propre — bonnes conditions — accès facile pour métro — Soir: A. Rouleau, 389-3136 — Jour: 381-9167.

VILLE D'ANJOU — MONTPENSEE ET WILFRID-PELLETIER — "LE GRAND PRIX" split level détaché — 8 pièces finies — garage au niveau — 4 chambres à coucher — 1½ salle de bain — foyer naturel dans salle de jeux — très beau terrain paysager — comptant $9,000. ou plus — Soir: A. Rouleau 389-3136 — Jour: 381-9167.

PROPRIETAIRE TRANSFERE — DUVERNAY — COTTAGE 8 PIECES — 4 ch. à coucher — très grand terrain — occupation immédiate — comptant demandé $4,000 — offre — prix demandé 19,000. Soir: F. Couture, 322-9523 — Jour: 381-9167.

VILLERAY NORD — ST-DENIS ET EMILE-JOURNAULT — Très beau triplex semi-détaché, endroit tranquille à proximité du métro — garage chauffé — cave de 9 pieds — système de chauffage central pour le bas — comptant raisonnable — financement facile — devenez propriétaire pour le coût actuel de votre loyer — Soir: P. Gagnon, 334-2602 — Jour: 381-9167.

PLACEMENT

MONTREAL-NORD — CHARLEROI & PELLETIER — Coin commercial de 50 x 80 avec bâtisse comprenant 2 magasins et 1 logement de 5 pièces fermées érigée sur terrain de 24 x 45. Revenu actuel $3,120 — Toute offre sérieuse sera considérée — Soir: M. Edery, 739-4677 — Jour: 381-9167.

PLACEMENT — SEMI-COMMERCIAL — Revenu $8,580 — comptant demandé $10,000 — prix demandé $60,000 — Soir: F. Couture, 322-9523 — Jour: 381-9167.

Nous finançons l'achat ou la vente de votre propriété
ROYAL TRUST
Courtiers en immeubles
50, Place Crémazie — 381-9167

Curé Clermont, bungalow $18,500. Loranger IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

Demontigny, 6 logements $21,500. Hamel IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

Des Erables 6x4, revenue $3,660. Hamel IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

DORVAL, maison 5 appts, intérieur en parfait état, occupation septembre, $10,500. 631-5182.

DROLET 4444, 3 logis, 5 pièces, libre 1er septembre, $14,000. comptant $5,000, hypothèque avec propriétaire. Imm. André Vézina, courtier, 725-9788.

DUVERNAY, split 8 pièces, $20,000. Comptant $1,200. Imm. Letellier, 259-6753.

DUVERNAY, bungalow, sous-sol fini, construit 1962, commodités, 420 Joly.

DUVERNAY OUEST, cottage $13,500. Hypothèque 6%. Près Centre d'achats. Occupation immédiate, 2580 Hameury, 667-7614.

DUVERNAY, split-level, 6 appts, sous-sol fini, 2 chambres bain, laveuse de vaisselle, $18,000. Soir, 669-0470, pas d'intermédiaires.

DUVERNAY-OUEST, BUNGALOW STYLE RANCH, 7 PIECES, FOYER, PISCINE 16 X 32, TAPIS MUR-A-MUR, PAS D'INTERMEDIAIRES, $23,900. 667-9569, 351-1170.

DUVERNAY, Ville de Laval, duplex juste à la sortie du pont Pie-IX, logement du haut loué. Possibilité de louer sous-sol, près des écoles. Comptant minime. Terrain 42 x 131. Pour information: 944 boul. Vanier, ou téléphoner M. Jacques, 661-1860, ou M. Richard, 663-5770.

DUVERNAY ouest, bungalow détaché, 6, moderne, garage, intercome, près écoles, communications. Faut vendre — offre, courtier. IMM. BEAUCHESNE, 388-1171

FATIMA, 2 cottages attachés de 5 appts, propres. Prix $11,000 Conditions faciles. Près Pont Boucherville. IMM. R.L., COURTIER, 331-8434

FLEURY, près hôpital, 16-2½, air climatisé. Revenu $24,000. 729-8898. CHAS. COURVILLE, COURTIER

FOUCHER 8417 A 8421, 1-6, 2-4, EN BONNE CONDITION. PAS D'INTERMEDIAIRES. DU. 7-0567.

Garnier 3x6 Revenu $2,550. Coupal IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

GILFORD, placements comptant $5,000. Beaudry. IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

GOUIN EST 2319, duplex neuf détaché, garage, électricité, sous-sol, 384-6387.

GREENFIELD PARK, bungalow 5 pièces, moderne. Environ 10,000' terrain paysager. Comptant $6,000. 722-7939 IMMEUBLE DUCHESNE, COURTIER

GREENFIELD PARK, duplex neuf, moderne, garage, système, pierre, brique. 671-6417.

HECTOR, 2 x 4, prix $9,000. St-Pierre. IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

HENRI-JULIEN près Jarry, bon duplex, 2-6, 2e libre, aubaine, $15,900, comptant discutable. Bergevin, courtier, 387-7329.

HOLT, 5 logements, revenu $5,700. IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

IBERVILLE, revenu $6,240. Comptant $8,000. IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

JACQUES-CARTIER, nouveau projet de bungalows, très bien situé, près de Longueuil et nouveau tunnel, finition chêne complet, $14,950, comptant $1,000 maximum. Eligible au rabais provincial. 674-1107, 334-5725.

JEAN-TALON ouest 233, règlement de succession, $35,000. Propriétaire, 283-3957.

JOLIETTE, 4 logements. Revenu $2,100. IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

LAC BEAULAC, cottage hivérisé, 4 pièces, électricité, eau, tout fini, $2,800. Conditions sur 10 ans. Droits au lac. 688-0444

LAFLECHE, 1563 Stratton, triplex très moderne à vendre. Prix très modique. Informations: 665-4428.

Lafontaine, Triplex. Comptant, 2,200 Dussault IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

Lafontaine, 4-5 $5,000 offre Beaudry IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

101 PROPRIETES A VENDRE

FAUST

Laurier Faust, président

BOUCHERVILLE
Bâtisse commerciale rénovée en '65 avec logement de 6 pièces avec cour extérieure, patio, gazon — 2 hangars et garage. — Offre raisonnable acceptée. M.L.S. M. Labrèche, 679-6090 — Soirs, 674-6732.

BOUCHERVILLE
Maison 5 pièces, 2 terrains pour construction. Vente rapide $6,000. M.L.S. M. Labrèche, 679-6090 — Soirs, 674-6732.

BOUCHERVILLE
Bungalow, 5 pièces, grand terrain, résidentiel — réduit à $13,500. Informations: M. Labrèche, 679-6090. M.L.S. — Soirs, 674-6732.

CHAMBLY
Bungalow 5 pièces, avec garage et logement, sous-sol de 4 pièces. $16,900. M. Labrèche, 679-6090 — Soirs, 674-6132.

CHAMBLY
Bungalow luxueux avec abri et garage — 6 pièces et sous-sol semi-fini, $16,900. Informations: M. Labrèche, 679-6090 — Soirs, 674-6732.

NOUVEAU BORDEAUX
S/L grand modèle avec foyer naturel — Prix réduit — M.L.S. Y. Guyot, RE. 1-1101; soir, 738-8281.

OCCASION DANS VILLERAY
Triplex non chauffé, $17,000 — Près métro et écoles — Terrain 115' profondeur — Fenêtres aluminium — Egouts refaits à neuf en 1966 — Comptant $4,000. M.L.S. Y. Guyot, RE. 1-1101; soirs, 738-8281.

RIVIERE-DES-PRAIRIES
Rivière-des-Prairies — 39e Ave près boul. Gouin — Cottage 6 pièces — Sous-sol fini — Terrain 150 façade par 85 pieds — Prix $18,500. Termes faciles. Informations: M. E. Lirette, 381-1821; soir, 645-4793.

SAINT-LAURENT LOCATION IDEALE
Cottage pierre et Alcan — 3 chambres à coucher — 1½ chambre de bain — Salon, salle à dîner séparée — Propriété en parfaite condition — M.L.S. Cécile Bertrand, RE. 1-1101; soirs, 334-0171.

Ouest — RE. 1-1101
Est — DU. 1-1821
Ville Mont-Royal — RE. 1-1103
Châteauguay — 691-3050
Oka — Ligne directe 473-9224
Longueuil — OR. 9-6090

COURTIERS
Membre de la Ch. d'Imm. de Mtl

BUNGALOW A DUVERNAY

500 RUE JOLY, 5 chambres à coucher, chauffage eau chaude. Jetez un coup d'oeil à l'extérieur et appelez Richard Bano, Société de Fiducie du Québec, courtiers, 875-2063, soir: 384-3832.

Lajeunesse commercial, $4,620 revenu $33,600 IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

LASALLE près Lachine, duplex neufs, chauffage électrique, 5½, 5½, salle jeux finie, garage double, $27,200 Lordbert Inc. 365-4611.

LA TRAPPE, OKA, 3 propriétés 4, 5 et 6 pièces, (6 contient four encastré) modernes, eau chaude. Prix à discuter. Interurbain, 479-8501.

LAURENDEAU, Ville-Emard, coin de rue 4-4½, pas chauffée, site commercial et résidentiel. PIUZE & HARVEY INC., COURTIER 381-3982, SOIR 524-0885.

LAURIER Garnier, site commercial, 1-8, 4-4, cave, sysytème, garage, $3,804 revenus. Comptant $6,000. Courtiers 849-6134 IMM. MARQUETTE INC.

2162 LAURIER EST, bas, libre, 7 pièces, comptant $9,500, revenu $3,720. Tél. 722-2014.

Laurier duplex, prix $12,000. St-Pierre. IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

LAVAL, St-François, 5½, sous-sol semi-fini, garage. $13,800. 666-3461.

LAVAL, cottage 3½ neuf, garage, chauffage, terrain, $8,000. Soir: 622-7077.

LAVAL-DES-RAPIDES, luxueux duplex à prix réduit, faut voir. E. Bourdeau, 279-8414, soir: 661-1049. IMM. ST-HUBERT INC. Courtiers

LAVAL-DES-RAPIDES, bord de l'eau, duplex plus bungalow, sur terrain 30 x 300, quai, garage, aubaine $33,600. Imm. Beauchesne, courtier, 388-1171.

LAVAL-DES-RAPIDES, split-level 7 pièces, avec partie d'ameublement, 681-5[illegible]17, 271-5611.

LAVAL-DES-RAPIDES, 220 Giroux, joli bungalow moderne. Faut vendre rapidement cause départ. Réduit $16,500. Comptant $4,000. Hypothèque 6%. Imm. André Vézina, courtiers, 725-9788.

LAVAL-OUEST, maison hiver-été, face au lac, 5½, cave, garage, $8,500. 1758 Riviera, 626-3649.

LAVAL-SUR-LE-LAC, maison meublée, salon, salle manger, den, solarium, cuisine, buanderie, 8 chambres à coucher, 3½ salles bain, salle jeux, près golf, curling club, 435-2451 9 à 4, lundi au vendredi

LECLAIRE, 5 logements $6,000. Dussault. IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

LIEBERT, triplex. Revenu $3,960. Loranger. IMMEUBLES GOULET COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

LONGUEUIL, 358 Lafayette, près Métro, cottage 5 pièces, sous-sol fini, garage double, terrain 50 x 175. Libre. 526-3781, 256-9294.

LONGUEUIL et rive sud, pour acheter, vendre, échanger, consultez sans engagement les Immeubles Gueymard, courtiers. 677-5216.

LONGUEUIL, Domaine Normandie, rue De Lorraine, face parc et fontaine, 2 logements 5½, sous-sol fini avec 2 chambres supplémentaires. Toilette, lavoir et salle jeu. Terrain 11,000 pieds. $30,000. Comptant $8,000. Conditions faciles. 677-6164 ou 679-2090.

MARQUETTE 2-5, haut libre, cour, comptant $3,000. Ramsay, courtier, 669-4575.

MARSEILLE, joli duplex semi-détaché, 2-5 pièces, garage. Bien situé. Prix $25,000. Termes. IMM. VALVER, COURTIER 676-7761

MAURICE-DUPLESSIS, bungalow 9 pièces. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

MONSABRE, duplex libre, $17,000. Beaudry. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

MONTREAL-NORD, duplex neuf, 5425 Léopold-Pouliot. Revenu $4,140. 389-9935.

MONTREAL-NORD, 9 pièces, $2,000 comptant. Balance facile. Propriétaire. 321-7996.

MONTREAL-NORD, 11732, Langelier, 6-4½ neufs, chauffés, garage, revenu annuel $8,500. Directement du contracteur, 669-3852.

MONTREAL-NORD, luxueux duplex neuf, 2-5½, sous-sol fini, près école, autobus, centre d'achats. Charbonneau Frères Ltée, 11606 Désy, 322-2932.

MONTREAL-NORD, duplex, très moderne, sous-sol fini avec bar, près écoles, primaires et secondaires, centre d'achats. Raymond Gouin, Construction Ltée, 321-3421.

MONTREAL-NORD
TERRASSE DES ERABLES
PAROISSE STE-COLETTE
Duplex luxueux, neufs, modèles variés, 2-5½ pièces plus sous-sol fini de luxe avec salle de jeux, salle de bain complète, et 4 chambres à coucher. Construction et finition de première qualité. Près d'autobus, centre d'achats, église, écoles primaire et secondaire. Comptant $2,860, intérêt 7%.
CLAUDE LEGAULT CONST. LTEE
322-7070

101 PROPRIETES A VENDRE

PAROISSE
STE-THERESE-DE-BLAINVILLE

DUPLEX 2-5½

★ SALLE DE JEU FINIE
★ TERRAIN GAZONNE
★ ENTREE DE GARAGE ASPHALTEE
★ PRES ECOLE ET EGLISE

PRIX TOTAL $29,000
HYPOTHEQUE $26,000 AVEC SCHL
INTERET 6¾%
REMBOURSEMENT MENSUEL $220.
CAPITAL ET INTERET ET TOUTES TAXES COMPRISES, HAUT LOUE A $110.
VOTRE DEBOURSE MENSUEL EST DE $110.
LES ENTREPRISES GEVERS LTEE
DIRECTION: NORD SUR LE BOULEVARD LABELLE, ROUTE 11, JUSQU'A NOTRE ENSEIGNE AU COIN 20e ET BOULEVARD LABELLE.
INFORMATIONS 435-0747

VILLE DE LAVAL

Cottage 9 pièces, foyer, garage, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de jeu. Terrain bord de l'eau, 12,200 pi. Particulier, $30,000. 689-1315.

MONTREAL-NORD, duplex luxueux, semi-détaché, 2-5½, sous-sol fini. Toutes commodités. Aubaine, 387-5461, soir.

MONTREAL-NORD, boul. Désy, deux rues à l'est de Lacordaire, nord Henri-Bourassa, duplex neuf, pierre et brique, luxueux 2-5½, plus sous-sol complètement fini, zonage automatique, système chauffage eau chaude, garage près autobus, centre d'achats, écoles française et anglaise (classique, scientifique, générale). (Anglaise, 1ère à 7e année). Comptant $3,000 ou plus. Constructeurs. Charbonneau - Blouin, 259-2757 ou 322-4746.

NOTRE-DAME est, triplex luxueux, idéal pour professionnel, garage, immense terrain. Imm. Beauchesne, courtier, 388-1171.

N.-D.-G., Oxford, duplex détaché, 2 x 7 pièces, sous-sol fini, cuisine ultra-moderne, nombreux avantages, possession prochaine, $37,500, comptant discutable. Blanchard, courtiers, 486-4079.

N.D.G. Duplex 4½, 5½, bas vacant. HU. 9-2887.

NOUVEAU BORDEAUX, rue St-Réal, duplex semi-détaché, 7½ - 5 pièces, ultra moderne, $35,000, comptant $8,000. 486-4079.

NOUVEAU Bordeaux, face Centre d'Achats Normandie, split level grand luxe, 4 chambres coucher, salon, cuisine, dinette, salle jeux avec bar, garage niveau trottoir, terrain 80 x 90, comptant $8,000, prix $26,500, 331-5714.

NOUVEAU-BORDEAUX
2 duplex semi-détachés. Sous-sol fini, 11891 et 11885 James Morrice, 381-3681 9 a.m. à 6 p.m.

NOUVEAU ROSEMONT
LUXUEUX DUPLEX
MAISONS "MEDAILLON"
COMPTANT $3,000
4 MAISONS MODELES
Ouvert aux visiteurs tous les jours de 10 a.m. à 5 p.m. et de 7 à 9 p.m. Direction: par le boulevard Rosemont ou la rue Sherbrooke jusqu'au boulevard Langelier, tournez vers le nord jusqu'au bout sur Rodolphe-Mathieu.
LES ENTREPRISES A.-G. TREMBLAY
TEL. 259-1922 OU 254-4392

OMER-HEROUX, duplex, $27,000. Loranger. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ORLEANS, triplex, $28,800. Comptant $7,000. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ONTARIO, Pointe-aux-Trembles, bungalow 5 pièces, sous-sol fini, paysager, chance unique. PIUZE & HARVEY INC., COURTIER 381-3982, SOIR 524-0885

OUTREMONT, 2-7, 30 ans, système, cave, $38,000. Discutable. 937-4449.

OUTREMONT, duplex neuf, face parc, $65,000. 272-6719, Soir: 6-8.

OUTREMONT, belle propriété moderne, 2-6, sous-sol fini, garage 3 autos, Durocher sud Bernard, 849-0252, 388-7992. Pas d'agents.

OUTREMONT, grand 10 pièces, près école, cuisine, salle bain renovées, libre. 744-0307, 747-9682.

OUTREMONT

COTTAGE en pierre, semidétaché, 9 pièces, 2 salles-bain sous-sol fini, garage.

PAROISSE St-Germain coin rue, cottage semi-détaché, 6 pièces, 2 pièces finies au sous-sol, foyer naturel, garage.

PAROISSE St-Viateur près écoles, collèges, 7½ pièces, complètement redécorées à neuf, garage $25,000.

PAROISSE Ste-Madeleine, duplex détaché, 7-8 pièces, sous-sol fini, occupation rapide. Information M. Savoie. Soir 756-0147.

PAROISSE St-Viateur, cottage semi-détaché, 9 pièces, 5 chambres à coucher, 3 salles de bain, sous-sol fini, garage.

COTTAGE 9 pièces, 5 chambres à coucher, cuisine moderne, garage, propriété en excellente condition, $29,000.

INFORMATIONS:
M. AUDETTE
AUDETTE et AUDETTE, COURTIERS
272-4477 — SOIR: 334-0119

PIERREFONDS, bungalow neuf, 6 modèles différents, libre, taux 6 et quart pour cent, comptant $2,500. 15936 Perrault, 626-5114

1989-1991 PLACE ARTHUR-BUIES, Longue-Pointe, duplex, 5½, 6½, garage, $21,000. comptant $6,000. 521-7062.

P.-A.-T., bungalow, $15,800, Comptant $4,000. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

P.-A.-T., magnifique bungalow, $18,000. Loranger. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

POINTE-AUX-TREMBLES, BUNGALOW 5 PIECES FERMEES, TAPIS, PEINTURE DE 2 MOIS. 645-5775. 256-1452. MME LAURENDEAU.

POINTE ST-CHARLES, rue Charlevoix, un magasin et 4 logements, 2 garages. Comptant $15,000. Balance 7 p. cent. Demandons $30,000. Imm. Reed's Inc., 769-2718, soir Georges Marineau, 626-6318.

PONT-VIAU, 6 x 4½ fermées, façade 50 pds, semi-détachés, revenu $5,160. Comptant $10,000: 376-2710; 722-8859. IMM. BRUYERE INC. COURTIER

RACETTE, bungalow. Comptant $5,000. Hamel. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

REPENTIGNY, plusieurs bungalows, cottages, Loranger. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

REPENTIGNY
Rue Longueuil, split level 8 pièces, 4 chambres, sous-sol fini $15,500, $111 par mois, capital et intérêt, taxes. Pour occupation immédiate 6 pièces, chauffage électrique, terrain 80 x 100, $15,500.

St-Paul l'Ermite, cottage 7 pièces, $10,000, comptant $1,000. Les Ent. Repentigny Inc., 581-0220 — 581-9392 — 729-0993

REPENTIGNY, terrain 90 x 214, avec 2 maisons, 1 camp. 581-5826.

REPENTIGNY, bungalow 5 pièces, près du centre d'achats. Prix demandé $14,500. 722-7939. IMMEUBLE DUCHESNE, COURTIER

ROSEMONT, bonne propriété revenus entrée 220, cave, 2 garage, $5,064 revenue, [illegible]. Considérerais offre, cause départ. Courtiers Immeubles Marquette, 8[illegible]34.

ROSEMONT, 5342 Monsabré, 2-5, neuf, semi-détachée, salle de jeux, 722-5413.

101 PROPRIETES A VENDRE

ANJOU

POUR AUSSI PEU QUE $2,500 COMPTANT, DEVENEZ PROPRIETAIRE D'UN BEAU DUPLEX, A VILLE D'ANJOU, 2-5½ MODERNES, SOUS-SOL FINI, GARAGE, GAZON, CLOTURE, ASPHALTE, PRIX $25,800, BONI AUX 3 PREMIERS ACHETEURS, PATIO 10 x 10, COUR ARRIERE, PLUS TONDEUSE ELECTRIQUE, 100 PIEDS HOSE AVEC ARROSOIR BASCULANT, TELEPHONE GERRY LABELLE, 351-2740.

GREENFIELD PARK

6 MAISONS MODELES A VENDRE BLACK WOOD DRIVE, POUR INFORMATIONS APPELEZ
C. IELLAMO CONSTRUCTION INC.
671-4191

ROSEMONT, 4 logements non chauffés, modernes, excellent état, zonage commercial. Prix $34,000. M. Johnson, 484-2803. CROWN TRUST CO., COURTIERS 842-8362

ROSEMONT, triplex moderne, avenue paisible. Prix $24,000. M. Johnson, 484-2803. CROWN TRUST CO., COURTIERS 842-8362

ROSEMONT, 10e, revenus $7,020. DU. 9-6115. IMM. BEAU "LAC", COURTIERS

ROSEMONT, duplex moderne détaché, 4 chambres à coucher. 3 autres revenus. $32,000. 722-7939. IMMEUBLE DUCHESNE, COURTIER

ROSEMONT, 6 x 4, revenu $5,058. Succession. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, 2 x 5½, soubassement fini. Recton. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT 4e Avenue. Duplex $2900 comptant. 2-6. Bas libre. $21,900. Garage, soubassement immense. 272-4566, propriétaire.

ROSEMONT, triplex moderne. Prix $20,500. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, triplex, 5 pièces meublées, 12 minutes du métro, 722-8777.

ROSEMONT, revenu $5,976, Comptant $10,000. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, revenu 6,000. Prix 39,000. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, 6395, 12e, duplex 2-5, garage, sous-sol, $17,500. Comptant $5,000. Imm. André Vézina, courtier, 725-9788.

ROSEMONT, près hôpital Maisonneuve, bungalow 5 pces, sous-sol fini, foyer, idéal pour professionnel. Y. Goulet, 388-8515. IMM. ST-HUBERT INC. Courtiers

ROSEMONT, triplex, prix $35,000, 6207, 10e Avenue, pas d'agents.

ROSEMONT, 1 x 7, 2 x 4, $21,000. St-Pierre. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, duplex, comptant $3,000. Coupal. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, 4 logements, $8,000. St-Pierre. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, 6 x 3, moderne. Revenu $4,212. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, 6 x 4½, prix $28,000. St-Pierre. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ST-BASILE-LE-GRAND
Vous pouvez entrer dans votre maison avant la fin d'août. Soyez prêt pour la rentrée des classes. Nous disposons de quelques maisons à l'ancien prix. Intérêt 7 p.c. de la S.C.H.L. Vous bénéficierez des nombreux avantages qu'offre le parc St-Basile. Visitez nos modèles, notre bureau est situé sur la route No 9, 3 milles passé les lumières de trafic de St-Bruno, P.S. Acceptons vos baux. Inf. 653-3731 ou 653-2435.

ST-BRUNO, bungalow surélevé, 4 chambres coucher, salle jeu finie, garage niveau du sol, 1½ salle bain, terrain 82 x 99, $19,500. Acompte à discuter. Propriétaire transféré Ottawa. Après 6 hres, 653.6893.

STE-CATHERINE, bachelor, revenu $16,500. Coupal. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ST-DENIS-SAURIOL, triplex neuf, salle de jeux, garage. $42,000. Tél. 384-3203, 331-8448.

ST-FRANCOIS, faut voir pour croire, bungalow neuf, briques et pierres, foyer naturel, près église, centre d'achats, 5 minutes pont Pie-IX, venez voir et comparez prix, $13,450, 665-2641.

ST-FRANÇOIS, bungalow libre, $2,000. Beaudry. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ST-GABRIEL-de-Brandon, duplex. Informations, 835-4261 ou Montréal, 323-1001.

ST-HUBERT, bungalow style ranch, 3 chambres, garage. Paysager, cour arrière clôturée, 676-7349.

ST-HUBERT près Jarry, 2 x 5, site commercial, idéal pour maison appartements. M. Ferdinand, 342-2590. IMM. ST-HUBERT INC. Courtiers

ST-HUBERT nord Jean-Talon moderne, 2 magasins, 16 logements, $36,120. revenus. Conditions discutables. Courtiers 849-6134. IMM. MARQUETTE INC.

ST-HUBERT, près Faillon, 5 logis, sous-sol, garage zoné commercial, informations: M. Charbonneau. AUDETTE et AUDETTE, COURTIERS 272-4477, SOIR: 277-0280

ST-HUBERT, district résidentiel paisible, parfaite pour grande famille, 2 chambres, revêtements aluminium, maison 1½ étage, en parfait état, près des églises, écoles, centre d'achats, arrêt autobus; à vous pour $1,000 comptant et conditions faciles; H. Fisher, 672-3900. WESTGATE REALTIES, COURTIERS

ST-JUST, triplex pour professionnel. $37,000. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ST-LAMBERT, cottage détaché à vendre, 6 appts, $15,000, comptant: $5,000. Informations: 672-2447.

ST-LAMBERT, 6 logements, 2 garages. Location centrale. Revenu: $7,440. A être refinancer. Prix $56,000. Comptant $20,000. Mlle A. Dupuis, 672-3900 ou 671-4359. WESTGATE REALTIES COURTIERS

ST-LEONARD, cottage, 5 appartements, salle jeux, buanderie, bureau garage, terrain cloturé, près centre d'achats. 8530 Lacordaire, 323-4357.

ST-LEONARD, triplex moderne, 33 pieds façade, bon revenu, prix raisonnable, 7484 Verdier, près Jean-Talon, 728-9588.

ST-LEONARD duplex neufs, semi-détachés, sous-sol fini, $28,000. 6400 Suite, Dante Courtier, 321-7493.

ST-LEONARD, duplex de grand luxe, 2-5½ avec 2½ au sous-sol, salle jeux, avec bar, chambre froide, garage double. Chauffage eau chaude zoné. Tapis mur à mur tout compris. Revenu $203. 1er étage libre pour l'acheteur. Comptant $5,000. 331-5714.

ST-MICHEL, duplex 5 pièces, salle de jeu, $23,000. Propriétaire, 387-2884.

ST-MICHEL, duplex neuf. Prix $26,500 IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ST-MICHEL, duplex, comptant $2,000. Immeuble Primeau, courtier. 722-7894.

21e ST-MICHEL, cottage. Prix $13,300. Imm. Letellier, courtiers, 259-6753.

STE-ROSE, bungalow libre, $4,000. Beaudry. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

101 PROPRIETES A VENDRE

POUR LA FAMILLE DE DISTINCTION
BUNGALOWS
DE REVE
DE M. APRIL
STYLE COLONIAL AMERICAIN
MAISON MODELE
7040 GONCOURT
VILLE D'ANJOU
OUVERT POUR INSPECTION 2-5 HRS
7-9 HRS
MARCEL OUELLETTE — 351-7000

PLACEMENTS

6 logements neufs, isolés contre le bruit. Revenu $6,800. Comptant $6,000 et plus. Maison modèle, 8170 Hochelaga. Les Constructions Jacques Meunier Inc., 351-4710.

STE-ROSE, bungalow, 5 pièces, sortie 11 autoroute, $14,300. Toutes offres considérées, comptant discutable. 729-4211.

STE-THERESE (ferme) 20 minutes de Montréal, bungalow 7½ pièces meublées, tapis mur à mur, buanderie chauffage à l'huile, terrain paysagé, bord de l'eau, occupation immédiate. Information: M. Savoie. AUDETTE et AUDETTE, COURTIERS 272-4477, SOIR: 766-0147

SHERBROOKE, 7 x 4, revenu $6,732. St-Pierre. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

TETREAULTVILLE, magnifique duplex récent. Comptant $3,000. Imm. Letellier, courtiers, 259-6753.

TETREAULTVILLE, duplex commercial, aubaine à $25,000. 722-7939. IMMEUBLE DUCHESNE, COURTIER

TETREAULTVILLE, duplex moderne, coin de rue. $22,000. 722-7939. IMMEUBLE DUCHESNE, COURTIER

TETREAULTVILLE, duplex neuf, 2-5½, salle de jeux, garage, $25,500. 9707 Ste-Claire, 384-3203.

VARENNES, duplex semi-détaché, 2-5½ modernes, OL. 2-2027.

VERDUN, boul. Lasalle, 2-5, $12,900., offre raisonnable acceptée. Verdun Realties, courtier, Picard, 766-3541, 768-5427.

VERDUN, Galt, 2-5, terrain 25 x 122, garage, 220, seulement $15,000. Mme Lepage, 767-7685. Imm. Egan Inc., courtier, 766-3586.

VERDUN, Joseph, 4 logements, 2 garages, sous-sol, revenu $3,108, faites une offre, Mme Lepage, 767-7685, Imm. Egan Inc., courtier, 766-3586.

VERDUN, cottage de luxe, Crawford Park, 7 pièces, construit sur commande, dégagé, grand terrain. Prix et comptant à débattre. J. Allan, 766-3586. Egan Realties Inc., courtiers.

VERDUN OUEST, magnifique triplex semi-détaché, bas 7 pièces, haut 4 et 5 pièces, garage. Faut vendre. Comptant $10,000. Verdun Realties, courtier, Picard, 766-3541, 768-5427.

VIAU, Cité Jardin, $28,000, comptant $5,000. Imm. Letellier, courtiers, 259-6753.

VIAU-Bellechasse, 2-5, semi-détaché, bas vacant sur demande. Comptant $5,000. 729-7970. Immeubles Roy.

VIGER - ST-HUBERT, succession, 6 logements. Imm. Letellier, courtiers, 259-6753.

VILLERAY, 2-4, système, bas 2 pièces fini soubassement, garages, bonne condition, $17,000. Comptant $6,000. 376-2710. IMM. BRUYERE INC., COURTIER

VILLE D'AUTEUIL, $1,500 comptant, bungalow 6, moderne, solde loyer. Courtier, Imm. Beauchesne, 388-1171.

VILLE-EMARD, Hamilton, triplex semi-détaché, 1-6, 2-3, prix $10,600, Mme Lepage, 767-7685, Imm. Egan Inc., courtier, 766-3586.

V. J. CARTIER, bungalow en bardeaux d'amiante, 3 pièces. Terrain 60' x 120'. Prix demandé $6,500. Mme Thibault, 672-3900 ou 674-6789. WESTGATE REALTIES, COURTIERS

VILLE Jacques-Cartier, bungalow moderne, 6 pièces, vendra cause de départ, comptant à discuter. Imm. Laurette, M. Pouliot, OR. 7-2598.

VILLE Jacques-Cartier, bungalow 7 pièces avec garage, système, vendra bon marché. Imm. Laurette, M. Pouliot, OR. 7-2598.

V. J. CARTIER, cottage 5 pièces, 3 grandes chambres à coucher. Situé près du nouvel aréna. Prix demandé $9,500. Mme Thibault, 672-3900 ou 674-6789. WESTGATE REALTIES, COURTIERS

VILLE Jacques-Cartier, triplexes, 2-5, 1-3, garages, $31,500, comptant $3,000. 830 Decelles, Domaine Emérillion, Ville Jacques Cartier 677-4515

VILLE LASALLE, 9e, valeur exceptionnelle, 5 logis modernes, $31,000. Verdun Realties, courtier, Picard, 766-3541, 768-5427.

VILLE SAVAL, Vimont, bungalow luxueux, 5 pièces. Sous-sol. Vendrais ou louerais bonnes conditions. GE. 8-5062.

VILLE St-Hubert, aubaine à ne pas manquer, bungalow 4 pièces, situé sur terrain 25,000 pi. Prix seulement $8,000. Termes. IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

VILLE ST-LAURENT, duplex mi-dégagé, 5½, 6½, de luxe, plus 2 duplex Occupation prochaine. Comptant $10,000. Birdie Wasserman, courtier, 733-4166.

VILLE ST-MICHEL. Près Jean-Talon, cottage de 3 chambres à coucher, espace de stationnement pour 5 autos, jardin. Terrain idéal pour la construction d'un duplex. Nouvelle inscription multiple. André Rathjens, 731-3981, rés. 932-0424. A. E. LePage (Qué.) Inc. Courtiers

VIMONT, 1780 Bédard, bungalow 5 pièces, garage. $4,000 comptant, balance conditions de l'acheteur. 722-7939. IMMEUBLE DUCHESNE, COURTIER

A BORDEAUX, cottage, grand terrain, près église, école, 334-1423.

A COUTE $14,800
EN 1962
Bungalow, 3 chambre à coucher, grand terrain à Boucherville. Doit être vendu cette semaine, pour la meilleure offre. 655-1247.

AUBAINE, 2-5, appartements duplex, Henri-Julien, près Jarry, près école, église et métro. 352-4876. DU. 8-2823.

AUBAINE, 5028 Henri-Julien, bas, 7 vacant, système, $16,500. 288-3957.

BACHELOR Pie IX, comptant $20,000. Dussault. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

BUNGALOWS, MASCOUCHE
Plan familial, prêts S.C.H.L., prix $12,499, comptant $300. Entièrement fini, 352-3648, 666-4643.

BUNGALOW, occasion, $2,000 comptant. Sous-sol fini, 6 pièces fermées, fenêtres aluminium. Occupation immédiate si désiré. Pas d'agents. Propriétaire, 274-5565.

BUNGALOW, 5 PIECES, SOUS-SOL SEMI-FINI, GARAGE, SOIR SEULEMENT, 447 GERALD, LASALLE, CAUSE DEPART, $20,000.

BUNGALOW, 5½ pièces, toutes commodités, bon prix, vente rapide, cause départ, comptant à discuter, 473-5290.

BUNGALOW magnifique, sacrifierais $12,500, moderne, 5 appts séparés, propriétaire, 665-3175.

COLD FLATS 6 x 4, comptant $10,000. Dussault. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

DUPLEX 2-5½, salle jeux, double garage, $27,500 3855 Monsabré, 254-2764.

DUPLEX à vendre, 6718 St-Vallier, appeler 272-8449 entre 5 et 6 soir.

DUPLEX, St-Léonard, comptant $4,000 Loranger. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

DUPLEX situé 87 rue Principale, Lachenaie, face au nouveau pont, prêt à occuper, 666-4739

DUPLEX neuf, Nouveau Rosemont, 2-5½, sous-sol fini avec bar, 32 x 38, près Boulevard Rosemont, comptant: $5,000 intérêt 7¼%, 6353 Langelier, 6647 Ernest Lavigne, 254-1633.

DUPLEX, 2-5 neufs, salle de jeux, poêle encastré, bas libre. Comptant $3,000. 627-2308.

101 PROPRIETES A VENDRE

Nouveau-Bordeaux

BUNGALOWS
MAISON DE DISTRIBUTION
SUPERBE QUALITE — 3 MODELES

Visitez rue Jacques-Bizard, nord Henri-Bourassa, 1ère ouest de Bois-de-Boulogne, près écoles, collège classique. Nous bâtissons selon votre plan. 7 terrains de libre. B.L.R. Inc., 334-9170.

4 LOGEMENTS, pierres-briques, séparé, grand terrain, particulier, 322-4189.

40 x 4
5 maisons de 8 logements, 1ère hyp. 6½%, excellent placement. A. Bellerose, 728-3357. IMM. ST-HUBERT INC. Courtiers

PLACEMENT, bachelor, 58 unités. Offre. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

PLACEMENT. Rosemont près Pie-IX, belle propriété $30,000. Revenus, prix $185,000. Comptant $25,000. Courtiers 849-6134. IMM. MARQUETTE INC.

PLACEMENT, 4 x 4, $19,500. Revenu $3,120. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

POUR vente rapide, prospects éloignés, faites photographier vos propriétés. 376-4284.

PRIX irrésistible: Hypothèque $12,000 à 6½ p.c. Bungalow 3 chambres, St-?Basile-le-Grand, (près St-Bruno) 384-9770, poste 243, semaine; le soir et en fin de semaine: 653-4184.

PROPRIETE située rue St-Hubert. Pas d'intermédiaires. Informations 279-3886.

PROPRIETE située centre ville, 4 logements, revenu: $170 mois, 521-2591.

TRIPLEX à vendre, 4049 Cartier, — $12,000, — 526-8156 soirs, 523-0352 jours.

$14,800, TRIPLEX refait à neuf. Faut vendre rapidement, 271-7120.

102 PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

ADAM 4798-4808, 6-7, 2-3, Revenu $7,000. Pas chauffé. Seulement $8,000 comptant. Appelez Richard Bano, Société de Fiducie du Québec, courtiers, 875-2063; soir: 384-3832.

AHUNTSIC, 21 logements neufs, 4½, 3½, revenu $30,400. Comptant $25,000. Courtier. IMM. IMPERIAL, 722-7605

AHUNTSIC OUEST, 31 logements modernes. Revenu $33,936. Comptant $25,000. Courtier. IMM. IMPERIAL, 722-7605

AYLWIN - Ste-Catherine, 8 logements, 5 commerces, $85,000. Revenu $11,000. Pas chauffé. Ramsay, courtier, 669-4575

BEAUBIEN près Pie-IX, 39 logements $48,540 revenus, prix avantageux, $230,000, comptant $40,000. Courtiers 849-6134 IMM. MARQUETTE INC.

CASGRAIN et Fairmount, 8 logis, pas chauffés, prix $35,000, revenus $4,300, comptant $8,000, pas dintermédiaires. 625-9414, 521-3129, 625-6733.

CENTRAL, neuf, 8 grands 4½, système, $59,000. Comptant: $15,000. 937-4449.

CHOMEDEY
4020 et 4030, 3e rue, 6 logements, 4 pièces, $6,480. revenu. Constructeur, 681-7801.

COTE-DES-NEIGES, bachelor, 31 appartements loués mois, $24,000 revenus, $120,000, comptant $20,000. Courtiers 849-6134. IMM. MARQUETTE INC.

DENORMANVILLE, près Villeray, 25 logements modernes, détaché, $28,020 revenus, comptant raisonnable. Considérerais offre. Courtiers 849-6134. IMM. MARQUETTE INC.

JACQUES-CARTIER, 3 logis, plus épicerie. Très bien situé. Revenu $2,600. Prix seulement $11,500. Termes. IMM. VALVER, COURTIER 676-7761

JACQUES-CARTIER, 4 logis, revenu très intéressant. Prix $26,000. Termes. IMM. VALVER, COURTIER, 676-7761

JOLIETTE, 10 logis neufs. Revenu $9,900. Comptant $10,000. 627-2308.

LASALLE, 5 duplex neufs, (15 logements) $146,000, hypothèques $120,000 comptant: $26,000, revenu: $22,800. Chauffage électrique payé par locataires. Lordbert 365-4611.

PAPINEAU métro, 15 bachelor, $15,000. IMMEUBLES GOULET, COURTIERS 3130 SHERBROOKE EST — 526-6655

ROSEMONT, 16 logis, revenu $15,000., 6-4, revenu $5,000., 722-3836, 526-5170.

ROSEMONT 16 appts, à vendre, particulier, M. Zappa, 376-1303.

ST-URBAIN avenue des Pins, maison appartements, 33 logements, 3, 4, 5 pièces, poêle, frigidaire, construction impeccable, terrain 60 x 196, $31,548, revenus. Conditions discutables. Informations, courtiers 849-6134. IMM. MARQUETTE INC.

VILLE-LEMOYNE, 5 logis, revenu $5,300. Prix seulement $28,000. Comptant $8,000. Photo M.L.S. IMM. VALVER COURTIER, 676-7761

COLD FLATS
Site de choix près Fleury. Bonne maison détachée, en pierres et briques. 6 logis de 4½ pièces, fermées. Revenu $4,800. Comptant $12,000. Exclusivité de Marcel Robitaille: DU. 7-1910

RENDEMENT DE 20 P. CENT
BREBEUF PRES LAURIER
3x5, 6x4
Propriété à revenus de 9 logements située en face du parc Laurier. Site excellent pour location. Revenu actuel de $8,538. Peut être augmenté. Prix demandé: $62,000. Appeler: N. Boileau — 334-8530

ARMAND DES ROSIERS INC
845-1144
Courtiers en immeubles et prêts hypothécaires

20 LOGIS neufs, 2-3-4 pièces, Constructeur. Revenu $18,000. Comptant $20,000. Ontario et Joliette, 627-2308.

26.5 P.C. SUR CAPITAL
Bonne propriété dans Villeray, 22 logements toujours loués. Revenu brut $20,712. Comptant $27,000. Profitez de cette occasion. Jolicoeur 376-2710, 334-5291. IMM. BRUYERE INC., COURTIER

50 PIEDS façade, moderne, 8-4 pièces fermées, pas chauffées, $5,460 revenus, Courtiers Immeubles Marquette, 849-6134.

PLACEMENT, 10 logements, 4½ pièces, prendrais $15,000, comptant, balance facile. Trans-Canada Investment, courtiers, 722-4262.

PLACEMENT, 12 logements, 4½, prendrais $10,000, comptant. Balance facile. Trans-Canada Investment, courtiers, 722-4262.

PLACEMENT, 6 logements. Prendrais $5,000, comptant. Balance facile. Trans-Canada Investment, courtiers, 722-4262.

6-4½, semi-détaché, avec grand terrain, revenus $5040, prix $38,000. Particulier. Soir 361-5211. Jour: 323-3133.

vendre n'est pas un problème... si vous annoncez dans les ANNONCES CLASSÉES

CAHIER No 4 / PAGES 33-44 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MARDI 1er AOUT 1967 — 83e ANNEE — No 176

Le Canada se dit prêt à venir en aide au Venezuela

OTTAWA — (CP) — Le premier ministre du Canada a demandé aujourd'hui à la Croix-Rouge ce que le Canada peut faire pour venir en aide aux sinistrés du Venezuela. Cette déclaration de M. Pearson a été faite à l'issue d'une rencontre avec le ministre des Mines du Venezuela, M. Jose Antonio Mayobre, qui a expliqué au premier ministre durant près d'une demi-heure, ce matin, la situation des Vénézuéliens à la suite des récents séismes.

Quelque 1,700 personnes ont été tuées ou blessées, des dizaines de milliers de personnes sont sans abri, et un bilan officiel des dégâts matériels s'élève à 15 millions de dollars, voilà l'état de la situation à Caracas à la suite des tremblements de terre.

Outre Caracas, la capitale du Venezuela, d'autres localités ont été touchées par les séismes, dont les villes côtières de Macuto et de La Guaira, le port de Caracas.

Des équipes de secouristes, utilisant des bulldozers, travaillent d'arrache-pied pour enlever les décombres des habitations qui se sont effondrées. Un porte-parole gouvernemental a déclaré qu'il s'écoulerait deux semaines avant que les secouristes n'atteignent le fond de cette montagne de débris.

Un ingénieur du corps des sapeurs de l'armée vénézuélienne a déclaré que le ciment utilisé dans la construction de deux immeubles qui se sont effondrées était de mauvaise qualité.

M. Leopoldo Sucre Figarella, ministre vénézuélien des Travaux publics, a ordonné la tenue d'une enquête et a en outre annoncé qu'il examinait lui-même les plans de construction de tous les immeubles endommagés. Le ministre a précisé qu'il voulait savoir si les constructeurs des immeubles endommagés s'étaient conformés aux normes du Code de la construction.

Selon l'observatoire vénézuélien de Cajigal, 19 secousses telluriques de faible intensité ont été enregistrées à Caracas depuis dimanche minuit. Ces légères secousses, précise-t-on, suivent régulièrement les forts tremblements de terre semblables à celui qui ravagea samedi la capitale du Venezuela.

Caracas a déjà connu à diverses reprises des séismes catastrophiques. En 1812, un tremblement de terre particulièrement violent avait provoqué la mort de 4,000 personnes. En 1900, une autre secousse tellurique avait fait 27 morts et plus de 1,000 blessés.

A Toronto, une trentaine d'écoliers vénézuéliens ont appris par l'entremise d'un opérateur amateur de radio que leurs parents étaient sains et saufs. Les écoliers effectuent actuellement une tournée du Canada, sous la direction de M. Tomas Lancha.

Téléphoto UPI

Accusés d'un vol de $1,500,000

Deux des principaux suspects de l'un des plus importants vols à main armée commis aux Etats-Unis ont été photographiés alors qu'ils quittaient le bureau du commissaire de police de Boston, Francis H. Farell, qui leur a accordé leur liberté provisoire moyennant un cautionnement de $25,000 chacun. Il s'agit d'un vol postal d'un million et demi de dollars commis dernièrement à Plymouth. Les accusés, John J. Kelly, 51 ans, de Watertown (photographié en compagnie de son avocat) et Mme Patricia Diafario de Boston, une mère de quatre enfants âgée de 32 ans, devront répondre à une accusation de vol de courrier postal.

Israël aux pays arabes :

Il nous faudra plus que l'abandon de l'état de belligérance

D'après AFP, UPI

Ouvrant un débat hier à la Knesseth (Parlement) sur les développements politiques qui ont suivi la "guerre de six jours", M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël a souligné que si les Etats arabes se refusent à des négociations de paix, leur abandon de l'état de belligérance ne saurait être pris au sérieux.

"Une déclaration des Etats arabes sur la suspension de l'état de belligérance avec Israël ne serait pas considérée par nous comme un substitut à des négociations directes de paix", a précisé le ministre.

Parlant de l'influence des Etats-Unis et de l'Union soviétique au Moyen-Orient, M. Abba Eban a dit : "Cette influence est grande, mais seules des négociations directes pourraient créer des relations nouvelles entre les Etats de la région."

Ouvrir le canal de Suez

Le chef de la diplomatie israélienne a d'autre part réaffirmé le désir de son pays de voir le canal de Suez ouvert à nouveau à la navigation. "Mais, a-t-il ajouté, il est inconcevable que cette voie d'eau soit fermée aux seuls navires israéliens. Quant à la ligne de cessez-le-feu, elle passe au milieu du canal."

Le ministre s'est déclaré optimiste à propos de Jérusalem. "Le monde, a-t-il souligné, se rendra compte que la réunification des deux secteurs de la ville sert les intérêts des habitants, les aspirations supérieures de l'humanité, et ne vise qu'à sauvegarder la paix et le caractère sacré de la cité."

(Au siège des Nations unies à New York, des sources proches de M. Thant ont fait savoir que le secrétaire général escompte l'accord prochain du gouvernement israélien à la désignation d'un représentant personnel à Jérusalem. Le gouvernement israélien est disposé à accepter la nomination d'un représentant personnel de M. Thant qui pourrait se rendre sur les lieux et "faire rapport sur la situation" comme prévu dans la résolution adoptée le 14 juillet dernier par l'Assemblée générale.)

En conclusion, M. Eban a lancé un appel aux dirigeants arabes : "Est-ce trop espérer, a-t-il demandé, qu'un dirigeant arabe au moins aura le courage d'ouvrir une page nouvelle ? N'est-il pas temps de donner un nouvel avenir au Moyen-Orient, en harmonie avec l'Europe, l'Afrique et l'Asie ? Mais qu'on se souvienne qu'il n'y a pas d'étape intermédiaire entre la guerre et la paix dans cette région. Ou on retournera à un statu quo plein de dangers, ou on ira vers la paix.

Réunion ministérielle arabe à Khartoum

Le projet soudanais qui servira de base à la mise au point de l'ordre du jour de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays arabes, qui ouvre aujourd'hui ses travaux à Khartoum, comprend, selon "Al Ahram", les chapitres suivants : 1) les résultats de la session de l'Assemblée générale ; 2) l'unification des efforts des pays arabes pour effacer les traces de l'agression ; 3) le pétrole ; 4) la liquidation des bases étrangères ; 5) la mise au point d'un plan militaire, économique et politique pour renforcer à long terme la solidarité arabe.

De son côté, M. Ahmed El Choukeiri, chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) proposera aux ministres un projet prévoyant "une résistance populaire en Palestine occupée". La plupart des effectifs de l'OLP ont été capturés par l'armée israélienne dès le déclenchement des hostilités en juin.

Quatre Arabes éloignés de Jérusalem

A Tel-Aviv, le porte-parole de l'armée israélienne a révélé hier les noms des quatre personnalités arabes de Jérusalem qui ont fait l'objet d'une mesure d'éloignement pour avoir tenté d'organiser un mouvement de non-coopération civique. Parmi eux figure l'ancien gouverneur jordanien de la vieille ville, M. Anwar El Khatib. En outre, le gouvernement israélien annonçait que la livre israélienne devenait monnaie légale dans les territoires occupés par l'armée israélienne.

Le "Forrestal" arrive à bon port avec 129 morts à bord

SUBIC BAY, Philippines (UPI, AFP) — Deux incendies mineurs ont éclaté hier à bord du porte-avions américain "Forrestal" à son arrivée à Subic Bay, base navale américaine aux Philippines. Les incendies ont été rapidement maîtrisés, tandis que les membres de l'équipage du porte-avions ramenaient à terre les cadavres de 52 marins retrouvés à l'intérieur du bâtiment de guerre.

Au cours d'une conférence de presse, le contre-amiral Harvey Lanham, commandant de la deuxième escadre de porte-avions, dont le principal est le Forrestal, a révélé que 62 des 129 marins américains tués au cours de l'incendie, survenu samedi dernier dans la mer du Tonkin, ont pu être identifiés. Les graves brûlures dont ont souffert les 67 autres marins tués rendent l'identification difficile, a ajouté l'amiral.

Vingt et un avions ont été détruits et 42 autres endommagés, sur un total de 80, selon le contre-amiral Lanham. La plupart des pertes, a précisé l'amiral, ont été enregistrées dans les trente premières minutes qui ont suivi le début de l'incendie.

Presque tous les corps des marins victimes du feu ont été retrouvés sur les deux ponts situés immédiatement au-dessous du pont d'envol. Le contre-amiral Lanham s'est refusé à évaluer la totalité des dégâts et n'a pas précisé combien de temps le "Forrestal" restera à Subic Bay pour y être réparé.

Un membre de l'équipage du "Forrestal", Bruce Mulligan, 22 ans, a déclaré qu'il avait vu venir à lui une véritable "boule de feu". "J'ai été projeté sur le pont, a-t-il dit. J'ai vu deux ou trois marins se tordre dans les flammes tandis que les autres se hâtaient de déchirer leurs vêtements."

Un autre membre de l'équipage a affirmé qu'il n'y avait pas eu de panique à bord du navire pendant l'incendie.

Outre les 129 morts, 97 autres marins ont été blessés et 12 sont portés disparus et présumés morts.

AUTOUR DU MONDE

Anguilla renonce à l'indépendance

BRIDGETOWN (UPI) — Après seulement deux mois d'indépendance, la petite île d'Anguilla dans les Caraïbes, vient de réintégrer la fédération des Iles St. Kitts-Anguilla. Peter Adams, leader de l'île depuis son accession à l'indépendance, vient de conclure une entente avec la Fédération autorisant le retour au régime constitutionnel en échange de certaines concessions.

Ce n'est que le 30 mai dernier qu'Anguilla a déclaré son indépendance prétextant qu'elle n'avait pas droit à un nombre suffisant de voix au sein de la Fédération. L'entente qui vient d'être signée prévoit donc une nouvelle législation permettant aux Anguillais d'avoir leur premier conseil local. St. Kitts a de plus accordé une amnistie générale de ceux qui avaient pris part à la sécession.

* * *

Seydoux, président du Conseil de sécurité

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — M. Roger Seydoux, représentant de la France à l'ONU, assumera pendant le mois d'août la présidence du Conseil de sécurité, selon l'ordre alphabétique en vigueur. Le Conseil tiendra certainement dans le courant du mois des séances sur la situation dans le Proche-Orient, mais on ne s'attend pas à ce qu'il se réunisse avant le 10 ou le 15 août, à moins d'incident sérieux entre les forces d'Israël et celles d'un pays arabe.

* * *

Johnson prié de ne pas briguer les suffrages

WASHINGTON (AFP) — Le "Comité des Cinquante" favorable aux candidatures de MM. Robert Kennedy et William Fulbright pour les prochaines élections américaines, a pris hier un discret départ dans la capitale fédérale. Ce comité a publié le texte d'une lettre adressée au président Johnson, lui demandant de céder la place à d'autres candidats démocrates afin d'éviter un succès républicain en novembre 1968, inévitable, à ses yeux, si l'actuel chef de la Maison-Blanche cherche à se faire renouveler son mandat.

* * *

Les communistes dans les syndicats grecs

ATHENES (UPI) — Le gouvernement militaire grec soutient avoir confisqué des dossiers du parti communiste grec EDA, démontrant que les communistes avaient réussi à s'infiltrer à tel point dans les syndicats qu'ils s'apprêtaient à placer sous leur contrôle la Confédération générale des syndicats grecs. Le gouvernement ajoute que le marasme politique et moral qui existait avant la révolution militaire du 21 mai avait permis aux communistes de réaliser de dangereuses avances.

* * *

Londres gardera ses bases à Chypre

NICOSIE (AFP) — La Grande-Bretagne n'a pas l'intention d'abandonner ses bases militaires à Chypre, selon le gouvernement chypriote. Les autorités britanniques auraient toutefois déclaré qu'en cas d'abandon, elles restitueraient ces bases à Chypre. Le "Times" de Londres disait récemment qu'on envisageait pour résoudre le problème chypriote le rattachement de Chypre à la Grèce, l'abandon des bases britanniques dans l'île et la transformation de ces dernières en bases de l'OTAN.

* * *

Le Biafra saisit Shell-BP

ENUGU (AFP) — On a confirmé hier soir, à Enugu, que Shell-BP a reçu l'ordre de cesser ses opérations au Biafra. Le gouvernement du lieutenant-colonel Ojukwu a d'autre part décidé, par mesure de protection, de prendre le contrôle des installations et des biens de la compagnie. Dans une lettre adressée à Shell-BP, le gouvernement d'Enugu l'assure que son personnel et tous ses biens sont en sécurité.

350 Vietcongs sont tués dans une vaste opération militaire

SAIGON — (PA) — Des forces américaines et sud-vietnamiennes ont tué quelque 350 Vietcongs dans le delta du Mekong au cours du plus vaste assaut jamais livré depuis le début de la guerre, annoncent aujourd'hui les commandants de l'opération.

Le commandement militaire dit que l'entreprise a coûté 16 morts et 59 blessés aux Américains ; 28 morts et 50 blessés aux Sud-Vietnamiens. Les autorités à Saigon estiment à 10,000 le nombre de militaires qui ont participé à cette opération menée à la fois par eau et par terre, et déclenchée vendredi dernier dans le but d'exterminer les Vietcongs de la région dont les mines et embarras de toutes sortes posés sur les routes serpentant vers le delta sont causes de la hausse du prix des vivres à Saigon. Pour des raisons évidentes de sécurité, on avait gardé jusqu'ici secrète l'existence même de cette initiative.

On ne signale aujourd'hui que de faibles opérations terrestres au Sud-Vietnam. Les raids au-dessus du Nord-Vietnam ont repris comme à l'accoutumé hier avec le retour du beau temps.

Les appareils de l'Aéronavale ont, de plus, repris leur mission régulière interrompue à la suite du désastre du **Forrestal**. Les pilotes américains ont accompli 136 missions aujourd'hui, soit 46 de plus que les 90 de dimanche dernier. La plupart de leurs cibles se trouvaient aux abords des villes de Hanoï et de Haïphong que le mauvais temps a protégées ces dernières semaines.

Deux autres bombardiers américains ont été descendus à la suite de la reprise normale des raids, ce qui porte à 627 le nombre total d'avions américains descendus au-dessus du Nord-Vietnam depuis le début des raids aériens. Trois membres d'équipage de ces appareils sont portés disparus.

Désaccord entre Washington et U Thant au sujet du Vietnam

WASHINGTON (AFP, UPI) — A l'instar du président Johnson quelques heures plus tôt hier, le porte-parole du Département d'Etat a exprimé le désaccord de Washington avec les vues exprimées dimanche par le secrétaire général de l'ONU, U Thant, à propos du conflit vietnamien.

Alors que ce dernier a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il voyait une guerre d'indépendance dans ces hostilités, menée contre l'intervention étrangère, le porte-parole du Département d'Etat a dit pour sa part, que le gouvernement américain ne partage pas une telle thèse. Washington, a ajouté le porte-parole, soutient néanmoins les efforts du secrétaire général de l'ONU en vue d'aboutir à un règlement négocié du conflit. C'est ainsi, a-t-il poursuivi, que les Etats-Unis ont accepté les propositions de négociations de U Thant en mars dernier, mais elles ont été rejetées par Hanoï, a noté le porte-parole.

Par ailleurs, à l'ONU, un porte-parole a déclaré que le secrétaire général n'avait pas l'intention d'entreprendre de nouvelles initiatives de paix.

Les milieux officiels américains font observer pour leur part, que les nations d'Asie et du Pacifique-sud qui sont groupées pour le développement économique de cette région, ne s'associent pas non plus aux sentiments exprimés par le secrétaire général.

Les pays en question comprennent notamment l'Australie, le Japon, la Corée du Sud, la Malaisie, la Thaïlande et le Sud-Vietnam.

Le communiqué de clôture d'une récente réunion de ces nations, remarquent les milieux officiels américains, exprime la "profonde sympathie" de ces pays à l'égard du Sud-Vietnam et de son effort pour préserver son indépendance. Les mêmes puissances ont également exprimé leur reconnaissance aux pays qui ont décidé de soutenir Saigon dans cette lutte pour son indépendance, soulignent enfin les cercles précités.

Moscou accuse Mao de tenter de réprimer par les armes le mécontentement des Chinois

MOSCOU (UPI, AFP) — Le journal de l'armée soviétique "L'Etoile rouge" a accusé hier, Mao Tsé-toung, de tenter de se servir de l'armée chinoise communiste pour "réprimer par les armes" le mécontentement des masses.

L'article, rédigé par Mikhail Moskvin, et consacré au 40e anniversaire de l'armée de libération de Chine, accuse également Mao d'avoir répandu la haine de l'Union soviétique" chez les militaires.

"Les collaborateurs de Mao Tsé-toung à Pékin n'ont rien négligé pour adapter l'armée à leur politique, en essayant d'étouffer les traditions révolutionnaires, et en inspirant aux forces armées l'esprit d'hostilité et de haine à l'endroit de l'URSS", précise l'article publié dans "L'Etoile rouge".

L'agence soviétique de nouvelles TASS a également fait état de cette nouvelle attaque contre Mao Tsé-toung.

Par ailleurs, l'ambassade de Chine à Moscou a célébré hier soir, en petit comité le 40e anniversaire de la création de l'armée populaire chinoise. Aucun Soviétique n'était présent à la réception donnée à l'ambassade ; ils n'avaient de toutes façons pas été invités.

"Nous avons calqué notre attitude sur la leur, a déclaré à ce propos une source chinoise. Aucun personnage chinois n'avait été invité à la réception donnée le 23 février dernier à Pékin, par l'ambassade de l'URSS à l'occasion de la "Journée de l'armée soviétique".

Etaient présents hier soir, à l'ambassade de Chine les représentants, à divers niveaux, de la Roumanie, du Nord-Vietnam et du FNL, de la France et de la Suisse, et de divers pays du tiers-monde.

La guerre civile gronde à Wouhan

Dans la crainte de voir éclater une guerre civile entre Maoïstes et "réactionnaires" dans la région de Wouhan, en Chine centrale, des milliers de personnes se sont réfugiées à Canton, où règne la confusion, ont affirmé hier soir à Hong-kong des voyageurs en provenance du continent chinois.

Les gares sont littéralement envahies par les "réfugiés" et les chemins de fer sont perturbés, affirment ces voyageurs, qui précisent que des soldats de l'armée de libération ont empêché certains de ces réfugiés de gagner Hong-kong.

Selon le récit des voyageurs, le général Wong Wing-sun, commandant la région militaire de Kouangtoung, dénoncé par les Gardes rouges comme adversaire de la révolution culturelle et partisan du président Liou Chao-chi, a récemment disparu.

D'autres voyageurs affirment que le maire de Canton, M. Tsang Seng, a été arrêté par les Maoïstes qui lui reprochent sa fidélité au président de la République chinoise.

Le Congrès de La Havane adopte "une ligne dure"

LA HAVANE (PA, UPI, AFP) — La conférence de l'Organisation de solidarité latino-américaine, réunissant des représentants des mouvements révolutionnaires d'Amérique latine, a inauguré ses travaux hier à La Havane. L'élection d'Ernesto "Che" Guevara à la présidence honoraire de la conférence souligne, dit-on, l'attachement des délégués aux mouvements de guérilla en Amérique latine.

La radio cubaine, qui a annoncé l'élection de Guevara en signe de reconnaissance "au guerillero qui combat l'impérialisme, quelque part dans le monde", n'a pas indiqué si l'ancien lieutenant de Fidel Castro ferait son apparition au cours des assises de la conférence qui dureront neuf jours.

Toutefois, dit-on, la désignation de Guevara laisse peu de doute que les délégués à la conférence entérineront l'appel du leader argentino-cubain visant à l'établissement d'une série de nouveaux théâtres d'opérations de guérilla, comme au Vietnam, dans plusieurs pays de l'Amérique latine.

CLAPBOARD D'ALUMINIUM

SOLMICA
FINI PLASTIQUE CUIT, COUCHE PROTECTRICE PERMANENTE

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

N'ACCEPTEZ AUCUN SUBSTITUT

Notre clapboard est plus épais, avant d'acheter comparez-le avec celui de nos compétiteurs.

Aucun autre clapboard peut s'y comparer. Fini grain de bois profondément incrusté à l'aspect et au touché du bois naturel. ESTIMATIONS GRATUITES.

GARANTIE 30 ans

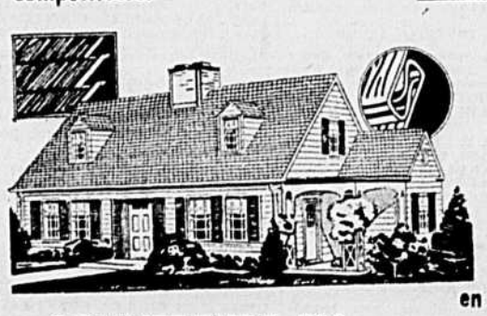

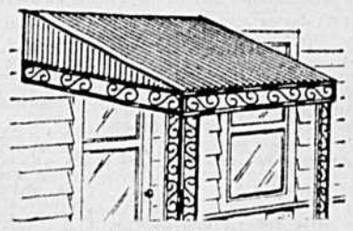

AUVENTS
en fibre de verre ou aluminium
Choix de plusieurs coloris. Vous protège de la pluie et du soleil.

COUVERTURE EN ALUMINIUM
- CHOIX DE COULEURS
- GARANTIES A VIE
- A L'EPREUVE DU FEU
- AUCUN ENTRETIEN
- PROTEGENT PARFAITEMENT

La toiture d'aluminium rehausse l'apparence de votre demeure et vous accorde la meilleure protection.

FENETRES en aluminium avec moustiquaires
Pour intérieur ou l'extérieur
Choix de ANODISEES COULEURS ou NATURELLES.

Téléphonez maintenant
722-1115
3411 est, JEAN-TALON

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM